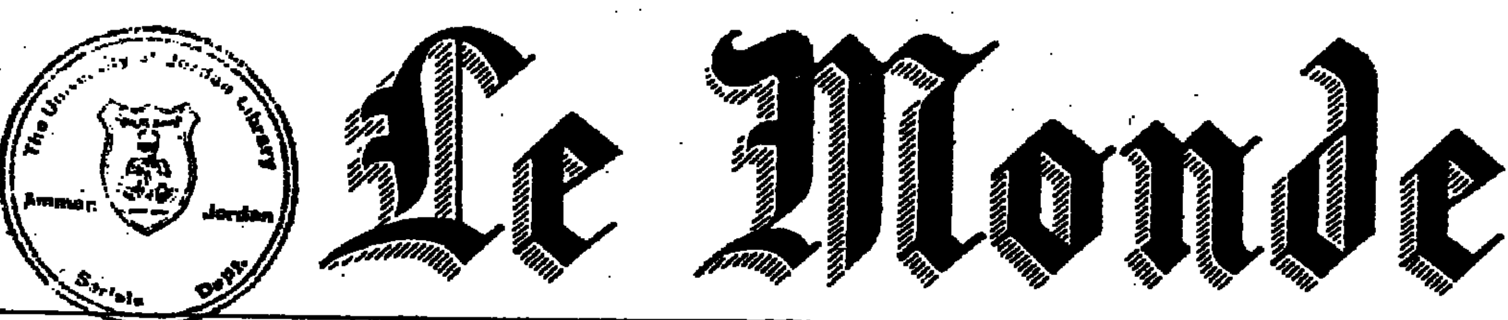


DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE – Nº 12754 – 4,50 F · Fondateur : Hubert Beuve-Méry · Directeur : André Fontaine – JEUDI 30 JANVIER 1986

L'EXPLOSION DE LA NAVETTE ET LES MENACES SUR LE PROGRAMME DE LA NASA

« Nous continuerons notre conquête de l'espace »

déclare le président Ronald Reagan

Après l'explosion, le mardi 28 janvier, de la navette Challenger, M. Reagan a fait une déclaration à la télévision. « Nous pleurons sept héros », a-t-il déclaré avant d'affirmer : « Nous continuerons notre conquête de l'espace » (lire page 32). Le lancement de Challenger, remis à trois reprises, avait finalement eu lieu mardi à 17 h 38 (heure française). Soixante-quinze secondes après le décollage, le véhicule explosait. La navette et son réservoir extérieur étaient pulvérisés, les sept astronautes tués sur le coup.

Lire pages 8 et 9

- **Ni fusée ni avion**
- **Dix années d'études**
- **Les sept astronautes**
- **Les projets remis en cause**
- **Quatorze morts en vingt-cinq ans**

Un enjeu capital

La succession rapide de ses vols – neuf l'an dernier, quinze de plus prévus pour cette année – pouvait laisser penser que le « shuttle » (la navette) était désormais aussi sûr que les avions baptisés du même nom qui assurent les liaisons entre les villes de l'est des Etats-Unis. Il n'en est hélas rien, et l'Amérique vient d'en faire le terrible constat. Cinq hommes et deux femmes sont morts en direct devant des millions de téléspectateurs pour l'espace. Etait-ce inévitable ? Bien sûr que non. L'enquête le montrera.

De là à prétendre, sous le coup de l'émotion, que la course à l'espace ne justifie pas tant de risques, il y a un pas, et il faut se garder de le franchir. La conquête de cette « nouvelle frontière » que constitue l'espace figure au nombre de ces aventures auxquelles l'homme ne saurait échapper, sauf à renoncer à être lui-même ; hier la découverte du feu ; aujourd'hui l'avènement des transports terrestres ou aériens ; demain peut-être la maîtrise de l'univers. Ces risques-là, il faut les assumer. « Nous ne devons jamais, en tant qu'individus dans nos vies de tous les jours ou en tant que nation, nous arrêter d'explorer, d'espérer, de découvrir. Nous devons continuer... », déclarait peu après le drame le vice-président George Bush. Tout autre à sa place se serait exprimé de la même manière.

Les accidents d'avion n'ont jamais aux yeux de personne, remis en cause l'utilité du transport aérien. L'accident qui entraîna la mort de trois astronautes américains brûlés vifs au sol dans leur capsule n'a pas arrêté la course à la Lune. Pas plus, bien entendu, que la mort de quatre Soviétiques au cours des vols dramatiques de Soyouz 1 et de Soyouz 11.

L'échec est rude cependant pour une Amérique triomphante qui, il y a quelques jours encore, émerveillait le monde avec sa sonde Voyager, dont les caméras et les instruments nous ont plus appris en quelques jours sur Uranus que plusieurs siècles d'observations « classiques ». *Rude tout spécialement* pour la NASA et une technologie *spatiale* dont le président Reagan attend monts et merveilles avec son projet de « guerre des étoiles ». Il est vrai que, en matière d'armements, la fiabilité des systèmes mis en place depuis les débuts de l'ère nucléaire a toujours été et reste le grand point d'interrogation : aucun d'entre eux n'a jamais été expérimenté, fort heureusement, dans les conditions du combat et en « temps réel ».

De toute manière, l'espace est devenu un enjeu de première importance pour les industriels et pour les militaires autant que pour les scientifiques. On espère développer de nouveaux matériaux, de nouveaux alliages, de nouveaux cristaux, de nouvelles substances qui ouvriront de très larges champs d'application à l'électronique, à la médecine, à la mécanique et à la recherche fondamentale. Et aussi mieux maîtriser, grâce aux engins spatiaux, les ressources de notre planète et peut-être celles des autres.

Une tragédie américaine

De notre correspondant

Washington. – Plusieurs centaines de milliers de lycéens américains s'apprêtaient joyeusement à suivre de leurs classes ce vingt-cinquième décollage de la navette spatiale. Pour eux, c'était une immense récréation, avec chapeaux pointus et serpentins en l'honneur de cette jeune prof frisottante invitée à bord de Challenger, mais, pour le reste du pays, c'était du déjà beaucoup vu : un jour comme d'autres jours.

En dehors du monde politique – Congrès, Maison Blanche, salles de rédaction et grandes ambassades, – personne n'avait en effet vraiment en tête l'autre événement de la journée : l'annuel discours sur l'état de l'Union que M. Reagan devait prononcer dans la soirée devant les caméras de télévison et les représentants et sénateurs réunis.

Les lycéens piaffaient sur leurs bancs, les gens informés apprenaient que le président allait parler du « *début du siècle prochain* » dans un discours « visionnaire » plus axé sur les grands objectifs que sur les détails présents, et soudain la tragédie.

Car ce fut bien une tragédie pour l'Amérique de M. Reagan qui n'est plus habituée à l'échec. On peut, sans vraiment ébranler l'*Amérique, lui tuer d'un coup* deux cent cinquante soldats à Beyrouth ou lui faire sentir, sur un aéroport européen, la fade odeur du terrorisme : cela prouve seulement pour elle que sa civilisation doit être étendue.

Cette vague de feu dans le ciel bleu de la Floride, ce soudain étranglement *(« la communication est rompue »)* dans la voix détachée du commentateur de la NASA, cette pluie de débris dans l'océan des baignades et du ski nautique, c'était en revanche l'Amérique elle-même, le meilleur de sa technologie et sa marche incessante et mythique vers une nouvelle frontière qui manquent au succès.

Et comme dans un film catastrophe, il y avait la masse des innocents que le drame saisissait dans les rires – les lycéens – et les puissants, protégés de la tempête par les murs du pouvoir, tout à la préparation de leur fête à eux et naturellement ennuyés de ce désordre inopportun : le président et ses collaborateurs.

Il n'a pas fallu deux secondes aux télévisions pour réaliser que ce scénario valait de l'or, laisser tomber sur-le-champ tous les programmes prévus et superbement, improviser, pudiques dans l'émotion, précises dans le détail et inépuisables dans l'art des variations syntaxiques, autour de quatre-vingt-dix secondes d'événement.

BERNARD GUETTA.

(Lire la suite page 9.)

Sacrifice

par ANDRÉ FONTAINE

Il n'est pas d'étape de l'aventure humaine qui n'ait été payée de son prix de sang. Ce n'est pas par hasard que non seulement les religions mais les idéologies nationalistes ou collectivistes qui se sont si souvent, depuis deux siècles, substituées à elles font une telle place à la notion de sacrifice. Valéry l'a exprimé, de sa manière lapidaire, mieux que personne : *« Qui dit œuvre, dit sacrifice. »*

Les Etats-Unis n'échappent pas à cette règle. Nés d'une guerre de libération, ils ne sont vraiment devenus une nation qu'après la terrible épreuve de la guerre de Sécession. Comme celle de la France selon de Gaulle, leur histoire a été écrite par l'épée. Mais, à la différence de la vieille Europe, où la politique a si facilement un relent de tragédie grecque ou de drame shakespearien, l'Amérique est fondamentalement une fille de l'optimisme. *« Il est dans notre pouvoir de recommencer le monde »*, écrivait Thomas Paine dans le célèbre pamphlet *Common Sense* qui donna le signal de la révolte des treize colonies.

Elle a connu certes des phases de dépression : la crise de 1929, la guerre du Vietnam, l'après-Watergate. Mais, chaque fois, les défis ont été relevés. L'énorme cote de popularité de Ronald Reagan, après cinq ans de mandat, en dit plus long que n'importe quel discours sur le degré de confiance en soi qu'a retrouvé la patrie de Lincoln.

Cet optimisme congénital, l'énorme apport de sang frais et d'idées neuves qu'a entraîné l'immigration, le dynamisme, à tous les échelons, des pionniers et des entrepreneurs, la richesse procurée aux Etats-Unis, pendant les deux guerres mondiales, par leur situation d'arsenal et de banquier du monde libre, ont abouti à créer une société d'abondance, avec, certes, des zones de misère poignante, mais trop circonscrites pour la mettre en péril.

Ainsi, les Américains, dont les Européens n'ont d'ailleurs par tardé à suivre l'exemple, se sont-ils habitués à vivre dans un confort matériel, intellectuel, moral, à mettre le malheur et la mort entre parenthèses, à croire que, la science aidant, l'aventure deviendrait en quelque sorte sans risques.

De temps à autre, un éclair fulgurant vient leur rappeler que la fatalité antique, l'*anagkè*, des Grecs est toujours là, tapie dans l'ombre, prête à fondre sur ceux qui se croient les mieux protégés. Ce fut le cas lors de l'assassinat de John Kennedy, vécu à l'époque comme un drame à l'échelle de la planète entière. L'explosion de la navette a le même sens.

(Lire la suite page 9.)

LE RÉFÉRENDUM EN ESPAGNE SUR LE MAINTIEN DANS L'OTAN

« Un conflit entre le cœur et la raison »

Le gouvernement de Madrid doit promulguer, le vendredi 31 janvier, le décret-loi organisant, pour la première quinzaine du mois de mars, le référendum sur le maintien de l'Espagne dans l'OTAN. La question sera débattue à partir du 4 février par le Congrès des députés, où les socialistes disposent de la majorité absolue.

De notre correspondant

Madrid. – *« Un conflit entre le cœur et la raison. »* C'est ainsi que le président du gouvernement, M. Felipe Gonzalez, aime à qualifier le choix que les Espagnols devront faire dans quelques *semaines : se maintenir ou non* au sein de l'alliance atlantique, à laquelle le gouvernement centriste de M. Calvo Sotelo avait fait adhérer son pays en 1982.

Un choix difficile, effectivement, pour une opinion publique qui, sentimentalement, se veut anti-OTAN, mais qui ne semble pas tenir pour raisonnable l'hypothèse d'un retrait. Un choix difficile, en outre, dans un pays où, après des décennies d'isolationnisme, la politique étrangère n'a jamais fait l'objet d'un véritable débat de fond.

Référendum paradoxal d'ailleurs. Ce sont les socialistes, longtemps hostiles à l'alliance, qui appellent aujourd'hui à voter en sa faveur. L'opposition conservatrice, elle, fera tout pour que le gouvernement échoue. Revenant sur sa position initiale, le président de l'Alliance populaire, M. Manuel Fraga, a, en effet, annoncé en décembre qu'il préconisait désormais l'*« abstention active »*. Pour la justifier, il a avancé trois raisons principales : à quelques mois des élections générales, le référendum prend l'allure d'un plébiciste. Initialement conçu par les socialistes pour faire sortir l'Espagne de l'OTAN, il perd tout son sens dès lors qu'il a pour objet de l'y maintenir. Enfin, le thème de la défense, selon l'Alliance populaire, n'est pas propice à une consultation directe.

M. Fraga a peut-être fait là un pari dangereux : ne va-t-il pas donner l'impression à l'extérieur d'avoir accordé la priorité à la lutte contre les socialistes plutôt qu'au maintien dans l'OTAN ? Plusieurs partis conservateurs européens ont d'ailleurs fait vainement valoir à l'Alliance populaire que l'on pouvait appeler à voter « oui » tout en critiquant le principe même du référendum. En outre, la décision de M. Fraga devrait mobiliser un électorat de gauche qui avait tendance à renâcler : nombre de socialistes opposés à l'OTAN et qui pensaient ne pas se rendre aux urnes pourraient désormais se raviser, pour éviter que leur abstention ne soit capitalisée par l'opposition.

Le débat politique, qui aurait dû logiquement concerner le problème de fond : l'appartenance au système de défense occidental, n'a donc jusqu'ici porté que sur la méthode : le référendum. Celui-ci, aux yeux des socialistes, aurait pourtant dû faire l'objet d'un consensus. *« Notre opinion publique est bien plus profondément divisée à propos de l'alliance atlantique que celle de vos pays,* explique un membre du gouvernement. *Face à une telle cassure, il aurait fallu que les principaux partis politiques parviennent à un dénominateur commun en politique étrangère, qui aurait ensuite été ratifié par les urnes. Pour y parvenir, nous avons fait pour notre part un geste important : accepter sans détours le maintien dans l'OTAN. Mais l'opposition n'a pas voulu y mettre du sien. C'est une erreur historique : pour que la page soit définitivement tournée, pour que l'ancrage dans l'alliance ne puisse plus être contesté dans le futur, la légitimation historique qu'assure une consultation populaire est indispensable. Le thème est trop conflictuel. »* Il l'est en effet au sud des Pyrénées bien plus qu'ailleurs.

THIERRY MALINIAK.

(Lire la suite page 6.)

Les élections à Marseille

Dans les Bouches-du-Rhône, M. Gaudin gagne, M. Defferre se maintient, le RPR perd, l'extrême droite arbitre, selon un sondage SOFRES pour « le Monde », France-Inter et FR3.

PAGES 10 et 11

La « 6 » : la chaîne en jean

La nouvelle télévision à dominante musicale s'adressera d'abord aux jeunes.

PAGE 14

La réforme de la CEE

Référendum au Danemark le 27 février.

PAGE 3

Journée d'action de la CGT

Manifestations jeudi, mais peu d'arrêts de travail attendus.

PAGE 26

Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

- Alain Resnais tourne « Mélo », une pièce d'Henry Bernstein.
- A Paris, création d'un espace entièrement consacré à la photo.
- Les artistes de la Renaissance italienne en France.

Pages 15 à 22

débats

CULTURE

La distance s'accroît entre la pensée et le vécu, note Alain Touraine. Concrètement, il faudrait rapprocher des individus les services de l'école, de l'hôpital ou de la Sécurité sociale, par exemple. Il en est de même pour la culture, estime Jean Castarède, où l'Etat devrait seulement accompagner ou rectifier si nécessaire les pratiques des Français.

De nouveaux champs pour la démocratie

Casser les machineries d'enseignement et de soins

par ALAIN TOURAINE (*)

PENDANT les « Trente Glorieuses », nous avons cru que, l'abondance aidant, la société se rationalisait et devenait massivement moderne. Pendant les dix années suivantes, le doute et la conscience de crise l'ont emporté ; le thème de l'équilibre a remplacé celui de la croissance, et on a cherché l'intégration dans le retour à l'identité et la communauté plus que dans le développement et la rationalisation.

Aujourd'hui, la croissance reprend ou du moins apparaît indispensable, et les techniques nouvelles prolifèrent. Mais les anciens rêves d'intégration, d'un type ou d'un autre, se sont évanouis, et notre culture se trouve plus que jamais divisée en deux : culture du « moderne », scientifique et technique, et culture du « naturel ». Plus notre capacité scientifique et technique augmente, plus le rationalisme se répand, et plus aussi se défend et contre-attaque une culture populaire qui croit au destin individuel et aux remèdes transmis par la tradition et se méfie de la science, qui valorise plus l'expérience que l'expérimentation. La même déchirure s'observe dans un domaine bien éloigné de celui de la science, celui de la religion. Une Eglise modernisée, sécularisée, s'éloigne d'une religion populaire qui, n'étant plus prise en charge par les Eglises, se manifeste sous forme de communautés et de sectes.

Accepter cette séparation, cette opposition d'une culture d'en haut et d'une culture d'en bas, conduirait à la fois à la confusion des idées et à une attitude dangereusement régressive qui trouverait normal que le peuple soit irrationnel et que seules les élites soient raisonnables. Il n'est pas vrai qu'on puisse mettre la médecine scientifique dans un plateau de la balance et la médecine naturelle dans l'autre. Rien n'autorise à parler sur le même ton de ce qui est démontré et de ce qui ne l'est pas ; il faut refuser tout irrationalisme. Mais, une fois fait et tenu ce choix, il faut aussi découvrir les problèmes *sociaux* très réels qui sont cachés par ces fausses interrogations culturelles.

Oui, la distance s'accroît entre la pensée et le vécu, entre la maladie et le malade, entre l'enseignement donné et les projets de vie des élèves, entre l'imaginaire télévisuel et le vécu quotidien. C'est même cette distance qui ouvre de nouveaux champs à une démocratie qui ne peut plus se limiter au vote de l'impôt et à la législation sociale. En effet, les plus fortes demandes du public, celles qui peuvent susciter aussi les plus nombreuses créations d'emplois, concernent d'abord l'amélioration des relations personnelles dans tous les domaines de la vie sociale, et d'abord dans les plus importants : la santé, l'éducation, l'information.

Il est remarquable que la télévision, si souvent accusée de manipuler les foules, ait au total bien réussi à devenir un lieu d'échanges et de débats politiques. En revanche, l'hôpital, pour prendre l'exemple de loin le plus important, semble de plus en plus *inhumain, par un mélange de bureaucratie*, de conduites de défense contre l'agression que représente la maladie, et de technocratie. Rien ou presque rien n'est fait pour réduire la distance entre la maladie dont s'empare l'appareil médical, et le malade qui se sent rejeté de sa propre vie.

Dans le domaine de l'école, à quoi bon réaffirmer les normes scolaires, si c'est pour rejeter du système une proportion croissante d'élèves qui sont étiquetés comme lents, médiocres ou indifférents, comme si les normes du système pouvaient être définies en elles-mêmes, dans leur unicité et leur stabilité, les élèves n'étant définis que par un niveau scolaire dont on sait de plus qu'il est d'abord un niveau social.

Un clignotant rouge

Les poussées irrationalistes sont néfastes si elles conduisent à confondre la science et l'opinion. Elles allument un clignotant rouge utile si elles conduisent à mettre en cause, non la science et la technique, mais l'usage social qui en est fait et les rapports entre l'expert, l'employé et le public.

Nous avons constitué d'immenses machineries de soins, de gestion, d'enseignement. Elles ont été utiles, indispensables même, quand il s'agissait avant tout de faire reculer massivement la misère, l'analphabétisme, la maladie. Mais le moment est largement venu de changer de *formule et de remplacer les organisations* techniques et administratives par des interventions qui se donnent comme but principal de rendre chaque individu plus maître de son expérience et plus proche des décisions, des techniques et des règles qui affectent sa vie.

Il ne s'agit pas seulement d'humaniser l'hôpital, l'école ou la Sécurité sociale, mais de se donner des critères nouveaux d'évaluation de ces organismes et de leur efficacité. Ce qui suppose une certaine « dérégulation », la possibilité de conduire des expériences et de comparer des modes de fonctionnement. Tant qu'on parlera de l'école et de l'hôpital, on est sûr d'aller dans la mauvaise direction. Pourquoi l'évolution vers la diversité et la concurrence, si facilement acceptée et même souhaitée dans le cas de la presse, de la radio et de la télévision, ne pourrait-elle pas s'introduire dans le domaine des soins médicaux ou dans celui de l'enseignement et de la recherche ?

(*) Directeur du Centre d'analyse et d'intervention sociologiques (CNRS).

Entre les jacobins et les girondins

L'Etat doit prolonger l'action de tous les émetteurs de la culture

par JEAN CASTAREDE (*)

LA décentralisation culturelle offre un bon exemple des limites qu'il faut assigner à cette méthode néo-libérale. S'il est vrai qu'il faut cesser de faire administrer la culture par des bureaux « parisianistes » et incontrôlés et qu'il faut donner aux collectivités locales de réels pouvoirs de décision, les modalités de cette décentralisation doivent être étudiées très minutieusement.

Un maire modéré disait récemment : « *Le ministère de la culture est mon meilleur allié pour faire passer en conseil municipal les dossiers d'intérêt culturel. La subvention de l'Etat légitime le projet aux yeux des autres élus, sinon tout notre argent irait aux fêtes et à la voirie.* »

Pour mieux comprendre les principes qui doivent animer nos réflexions, il faut d'abord rappeler quelques chiffres.

En 1984, la répartition des dépenses culturelles annuelles par habitant était de 5 F pour les régions, 30 F pour les départements, 500 F pour les communes et 150 F pour le ministère de la culture. Ce sont donc les villes qui sont les principaux maîtres d'œuvre dans ce secteur.

Plusieurs lignes directrices pourraient être retenues pour une nouvelle politique culturelle de la France.

1°) Les institutions d'audience nationale ou internationale devraient être à la charge de l'État, y compris quand elles sont situées en province ;

2°) Les départements pourraient se voir confier quelques attributions limitées comme c'est dans leur vocation à l'heure actuelle pour les archives ou la lecture publique, et comme ce pourrait l'être pour les monuments historiques ;

3°) Les régions assureraient pour le secteur culturel des attributions qui leur sont dévolues par la loi pour ce qui touche à la formation, à l'économie et à l'innovation ;

4°) Une subvention globale culturelle irait aux villes de plus de 10 000 habitants. Elle serait complétée par des subventions spécifiques qui ne seraient pas distribuées par le ministère mais par des conseils sectoriels assistés d'agences (musique, théâtre, art plastique, etc.), comme *cela se passe en Angleterre et aux* Etats-Unis. Dans ces conseils figureraient pour un tiers des personnalités culturelles, des élus locaux, et des représentants de l'Etat, tous renouvelables tous les deux ans ;

5°) Enfin, l'Etat conserverait la possibilité d'agir à travers un fonds d'intervention culturelle qui abonderait celui des régions afin de corriger les inégalités géographiques. Il garderait la tutelle d'une chaîne de télévision et de chaînes de radio.

La mission du ministère

Ainsi, le ministère de la culture et de la communication aurait pour mission de gérer les institutions d'audience nationale et internationale, le fonds d'intervention nationale, une chaîne de télévision et les chaînes de radio culturelles. Par le biais d'agences au sein desquelles l'Etat aurait seulement des représentants, on pourrait obtenir des financements croisés permettant d'éviter les copinages, les ségrégations et la technocratie.

Entre la conception jacobine excessive voulant que l'État soit dans ce domaine le seul à avoir suffisamment de recul et d'objectivité pour apprécier la valeur d'un projet culturel et la conception girondine tendant à se décharger entièrement de cette responsabilité sur les collectivités locales, il existe une position moyenne que nous venons de définir et où l'Etat conserve un rôle important.

Lorsque l'on mesure, comme l'a fait depuis quinze ans le ministère de la culture, l'importance respective des différentes pratiques culturelles ou distractives des Français en recensant par exemple le nombre d'heures consacrées à la télévision, à la visite des musées, aux matches sportifs ou à l'opéra, on voit nettement où va leur préférence. Il faut en tenir compte, mais ne pas en être l'esclave.

Comme je l'écrivais, en 1980 (1), « Le rôle de l'Etat est donc d'accompagner ce mouvement lorsqu'il lui paraît sain, de le rectifier lorsqu'il lui paraît nuisible. Il est également de multiplier les relais qui doivent fonctionner comme autant de nœuds de communication destinés à prolonger l'action de tous les émetteurs de *la culture, en utilisant ceux qui sont* les plus efficaces, c'est-à-dire les collectivités locales. » C'est d'ailleurs ce que je proposais dans un plan en dix points dont, après cinq ans, aucun mot n'est à changer malgré toutes les réformes intervenues et qui permet de remédier aux trois dangers contradictoires qui guettent notre culture : celui de l'élitisme, celui de l'étatisme, celui de la passivité. Car, ce qui importe, comme le disait Malraux, c'est de « *permettre à chaque individu de découvrir la richesse et la grandeur qu'il a en lui* » en développant sa propre créativité.

(*) Ancien directeur au ministère de la culture.

(1) *La Communiculture*, éditions Stock.

« L'ÉCONOMIE BAFOUÉE », de J.-A. Degrotte et E. Euverte

Pour le partage du travail

« *PRODUIRE plus et travailler moins* », telle est la séduisante proposition avancée par Jean-André Degrotte et Emmanuel Euverte dans *l'Economie bafouée*. Ce faisant ils ne font que prolonger une tendance lourde de nos sociétés industrielles.

La baisse du nombre total d'heures travaillées devant se poursuivre, cela signifiera plus de chômage (le chiffre de 5 millions de chômeurs est avancé pour la fin des années 1980 en France) sauf révision en profondeur des conditions du partage du travail et des revenus.

Cette « alternative sociale » passe par un changement des mentalités et par de nouvelles règles de fixation des charges sociales. Les auteurs montrent, chiffres à l'appui, que le système actuel favorise les gains de productivité par réduction d'effectif et non par réduction du temps de travail. Ainsi « *une entreprise de 100 000 employés qui licencie 20 000 personnes pour réaliser 20 % de gains de productivité à une différence favorable de coût de 3 milliards de francs par rapport à une entreprise qui aurait choisi de réduire le temps de travail. L'Etat pour sa part perd un milliard de rentrées (cotisations sociales) et doit financer 20 000 chômeurs supplémentaires* ».

Le message est clair, sera-t-il entendu ? On peut en douter, le chômage n'est pas une fatalité, mais il faudra sans doute qu'il s'aggrave encore pour surmonter les multiples rigidités qui freinent le changement des règles du jeu économique et social.

Ce petit ouvrage, facile à lire, aborde la manière très pédagogique la plupart des interrogations classiques sur l'emploi (relations avec la technologie, la croissance...), mais il omet une question qui nous paraît essentielle.

Grâce à l'avancée des nouvelles technologies, la société de demain pourrait devenir l'équivalent d'« *Athènes sans les esclaves* » pour reprendre la belle expression de K. Valaskakis. Que feront les hommes du temps libéré par les machines ? Parions que les activités d'intérêt libre (rémunérées ou non) de la société de création se multiplieront car l'homme ne veut pas moins travailler mais travailler différemment. Ainsi, la réduction du temps de travail est la porte ouverte à la pluri-activité.

MICHEL GODET.

★ Editions Entente, 130 p. 60 F.

COURRIER DES LECTEURS

Louis XVI et les droits de l'homme

A la suite de la publication d'une lettre de lecteur dans *le Monde* du 23 janvier, je me permets d'apporter quelques précisions au sujet de Louis XVI et de la Déclaration des droits de l'homme de 1789.

1°) En premier lieu, la déclaration laissée par le roi à Paris le 20 juin 1791 annule uniquement les actes postérieurs au 6 octobre 1789 (...). La Déclaration des droits de l'homme n'est pas de ce nombre.

2°) En effet, Louis XVI a approuvé les décrets de la nuit du 4 août par des lettres des 18 septembre et 4 octobre 1789. En ce qui concerne la Déclaration des droits de l'homme, il a cependant émis quelques réserves dont le moins qu'on puisse dire est que l'avenir ne les a que trop justifiées (...). Il est nécessaire de rappeler que c'est au nom de cette Déclaration au sens mal fixé qu'il a été interdit en 1791 aux ouvriers de s'associer, même pour former une mutuelle. Au nom de cette Déclaration des droits de l'homme, en 1842, on a combattu la loi qui devait prohiber le travail en usine des enfants de moins de sept ans !

P. GIRAULT DE COURSAC
(Paris.)

Bribes

En politique, on commence par adhérer à une éthique et on finit par coller à une étiquette.

∴

Que de citoyens se passeraient plus volontiers de leurs droits que de leurs prérogatives !

∴

Pronostic pour les élections de mars 1986 : l'opposition à l'Elysée, la majorité à Matignon et le pouvoir entre deux sièges.

∴

On pourra enfin parler de justice fiscale quand il y aura un impôt sur les parvenus.

∴

Méfiez-vous des idéologues ! Il leur arrive de croire que les meilleurs véhicules de la pensée sont les tanks.

∴

La flexibilité de l'emploi viendra-t-elle à bout de l'élasticité du chômage ?

NOCTUEL
(Strasbourg).

Les enseignants les plus mal payés

Fonctionnaires français recrutés à titre local dans des instituts et lycées français en Espagne, nous avons compris combien nous devions payer nos attaches familiales dans ce pays : un salaire qui, dans le meilleur des cas (celui des « adjoints d'enseignement »), atteint 60 % de celui que nous aurions en France et qui, dans le pire (celui des agrégés), n'arrive pas à 35 %, alors que le coût de la vie est pratiquement égal à *celui qui existe en France. (...)* En échange de quoi nous assurons, avec une conscience professionnelle que personne ne remet en cause, la divulgation de la culture française à travers un enseignement imparti à des milliers d'étudiants.

Pendant des années, nous avons informé les pouvoirs publics de la précarité de notre situation économique, nous avons cru à des promesses aussi réitérées que fallacieuses, et nous n'avons obtenu depuis deux ans qu'une aide exceptionnelle annuelle versée par la France, sans promesse de reconduction, à certains fonctionnaires recrutés localement.

Nous détenons un record : celui d'être un des personnels enseignants français les plus mal payés de toute l'Europe.

Mme MARGARETO,
SNES, lycée français de Madrid,
Mme GARCIA CHELLE,
SNES, institut français de Madrid.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.

Capital social :
570 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Le Monde
PUBLICITE
S.A.

5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IX

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,60 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 120 pes. ; E.-U., 1,25 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 120 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,80 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

étranger

DIPLOMATIE

A LA CONFÉRENCE SUR LE DÉSARMEMENT EN EUROPE

Le « oui, mais... » de M. Roland Dumas aux propositions de désarmement de M. Gorbatchev

De notre envoyé spécial

Stockholm. – M. Roland Dumas a profité, mardi 28 janvier, de l'ouverture de la neuvième session de la Conférence sur le désarmement en Europe (CDE) pour fournir une première réponse française aux propositions de désarmement nucléaire faites le 15 janvier dernier par M. Gorbatchev. S'adressant aux trente-cinq délégations qui doivent avoir terminé leurs travaux au plus tard le 19 septembre prochain, le ministre des relations extérieures, tout en estimant que les propositions Gorbatchev vont *« dans le bon sens »*, notamment en matière de vérification, a ajouté : *« Mais on ne peut oublier dans le même temps les forces conventionnelles et chimiques présentes en Europe (...). Pour nous, Européens, la limitation des armements nucléaires ne peut être considérée comme suffisante. La sécurité reste le cœur du problème. Elle doit être comprise dans toutes ses composantes et nous ne pouvons admettre que le problème des armements conventionnels soit traité en seconde priorité par rapport aux négociations nucléaires. »*

Evoquant plus précisément le cas de la force de dissuasion française, M. Dumas a confirmé qu'elle n'était pas négociable pour l'instant. Paris pose toujours trois conditions à sa participation aux négociations sur le désarmement nucléaire : Washington et Moscou doivent tout d'abord avoir réduit considérablement leurs arsenaux, de façon que *« la disparité qui existe entre ces derniers et ceux des autres puissances nucléaires ait changé de nature »* ; les systèmes défensifs de type IDS ou ABM ne doivent pas être renforcés puisqu'ils nuiraient à la crédibilité de notre riposte ; le déséquilibre des forces classiques, qui est à l'avantage de l'URSS, doit enfin être gommé et la menace des armes chimiques supprimée.

Cohabitation... franco-allemande

Mais en venant à Stockholm, le but de M. Dumas n'était pas tant de répondre à M. Gorbatchev que de procéder avec son *« ami »* M. Genscher, le ministre ouest-allemand des affaires étrangères, à une inhabituelle démonstration de la coopération et de l'entente franco-allemandes. Les deux hommes s'étaient entendus pour atterrir mardi matin à quelques minutes d'intervalle à Stockholm et ils ne se sont pratiquement pas quittés de toute la journée, prononçant des allocutions assez voisines sur le fond (exception faite, bien sûr, du problème posé par la force de dissuasion française, qui n'a pas été abordé par M. Genscher). Cette complicité s'est prolongée l'après-midi, qui a été consacrée aux entretiens bilatéraux franco et germano-suédois. C'est ainsi que MM. Dumas et Genscher se sont successivement entretenus avec M. Olof Palme, le premier ministre, M. Sten Andersson, ministre des affaires étrangères et M. Ingevar Carlisson, vice-premier ministre, avant d'être les hôtes de M. Andersson, qui a offert un dîner « triangulaire » en leur honneur. Peu de choses à dire de ces entretiens, sinon qu'ils ont permis de confirmer le grand intérêt de la Suède pour le projet Eurêka et sa grande désapprobation des positions françaises sur le désarmement nucléaire. Ce dernier point, il est vrai, n'est pas nouveau mais M. Palme, qui est toujours partisan de la dénucléarisation de la zone nordique malgré les incessantes incursions de sous-marins soviétiques dans les eaux territoriales suédoises, doit se rendre au mois d'avril en visite à Moscou.

Le « raid » franco-allemand sur Stockholm aura-t-il des prolongements en d'autres directions ? M. Dumas l'a affirmé mais n'a pas voulu donner de détail. Il n'a pas pu, en revanche, résister au démon de la politique et a terminé sa seconde conférence de presse de la journée par une phrase assassine à connotation intérieure : *« Le problème de la cohabitation*, a-t-il dit, *est à mes yeux un faux problème parce qu'il en cache un vrai, le vrai problème étant de dissimuler la bataille farouche que se livrent entre eux les chefs de l'opposition française qui se placent dans la perspective de 1988 plutôt que dans celle de 1986. Je n'y vois donc qu'un seul intérêt, c'est de donner l'image de ce que serait la cacophonie à laquelle nous assisterons si l'opposition devait gagner les élections. Je me trouve dans la situation d'un biologiste qui regarde sur lamelle de laboratoire devant son microscope évoluer le petit monde. »*

Et nous qui avions été si impressionnés par la facilité et la grâce avec lesquelles M. Dumas avait cohabité toute la journée avec M. Genscher !

JACQUES AMALRIC.

LE PARLEMENT AYANT A NOUVEAU REJETÉ LE PROJET

Un référendum sur les réformes de la CEE sera organisé au Danemark le 27 février

Le Parlement danois ayant rejeté pour la seconde fois les projets de réforme institutionnelle de la CEE, mardi 28 janvier, un référendum consultatif va être organisé à ce sujet par le gouvernement de Copenhague, le 27 février en principe. A Bruxelles, on avait appris, lundi, nous indique notre correspondant Philippe Lemaître, que l'« acte unique », qui reprend les différents volets de l'accord conclu par les Douze en décembre dernier à Luxembourg, serait « ouvert à la signature » le 17 février prochain. Le premier ministre belge, M. Wilfried Martens, a d'autre part estimé, mardi, que la conférence internationale sur la protection des forêts et la désertification, qui s'ouvrira mercredi 5 février à Paris, pourrait être l'occasion d'un « mini-sommet » européen, puisque, outre lui-même et M. Mitterrand, trois chefs de gouvernement de la Communauté y assisteront : le chancelier Kohl, MM. Craxi (Italie) et Lubbers (Pays-Bas).

De notre correspondante

Copenhague. – Pour la seconde fois en huit jours, l'« acte unique » – le projet de modification du traité de Rome, – appelé à Copenhague le *« paquet de réformes »*, a été au centre des débats du Parlement danois, le Folketing (*le Monde* des 22 et 23 janvier). Et, pour la seconde fois, le gouvernement de Poul Schlüter (conservateur) a dû constater qu'il n'y avait pas, ce mardi 28 janvier, dans l'hémicycle, une majorité en mesure d'approuver l'ensemble de ces plans déjà acceptés par les onze autres membres de la CEE.

Il s'est, en revanche, trouvé un nombre suffisant de députés (82) pour soutenir une motion présentée par deux des partis de la coalition gouvernementale (les conservateurs et les chrétiens populaires), auxquels s'étaient joints les radicaux, pourtant adversaires du fameux « paquet », pour inviter le cabinet à organiser un référendum consultatif portant sur le compromis européen.

Un climat pénible

Lors du vote de cette motion, les sociaux-démocrates et l'extrême gauche avaient choisi de s'abstenir. Le porte-parole socialiste, l'ancien ministre de l'économie Ivar Noergaard, avait déclaré avant ce scrutin que son groupe n'était pas partisan d'un référendum, puis il avait demandé au premier ministre d'éviter, en tout cas, lors de cette future opération, d'inscrire le mot *« réformes »* dans la question posée à ses concitoyens : selon lui, le substantif réformes a un sens positif, alors que le *« paquet »* offert au suffrage des Danois était un plat *« immangeable »*.

Cette remarque donne une idée du climat plutôt pénible qui a imprégné cette séance de mardi, plus courte mais plus animée que celle du 21 janvier, bien que les mêmes arguments y aient été ressassés de part et d'autre.

En fait, elle a été dominée par un vif affrontement entre M. Noergaard et le ministre des affaires étrangères (libéral), M. Ellemann-Jensen. Fait assez rare au Folketing, ce duel a tourné – spécialement de la part de M. Noergaard – à un mitraillage continu d'attaques personnelles, ironiques et blessantes.

M. Noergaard a notamment reproché à M. Ellemann-Jensen d'avoir trompé son monde en n'ayant cherché à aucun moment à convaincre ses interlocuteurs des six capitales européennes où il avait effectué des visites éclairs la semaine passée de la nécessité de rouvrir les négociations. De là à accuser le ministre d'avoir supplié en coulisses ses collègues européens de faire preuve d'intransigeance, il n'y avait qu'un pas, déjà franchi le matin de ce même jour par le quotidien à grand tirage *Ekstra - Bladet* et de nouveau par l'un des orateurs de l'extrême gauche au fil de cette discussion marathon.

De graves conséquences

MM. Schlüter et Ellemann-Jensen sont à plusieurs reprises montés au créneau pour essayer de remettre les choses à leur juste place. Ils ont principalement insisté sur les conséquences très graves qu'aurait pour le royaume et ses habitants un rejet du *« paquet »*. Nous ne devons pas nous faire d'illusions, a dit en substance M. Ellemann-Jensen, nous serions, dans un tel cas, condamnés à un isolement aux répercussions catastrophiques. Et il a ajouté : *« Pourquoi faire l'injure à nos partenaires de ne pas croire leurs explications quand ils affirment, par exemple, que le futur traité ne renforce en rien l'influence réelle de l'Assemblée européenne ? »*

Quant au président du Parti social-démocrate, l'ancien premier ministre Anker Joergensen, contrairement à ses habitudes, il ne s'est, à aucun moment lancé dans la controverse, à laquelle il a assisté en témoin muet.

Selon la procédure arrêtée, M. Schlüter va présenter sans tarder aux députés un projet de loi concernant l'organisation d'un référendum consultatif, qui aura lieu, en principe, le 27 février. Plusieurs membres de l'opposition ont protesté que cette date était trop proche, et ne leur donnait pas le temps de mener une campagne sérieuse. Mais, apparemment, M. Schlüter n'a pas l'intention de revenir sur cette décision.

CAMILLE OLSEN.

AFRIQUE

Algérie

LA RENCONTRE D'IN-AMÉNAS

Le colonel Kadhafi et le président Chadli ont « réaffirmé » le droit du peuple sahraoui à l'indépendance

De notre correspondant

Alger. – Le président Chadli Bendjedid et le colonel Kadhafi se sont longuement entretenus, mardi 28 janvier, à In-Aménas, une daïra (sous-préfecture) de douze mille habitants, centre administratif et résidentiel pour les techniciens du pétrole, à 2 000 kilomètres au sud-est d'Alger, à proximité de la frontière libyenne.

Les dirigeants algérien et libyen ne s'étaient pas rencontrés depuis août 1984. Le « Guide de la révolution » rentrait alors du Maroc et venait informer M. Bendjedid d'un projet d'union que le roi Hassan II lui avait proposé, « omettant » de préciser qu'ils venaient de le signer à Oujda (*le Monde* du 29 septembre 1984).

Accompagné de MM. Ahmed Taled Ibrahimi, M'Hamed Hadj Yala et Belkassem Nabi, respectivement ministres des affaires étrangères, de l'intérieur et de l'énergie, M. Chadli Bendjedid a accueillli son hôte avec chaleur. L'agence officielle Algérie Presse Service (APS) a insisté sur les longues accolades que les deux chefs d'Etat se sont données à l'arrivée et au départ du colonel Kadhafi, qu'accompagnait M. Ali Triki, ministre des affaires étrangères.

L'APS a indiqué que *« les entretiens, qui se sont déroulés dans une bonne atmosphère, n'ont pas donné lieu à communiqué commun »*. Cependant le présentateur des actualités télévisées a lu à la fin du journal de 20 heures une longue dépêche de l'APS qui ressemble fort à un communiqué.

Les « combats fratricides » du Yémen

Le président Chadli et le colonel Kadhafi *« ont réitéré leur engagement en faveur de la construction du Grand Maghreb, comme partie intégrante de l'édification arabe »*, écrit l'APS, précisant qu'ils ont *« déploré la persistance du conflit fratricide au Sahara occidental, qui entrave gravement la réalisation de l'unité maghrébine »*. *« Ils ont réaffirmé*, ajoute l'APS, *le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance »*, et ont insisté pour que *« tout soit mis en œuvre pour parvenir à ce qu'une solution pacifique du conflit qui oppose le Maroc au Polisario, conformément à la résolution 104 de l'OUA, entérinée par le Mouvement des non-alignés et les Nations unies soit trouvée »*.

Les deux chefs d'Etat ont exprimé leur *« profonde affliction face aux combats fratricides qui ensanglantent le Yémen démocratique, allié traditionnel de la Libye et de l'Algérie »*, et lancé un appel pressant à l'*« arrêt de l'effusion de sang et au règlement des divergences dans le cadre des institutions légales »*.

Ils ont également évoqué le Tchad, renouvelé *« leur appui à la réconciliation nationale »* et leur *« soutien à la déclaration du bureau du dix-neuvième sommet de l'OUA à Brazzaville »*.

L'APS conclut sur l'évolution du marché pétrolier que les deux chefs d'Etat jugent *« préoccupante »* et nuisible à la *« stabilité économique et sociale des pays exportateurs »*.

Le texte laisse de côté la situation actuelle de la Libye qui cherche pourtant en ce moment des manifestations effectives de soutien auprès des pays arabes, peu enclins à suivre le colonel Kadhafi sur la voie des représailles économiques qu'il aimerait pouvoir exercer sur les Etats-Unis. Il n'aborde pas non plus le différend tuniso-libyen né de l'expulsion par Tripoli de quelque trente mille travailleurs tunisiens, alors que le président Chadli, selon des sources diplomatiques occidentales, se serait engagé auprès du ministre tunisien des affaires étrangères, M. Caïd Essebsi, lors de sa visite à Alger, le 17 décembre dernier, à essayer de régler définitivement un contentieux qui avait conduit Tunis à rompre ses relations diplomatiques avec Tripoli.

Si l'on se réfère à l'APS, le président Chadli n'a pas parlé au colonel Kadhafi du bornage de leurs frontières communes, contrairement à ce que la présence du ministre de l'intérieur dans la délégation algérienne donnait à penser.

Malgré ses résultats apparemment peu spectaculaires, cette rencontre est de nature à inquiéter Rabat, partenaire de Tripoli depuis le traité d'Oujda. Le colonel Kadhafi a dépêché M. Triki, dimanche, au Maroc pour qu'il informe le roi Hassan II de son voyage à In-Aménas.

FRÉDÉRIC FRITSCHER.

Angola

● *Les relations avec Washington.* – M. Elisio de Figueredo, ambassadeur angolais aux Nations unies, a déclaré, mardi 28 janvier, que son gouvernement souhaite l'établissement de relations diplomatiques avec les Etats-Unis, estimant qu'il n'est pas *« normal »* que ces relations n'existent pas, dans la mesure où l'Angola est le quatrième partenaire commercial des Etats-Unis en Afrique. Evoquant, d'autre part, la présence du chef de l'UNITA, M. Jonas Savimbi, à Washington, M. de Figueiredo a lancé une mise en garde aux Etats-Unis contre les conséquences d'une aide financière américaine accrue à l'UNITA. – *(AFP.)*

Lesotho

● *Appel de l'ANC.* – Le Congrès national africain (ANC) a demandé, lundi 27 janvier, au Lesotho de *« continuer à exercer son droit et son devoir d'accueillir ceux qui fuient la brutalité du régime de Pretoria »*, alors que soixante réfugiés sud-africains ont déjà été expulsés, la semaine dernière, par les autorités de Maseru. Plusieurs ministres civils du Lesotho, qui auront rang de conseillers auprès du roi Moshoeshoe II, ont, d'autre part, prêté serment lundi, un seul membre de l'ancien gouvernement faisant partie du nouveau cabinet. Le roi a déclaré que l'armée a pris le pouvoir pour *« restaurer la paix et la réconciliation nationale »*. – *(AFP.)*

Violents incidents dans le « preside » espagnol de Melilla

Dix-sept blessés

De notre correspondant

Madrid. – La tension ne cesse de monter à Melilla, ce « preside » espagnol sur la côte nord-africaine revendiqué par le Maroc. De violents affrontements entre forces de l'ordre et membres de la communauté musulmane ont fait, le mardi 28 janvier, dix-sept blessés, dont deux policiers.

Les incidents ont commencé vers midi, alors que plusieurs milliers de musulmans, dont de nombreuses femmes, participaient dans le centre de la ville à une manifestation non autorisée convoquée par le « comité des mères musulmanes » pour exiger l'octroi de la nationalité espagnole. La police a chargé, tout en lançant des grenades lacrymogènes pour disperser le rassemblement.

Selon la plupart des témoignages, l'action des forces de l'ordre semble avoir été particulièrement violente. Peu après, deux cocktails Molotov étaient tirés contre une voiture de police, tandis que la quasi-totalité des établissements commerciaux tenus par des musulmans fermaient leurs portes en signe de protestation.

Apatrides

Le conflit n'a cessé de se durcir depuis deux mois (*le Monde* du 25 janvier). Paradoxalement, c'est la *« loi sur les étrangers »*, qui était pourtant destinée à régler le problème, qui a mis le feu aux poudres. Entrée en vigueur en juillet dernier et destinée à régulariser la situation des étrangers vivant en Espagne, cette loi fixait les conditions dans lesquelles les musulmans de Ceuta et de Melilla pourraient se faire enregistrer auprès des autorités.

Entre vingt-deux et vingt-sept mille musulmans, selon les sources, vivent actuellement à Melilla, soit un tiers de la population de la ville environ. Nombre d'entre eux y sont nés, ou y vivent depuis longtemps. Mais ils ne sont que trois mille à bénéficier de la nationalité espagnole.

Rares sont ceux qui possèdent le passeport marocain, et la plupart des autres sont donc considérés comme apatrides. Certains d'entre eux disposent d'un document sans grande valeur, la « carte statistique », créée en 1958 et qui ne permet pas à son titulaire de se rendre dans le reste de l'Espagne, tandis que les autres ne possèdent aucun document.

Avec la nouvelle loi, le permis de résidence sera désormais octroyé à tous ceux qui possédaient la « carte statistique », ainsi qu'à ceux susceptibles de démontrer qu'ils ont vécu durant une certaine période à Melilla. Ce n'est qu'au bout de dix ans que les détenteurs du permis de résidence seront autorisés à demander la nationalité espagnole.

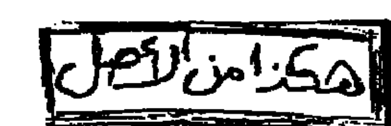
Ces modalités ont été rejetées en bloc par les organisations représentatives des musulmans. Ces dernières demandent que les personnes nées à Melilla ou y vivant depuis de nombreuses années se voient reconnaître immédiatement le droit à la nationalité. Le 23 novembre dernier, une première manifestation réunissait plusieurs milliers de musulmans protestant contre la nouvelle loi.

C'était alors au tour des partis politiques « chrétiens » de mobiliser leurs troupes. Quelque trente mille personnes participaient le 6 décembre à une « contre-manifestation » convoquée par la plupart des formations politiques, toutes tendances confondues, et destinée à réaffirmer le caractère « espagnol » de Melilla.

Les musulmans qualifièrent d'*« ouvertement raciste »* ce rassemblement organisé par une étrange coalition allant des socialistes à l'extrême droite. Depuis, ils ont pris part à leur tour à divers mouvements de protestation, tandis que trente-neuf d'entre eux entamaient, le 21 janvier, une grève de la faim dans la principale mosquée.

Il s'agit pour le gouvernement de Madrid d'upn problème délicat. En raison de ses implications internationales, d'abord. Le Maroc a jusqu'ici prudemment veillé à ne pas intervenir dans la polémique. Le régime du roi Hassan II, qui ne manque pas une occasion de réaffirmer sa revendication sur Melilla, pourrait difficilement, face à son opinion publique, s'abstenir de prendre parti si la tension continuait à croître.

THIERRY MALINIAK.


هكذا من الأصل

1992

1998

2010

siècle de Mercedes.

2017

2025

2038

2047

2086

2052

29 janvier 1986.
C'est déjà l'an 2000.
Avec un simulateur de
conduite unique au monde
et 10.000 chercheurs,
Mercedes-Benz
prépare le futur.
Demain,
le programme européen
"Prometheus":
l'automobile intelligente,
la voiture sans accident.
Mercedes-Benz,
l'innovation permanente.

Tout l'avenir devant soi.

Mercedes-Benz

ème

novations.

EUROPE

Portugal

AVANT LE DEUXIÈME TOUR DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

M. Mario Soares ne négociera pas avec le Parti communiste

De notre correspondant

Lisbonne. – « *Je ne demande rien au Parti communiste. Je maintiens tous mes points de vue en ce qui concerne ce parti. C'est le Parti communiste qui doit décider de lui-même : veut-il me donner la victoire ou faire élire M. Freitas do Amaral ? Ce chois déterminera en partie son avenir.* »

Dans une conférence de presse tenue à Lisbonne, le mardi 28 janvier, M. Mario Soares a rejeté ainsi toute possibilité de conversation avec M. Cunhal en vue du deuxième tour de l'élection présidentielle qu'il disputera avec le candidat de la droite, M. Freitas do Amaral.

Le leader socialiste s'est également insurgé contre l'opinion déjà manifestée par certaines personnalités conservatrices selon lesquelles il serait « *entre les mains des communistes* ».

La question est simple, a précisé M. Soares : « *Je suis aussi dépendant des communistes que M. Freitas do Amaral. Au cas où les communistes me donnent leurs votes, j'ai de fortes chances d'être élu. S'ils s'abstiennent, c'est mon adversaire qui l'emportera.* »

M. Cunhal devait annoncer, ce mercredi 29 janvier, la position officielle de son parti. Question délicate sans doute. Convoqué pour « *analyser les résultats* » du premier tour de l'élection présidentielle, le comité central du PCP a prolongé sa réunion pendant toute la nuit de mardi à mercredi.

Cependant, le Mouvement démocratique portugais, allié du Parti communiste au sein d'une coalition électorale dénommée APU, a déjà annoncée son intention d'appeler au vote pour M. Soares. « *Dans la situation présente,* souligne le MDP, *voter pour M. Freitas do Amaral entraînerait de graves conséquences pour la société portugaise. Aussi faut-il opter pour M. Soares dont la base sociale d'appui intègre des démocrates engagés dans la défense du projet politique issu de la révolution d'avril.* »

Le Parti rénovateur démocratique, quant à lui, doit réunir son conseil national samedi. Il est probable que cette formation qui se réclame du général Eanes suive l'exemple donné par son candidat au premier tour, M. Zenha, qui a déjà appelé à voter pour M. Soares.

Interrogé sur le résultat du premier tour de dimanche, le général Eanes a reconnu que « *la défaite de M. Zenha représente aussi ma défaite personnelle* ». Il a pourtant refusé de préciser sa position sur le deuxième tour. « *Les valeurs fondamentales de notre démocratie, la tolérance, la stabilité démocratique et la dignité de la fonction présidentielle sont en danger* », a affirmé de son côté l'épouse de l'actuel président de la République qui a participé activement à la campagne de M. Zenha. Mme Eanes faisait référence aux événements survenus à Porto dimanche lorsque, excités par les résultats du premier tour, des supporters de M. Freitas do Amaral ont essayé de saccager le siège du Parti communiste.

JOSÉ REBELO.

Pologne

● *Le procès de M. Walesa pourrait être ajourné.* – A peine annoncé, pour le 11 février prochain (*le Monde* du 29 janvier), le procès en « diffamation » intenté à M. Lech Walesa pourrait être reporté, l'avocat du président de Solidarité ayant demandé que l'affaire, en raison de son caractère « mineur », soit jugée *par un tribunal de district et non par* le tribunal de la voïevodie de Gdansk. Le porte-parole du gouvernement, M. Urban, a d'ailleurs évoqué, mardi, la possibilité d'un tel ajournement. M. Urban a, d'autre part, annoncé que le procès serait public. – (*AFP, UPI.*)

URSS

Quand M. Gorbatchev fait la leçon au chef du PC italien...

De notre correspondant

Moscou. – M. Alessandro Natta a été reçu, mardi 28 janvier, par M. Gorbatchev avec tous les honneurs dus à son rang de chef du plus important PC occidental, mais il a été également vertement sermonné. « *Nous estimons, et les faits le confirment, que les forces démocratiques de gauche, y compris les communistes, pourraient agir de façon plus concertée dans la lutte contre la menace de guerre* », a déclaré le numéro un soviétique lors du dîner offert, mardi soir, au Kremlin au secrétaire général du PCI.

Les communistes italiens sont invités à mieux coordonner leur action non seulement avec les autres « *forces démocratiques* » de leur pays, mais aussi avec leurs camarades soviétiques. M. Gorbatchev laisse enfin planer un doute sur l'adhésion des communistes italiens aux principes marxistes-léninistes. « *Les problèmes, les difficultés, les désaccords qui existent sur certaines questions* [dans le mouvement communiste international] *sont surmontables. Nous, communistes soviétiques, nous avons été et nous restons fidèles à la doctrine immortelle de Marx et Lénine* », a-t-il affirmé.

Les « *différences d'appréciation* » entre communistes soviétiques et italiens ont donc été largement évoquées au cours de ce séjour, le premier de M. Natta à Moscou en tant que secrétaire général du PCI. Enrico Berlinguer était sur le point de se rendre lui-même dans la capitale soviétique après des années de brouille, lorsque la mort le surprit le 11 juin 1984 à Padoue. M. Natta devait poursuivre la politique d'apaisement avec Moscou pratiquée par son prédécesseur dans les derniers mois de sa vie, sans renoncer pour autant aux principes à l'origine des « désaccords » entre les deux partis.

Au cours du dîner du Kremlin, M. Gorbatchev a déploré que « *divers courants et forces de gauche aient parfois plus tendance à s'éloigner qu'à se rapprocher* ». Le numéro un soviétique a cependant ajouté que, « *quelle que soit la profondeur des désaccords, ils sont nettement moins importants au regard de la tâche qui consiste à éliminer la menace de guerre* ». « *Nous pensons,* a-t-il poursuivi, *qu'il ne faut pas cultiver les différences qui existent, mais au contraire les prendre en compte et chercher un dénominateur politique commun.* »

Plus de polémique

Tass n'a pas tort de qualifier de « francs » les entretiens qu'a eus M. Natta, lundi et mardi à Moscou, avec ses interlocuteurs soviétiques. Des deux côtés cependant, on note une volonté *d'éviter de donner un caractère* trop public et trop marqué à l'expression de ces divergences. Le temps de la polémique ouverte est apparemment terminé entre communistes soviétiques et italiens. Les uns et les autres savent parfaitement à quoi s'en tenir sur leurs conceptions réciproques. Le principal motif de désaccord est évidemment l'indépendance totale revendiquée par le PCI, à laquelle Moscou fait sérieusement référence sans pour autant en accepter toutes les conséquences.

M. Natta, qui était accompagné de M. Pajetta, membre de la direction du PCI, devait quitter Moscou ce mercredi 29 janvier. « *Nous comprenons les relations entre partis comme un libre échange d'opinions parfois différentes, mais toujours dans la compréhension mutuelle, et c'est dans cet esprit que nous comptons développer nos relations avec le Parti communiste soviétique* », a déclaré à la télévision soviétique, décidément conciliant, M. Natta avant son départ.

DOMINIQUE DHOMBRES.

Espagne

Le référendum sur le maintien dans l'OTAN

(*Suite de la première page.*)

Tous les sondages effectués dans les pays membres de l'alliance montrent que l'opinion publique espagnole perçoit de manière différente de ses voisines les problèmes Est-Ouest. Les Espagnols sont anti-américains plus qu'anti-OTAN. Pour des raisons que l'histoire, d'ailleurs, explique aisément.

Point n'est besoin, sans doute, de remonter à la guerre hispano-américaine de 1898, qui se traduisit pour Madrid par une humiliation militaire dont parlent toujours les livres scolaires.

Pour l'opinion publique espagnole, les État-Unis ne sont ni le pays du plan Marshall ni l'allié contre l'Allemagne hitlérienne. Bien au contraire, ils ont contribué à conforter durablement la dictature franquiste. L'accord militaire bilatéral de 1953, octroyant à Washington quatre bases en territoire espagnol, puis la visite officielle du président Einsenhower à Madrid en 1959, constituèrent une rupture de l'ostracisme diplomatique dont le Caudillo faisait encore l'objet.

Plus récemment, la malencontreuse déclaration de M. Alexander Haig, alors secrétaire d'Etat du président Reagan, qualifiant de « *problème intérieur* » la tentative de *putsch du 23 février 1981* à Madrid, choqua une bonne partie d'une opinion publique déjà très sensibilisée à ce propos.

Présenter les Etats-Unis comme le garant de la démocratie occidentale est donc aujourd'hui plus ardu à Madrid qu'ailleurs. La position des pacifistes espagnols s'en trouve renforcée, alors qu'ils viennent de lancer une nouvelle offensive. Pour défendre le « non » au référendum, ils utilisent aujourd'hui, non sans quelque perfidie... les mêmes arguements que ceux d'hier défendus par les socialistes lorsqu'ils étaient dans l'opposition.

Une fois confirmé le maintien dans l'alliance, disent-ils, les pressions américaines en faveur d'une intégration dans ses organes militaires et d'une nucléarisation du territoire espagnol deviendront irrésistibles ; l'appartenance à l'OTAN fait de l'Espagne un objectif stratégique de premier ordre ; elle risque, en outre, de l'entraîner contre son gré dans un conflit, au Proche-Orient, par exemple ; enfin, la garantie de défense mutuelle du traité de l'Atlantique nord n'inclut pas Ceuta et Melilla, les deux « presides » espagnols sur la côte nord-africaine revendiqués par le Maroc.

Notre pays constitue un objectif stratégique, qu'il soit ou non dans l'OTAN, rétorquent aujourd'hui les socialistes. Ils ajoutent : les décisions militaires prises au sein de l'al*liance affectent* l'Espagne, qu'elle le veuille ou non, et mieux vaut donc faire partie du forum où elles sont prises.

Après trois ans de gouvernement de gauche, l'expérience a montré, ajoutent-ils, que l'on pouvait être membre de l'OTAN tout en maintenant une politique étrangère autonome, que ce soit au Proche-Orient, en Amérique latine ou ailleurs. Enfin, et surtout, les socialistes soulignent que l'Espagne ne peut se permettre, suivant l'expression d'un ministre, « *d'entrer dans la CEE par une porte et de sortir de l'OTAN par l'autre* ».

Ces arguments convaincront-ils une majorité de votants ? Les résultats des derniers sondages différent suivant que la question posée au référendum fait appel au « cœur » ou à la « raison ». « *Etes-vous en faveur de l'OTAN ?* » : à cette question, la plupart des Espagnols répondent négativement.

Mais qu'on leur demande : « *Pensez-vous que les intérêts nationaux sont mieux défendus en étant dans l'alliance* », et une majorité se prononcent alors pour le « oui ».

THIERRY MALINIAK.

DES JOURNÉES D'ÉTUDES A PARIS SUR « LA CATALOGNE ET L'EUROPE »

Barcelone, plus européenne que Madrid

En matière de relations avec l'Europe, la Catalogne a sur le reste de l'Espagne une bonne longueur d'avance, d'un millénaire environ, si l'on s'en tient à l'exposé qu'à fait le 28 janvier à Paris M. Jordi Pujol, président du gouvernement autonome de la Catalogne, et grande figure du nationalisme catalan. M. Pujol inaugurait les journées d'études organisées conjointement par le Centre d'études catalanes de la Sorbonne et l'association Patronat Català pro Europa sur le thème « la Catalogne et l'Europe » (1).

Il en a profité pour délivrer son message à la France, en rappelant que les Catalans ont construit, dans les contreforts des Pyrénées, un tunnel « *qui pour l'instant ne mène nulle part* » et qu'il suffirait que la France fasse de même pour que prenne corps, autour de l'axe Toulouse-Barcelone, un « *espace économique* » englobant les régions Langedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées et Catalogne.

Tout en se félicitant de l'entrée de l'Espagne dans la Communauté économique européenne, M. Pujol a estimé que, contrairement à la Catalogne, le reste de l'Espagne avait de l'Europe une idée « *différente* » de celle des six pays fondateurs de la CEE, non *dépourvue de préjugés contre le « Nord bourgeois »*. L'enthousiasme que l'Espagne castillane manifeste actuellement pour la CEE masque momentanément, selon le président de la Generalitat, « *le tiers-mondisme, l'isolationnisme, les complexes* », même si un sentiment authentiquement européen devait à la longue s'imposer dans toute l'Espagne. Autant dire que la tension qui règne actuellement dans les rapports entre Madrid et Barcelone était clairement perceptible dans les propos de M. Pujol.

Il a trouvé des accents plus positifs pour expliquer que l'un des apports les plus précieux que son pays pouvait faire à l'Europe, à une époque où le monde « *s'uniformise* », était son savoir-faire en matière de « *défense d'une identité nationale* ». La nation catalane, a-t-il expliqué en substance, a survécu à l'oppression, non en se repliant dans une attitude défensive, mais grâce à sa puissante capacité créatrice. « *Nous comptons,* a-t-il rappelé, *parmi les super-puissances mondiales en matière d'arts plastiques.* »

Il n'en reste pas moins que c'est dans l'affrontement et dans la résistance que s'est consolidée pendant des décennies la nation catalane et qu'il lui faut aujourd'hui « *trouver le moyen de s'affirmer par elle-même* ». Un changement de situation qui n'est pas sans engendrer de désarroi, même si la fidélité de la Catalogne à sa vocation européenne peut être considérée comme l'un des principaux éléments de continuité.

C. T.

(1) Jusqu'au 30 janvier, au Centre d'études catalanes, 9, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, 75004 Paris.

● *M. Barranco, nouveau maire de Madrid.* – M. Juan Barranco, un socialiste âgé de trente-huit ans, a été élu, mardi 28 janvier, maire de Madrid pour succéder à Enrique Tierno Galvan. M. Barranco, ancien dirigeant syndical et député, était l'adjoint de Tierno Galvan. – (*Reuter.*)

● *Un collaborateur de la police membre du GAL.* – Le chef présumé d'un commando des Groupes anti-terroristes de Libération (*GAL*), *impliqué* dans l'attentat qui a coûté la vie au Français Robert Caplane, le 24 décembre à Biarritz, est un collaborateur de la police espagnole, a affirmé le mardi 28 janvier le quotidien madrilène *El Pais*.

Ismaël Miquel Gutierrez, trente ans, chef de ce commando, actuellement en fuite, aurait l'intention de se présenter aux autorités judiciaires, selon un membre de sa famille cité par le journal. Les cinq autres membres du commando, tous de jeunes extrémistes de droite, ont été arrêtés le 24 janvier à Barcelone. Jugé en avril 1985 pour trafic de drogue, Ismaël Miquel Gutierrez avait été acquitté, le tribunal ayant acquis la preuve que les 25 grammes d'héroïne découverte dans sa voiture allaient servir d'appât pour le démantèlement d'un réseau de trafiquants. – (*AFP.*)

AMÉRIQUES

Haïti

Emeutes à Gonaïves et dans le sud de l'île

Port-au-Prince (*Reuter*). – Les manifestations antigouvernementales se sont étendues, mardi 28 janvier, en Haïti, où la foule a attaqué le tribunal de Gonaïves qui, selon des témoins, a été complètement détruit par le feu.

Les habitants de Jérémie, dans le Sud, et de Jacmel, sur la côte méridionale, ont aussi fait état de manifestations, mais on ne signale aucune intervention des forces de l'ordre dans ces deux localités.

Port-au-Prince est resté calme. La capitale n'a pas suivi jusqu'ici le mouvement de protestation contre le « président à vie » Jean-Claude Duvalier.

A Cap-Haïtien, dans le Nord, deuxième ville du pays avec soixante-quinze mille habitants, les manifestations qui ont éclaté dimanche se sont poursuivies lundi avec une violence jamais vue depuis l'arrivée au pouvoir du clan Duvalier. Mardi, les rues étaient désertes et la population se pressait autour des récepteurs pour écouter sur les ondes de la Radio catholique locale un message de Mgr François Bayot, évêque de la ville. « *Nous protestons fermement contre cette répression brutale et aveugle contre la population de Cap-Haïtien, en particulier ses jeunes* », a dit le prélat.

« *Pourquoi tirer sur des jeunes gens innocents qui ne sont pour rien dans les problèmes ? Pourquoi priver des familles déjà si démunies de leurs jeunes fils, frères ou pères* » a-t-il poursuivi.

On a pu entendre le père du jeune Adlin Pierre, treize ans, qui, retenant mal ses larmes, a raconté comment son fils avait été tué la veille chez lui par des tirs des soldats patrouillant dans les rues. Il a assuré que son fils n'était pas impliqué dans les manifestations.

République Dominicaine

M. Majluta sera le candidat du parti gouvernemental à l'élection présidentielle du 16 mai

De notre envoyé spécial

Saint-Domingue. – M. Jacobo Majluta sera le candidat officiel du parti au pouvoir, le PRD (Parti révolutionnaire dominicain), à la prochaine élection présidentielle qui doit avoir lieu en République dominicaine le 16 mai. C'est ce qu'a annoncé l'actuel président, M. Salvador Jorge Blanco, lors d'un discours radiotélévisé prononcé mardi 28 janvier. Cette décision met fin à plus de deux mois d'incertitudes sur la désignation du représentant du PRD. Deux candidats s'affrontaient : le maire de Saint-Dominique et secrétaire général du parti, M. José Francisco Pena Gomez, qui est aussi vice-président de l'internationale socialiste, et M. Jacobo Majluta, président du Sénat.

Lors d'une primaire au sein du parti le 24 novembre 1985, plus de quatre cent mille militants avaient participé au vote qui devait départager les deux prétendants. Mais, le lendemain, de violentes échauffourées entre supporters rivaux avaient empêché la proclamation du vote. Depuis, MM. Pena Gomez et Majluta réclamaient chacun la victoire. Cette situation avait même fait craindre un moment une scission du parti, et laissait la porte ouverte aux autres candidats : M. Joaquim Balaguer pour le PRSC (Parti réformiste social-chrétien), et M. Juan Bosch du PLD (Parti de libération dominicain).

M. Rena Gomez sera, lui, le candidat à la vice-présidence et assurera « *immédiatement* » la présidence du parti avec des « *pouvoirs extraordinaires* ». L'accord définit d'autre part la répartition des pouvoirs au sein du PRD et les attributions respectives.

L'arbitrage de M. Jorge Blanco devrait placer M. Majluta en très bonne position face à ses rivaux pour l'élection présidentielle. Ce choix devrait aussi satisfaire les Américains qui redoutaient une victoire de M. Pena Gomez, trop marqué à gauche.

DENIS HAUTIN-GUIRAUT.

Guyana

LE PRÉSIDENT HOYTE REMANIE SON GOUVERNEMENT

Georgetown (*Reuter*). – Sept semaines après avoir remporté les élections en Guyana, le président Desmond Hoyte a désigné, mardi 28 janvier, un gouvernement de dix membres, dont la plupart étaient déjà ministres avant le scrutin : *Premier ministre :* M. Hamilton Green ; *justice :* M. Mohammed Shahabudeen ; *développement national :* M. Chandisingh ; *éducation et développement social :* M. Burnham ; *plan et développement :* M. William Haslyn Parris ; *agriculture :* M. Robert Corbin ; *finances :* M. Carl Greenidge ; *affaires étrangères :* M. Rashleigh Jackson ; *commerce :* M. Winston Murray ; *transport :* M. Seeram Prashad.

Colombie

● *Bogota revient sur sa décision d'expulser trois journalistes français.* – Le gouvernement colombien est revenu, mardi 28 janvier, sur sa décision d'expulser trois journalistes français de la chaîne de télévision Antenne 2 (*le Monde* du 29 janvier). Le ministre de l'intérieur a précisé que les autorités, après avoir entendu les journalistes, avaient décidé d'autoriser leur présence en Colombie, « *afin qu'ils terminent leur travail* ». – (*AFP.*)

A TRAVERS LE MONDE

BELGIQUE

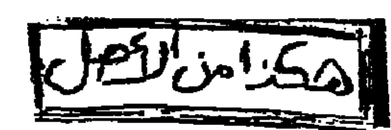
Les CCC annoncent de nouveaux attentats

Charleroi. – Les Cellules communistes combattantes (CCC), qui ont revendiqué vingt-sept attentats récents en Belgique, ont annoncé, mardi 28 janvier, dans une lettre à un quotidien de Charleroi, qu'elles allaient prochainement commettre de nouveaux attentats. Elles réaffirment en même temps leur solidarité avec les quatre terroristes présumés actuellement en prison, dont Pierre Carette, soupçonnés d'être le noyau dur du mouvement terroriste belge et qui ont été arrêtés le 16 décembre dernier à Namur. Depuis ce coup de filet, aucune action terroriste n'a été commise en Belgique. – (*AFP.*)

OUGANDA

M. Museveni prête serment comme chef de l'Etat

M. Yoweri Museveni, chef de l'Armée nationale de résistance (NRA), devait prêter serment, ce mercredi 29 janvier, comme nouveau président de l'Ouganda, au cours d'une cérémonie au Parlement de Kampala, sous la présidence de M. Peter Allen, Chief Justice (premier magistrat), citoyen britannique vivant en Ouganda depuis plus de trente ans. Les troupes du général Tito Okello fuient toujours en direction du nord du pays, ainsi que les anciens partisans de l'ex-président Amin Dada, et se livrent, selon les témoignages de missionnaires protestants, à un pillage généralisé des régions qu'ils traversent. Les troupes de la NRA, de leur côté, se sont approchées, mardi, de la ville de Tororo, située à 160 kilomètres au nord-est de Kampala et à seulement 16 kilomètres de la frontière kényane. Plusieurs centaines de soldats du gouvernement déchu se sont réfugiés en territoire kényan. D'autre part, la résidence officielle du général Okello, située à Entebbe, a été pillée par ses propres troupes gouvernementales. Sur le plan diplomatique, le colonel Kadhafi a qualifié la prise de Kampala par la NRA d'« *historique* », ajoutant : « *le triomphe de la NRA sous votre commandement* (celui de M. Museveni) *affirme le sérieux de notre alliance* ». A Washington, le gouvernement américain s'est déclaré prêt à avoir « *des relations amicales avec un gouvernement dirigé par M. Museveni* ». Enfin, deux ressortissants canadiens, soupçonnés d'avoir fourni des munitions aux anciennes troupes gouvernementales, auraient été arrêtés par la NRA. – (*AFP, UPI, Reuter, AP.*)



PROCHE-ORIENT

Liban

M. Soleiman Frangié réclame la destitution du président Gemayel

De notre correspondant

Beyrouth. – M. Soleiman Frangié, ancien président de la République, a mis en branle l'action visant à la destitution du président Gemayel. M. Frangié estime qu'il n'y a plus d'autre issue à l'impasse dans laquelle est fourvoyé le pays, particulièrement la communauté maronite, que le départ immédiat du chef de l'Etat, contre qui il a dressé, mardi 28 janvier, un impitoyable réquisitoire.

Figure de proue des chrétiens alliés de la Syrie et opposés au régime actuel, l'ancien président a assuré que *« tous les moyens »* seraient bons pour destituer M. Gemayel. Il a toutefois souhaité que la solution militaire ne soit utilisée qu'en dernier recours. Les pressions armées semblent donc devoir être maintenues par la Syrie et ses alliés à un niveau « tolérable » selon les normes libanaises, du moins dans l'immédiat.

M. Elie Hobeika, dans une conférence de presse prévue pour ce mercredi 29 janvier à Zahlé, dont il a fait, en accord avec Damas, son QG après son éviction de Beyrouth, va sans doute emboîter le pas à M. Frangié. Trois patriarches – le grec orthodoxe, le grec catholique et le syrien catholique, mais pas le maronite, plus sourcilleux sur les droits de sa communauté – pourraient se joindre, selon certaines informations encore sujettes à caution, à la campagne pour le départ du président Gemayel. L'objectif est d'assurer la plus large couverture chrétienne à la demande de destitution du chef de l'Etat afin de ne pas provoquer un réflexe de solidarité chrétienne face à une démarche fondamentalement islamique.

Dans les milieux proches de M. Gemayel, on fait remarquer que M. Frangié, alors président, avait lui-même rejeté une pétition parlementaire réclamant son remplacement anticipé en mai 1976, et qu'il avait fort bien fait. Mais pour M. Frangié, il s'agissait de tenir six mois, alors que le mandat de M. Gemayel court encore pour deux ans et huit mois.

L. G.

Yémen du Sud

Radio-Aden affirme que les dernières poches de résistance ont été « liquidées »

Radio-Aden a affirmé, mardi après-midi 28 janvier, que les forces armées sud-yéménites, dirigées par la « direction collégiale » du bureau politique du Parti socialiste yéménite, avaient *« liquidé »* dans la matinée les dernières poches de résistance dans le gouvernorat d'Abyane, à 130 kilomètres à l'est d'Aden. A ce propos, la radio a fait état d'un message de félicitations de la « direction collégiale » à la 14e brigade de l'armée, pour avoir *« réussi à anéantir »* les partisans du président Ali Nasser.

L'agence Tass a, pour sa part, dans une dépêche datée d'Aden, rapporté mardi que la *« normalisation de la situation au Yémen du Sud se poursuivait »*, ce qui indique que son bureau dans la capitale sud-yéménite a repris ses activités. *« Les autorités prennent des mesures pour la reprise du travail dans les administrations, le réapprovisionnement de la ville en eau et en électricité. Les boulangeries, les magasins d'alimentation et le marché principal sont de nouveau ouverts »*, indique Tass, en ajoutant qu'*« un régime de contrôle des laissez-passer a été instauré dans les artères principales de la ville et que des détachements spéciaux ont été créés pour lutter contre les pillages »*.

A Moscou, le premier vice-président du conseil des ministres de l'URSS, M. Gueidar Aliev, a reçu mardi M. Saïd El Attar, vice-premier ministre et ministre du développement du Yémen du Nord. M. El Attar, qui est porteur d'un message du président Ali Abdallah Saleh à M. Gorbatchev, séjourne à Moscou à l'occasion de la première réunion de la commission soviéto-yéménite de coopération économique et commerciale. Au cours de leurs entretiens, indique l'agence soviétique, les deux parties ont souligné la nécessité d'un *« retour à la normale »* au Yémen du Sud et estimé que *« toute intervention étrangère dans les affaires intérieures de ce pays est inadmissible »*.

L'URSS et le Yémen du Nord sont liés, depuis octobre 1984, par un traité de coopération pour une durée de vingt ans. A la différence de celui, signé en 1979, par l'URSS et le Yémen du Sud, ce traité ne comporte aucune clause militaire.

A Koweït, le quotidien *Al Qabas* croit savoir, citant une source diplomatique arabe digne de foi, que cent experts militaires soviétiques ont été tués ou blessés dans les combats au Yémen du Sud. – *(AFP.)*

REÇU A PARIS PAR M. MITTERRAND

Le président Moubarak demande aux Européens de former « un groupe de contact » pour préparer une conférence internationale

Le président égyptien, M. Hosni Moubarak, qui est reçu ce mercredi 29 janvier par M. Mitterrand, a appelé les Européens à constituer *« un groupe de contact »* devant préparer le terrain à la tenue d'une conférence internationale sur le Proche-Orient.

Dans le discours qu'il a prononcé mardi, peu après son arrivée à Strasbourg, devant l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, le président égyptien a notamment déclaré : *« J'estime que les pays du continent européen sont en mesure de jouer un rôle actif au cours de la phase préparatoire à la conférence en constituant un groupe dont la tâche serait d'établir des contacts avec les parties concernées dans une tentative de rapprocher leurs points de vue. »*

Un tel rôle, a estimé M. Moubarak ne diminuera pas celui qui doit être assumé par les grandes puissances, mais doit permettre *« de mettre un terme à la stagnation* (des initiatives actuelles) *qui menace nos intérêts et risque de dissiper nos espoirs en vue de parvenir à un règlement global avant qu'il ne soit trop tard »*.

M. Moubarak a réaffirmé le point de vue égyptien quant aux participants à cette conférence : outre les grandes puissances, elle doit réunir toutes les parties concernées *« y compris l'OLP en tant que seul représentant légitime du peuple palestinien »*. Elle doit, a-t-il poursuivi, *« se réunir sans conditions préalables, en partant de l'égalité des droits des deux parties et de la nécessité d'établir un équilibre entre le droit d'Israël à l'existence et le droit du peuple palestinien à l'autodétermination »*.

Le président égyptien a, d'autre part, proposé qu'une conférence internationale sur le terrorisme se réunisse sous l'égide des Nations unies. Il s'agit d'aboutir, a-t-il dit, à la conclusion d'une convention internationale sur la lutte contre le terrorisme.

M. Moubarak devait s'entretenir en fin de matinée avec le président Mitterrand à l'Elysée avant d'être son hôte pour un déjeuner de travail. Les deux hommes se connaissent bien ; ils se sont déjà rencontrés une bonne douzaine de fois depuis 1981, la dernière en décembre au Caire. Le raïs est attendu jeudi à Bonn, où vient de se rendre le premier ministre israélien, M. Shimon Pérès. – *(AFP.)*

LA VISITE DE M. SHIMON PÉRÈS EN RFA

Souvenirs douloureux mais avenir commun

De notre correspondant

Bonn. – La visite du premier ministre israélien, M. Shimon Pérès, en Allemagne fédérale, s'achevait, ce mercredi 29 janvier, par une escale à Berlin-Ouest, d'où il devait directement regagner dans la soirée Tel-Aviv.

Comme lors de ses étapes précédentes, à Londres et à Amsterdam, les conversations de M. Pérès ont essentiellement porté sur les relations économiques entre Israël et l'Europe, ainsi que sur les efforts diplomatiques en cours au Proche-Orient. Interrogé sur la réaction des pays européens aux sanctions décrétées par Washington contre la Libye, le premier ministre israélien a indiqué que, s'il partageait davantage la manière de voir des Américains, il appréciait néanmoins comme *« un premier pas dans la bonne voie »* l'intention manifestée, mardi, par les ministres européens des affaires étrangères de renforcer la coopération internationale contre le terrorisme.

Sans cacher certaines divergences, notamment sur le rôle des Palestiniens dans la recherche d'un compromis au Proche-Orient, MM. Pérès et Kohl se sont efforcés de présenter une image sereine des relations entre leurs deux pays. Tout en rappelant l'hostilité d'Israël à toute vente d'armes à des pays qui sont officiellement en état de guerre avec l'Etat juif, le premier ministre israélien a indiqué au cours d'une conférence de presse commune que la question n'avait été que brièvement évoquée. Il a en revanche remercié le chancelier pour son attitude compréhensive devant les inquiétudes d'Israël après l'élargissement de la CEE à l'Espagne et au Portugal. Le chef du gouvernement ouest-allemand a annoncé, de son côté, le déblocage d'une somme de 75 millions de deutschemarks pour la création en Israël d'une fondation commune pour la science et la technologie, qui financera des projets de recherche dans ces deux domaines.

Une Allemagne nouvelle

Cette première visite d'un chef de gouvernement israélien en RFA depuis onze ans a surtout été dominée par le souhait de M. Pérès de placer les relations germano-israéliennes sous le signe de l'avenir commun. Le premier ministre israélien, qui a rencontré au cours de son séjour le président fédéral Richard von Weizsäcker, et les dirigeants de tous les partis politiques, à l'exception des Verts, s'était montré profondément ému, lundi, lors de la visite du camp de concentration de Bergen-Belsen. Mais il n'a cessé d'évoquer par la suite une *« Allemagne nouvelle »*. Les relations entre Israël et l'Allemagne fédérale, a-t-il déclaré mardi soir au cours d'un entretien télévisé, *« sont des relations très spéciales, avec un souvenir très douloureux mais une perspective très ouverte pour le futur. On ne peut pas oublier ce qui s'est passé, mais nous regardons en même temps tous vers l'avenir, vers un autre avenir, vers une autre Allemagne, vers d'autres relations entre Israël et l'Allemagne »*.

HENRI DE BRESSON.

ASIE

Inde

Plusieurs personnalités sont impliquées dans la nouvelle affaire d'espionnage

De notre correspondant

New-Delhi. – La « une » de tous les quotidiens nationaux, des débats enflammés dans tous les milieux politiques : la saga indienne de l'espionnage se poursuivait, mardi 28 janvier, par l'implication de six députés, d'un avocat célèbre, de deux journalistes, et surtout du fils de l'ancien – et éphémère – premier ministre de l'Inde, M. Moraji Desaï. La veille (*le Monde* 29 janvier), deux ministres en exercice et le président de la Commission nationale de l'électronique avaient été contraints à la démission après que leurs noms eurent été mentionnés par l'accusé numéro un de la nouvelle et grande affaire d'espionnage : la mise à jour du réseau de M. Rama Swarup Sabharwal.

Arrêté le 28 octobre dernier au retour d'un de ses nombreux voyages à Taïwan, M. Swarup a été inculpé mardi d'espionnage au profit des Etats-Unis, de Taïwan, de l'Allemagne fédérale et d'Israël. Visiblement décidé à compromettre autant de monde que possible, l'accusé numéro un, un industriel relativement prospère, âgé de cinquante-cinq ans – un de ses employés est également en prison avec lui, – était connu dans la capitale pour son fervent militantisme anticommuniste.

Représentant en Inde du Centre de promotion des échanges avec l'Extrême-Orient – une organisation financée par Taïwan (1), pays avec lequel l'Inde n'a pas de relations diplomatiques, ce qui ne l'empêche pas de commercer régulièrement avec lui (200 millions de dollars d'échanges en 1984), – supporter enthousiaste de la Ligue anticommuniste pour la région Asie-Pacifique, membre de groupes de pression en faveur de la résistance afghane, financier et, à l'occasion, rédacteur de publications antimarxistes, M. Swarup n'a jamais fait mystère de ses sympathies. A la fin des années 70, il avait même fait ouvertement du lobby pour l'établissement à New-Delhi d'un consulat israélien (l'Inde n'a pas, non plus, de relations diplomatiques avec l'Etat hébreu).

Bref, l'accusé vedette pratiquait à grande échelle le difficile métier d'agent d'influence : invitations à l'étranger – Genève et Taïwan, principalement – de personnalités politiques ou médiatiques de premier plan, versements de fonds à toute organisation susceptible d'aider à sa cause, et pots-de-vin plus ou moins importants aux parlementaires qui acceptaient de poser, à l'Assemblée nationale, des questions embarrassantes ou intéressant certains de ses clients, pratique il est vrai relativement courante. L'affaire rappelle celle qui avait éclaté au début de 1985 et qui avait valu à un agent diplomate français, le colonel Bolley, son expulsion du pays.

Pour l'instant, il semble que toutes les personnalités « ayant eu des contacts » avec l'accusé Swarup et identifiées comme telles au cours de l'instruction n'aient à se reprocher qu'un élémentaire manque de prudence.

Où l'on retrouve Me Lekhi

Le cas de l'avocat mis en cause et celui de M. Kanti Desaï paraissent beaucoup plus sérieux. Le premier est bien connu. Il s'agit de Me Pran Nath Lekhi, défenseur-vedette de l'un des assassins d'Indira Gandhi, et actuellement avocat de M. Swarup lui-même. Me Lekhi, ancien dirigeant local d'un parti de droite hindouiste (le BJP, dont le président, M. Vajpayee, est également nommé dans l'acte d'accusation), est célèbre pour son anticommunisme militant. Il publie d'ailleurs une lettre confidentielle de cette tendance. Il lui est reproché d'avoir notamment beaucoup voyagé ces dernières années à l'étranger aux frais de son actuel client. M. Desaï, avec lequel l'accusé Swarup avait établi de précieux liens d'amitié, a également visité deux fois Taïwan, alors que son père dirigeait le cabinet de droite qui, de 1977 à 1979, a gouverné l'Inde.

Le fils de l'ancien premier ministre serait notamment parvenu à obtenir pour son « ami » les minutes d'une rencontre officielle entre son père et M. Brejnev, alors numéro un soviétique. Ce document aurait finalement abouti dans les tiroirs du Pentagone. Six « contacts » de M. Swarup à l'ambassade des Etats-Unis de New-Delhi – dont deux sont encore en poste – sont identifiés dans l'acte d'accusation. L'« agent diplomate » ouest-allemand, le docteur Rolf Breitenstein, figure toujours, lui aussi, sur la liste diplomatique de son pays en qualité de premier conseiller.

Selon l'acte d'accusation transmis mardi à l'accusé – en larmes à la sortie de l'audience, – plusieurs documents très compromettants ont été trouvés à son domicile. Entre autres, quatre rapports classés « Confidentiel », à propos de l'armée de l'air indienne, et une carte d'état-major *« dommageable*, selon des experts militaires cités par un journal, *à la sécurité et aux intérêts du pays »*. Un général et un officier supérieur de l'armée de l'air, tous deux à la retraite, étaient, semble-t-il, les contacts militaires du réseau Swarup. A tout hasard, l'agent d'influence finançait d'ailleurs une organisation indienne d'aide aux soldats à la retraite, et un certain nombre d'anciens officiers furent eux aussi invités à visiter Taïwan ces dernières années.

PATRICE CLAUDE.

(1) Le ministère taïwanais des affaires étrangères avait nié, dès le 30 octobre dernier, tout lien avec M. Swarup dans le domaine du renseignement.

L'EXPLOSION DE LA NAVETTE CHALLENGER

Mardi 28 janvier, 17 h 38 : Challenger s'arrache du pas de tir de Cap Canaveral, en Floride. Elle s'élève sous les applaudissements et les cris joyeux des très nombreux enfants venus pour assister au vingt-cinquième lancement de la navette spatiale américaine et au départ de la première enseignante-astronaute, Christa McAuliffe. Soixante-quinze secondes plus tard, une énorme boule de feu orange troue le ciel et une pluie de débris enflammés retombe dans l'océan Atlantique. Challenger a explosé, provoquant la mort de sept astronautes. Cinq hommes et deux femmes qui, ne disposant d'aucun système de sauvetage, n'ont pu échapper à la brutale désintégration du vaisseau spatial.

Les deux fusées d'appoint se séparent ensuite de la navette et poursuivent leur course dans le ciel, laissant de longues traînées de fumée blanche, avant de s'abîmer dans la mer.

Sur les gradins, les cris continuent de fuser, les non spécialistes pensant qu'il s'agit d'un phénomène normal. C'est le silence total, tant à Cap Canaveral qu'au centre de contrôle de Houston (Texas), où la réalité de la catastrophe s'est enfin imposée aux spectateurs.

Rien ne laissait soupçonner, au moment du tir, qu'une telle catastrophe allait arriver, comme l'a souligné M. Jesse Moore, le « patron » des vols habités de la NASA. Certes, le lancement de Challenger, au départ prévu pour le dimanche 26 janvier, avait dû être reporté à deux reprises, à cause de conditions météorologiques défavorables et de pépins techniques. Mardi encore, le tir avait été retardé de deux heures. Mais, après une nuit de grand froid qui avait couvert de glace la tour de contrôle et certaines parties de la navette, le lancement avait bénéficié d'un temps superbe.

Quelques secondes avant l'explosion, les échanges radio entre le pilote, Michael Smith, et le centre de contrôle de Houston indiquaient d'ailleurs que tout à bord était « OK ». Les derniers mots prononcés par l'équipage ont pu être retransmis.

– Commentateur de la NASA : « *Manœuvre de tonneau confirmée (...). Les moteurs sont maintenant à 94 % de leur puissance maximum. La puissance normale pour l'ascension est de 104 % (...). Les trois piles à combustible marchent bien. Les trois générateurs auxiliaires (APU) fonctionnent bien. Vitesse ascensionnelle : 644 mètres/seconde (2 240 km/h). Altitude : 6,8 km (...). Puissance des trois moteurs principaux maintenant à 104 %.* »

– Houston : « *Challenger puissance maximum* ».

– Smith : « *Bien reçu pour puissance maximum.* »

(Suit un silence, accompagné sur les écrans du centre de contrôle d'une formidable boule de feu.)

– Commentateur de la NASA : « *Les contrôleurs de vol étudient de très près la situation. Manifestement, un grave problème est arrivé. Nous n'avons plus de communication* [avec l'équipage]. »

Challenger a été détruite alors qu'elle se trouvait à une vingtaine de kilomètres d'altitude et qu'elle se dirigeait vers son orbite à plus de 3 000 kilomètres à l'heure. L'explosion est-elle intervenue dans le gros réservoir principal, véritable « bombe » avec ses

Ni fusée, ni avion

Pas vraiment une fusée ; mais pas non plus un avion. Le système de transport spatial américain (STS) – la fameuse navette – semble hésiter entre deux genres. La navette décolle, en effet, comme une fusée, manœuvre en orbite comme les vaisseaux spatiaux les plus sophistiqués, et une fois sa mission accomplie, atterrit comme un avion.

Sans atteindre au gigantisme de la fusée Saturne-V utilisée pour l'envoi d'hommes sur la Lune, la navette se présente comme un ensemble de taille et de poids relativement imposants : 56 mètres de hauteur et un peu plus de deux mille tonnes au décollage.

Au premier plan, l'*orbiter*, sorte d'avion à ailes delta aux formes un peu lourdes, posé en équilibre sur sa dérive, et ses trois moteurs. Derrière se dresse la masse imposante du réservoir extérieur ainsi que les formes allongées des deux fusées d'appoint – les *boosters* à poudre – qui lui sont accolés.

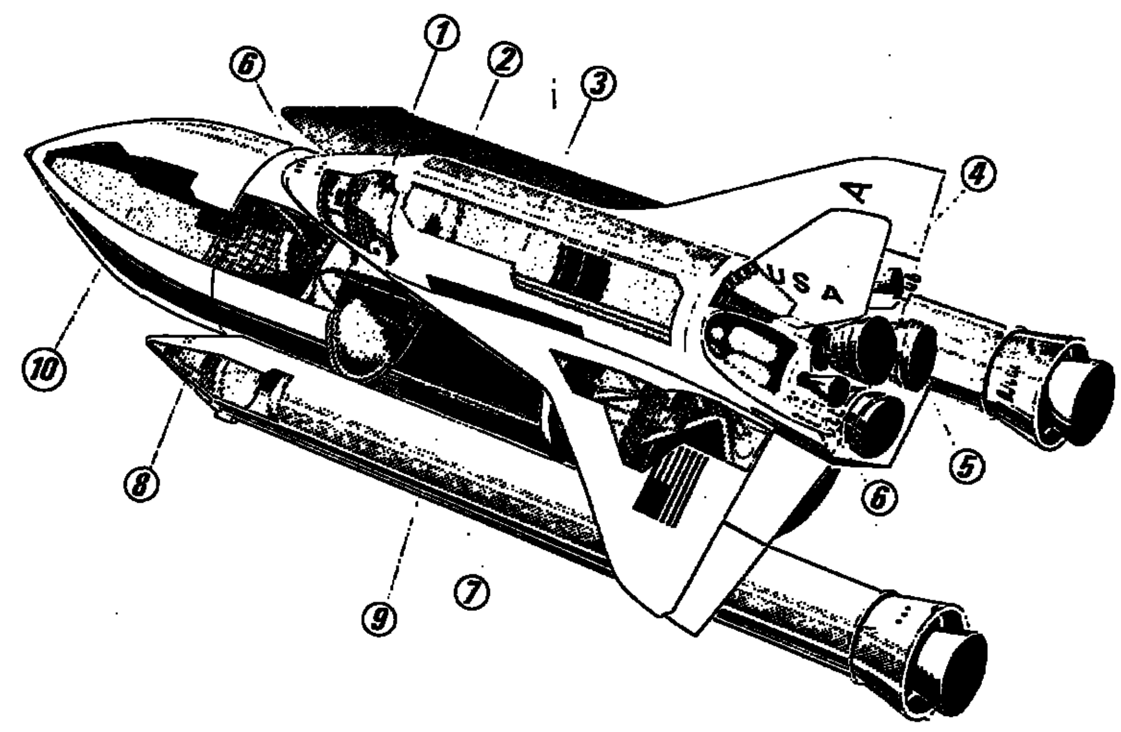
● L'ORBITER, fabriqué par la société Rockwell, est le seul élément de l'ensemble à aller en orbite. Ce véhicule a, *grosso modo*, la taille d'un avion moyen-courrier de type DC-9. Il se compose dans sa partie avant d'un quartier-vie pressurisé, sur deux niveaux, dans lequel un équipage de sept personnes peut prendre place et se partager les 71 mètres cubes d'espace vital disponible.

● LE RÉSERVOIR EXTÉRIEUR, construit par la firme Martin Marietta, est solidement fixé sous le fuselage de la navette. C'est un énorme bidon de 8,5 mètres de diamètre et de 47 mètres de long dans lequel sont contenus les deux millions de litres d'oxygène et d'hydrogène liquides nécessaires à l'alimentation des trois moteurs principaux équipant l'*orbiter*. En fait une vraie bombe en cas d'incident. D'une masse au décollage de 740 tonnes – dont plus de 700 tonnes constituées par ces combustibles liquides – cette gigantesque bouteille Thermos se sépare de l'*orbiter* huit minutes après le décollage grâce à une série de boulons explosifs. Elle incline alors sa trajectoire et se disloque rapidement au contact des couches denses de l'atmosphère, avant de s'abîmer dans l'océan Indien.

● LES FUSÉES D'APPOINT, sans laquelle la navette serait incapable de décoller, sont les deux plus gros propulseurs à poudre jamais développés pour des vols spatiaux et les premiers à être utilisés pour des missions spatiales habitées. Réalisés par la firme américaine Thiokol, ces deux *boosters* de 45 mètres de long et d'un diamètre de 3,70 mètres, pèsent chacun 580 tonnes. Ils aident au décollage de l'engin et sont largués après deux minutes de vol, alors que la navette et son réservoir extérieur sont à une cinquantaine de kilomètres d'altitude.

En dépit de toute sa puissance, ce bel ensemble ne suffit pas à arracher le système de transport américain à la pesanteur terrestre. C'est la raison pour laquelle, au décollage, les trois moteurs principaux de la navette sont mis à feu pratiquement en même temps que les deux fusées d'appoint. Mais ce n'est pas encore suffisant pour permettre une mise en orbite correcte. Aussi, l'*orbiter* a-t-il été équipé de deux moteurs supplémentaires de 2,7 tonnes de poussée chacun permettant les dernières manœuvres d'injection en orbite, de changement et de transfert d'orbite, de rendez-vous et de retour sur Terre.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.



Le système de transport spatial américain compte quatre éléments principaux. La navette proprement dite (l'orbiter), son gros réservoir extérieur, les deux fusées d'appoint. Sur l'orbiter, on peut voir successivement le poste de pilotage (1), le sas (2) commandant le passage vers la soute (3). A l'arrière, les moteurs de manœuvre en orbite (4), les moteurs principaux (5) et le système de contrôle d'attitude (6). La puissance des moteurs principaux est insuffisante pour arracher la navette du sol. Leur poussée est complétée par celle de deux fusées à carburant solide (7) qui brûlent pendant deux minutes après le décollage. Ces fusées se détachent alors de l'ensemble et retombent dans l'océan Atlantique, freinées par des parachutes (8) qui permettent un amerrissage et une récupération en douceur, autorisant un éventuel réemploi. Les moteurs principaux consomment un mélange d'hydrogène et d'oxygène liquides stockés dans un immense réservoir extérieur (10).

Dix années d'études

Dix ans d'études et d'énormes difficultés surmontées. Cinq ans de succès complet. C'est le bilan du programme « navette », tel qu'on aurait pu l'établir quand Challenger a quitté le sol. Soixante-quinze secondes plus tard, tout était remis en question.

Juillet 1970. La NASA passe contrat aux sociétés Rockwell et McDonnel Douglas, pour l'étude détaillée d'un système de transport spatial dont les éléments seraient pour la plupart réutilisables. C'est pour la NASA une idée ancienne – elle fut dix ans plus tôt en concurrence avec le programme Apollo. On imaginait alors deux avions-fusées surperposés. Le premier resterait dans l'atmosphère : le second la quitterait pour desservir une station spatiale habitée en permanence (station qu'il est actuellement prévu de mettre en service dans les années 90).

La course à la Lune, enthousiasmante au début, mais coûteuse et sans retombées directes, a un peu lassé les Américains, englués, d'autre part, dans la guerre du Vietnam. La NASA aura bien du mal à faire accepter son nouveau grand projet. Ce n'est qu'en janvier 1972 que le président Nixon se laissera convaincre, après que le Congrès aura imposé des contraintes budgétaires – dépenses totales ramenées de 10 à 5,5 milliards de dollars – qui obligent la NASA à réduire ses ambitions. L'avion inférieur disparaît, remplacé par un système propulsif plus classique : deux énormes fusées à poudre et un immense réservoir, qui alimentera les moteurs de la navette. Quant à la station orbitale, il n'en est alors plus question.

Beaucoup plus cher que prévu

L'avarice du Congrès se paiera cher. Luttant pour réunir les fonds qui lui sont nécessaires, la NASA fera flèche de tout bois. On lancera des fabrications avant d'avoir fait certains essais, faute des crédits nécessaires, et il faudra parfois tout reprendre à zéro. Surtout, on prendra une option politique risquée en décidant, bien avant que la navette soit opérationnelle, qu'elle doit remplacer les lanceurs classiques dès le début des années 80. La navette doit pouvoir tout faire. Elle le pourra effectivement, mais à un prix qui fera le bonheur d'Ariane, la fusée européenne, sa concurrente. Et la conséquence de ce « tout-navette » est qu'aujourd'hui presque tout le programme spatial américain est en panne.

Les ingénieurs feront des tours de force. Il n'existait en 1970 aucun matériau apte à couvrir la navette et à lui permettre de supporter sans dommages l'énorme chaleur de la rentrée dans l'atmosphère. On le créera. Les performances exigées des moteurs dépassaient l'imagination. Il faudra presque deux années d'essais infructueux avant qu'ils soient au point.

Mais tout cela a pris du temps et a coûté plus cher que prévu. Quand John Young et Robert Crippen montent à bord de Columbia pour son vol inaugural, le 12 avril 1981, la NASA a deux ans de retard sur l'échéancier initial, et elle a pratiquement dépensé les 10 milliards de dollars qu'on lui avait refusés au départ.

Ce premier vol est un succès qui fait oublier les déceptions passées. Il en sera de même jusqu'au vingt-quatrième inclus. Certes, la NASA ne tiendra pas ses ambitieuses promesses. Les vols seront moins nombreux qu'elle ne l'escomptait. La remise en état des navettes entre deux vols sera moins simple qu'on ne l'imaginait. Les fusées à poudre, réutilisables en théorie, ne le seront pas en pratique. Le prix facturé aux utilisateurs ne sera qu'une faible fraction du coût réel. Au plan économique, la navette est tout sauf une bonne affaire.

En revanche, par ses succès spectaculaires, par les prouesses qu'elle autorise – réparation de satellites en orbite, démonstration des capacités de travail de l'homme dans l'espace, – elle ouvrira un nouveau chapitre de l'aventure spatiale. On ne remet plus en question l'utilité de l'homme en orbite comme on le faisait en 1980, et toutes les visions à long terme du développement des activités spatiales s'organisent finalement autour de la navette, que ce soit pour reprendre ses qualités ou pour éviter ses défauts. Enfin, elle a beaucoup servi l'image des Etats-Unis.

M. A.

Les sept astronautes

Les sept victimes de la navette Challenger apparaissent comme la photographie en réduction de la société américaine : cinq Blancs, un Noir et un Jaune. Subtil dosage pour le premier vol « grand public » de Challenger. La proportion de femmes augmentait aussi – deux sur sept. Et, surtout, cette fois, les civils étaient plus nombreux que les militaires : quatre contre trois.

Le commandant de la mission, FRANCIS R. SCOBEE. Né le 19 mai 1939 à Cle-Elum (Washington). Astronaute de la NASA depuis 1978, F.R. Scobee avait déjà été pilote à bord de la navette Challenger, en avril 1984.

Le copilote, MICHAEL J. SMITH, né le 30 avril 1945 à Beaufort (Caroline-du-Nord). Il appartenait depuis 1980 au corps des astronautes de la NASA. Il avait participé à la guerre du Vietnam, et avait reçu plusieurs médailles militaires.

JUDITH A. RESTNIK, ingénieur de bord, née le 5 avril 1949 à Akron (Ohio). Devenue, en 1978, la deuxième femme astronaute américaine, elle avait participé à la première mission de la navette Discovery en août-septembre 1984.

RONAL E. Mc NAIR, ingénieur de bord, né le 21 octobre 1950 à Lake-City (Caroline du Sud). Il avait déjà volé à bord de Challenger en février 1984.

ELLISON S. ONIZUKA, colonel de l'armée de l'air, ingénieur de bord, est né le 24 juin 1946 à Kealakekua (Hawaii). Il était spécialiste des tests de vols spatiaux à la base aérienne militaire de McClellan. Astronaute depuis 1978, il avait été ingénieur de bord lors de la première mission militaire de la navette, en janvier 1985.

GREGORY B. JARVIS, responsable de la charge utile, né le 24 août 1944 à Detroit. Sélectionné par la NASA comme responsable de charge utile en 1984, il effectuait mardi sa première mission.

SHARON CHRISTA CORRIGAN McAULIFFE, professeur de trente-sept ans, était la première « citoyenne » de l'espace. Née le 2 septembre 1948 à Boston, elle enseignait l'économie, le droit et l'histoire américaine à Concord, dans le New Hampshire, où elle dispensait aussi un cours sur la femme américaine. Mme McAuliffe était mariée et mère de deux enfants. Sélectionnée par la NASA parmi quelque onze mille enseignants pour participer au vol de Challenger, elle voulait tenir un journal de bord de son voyage. Elle devait aussi donner, à partir de la navette, deux cours qui devaient être diffusés par la télévision américaine.

L'espace raconté aux enfants

Dès 1984, le président Ronald Reagan avait annoncé qu'il souhaitait que la NASA sélectionne un enseignant comme « premier citoyen de l'espace » afin de manifester l'importance qu'il attachait à cette profession et au rôle qu'elle pouvait avoir dans une certaine popularisation des activités spatiales auprès des jeunes. La participation de Sharon Christa McAuliffe à ce vingt-cinquième vol de la navette américaine devait être l'un des aspects les plus spectaculaires de cette nouvelle mission spatiale.

Premier « professeur de l'espace », cette jeune enseignante, suivie lors de son départ par les centaines d'élèves du lycée où elle exerçait, devait, en effet, donner en direct depuis la navette deux cours retransmis à la télévision. Dans une première leçon intitulée « L'ultime voyage scolaire », Sharon Christa McAuliffe, neuvième femme américaine à voler dans l'espace, devait présenter son véhicule aux étudiants, leur montrer ses équipements, et expliquer les tâches de l'équipage ainsi que les différentes expériences qui devaient être menées au cours de la mission. Dans une deuxième leçon, elle devait aborder la vie quotidienne à bord de cet engin et souligner certains avantages offerts par les conditions d'apesanteur qui y règnent.

Mais, en dehors de cette manifestation médiatique, illustrée à deux reprises déjà par l'envoi dans l'espace des parlementaires américains Jake Garn et William Nelson, la mission de Challenger revêtait un aspect plus traditionnel. Les sept membres de l'équipage devaient, en effet, déployer au cours de ce vol de six jours et trente-quatre minutes un satellite géant de télécommunications (TDRSS-B) destiné à la retransmission des liaisons entre la navette et la Terre. Le même pratiquement que celui que Challenger, déjà elle, avait eu tant de mal à mettre en orbite en avril 1983. Grâce à ces deux satellites géostationnaires, placés en position apparemment fixe, l'un au-dessus de l'Atlantique et l'autre au-dessus du Pacifique, la NASA espérait réduire à seulement 15 % pour cent le temps pendant lequel la navette n'était pas en liaison radio avec le sol.

A cette partie fort importante de la mission devait s'en ajouter une autre sur l'étude de la comète de Halley. Il s'agissait du largage, pendant une quarantaine d'heures, d'une sorte de plate-forme de type Spartan sur laquelle étaient installés différents équipements destinés à photographier la comète et à mesurer son spectre dans le domaine de l'ultra-violet. Enfin, trois autres expériences de moindre importance proposées par des étudiants, et que Sharon Christa McAuliffe devait mettre en œuvre, étaient inscrites au programme de la mission. Il s'agissait d'étudier le développement d'embryons de poulet, ainsi que l'influence de la microgravité sur la fabrication d'un alliage de titane et la croissance d'un cristal.

E. G.

La flotte de la NASA

Challenger n'était qu'une des navettes de la flotte de véhicules dont s'est dotée la NASA. Pour assurer les missions qu'elle s'était fixées – pas moins de trente-deux d'ici à la fin de l'année 1987, dont sept à vocation strictement militaire, – l'agence spatiale américaine jouait sur les quatre navettes dont elle disposait : Columbia, la plus ancienne, dont le premier vol eu lieu en avril 1981 et qui, récemment, a subi une cure de rajeunissement ; Challenger, mise en service en avril 1983 ; Discovery, dont le premier tir a eu lieu en août 1985, et qui doit à terme être réservée aux vols que les militaires effectueront depuis la base californienne de Vandenberg ; Atlantis, enfin, dont le baptême de l'espace remonte à octobre dernier.

Toutes ces navettes ne se ressemblent pas. Les deux dernières bénéficient de nombre d'améliorations par rapport aux véhicules plus anciens, notamment leur poids à vide (environ 67 tonnes), paramètre particulièrement important lorsque l'on sait le coût de la mise en orbite de 1 kilogramme de charge utile. Ainsi, Discovery et Atlantis sont plus légères que leurs *sistersships* : 300 kilogrammes de moins que Challenger, mais plus de 3 tonnes de moins que Columbia avant que celle-ci ne passe en révision.

Challenger avait été lancée pour la première fois en avril 1983 avec un équipage de quatre astronautes chargés entre autres missions de mettre en orbite un satellite géant de télécommunications, TDRSS-A. Elle succédait ainsi dans l'espace à la navette Columbia, qui avait déjà volé cinq fois. C'est à l'occasion du premier vol de Challenger que fut réussie, par les astronautes Story Musgrave et Donald Peterson, la première sortie dans l'espace à partir d'une navette.

La mission du mardi 28 janvier était la dixième confiée à la navette Challenger, qui avait plusieurs « premières » à son actif. Après son vol inaugural, elle avait en juin 1983 transporté Sally Ride, la première femme américaine à aller en orbite, puis, en août de la même année, Guion Bluford, le premier astronaute noir. Les vols de Challenger en 1984 ont été illustrés par les premières sorties des astronautes américains dans leurs fauteuils propulsifs et la réparation spectaculaire du satellite astronomique Solar Max. Dick Scobee, l'une des victimes de l'accident de mardi était alors le pilote de la navette. C'est en octobre de cette même année que Challenger repartira dans le cosmos avec deux femmes à bord, dont Sally Ride et Kathlyn Sullivan, qui sera la première Américaine à marcher dans l'espace.

En avril 1985, Challenger vole à nouveau sans problème mais connaît une alerte relativement chaude lors de la mission suivante, en juillet 1985, avec l'extinction en pleine ascension d'un de ses trois moteurs principaux cinq minutes et quarante-cinq secondes après la mise à feu. Heureusement tout rentre dans l'ordre, et la mission se poursuit normalement. Ce vol avait été suivi trois mois plus tard d'une nouvelle mission menée pour le compte du gouvernement ouest-allemand, à laquelle avaient pris part huit astronautes.

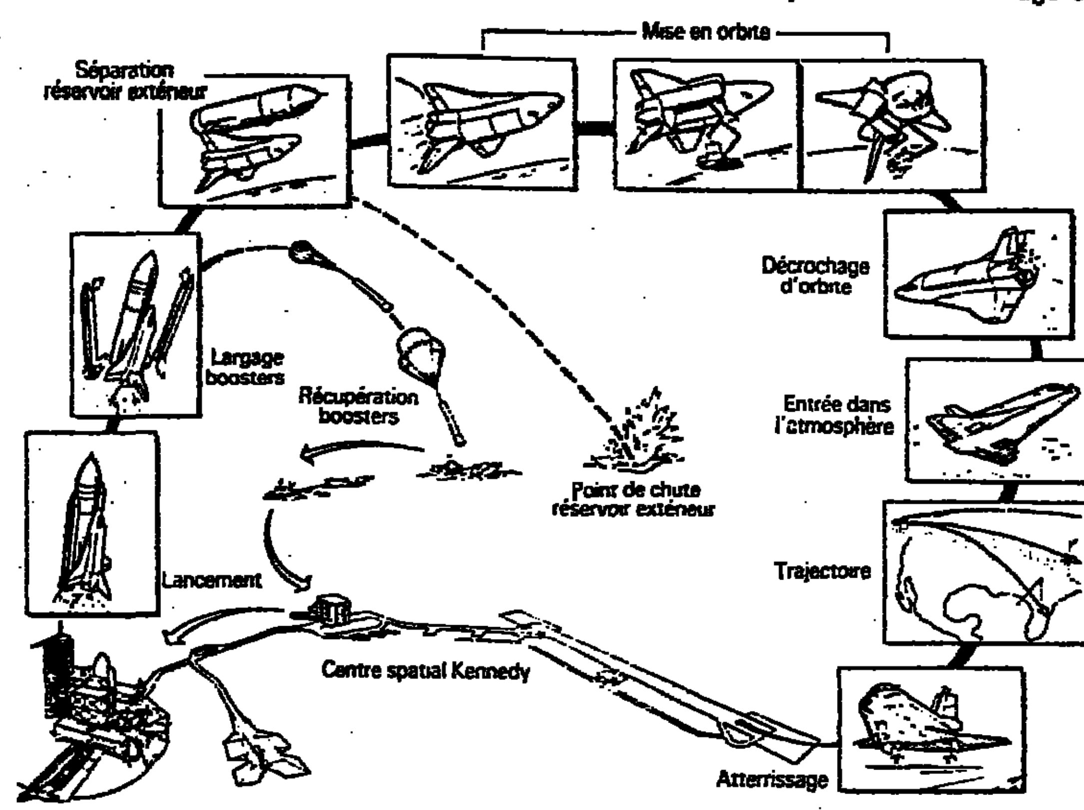
J. F. A.

1,9 million de litres d'oxygène et d'hydrogène liquides ? A-t-elle été provoquée par une défaillance du système de liaison entre la navette et son réservoir ? Ou par un allumage prématuré des cordons pyrotechniques permettant la séparation de l'une et de l'autre ? Est-ce le fond du réservoir extérieur qui a lâché ? Un incident sur un booster a-t-il conduit à la désintégration de l'assemblage ? A moins – bien que cela semble improbable – qu'il ne s'agisse d'un sabotage...

Nul actuellement ne peut répondre à ces questions, et la NASA se refuse à tout commentaire sur le sujet, attendant les résultats d'une commission intérimaire d'enquête

Peu après l'accident, deux hélicoptères, un quadrimoteur de transport, un navire de récupération des fusées d'appoint et un hydroglisseur des gardes-côtes ont été dépêchés sur les lieux. Bien que gênés dans leur tâche par les débris de la navette désintégrée qui continuaient, une heure après l'explosion, à tomber dans l'Atlantique, l'équipe de récupération a pu repérer plusieurs morceaux de Challenger. Ceux-ci ont été retrouvés en mer, dans une zone s'étendant entre 80 et 210 kilomètres au sud-est de Cap Canaveral. Nul doute qu'ils seront soigneusement analysés, comme seront dépouillées les bandes magnétiques sur lesquelles sont enregistrés les détails de tous les vols spatiaux. Alors devraient être déterminées (comme cela avait été le cas lors du dernier tir, raté, du lanceur européen Ariane) les causes exactes de la tragédie. Ce n'est qu'au terme de cet examen, qui pourrait durer plusieurs semaines, que la NASA envisagera de reprendre ses vols habités.

ELISABETH GORDON.



Le lancement des navettes s'opère en plusieurs temps. Tout d'abord, les trois moteurs du véhicule spatial sont mis en route et poussés à 90 % de leur puissance pour vérifier leur bon fonctionnement. Mais la navette a besoin pour décoller d'une poussée supplémentaire de deux énormes fusées à poudre dont la mise à feu a lieu quelque trois secondes plus tard. Elle s'élève alors sous la poussée de ses cinq moteurs. Lorsque l'engin atteint l'altitude d'une cinquantaine de kilomètres, alors que cent trente-deux secondes se sont écoulées depuis la mise à feu, les fusées d'appoint sont larguées et tombent à la mer. Cette opération, normalement, est suivie six minutes et vingt secondes plus tard de l'extinction des trois moteurs principaux de la navette et de l'éjection du gros réservoir extérieur d'oxygène et d'hydrogène liquides qui les alimente. Quelques manœuvres supplémentaires permettent d'affiner la trajectoire du véhicule jusqu'à sa mise en orbite.

Le programme spatial remis en question

Quinze vols de navettes étaient prévus en 1986. Tous n'auraient sans doute pas eu lieu, car les prévisions de la NASA sont toujours optimistes. Mais on en avait compté neuf l'an dernier, et le nombre augmentait régulièrement.

Quand verra-t-on de nouveau une navette en orbite ? Il faut attendre de connaître les circonstances exactes de l'accident pour suggérer une réponse. Il y aura une enquête, qui sera longue, puis des examens approfondis des organes jugés responsables. On modifiera peut-être des processus de fabrication, on reverra certainement les procédures de contrôle. Il y en a pour plusieurs mois. Il se pourrait qu'aucune navette ne revole en 1986. Après la mort en 1967 de trois astronautes lors de l'essai d'une capsule Apollo, la conception d'ensemble de la capsule fut reprise, ce qui entraîna plus d'un an de retard. Les deux accidents mortels survenus à des cosmonautes soviétiques entraînèrent eux aussi des suspensions des vols habités, de dix huit et vingt sept mois.

Le coup est dur pour la NASA, pour les Etats-Unis, et même pour d'autres pays. Les satellites qui auraient dû être mis en orbite avaient des missions précises, et utiles. Or les Etats-Unis n'ont pas de lanceurs de remplacement. Les anciennes fusées civiles, Thor-Delta ou Atlas-Centaur, ne sont plus fabriquées et sont inadaptées à certains satellites actuels, conçus pour une navette dont la capacité d'emport était bien supérieure. Les militaires américains disposent de lanceurs Titan, qui pourraient prendre le relais. Mais en admettant qu'ils soient mis à la disposition des clients civils de la NASA, il faudrait pour les satellites des adptations coûteuses et génératrices de retard.

Les navettes spatiales ont trois types de missions : militaires, commerciales et scientifiques. Des missions militaires étaient prévues en 1986 : les satellites à mettre en orbite sont couverts par le secret, et il est donc difficile de savoir si des Titan pourront les lancer. Mais c'est probable. Il y a toujours un contentieux entre le Pentagone et la NASA, la seconde pressant le premier de ne plus recourir à la navette. Le Pentagone ne voulant pas trop s'engager, au moins tant que le pas de tir de Vandenberg ne serait pas en service et qu'une navette ne lui serait pas spécialement affectée, et il a toujours préservé ses propres capacités de lancement.

Une catastrophe pour les scientifiques

Pour les scientifiques, c'est la catastrophe. Des navettes devaient, cette année, lancer la sonde américaine Galileo à destination de Jupiter ; lancer la sonde européenne Ulysse, qui étudiera les régions polaires du Soleil ; mettre en orbite le grand télescope spatial Hubble. Aucun lanceur n'est ici substituable aux navettes. Et quand les vols reprendront, les satellites commerciaux – pour ne pas parler des militaires – auront évidemment la priorité.

L'ensemble des prochains lancements était en effet constitué de satellites destinés à être mis sur l'orbite géostationnaire pour relayer des communications téléphoniques ou des programmes de télévision. Cette activité est, sans doute pour encore longtemps, la seule qui dégage d'importants profits, et les lancements correspondants constituent une part importante des ressources de la NASA. Celle-ci va donc en perdre, sans nul profit pour quiconque. Contrairement à ce qu'on pourrait penser, l'accident de Challenger n'est pas une bonne affaire pour la société Arianespace qui commercialise les vols du lanceur européen. Son carnet de commandes est déjà bien rempli.

Mais après les incidents survenus ces dernières années, moins dramatiques que l'explosion de Challenger, mais tout aussi couteux en termes de satellites perdus – surtout de l'autre côté de l'Atlantique, – les tarifs d'assurance avaient déjà atteint des niveaux inquiétants, parfois propres à mettre en cause l'économie même des projets. Le *business spatial* vient de recevoir un coup dont il n'avait nul besoin.

A plus long terme, le programme spatial de la fin du siècle pourrait aussi être remis en question. La grande station spatiale américaine va sans doute prendre du retard. Tout dépend des conclusions de l'enquête, mais on ne peut exclure des modifications sur cet ambitieux projet, dont la réalisation exigeait une véritable noria de navettes. Le programme européen Columbus, lié à cette station, en suivra le destin. D'autres projets, comme celui d'avion spatial Hermès proposé par la France, ressentiront au moins le contre-coup de l'explosion de Challenger. Au plan technique, mais surtout politique. Il faut une grande confiance pour lancer des programmes ambitieux, et cette confiance n'est pas renforcée par ce qui vient de se produire.

La grande victime pourrait bien être la NASA elle-même. L'organisme américain était l'objet de nombreuses critiques. Certaines n'étaient qu'une conséquence du climat de déréglementation, de privatisation à outrance qui prévaut aux Etats-Unis. Mais d'autres étaient mieux fondées. L'activité spatiale américaine s'est trop développée en vingt ans pour qu'une agence, créée au tout début de la conquête spatiale, puisse encore tout régenter. Contre ces critiques, les missions spectaculaires, les prouesses des astronautes ont été un utile bouclier qui a masqué des erreurs économiques ou techniques. Qu'en sera-t-il maintenant ?

MAURICE ARVONNY.

Quatorze morts en vingt-cinq ans

Les sept nouvelles victimes de l'espace sont venues s'ajouter, aux sept mort que les Etats-Unis et l'URSS comptent déjà : trois Américains et quatre Soviétiques ; un lourd tribut, malgré l'envoi réussi dans l'espace de quelque deux cents hommes et femmes.

Le 27 janvier 1967 : Apollo

Le drame de Challenger est arrivé presque dix-neuf ans jour pour jour après la catastrophe qui, le 27 janvier 1967, a coûté la vie à Virgil Grissom, Edward White et Roger Chaffee. C'était la première catastrophe spatiale, même si le drame s'est noué alors que les trois hommes procédaient à des essais de matériel au sol. Ce jour-là, en effet, les trois hommes périrent carbonisés dans leur capsule Apollo. La commission chargée de l'enquête établira que l'incendie avait pour origine un court-circuit et que le feu s'était propagé rapidement en raison de la présence dans la capsule de nombreux matériels inflammables (filets de nylon, attaches adhésives, etc.). Mais elle relèvera aussi que certaines précautions n'avaient pas été prises lors de ces essais au sol et que les responsables du programme *« n'avaient pas accordé assez d'attention à des questions, peut-être secondaire, mais vitales, concernant la sécurité des astronautes »*, matériaux combustibles, câbles non protégés, tuyauteries trop vulnérables, dispositions insuffisantes en cas d'évacuation rapide de la capsule. Bilan : trois morts et un retard d'un an sur le programme lunaire.

L'accident, déjà, avait bouleversé la nation américaine. Deux des trois victimes étaient célèbres pour avoir participé à des missions dans l'espace. Virgil Grissom, appelé familièrement « Guss » avait été deux fois pilote d'un vol spatial, en 1961 et 1965, et Edward White avait été le premier piéton américain de l'espace, en 1965. Le président Johnson avait assisté aux funérailles de deux des astronautes. A l'émotion devait succéder la polémique. La tragédie provoqua la mutation du directeur du programme Apollo, et suscite de sérieux remous au sein de l'administration américaine pour l'aéronautique et l'espace, et dans les firmes responsables de la construction du matériel Apollo.

Le 24 avril 1967 : Soyouz-1

La même année, le 24 avril 1967, c'est au tour des Soviétiques de connaître le drame. Le premier jamais survenu à bord d'une capsule spatiale en vol. Ce jour-là, le cosmonaute soviétique Vladimir Komarov teste un nouveau modèle de vaisseau spatial, le Soyouz, lancé quelques heures plus tôt. Mais le vol tourne mal et ce sont les Américains qui révèlent que lors de sa quinzième et de sa seizième révolution autour de la Terre, la cabine spatiale n'est plus stabilisée, ce qui conduit les contrôleurs au sol soviétiques à écourter le vol du Soyouz. La descente vers la Terre s'engage, semble-t-il, au cours de la dix-septième révolution dans des circonstances délicates. Peu après, lors de la dernière phase de la rentrée, le parachute qui devait freiner le vaisseau se met en torche et le Soyouz s'écrase au sol. Des funérailles nationales sont faites à Komarov, qui était le trente-septième homme à être parti dans l'espace.

Le 30 juin 1971 : Soyouz-11

Quatre ans plus tard, le 30 juin 1971, trois autres cosmonautes soviétiques trouvent le mort lors de leur retour au sol à bord du vaisseau Soyouz-11. Que s'est-il passé ? Rien ne laissait prévoir pareille catastrophe, d'autant que les trois hommes avaient accompli une longue mission de vingt-quatre jours et dix-neuf heures à bord de la station orbitale Saliout que leur capsule leur avait permis de rejoindre au début du vol. Leur mission achevée, Gheorghui Dobrovolski, Victor Patsaiev et Vladislav Volkov quittent le Saliout, rejoignent leur Soyouz et entament les premières manœuvres de retour. *« Après orientation du vaisseau*, précise l'agence Tass, *le système de freinage de la capsule s'est mis en route et a fonctionné le temps prévu. »* Mais, une fois cette opération achevée, *« la liaison avec l'équipage a cassé »*. Une brutale dépressurisation de la cabine a entraîné la mort des trois cosmonautes qui ne portaient pas, pendant cette phase délicate du vol, de scaphandres étanches. Quelques minutes plus tard, Soyouz-11 se posera en douceur avec son macabre chargement.

Sept morts pour la conquête de l'espace... Sept morts qui auraient pu être dix si la chance, en 1970, n'avait pas servi les Américains lors du retour en catastrophe de la mission lunaire Apollo-13. Les trois hommes d'équipage avaient dû, pour survivre, se réfugier dans le module lunaire à la suite de l'explosion d'un réservoir d'oxygène.

Une tragédie américaine

(Suite de la première page.)

Tout était exceptionnel, et M. Reagan, à son tour, faillit à lui-même. Le « grand communicateur », l'homme qui sait toujours être à l'unisson de l'opinion et qui gouverne l'Amérique en l'incarnant, ne prend pas la mesure du choc ressenti par son pays et laisse son porte-parole annoncer le maintien du discours sur l'état de l'Union et décrire le *« silence ému »* dans lequel il a regardé les images du drame.

« Mais qu'a dit le président ? » « Va-t-il faire une déclaration ? » « Donnez-nous une citation ! », hurle la salle de presse de la Maison Blanche filmée en direct, mais Larry Speakes n'a rien d'autre à livrer qu'un bredouillement sur *« la peine et l'anxiété »* qu'on pouvait *« aisément lire »* sur le visage présidentiel. Quelques instants plus tard, un groupe de journalistes reçus par M. Reagan pour un *« briefing »* sur le discours du soir rapportent l'avoir entendu dire que *« tous les membres de l'équipage étaient des volontaires »*, qu'on *« ne pouvait pas arrêter de gouverner la nation »* et que *« la vie devait continuer »*.

Vérités d'évidence, mais pas bonnes à dire. Dix fois déjà, l'Amérique a vu et revu les flammes glisser le long du fuselage, l'engin se désintégrer dans une explosion de bande dessinée et la boule de feu jaune et blanche tracer un étrange oiseau au long bec tombant mort dans les flots. On a vu les lycéens rester bouche ouverte au milieu des hourras, se recroqueviller et crier : *« Ce n'est pas vrai ! C'est pas possible ! »* On a surtout vu les parents de la jeune prof, Christa McAuliffe, pleurer d'émotion quand la navette s'élevait, ne pas tout de suite comprendre et s'écrouler.

Défaite

Et les informations abondent sur les deux enfants et le mari de Christa qui ont, bien sûr, assisté à tout en direct. On la montre à nouveau, tonique, formidablement sympathique, monter en riant dans la cabine, donner des interviews quelques jours auparavant et exprimer sa confiance dans l'absence de risques. On remonte au jour de juillet dernier où le vice-président Bush l'avait présentée à la presse dans les jardins de la Maison Blanche. On rappelle – juste en passant – que c'est M. Reagan qui avait voulu que des citoyens ordinaires participent aux vols de la navette et que le premier d'entre eux soit un enseignant pour bien faire comprendre que c'est là que se joue l'Amérique de demain. Christa et son sourire avaient attiré la presse et les caméras au Cap Canaveral où ne se déplaçaient plus guère que les chroniqueurs spécialisés, et il a fallu que la mort ait pris son premier rendez-vous avec ce cinquante-sixième vol spatial américain.

En moins d'une heure, M. Reagan reprend ses esprits, annule le discours sur l'état de l'Union, dépêche M. Bush au Cap Canaveral et fait annoncer une allocution télévisée pour le milieu de l'après-midi. Il sera au meilleur de son talent : bref (cinq minutes), pénétré de tristesse retenue et plein de mots justes pour dire la grandeur de ceux qui périssent en faisant reculer les frontières de l'inconnu et le devoir, donc, de ne pas abandonner l'entreprise pour laquelle ils se sont sacrifiés.

Entre-temps, le responsable des vols habités de la NASA, M. Jesse Moore, a donné une conférence de presse pour annoncer la création d'une commission d'enquête spéciale. Comme si l'Amérique avait perdu une guerre, l'homme et la femme de la rue ne peuvent donner leurs impressions sans sangloter, mais tout se remet en place et, bien sûr, *« on continue ! »*.

N'empêche : légendaire pour sa bonne étoile, M. Reagan vient de connaître son premier coup de malchance et n'a pas su réagir au quart de tour. Rien de grave en soi, mais il aurait pu espérer mieux en ce début d'année politique où il donne déjà tellement l'impression de flotter au gré de courants contraires.

Le discours sur l'état de l'Union est remis à mardi prochain : il risque d'avoir un goût de réchauffé et de se télescoper surtout avec la présentation du projet de budget qu'il aurait dû précéder d'une semaine pour mieux y préparer l'opinion. Quand la salle prend feu, le meilleur des acteurs a du mal à se faire entendre.

BERNARD GUETTA.

M. MITTERRAND : « le destin des peuples courageux »

M. François Mitterrand a adressé à M. Ronald Reagan, le télégramme suivant : *« Monsieur le président et Cher Ron,*

Les Français ont ressenti, à l'annonce de l'explosion de la navette Challenger, une profonde émotion et une sincère compassion pour les astronautes qui se trouvaient à bord. Cela a toujours été le destin des peuples courageux, découvreurs de mondes nouveaux, que de payer ainsi un lourd tribut au progrès. Mais nous savons que rien ne décourage l'humanité dans sa marche en avant. Je vous prie, monsieur le président, d'être mon interprète auprès des familles des victimes et de leur exprimer la vive sympathie de la France et mes sentiments personnels. »

Sacrifice

(Suite de la première page.)

Ces cinq hommes, dont un Asiatique et un Noir, et ces deux femmes nous laissent l'image de ce que l'Amérique a de meilleur : le courage tranquille, l'esprit d'équipe, la compétence souriante. Et c'est bien pourquoi, cette fois encore, ce drame américain est vécu par les opinions comme un drame mondial.

Que sont, dira-t-on, ces sept morts, qui selon toute vraisemblance ne se sont pas vus mourir, au regard des millions de malheureux qui vivent d'horribles agonies ou sont fauchés dans la fleur de l'âge par les accidents de la route, la criminalité, la drogue ou le suicide, pour ne pas parler de ces guerres civiles ou étrangères qui ne font que se multiplier ? La différence, c'est qu'il s'agit dans leur cas de combattants de la cause du progrès.

Les préoccupations militaires ne sont certes pas absentes des entreprises de la NASA, et le cosmos rique d'être bientôt encombré de lasers de Damoclès qui feront apparaître comme un idyllique interlude le temps de l'équilibre de la terreur nucléaire. Il n'empêche que l'aventure spatiale a fait faire à l'humanité un bond prodigieux, et que le drame de Cap Canaveral ne saurait faire oublier, par exemple, l'exploit de la sonde qui navigue tout tranquillement, ces jours-ci, à trois milliards de kilomètres de notre planète dans les parages d'Uranus.

Pour arracher l'espèce à ce qui la menace le plus, le découragement, la perte de confiance, l'enfermement dans des luttes tribales suicidaires ou des joutes politiques d'une confondante médiocrité, il lui faut une ambition commune. On ne se donnera pas le ridicule de prétendre que l'espace pourrait y suffire, alors qu'il y a tant à faire sur cette terre pour lutter contre la souffrance et le sous-développement. Mais l'humanité est ainsi faite qu'elle a besoin de regarder au loin, en avant et au-dessus d'elle. Le progrès a besoin d'un moteur. L'aventure spatiale est irremplaçable, et personne n'aurait compris – disons mieux, personne n'a imaginé un instant – que M. Reagan aurait pu, parce qu'elle avait provoqué sept morts, y mettre fin.

Ce que l'on peut se demander en revanche, compte tenu de la perte matérielle énorme que représente la destruction d'une des quatre navettes, c'est si le moment ne serait pas venu de passer dans ce domaine du stade de la concurrence à celui de la coopération. En 1975, Soviétiques et Américains avaient réussi à organiser un rendez-vous orbital. Quel meilleur symbole, au-delà des rivalités de toutes sortes, d'une volonté de convergence ? L'Europe, le Japon, la Chine, l'Inde, sont, eux aussi, désormais présents dans le cosmos. Le sacrifice de l'équipage de Challenger n'aurait pas été vain si devait en résulter une même réponse de la communauté humaine au défi de l'espace.

ANDRÉ FONTAINE.

politique

Députés sortants : Droite Gauche

MARSEILLE
HAUTES-ALPES
ALPES-DE-HTE-PROVENCE
ALPES-MARIT.
VAUCLUSE
VAR
BOUCHES-DU-RHONE
NICE

PROVENCE - ALPES - COTE-D'AZUR (I)

UN SONDAGE DE LA SOFRES DANS LES BOUCHES-DU-RHONE

M. Gaudin gagne, M. Defferre se maintient,

Le sondage réalisé dans les Bouches-du-Rhône par la SOFRES pour *le Monde*, France-Inter et FR 3, fait nettement apparaître un gagnant et un perdant le gagnant, M. Jean-Claude Gaudin, qui dirigera le combat de l'UDF dans le département à la fois pour les législatives et pour les régionales. Ses listes obtiennent 27 % d'intentions de vote, ce qui lui assurerait cinq députés et ferait de sa formation le parti dominant du département. En outre, 43 % des personnes interrogées estiment que M. Gaudin est aujourd'hui (derrière M. Gaston Defferre, qui obtient 68 %) la personnalité qui détient *« l'influence la plus importante »* dans les Bouches-du-Rhône. 32 % souhaitent le voir jouer, à l'avenir, un rôle important dans le département. Ce chiffre, qui n'est pas excellent en valeur absolue, place M. Gaudin devant tous les autres hommes politiques du département.

Le perdant, c'est le RPR, qui n'obtient que 7 % des intentions de vote et un député. Si ces chiffres se confirmaient, ils montreraient que « l'opération Toga » (lire par ailleurs) est, pour le RPR, un nouvel échec, qui serait lourd de conséquences, notamment parce que M. Maurice Toga (qui dirige les deux listes chiraquiennes) est le prétendant quasi officiel du RPR à la mairie de Marseille. Avec 4 % d'indice de notoriété, M. Toga part avec un handicap qui paraît difficile à combler en trois ans (l'élection municipale est prévue pour 1989). A court terme, ce sondage infirme en partie l'argumentation de M. Toga, qui nous déclarait récemment : *« Si le FN fait 3 sièges, le RPR 3, l'UDF 4, on ne pourra pas dire qu'il n'y a pas pluralité de l'opposition dans les Bouches-du-Rhône. »*

Si le Front national obtenait, en confirmation de ce sondage, trois députés, les 17 % d'intentions de vote dont est crédité le mouvement de M. Jean-Marie Le Pen le situeraient toutefois dans le bas de la fourchette généralement avancée et assez loin des espérances de ses dirigeants. Ce sondage confirme donc un sentiment répandu parmi les autres formations politiques, non seulement dans les Bouches-du-Rhône, mais aussi dans l'ensemble de la région, selon lequel le FN subirait un tassement par rapport aux européennes de 1984 (le FN avait obtenu 19,49 % des suffrages) et par rapport aux cantonales de 1985 (19,46 %).

Les intentions de vote

	INTENTION de vote aux élections législatives	INTENTION de vote aux élections régionales
Liste du Parti communiste	16	15,5
Liste du PSU et de l'ext. gauche	2	2
Liste du Parti socialiste	23	23
Liste « Beur »	1	2
Liste du Mouvement écologiste	4	3
Liste de l'UDF	27	27
Liste du RPR	7	7
Liste de l'Union lib. – G. Brun	1	1
Liste d'opposition – M. Genoyer	2	2,5
Liste du Front national	17	17

Les priorités de la population

« Quels sont les problèmes les plus importants, ceux dont il faudrait s'occuper en priorité dans les Bouches-du-Rhône ? »

	% (1)
Les liaisons routières	5
La sécurité des habitants	64
La création d'entreprises	46
Le problèmes des immigrés	47
Le logement, l'habitat	16
L'action en faveur des personnes âgées	28
Les équipements sociaux (crèches, garderies, hôpitaux, etc.)	25
La protection de l'environnement et du littoral méditerranéen	24
L'animation et la vie culturelle	12
La formation des jeunes	48
Sans opinion	–

(1) Le total des pourcentages est supérieur à 100, les personnes interrogées ayant pu donner plusieurs réponses.

Répartition des sièges

En application de la proportionnelle, la répartition des sièges serait donc la suivante :

	ELECTIONS législatives (16 sièges)	ELECTIONS régionales (49 sièges)
Liste du Parti communiste	3	8
Liste du PSU et de l'ext.-gauche	0	0
Liste du Parti socialiste	4	13
Liste « Beur »	0	0
Liste du Mouvement écologiste	0	0
Liste de l'UDF	5	15
Liste du RPR	1	4
Liste de l'union libérale	0	0
Liste d'opposition	0	0
Liste du Front national	3	9

Certitudes et hésitations

« Tout compte fait, aux prochaines élections législatives, êtes-vous... »

	... sûr de voter pour une liste de gauche	... sûr de voter pour une liste de l'opposition	... ou hésitant entre la gauche et l'opposition	Sans opinion
Total 100	34	43	18	5
PRÉFÉRENCE PARTISANE				
Parti communiste 100	91	2	5	2
Parti socialiste 100	74	2	22	2
UDF 100	–	91	8	1
RPR 100	–	85	14	1
Front national * 100	–	88	10	2

* En raison de la faiblesse des effectifs, les résultats sont à interpréter avec prudence.

Quel intérêt ?

« Vous, personnellement, vous intéressez-vous aux élections législatives de 1986 ? »

	PRÉFÉRENCE PARTISANE *(en pourcentage)*					
	Ensemble	Parti communiste	Parti socialiste	UDF	RPR	Front national*
Beaucoup ou assez	67	70	63	75	72	83
Peu ou pas du tout	33	30	37	25	28	17
	100	100	100	100	100	100

* En raison de la faiblesse des effectifs, les résultats sont à interpréter avec prudence.

Alliance avec le Front national

« Pour la désignation du président du conseil régional de Provence-Alpes-Côte-d'Azur, souhaitez-vous qu'après les élections régionales de mars prochain... »

	ENSEMBLE	SYMPATHISANTS de l'UDF	SYMPATHISANTS du RPR
...L'UDF et le RPR fassent alliance avec le Front national si c'est nécessaire pour conquérir la région	36	65	63
... ou ne fassent en aucun cas alliance avec le Front national, même si cela permet à la gauche de conserver la présidence de la région	54	26	35
Sans opinion	10	9	2
	100	100	100

Les personnalités les plus importantes

« Quelles sont, dans cette liste, les personnalités politiques qui exercent, selon vous, l'influence la plus importante dans les Bouches-du-Rhône ?

Et quelles sont les personnalités que vous souhaitez voir jouer un rôle important dans les Bouches-du-Rhône dans les mois et les années à venir ? »

	Exercent une influence importante % (1)	Souhaitent voir jouer un rôle important % (1)
– Pascal Arrighi (FN)	2	5
– Gaston Defferre (PS)	68	12
– Jean Francou (CDS)	3	2
– Jean-Claude Gaudin (UDF)	43	32
– Maurice Genoyer	4	3
– Guy Hermier (PC)	10	9
– J.-P. Peretti Della Rocca (UDF)	6	4
– Michel Pezet (PS)	31	17
– Louis Philibert (PS)	17	7
– Philippe San Marco (PS)	3	3
– Hyacinthe Santoni (RPR)	6	4
– Maurice Toga (RPR)	4	4
Sans opinion	7	27

(1) Le total des pourcentages est supérieur à 100, les personnes interrogées ayant pu donner plusieurs réponses.

FICHE TECHNIQUE

Sept cents personnes constituant un échantillon représentatif du corps électoral des Bouches-du-Rhône ont été interrogées du 17 au 21 janvier, selon la méthode des quotas.

La région ingouvernable ? Ce n'est pas un bobard...

Marseille. – L'Assemblée, les députés, la cohabitation ? Bien sûr, bien sûr. Mais... la région, monsieur, la région ! Tout ce que Marseille et ses environs comptent d'hommes politiques se passionne aujourd'hui pour la région. Quand Marseille se tourne vers l'immeuble du conseil régional, elle croit déjà sentir l'odeur de la poudre.

Sur la place publique, la parade de combat a commencé. On étale ses forces, réelles ou supposées, on veut intimider, pour un peu on menacerait. Le 17 mars au matin, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur va basculer, c'est sûr, ou presque. Basculer dans quoi ? Personne n'en sait rien. Mais à Paris aussi, on surveillera le vieux port. Marseille, à qui on a déjà prêté tous les défauts, a des chances, en plus, d'être demain la capitale d'un laboratoire de l'ingouvernabilité.

La gauche, – sauf coup de théâtre – va perdre l'un des plus beaux fleurons de son empire du Midi, la majorité absolue au conseil régional. Mais le RPR et l'UDF n'auront sansv doute pas, à eux deux, assez d'élus pour prendre le relais. En un mot comme en cent, les amis de *M. Jean-Marie Le Pen arbitreront la* situation et pourront, s'ils le veulent, paralyser la région.

Ces pelés, ces galeux, ces pestiférés jubilent. Il faudra bien les respecter : il n'y aura pas, à droite, de majorité sans eux. Et si l'opposition veut saisir cette *« chance historique de prendre la région »*, comme le dit M. Pascal Arrighi, tête de liste législative du Front national dans les Bouches-du-Rhône (1), elle aura besoin de l'union de ses *« trois familles »*.

Le RPR et UDF, souhaitent voir les amis de M. Le Pen *« prendre leurs responsabilités »*, pour l'élection du président, mais n'envisagent pas de négocier avec le FN. Comme le dit joliment M. Maurice Toga, qui mènera les deux listes du RPR dans les Bouches-du-Rhône, *« nous acceptons qu'ils votent pour nous »*...

Pour le moment, les deux partenaires de l'opposition sont surtout à la recherche d'un langage commun. Vue par M. Jean-Claude Gaudin, député des Bouches-du-Rhône – qui mènera les deux listes de l'UDF dans le département, et qui est le « présidentiable » régional de son mouvement, – l'affaire se présente assez simplement : *« Si le RPR*, dit-il, *obtient plus de sièges que l'UDF, j'accepte bien évidemment un président RPR. Et l'UDF, dans son ensemble, votera pour lui. »*

A charge de revanche, cela va sans dire, dans l'hypothèse inverse. M. Gaudin affirme avoir reçu à ce propos des assurances *« au plus haut niveau »* du RPR. Il compte donc qu'à Marseille on respectera cet *« engagement d'honneur »*.

La formule est logique, et avantageuse pour l'UDF, puisque, de l'aveu même de M. Toga, le RPR peut arriver *« presque à égalité »* dans la région avec l'UDF, c'est-à-dire juste derrière...

En outre, au troisième tour de scrutin, le président est élu à la majorité relative. *« Dès lors*, souligne M. Gaudin *que l'UDF et le RPR forment un bloc, et quelle que soit l'attitude du Front national, la présidence n'est plus mise en cause. »*

A condition que le « bloc » RPR-UDF arrive devant le bloc antagoniste PS-PC, ce qui n'est pas acquis.

« L'épée dans les reins »

Hélas ! rien n'est simple. Du côté RPR, M. Toga, comme M. Jean-Pierre Roux, maire d'Avignon, futur député de Vaucluse, président du groupe RPR au conseil régional, juge *« naturel »* d'appliquer la règle du désistement, surtout si l'UDF est *« largement en tête »*, dit M. Toga. Mais tous deux jurent que la question n'a pas encore été abordée par les instances nationales du RPR... Quant au professeur Joseph Comiti, deuxième sur la liste régionale du RPR *dans les Bouches-du-Rhône* et « présidentiable » officiel de ce mouvement, il a sa propre vision des choses.

M. Comiti se prépare depuis un certain temps déjà à briguer la présidence de la région : à près de soixante-six ans, il est prêt à abandonner son activité de chirurgien-chef à l'hôpital de la Timone. Il a renoncé à toute activité politique nationale. Bref, il est disponible. M. Gaudin, lui, est très occupé. Trop de mandats, trop d'activités parisiennes et nationales, dit-on au RPR, pour être pleinement disponible à la tête de la région. M. Comiti est donc aujourd'hui partisan du chacun pour soi. Après tout, pense-t-il, sur ces bases-là, rien n'interdit, dans un vote à bulletin secret, de ratisser très large...

Tout, ou presque, peut arriver. Cas limite : au troisième tour de scrutin, tout le monde maintient son candidat, sauf la gauche, qui se met d'accord sur un candidat unique, dès lors assuré de l'élection (1). Spéculations, évidemment, un peu artificielles. Les acteurs locaux ne pourront s'abstraire complètement des rapports de forces nationaux, tels qu'ils résulteront des deux votes du 16 mars. M. Arrighi, au demeurant, reconnaît volontiers que *« la priorité est d'éliminer le président de gauche »*.

Les difficultés, pourtant, ne font que commencer. *Car, dans le même* souffle, M. Arrighi ajoute : *« L'administration de la région est une priorité égale. »*. Plus question de donner ses voix sans contrepartie. Le Front national demandera que sa participation à la nouvelle majorité régionale soit reconnue par *« une convention dans laquelle nos idées soient prises en compte »*, précise Mᵉ Ronald Perdomo, tête de liste régionale du Front dans les Bouches-du-Rhône (1). *« Nous mettrons*, insistent cruellement les candidats du Front national, *l'épée dans les reins du RPR et de l'UDF ; Gaudin a déjà cédé intellectuellement. Quant au RPR, il va céder, parce qu'il s'effondre. Ou il cède, ou il disparaît. »*

La gauche n'est pas loin de penser la même chose. Pour M. Defferre, pour ses amis socialistes, pour les communistes, ça ne fait pas un pli : le RPR et surtout l'UDF – considérée ici comme le « ventre mou » de la résistance à M. Le Pen – sont prêts à conclure l'alliance interdite.

Prudents, MM. Gaudin et Comiti refusent de s'avancer. *« Ce n'est pas la peine de traiter l'embolie pulmonaire avant qu'elle se déclare »*, lance le professeur Comiti. Mais beaucoup ici pensent que M. Gaudin a déjà tranché en faveur de l'alliance avec le Front national. Au contraire, pour MM. François Léotard, député du Var, secrétaire général du PR, comme pour M. Hyacinthe Santoni, numéro deux de la liste législative du RPR dans les Bouches-du-Rhône, Jean-Pierre Roux ou Maurice Toga, la cause est entendue : c'est non.

Pour le moment, c'est la guerre du bluff. M. Arrighi brandit l'arme de l'ingouvernabilité, s'affirme prêt à assumer la dissolution d'une assemblée régionale paralysée : *« Nous ne craignons pas de revenir devant les électeurs ! »* UDF et RPR rétorquent que le FN se *« coulera »* s'il joue cette carte.

La gauche, elle, se tient prête à glisser un président dans la brèche, si, par bonheur, droite et extrême droite se déchiraient pour de bon. Le PC, pas plus à la région qu'au conseil général ou à la mairie de Marseille, n'a rompu l'alliance avec le PS. *« Non sans difficultés »*, précise M. Guy Hermier, tête de liste *communiste pour les législatives et* les régionales dans les Bouches-du-Rhône. Mais, dit-il, *« pour l'essentiel, les orientations du conseil régional sont conformes aux engagements pris »*. Néanmoins, le PC prévient dès aujourd'hui : *« Il ne faut pas compter sur nous pour une tentative de cohabitation, ouverte ou feutrée. »*

L'âpreté du combat pour le contrôle de la région est à la mesure de l'outil puissant qu'elle représente. Les socialistes soulignent la multiplicité des interventions du conseil régional dans la vie des départements. L'opposition fait – en négatif – le même constat, critique la foisonnement d'associations, « bidons » selon elle, et qui seraient *autant de relais à peine déguisés du* PS dans les départements. M. Pierre Bernard-Raymond, tête de liste législative de l'union de l'opposition dans les Hautes-Alpes, juge qu'en matière de *« saupoudrage, copinage et clientélisme »*, les socialistes ont dépassé les limites.

Assis entre deux chaises, les communistes vont d'un discours à l'autre. Dans tel département l'action de la région est jugée *« bénéfique »*. Dans un autre, le PC affirme : *« Ce que fait Pezet, c'est indécent »*.

Le PC n'a pas plus intérêt que le PS à rompre l'union de la gauche dans le Sud-Est. La pagne du 16 mars à peine tournée, tout le monde ici aura l'œil fixé sur l'échéance municipale de 1989. *Si la* gauche, alors, a une chance de conserver la mairie de Marseille, c'est au prix de l'union, sauf retournement complet – et aujourd'hui improbable – des alliances. M. Pezet le dit lui-même : *« Le PS tout seul, ce n'est pas la peine d'espérer... »*

JEAN-LOUIS ADRÉANI.

(1) C'est par erreur que nous avons écrit, dans *le Monde* du 22 janvier, que M. Arrighi était tête de la liste régionale du Front national dans les Bouches-du-Rhône. M. Arrighi mènera la liste législative de ce mouvement dans les Bouches-du-Rhône, et sera à la tête de la liste régionale en Corse-du-Sud.

RÉGIONALES

Président du conseil régional : Michel PEZET (PS)

Nombre de sièges à pourvoir : 117

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE : 4
HAUTES-ALPES : 4
ALPES-MARITIMES : 26
BOUCHES-DU-RHONE : 49
VAR : 21
VAUCLUSE : 13

LÉGISLATIVES

NOMBRE DE SIÈGES A POURVOIR

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE : 2
HAUTES-ALPES : 2
ALPES-MARITIMES : 9
BOUCHES-DU-RHONE : 16
VAR : 7
VAUCLUSE : 4

DÉPUTÉS SORTANTS

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

François Massot (PS)
André Bellon (PS)

HAUTES-ALPES

Daniel Chevallier (PS)
Robert de Caumont (PS)

ALPES-MARITIMES

Francis Giolitti (PS) suppléant de Max Gallo, ancien porte-parole du gouvernement
Jacques Médecin (RPR)
Jean-Hugues Colonna (PS)
Emmanuel Aubert (RPR)
Louise Moreau (UDF-CDS)
Pierre Bachelet (RPR) suppléant de Pierre Sauvaigo décédé le 28 février 1983

BOUCHES-DU-RHONE

Hyacinthe Santoni (RPR)
Jean-Claude Gaudin (UDF-PR)
Philippe Sanmarco (PS), suppléant de Gaston Defferre, ministre du Plan et de l'aménagement du territoire
Guy Hermier (PC)
René Olmeta (PS)
Edmond Garcin (PC)
Jean-Jacques Leonetti (PS)
Marius Masse (PS)
Louis Philibert (PS)
René Rieubon (PC)
Vincent Porelli (PC)

VAR

Alain Hautecœur (PS)
François Léotard (UDF-PR)
Guy Durbec (PS)
Christian Goux (PS)

VAUCLUSE

Charles Reboul (PS), suppléant de Dominique Taddéi chargé de mission gouvernementale
André Borel (PS)
Jean-Pierre Lambertin (PS), suppléant de Jean Gatel, secrétaire d'Etat chargé de l'économie sociale

POUR « LE MONDE », FRANCE-INTER ET FR 3

le RPR perd, l'extrême droite arbitre

La gauche, elle, peut être moyennement satisfaite des résultats de ce sondage. Certes, elle continue à perdre de son influence par rapport aux consultations antérieures, mais le PS, avec 23 % d'intentions de vote, sauve son quatrième député, M. Philippe Sanmarco, dont le sort paraissait incertain. Quant au PC, avec 16 % d'intentions de vote, il obtiendrait trois sièges. C'est pratiquement ce qu'il espérait, et il est plus près des 20 % (objectif qu'il s'était fixé et qui apparaissait illusoire à beaucoup) que des 10 %, encore qu'il convienne de noter que le PC avait obtenu 17,90 % des suffrages aux européennes de 1984 et... 28,88 % au premier tour des législatives de 1981.

L'indice de notoriété est cruel pour beaucoup d'hommes politiques du département. 12 % seulement des personnes interrogées souhaitent voir M. Defferre continuer à jouer un rôle important à l'avenir, ce qui est assez logique compte tenu de l'âge du vieux lion de la mairie ; mais son dauphin présumé, M. Pezet, n'a pas réussi à percer.

Il existe d'ailleurs un « *flottement* » évident chez les électeurs socialistes qui sont 22 % à hésiter encore entre la gauche et l'opposition, alors que le pourcentage tombe à 8 % pour ceux de l'UDF et à 14 % pour ceux du RPR.

Les habitants des Bouches-du-Rhône, pour 64 %, mettent leur propre sécurité au premier rang des problèmes à traiter en priorité, ce qui fera plaisir au Front national. Mais ils ne font pas nécessairement le lien avec l'immigration, contrairement aux amis de Le Pen, puisque l'immigration, (avec 47 % des personnes interrogées), arrive derrière – ce qui est finalement assez réconfortant – la formation des jeunes (48 %), et juste devant la création d'entreprises (46 %), probablement conçue comme un moyen de lutter contre le chômage.

Il reste que les électeurs de l'opposition sont majoritairement prêts à une alliance avec Le Pen si cela est nécessaire pour conquérir la présidence de la région. M. Gaudin peut, à bon droit, faire valoir qu'il est poussé à cette alliance par ses électeurs, contrairement à l'opinion exprimée par les sympathisants de l'opposition sur le plan national.

J.-L. A.

Les dernières histoires marseillaises...

De notre correspondant régional

Marseille. – Automne 1985. Après l'accord intervenu entre MM. Gaston Defferre et Michel Pezet, le président socialiste de la région, la sévère lutte d'influence qui opposait les deux hommes semble avoir fait place à une trêve armée jusqu'au lendemain des élections de mars 1986.

Le maire de Marseille a obtenu le rééquilibrage qu'il souhaitait, en faveur de ses partisans, au sein des organes dirigeants du PS des Bouches-du-Rhône. M. Pezet, premier secrétaire de la fédération socialiste, président du conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur et adjoint de M. Defferre à la mairie, peut, lui aussi, s'estimer satisfait d'avoir conservé une majorité solide, en attendant de « faire les comptes » le 17 mars. Malgré des arbitrages douloureux, les listes des candidats ont été bouclées dans la foulée. En fait, les problèmes de personnes restent entiers.

Surpris, comme tout le monde, par la personnalité que venait de révéler son « dauphin », M. Defferre avait négocié. Il n'avait pas pardonné. On s'en est rendu compte, le mardi 10 décembre. Interrogé ce jour-là à FR3, sur le conflit interne au PS, M. Defferre épingle en quatre mots méprisants son jeune concurrent : « *Pezet*, dit-il, *c'est un petit... petit... petit... très petit problème...* (silence)... *comparé aux grands dossiers du présent.* » Le maire de Marseille rend hommage, en revanche, à son autre « dauphin » présumé, M. Philippe Sanmarco, son ancien suppléant à l'Assemblée nationale, aujourd'hui député de la troisième circonscription et censeur intraitable de Pezet et de ses amis. C'est, dit-il, « *un homme honnête, un homme loyal, qui a toute ma confiance et mon estime* ».

Un mois plus tard, interrogé au cours de l'émission RMC-Choc par Yves Mourousi, le maire de Marseille récidive. Il prononce cette fois l'oraison funèbre de son deuxième de liste aux législatives. « *Pezet*, tranche-t-il, *n'est pas mon dauphin. Je ne l'ai jamais choisi pour me succéder et les militants du PS non plus. Je l'ai imposé comme premier secrétaire de la fédération, comme président de la région, comme président de l'établissement public d'aménagement des rives de l'étang de Berre (EPAREB). Mais jamais il n'a été mon dauphin à la mairie de Marseille.* »

« *Je lui ai toujours dit*, poursuit posément M. Defferre, *qu'il n'avait pas les qualités pour devenir maire. Il faut être économe, très strict, ne pas embaucher beaucoup, être intransigeant. Michel Pezet est très brillant, c'est un bon orateur, il est séduisant, mais la fonction de maire de Marseille exige d'autres qualités. Il faut savoir dire non.* » A Mourousi qui le titille sur le complexe d'Oedipe, M. Defferre rétorque : « *Il n'est pas mon fils et il ne m'a pas tué.* »

Les flèches décochées par le maire de Marseille visent de manière transparente la gestion de M. Pezet au conseil régional. Elles rejoignent les accusations portées par l'opposition : un recrutement de personnel pléthorique, des voyages de promotion coûteux à l'autre bout du monde et, surtout, l'utilisation de crédits publics pour la campagne électorale personnelle du président sortant (1). Bousculé et mis en minorité dans des conditions pénibles au derneir congrès fédéral du PS à Fos-sur-Mer, le 29 septembre (*le Monde* du 1er octobre 1985), M. Defferre a resservi le plat – froid – à M. Pezet.

Le maire de Marseille a le choix des moyens pour exercer sa vindicte. M. Pezet a disparu des colonnes du *Provençal*, le journal du maire de Marseille. Il ne représente plus le conseil municipal au conseil d'administration de l'EPAREB (pendant qu'il était en Chine, en décembre, M. Defferre s'est fait désigner à sa place).

Mais l'affaire des « fausses cartes » d'adhérents, elle, a été, semble-t-il, enterrée (2). Le premier secrétaire du PS a encaissé sans broncher, en espérant, dit-on, par une campagne active aux régionales, faire mieux sur son nom que M. Defferre sur le sien aux législatives. Les deux hommes ont échangé à ce sujet quelques piques devant le comité directeur du PS marseillais le 20 janvier. « *Une plaisanterie* », s'est défendu M. Pezet, sans convaincre du tout de sa bonne foi M. Defferre (3).

La cour du roi Pétaud

Dans les rangs du PS, certains craignent que le maire de Marseille n'attende même pas les élections pour s'attaquer au « problème » Pezet, même si une telle hypothèse semble dangereuse pour les socialistes.

Le PC, bien sûr, n'a pas laissé passer l'aubaine. « *Autour de M. Defferre*, commente M. Guy Hermier, député communiste des Bouches-du-Rhône, *c'est un peu la cour du roi Pétaud.* » « *Le Parti socialiste*, ajoute-t-il, *est un parti qui perd et qui fait perdre Marseille, comme il fait perdre la France.* » Pour le député communiste, « *ce qui se passe au sein du PS rend peut-être plus évident que c'est une force vieillie, dont la capacité de dynamisme s'est beaucoup émoussée* ».

Dans le camp de la droite, les querelles pré-électorales sont plus discrètes. Jean-Claude Gaudin est parvenu au mieux à régler les problèmes de composantes de l'UDF. Mais au RPR, la décision prise par les instances parisiennes de présenter une liste séparée a suscité certains remous. Dans une lettre commune adressée au nouveau président de la fédération, M. Maurice Toga, quatre des cinq conseillers généraux du département, MM. Maurice Bertrand, Raymond Lecler, Charles de Peretti, Robert Villani, ont protesté, en vain, contre le choix de cette stratégie, dictée d'une part par les orientations nationales, d'autre part, par la volonté de ne pas reconnaître le leadership de l'UDF sur l'ensemble de l'opposition à Marseille. « *Trois députés RPR*, dit M. Hyacinte Santoni, deuxième sur la liste législative, *sont plus importants s'ils sont obtenus sous notre propre bannière plutôt que sous la coupe de M. Gaudin.* »

L'élaboration des listes et particulièrement celle des régionales s'est faite, quant à elle, au forceps. D'où la démission, aussitôt reprise, de M. Lecler qui, dans une lettre à M. Jacques Chirac, a dénoncé les « *méthodes employées* » et exprimé ses craintes que le RPR dans les Bouches-du-Rhône ne se « *ridiculise* ». Ni la nomination au début de l'été de M. Toga, doyen de la faculté de médecine de Marseille, ni la spectaculaire réconciliation intervenue entre les deux anciens dirigeants de la fédération, MM. Santoni et Joseph Comiti, n'ont, en fait, enrayé le déclin du mouvement dans le département.

Il est vrai que le pari du RPR était risqué. Même si M. Defferre voit en lui un homme « *intelligent* », M. Toga, qui débute en politique – « *j'étais gaulliste*, dit-il, *mais je ne pratiquais pas beaucoup* » – a trop peu de temps pour remplir une double tâche : mettre de l'ordre au RPR, mais aussi se mettre lui-même en orbite pour les élections municipales de Marseille en 1989. M. Gaudin a du mal à paraître franchement désolé lorsqu'il dit : « *Le RPR a eu tort de refuser nos propositions d'union...* »

GUY PORTE.

(1) La région consacre 11,4 millions de francs à ses dépenses de communications, soit 1,1 % de son budget.

(2) Cinq mille cartes « de faveur » auraient été distribuées par la fédération. Les chiffres des effectifs ont été ramenés en définitive à 13 750 pour l'année 1984 et à 10 700 pour l'année 1985.

(3) Les intentions de vote exprimées dans le sondage que nous publions mettent les deux listes à égalité.

REPÈRES

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

PRÉSIDENTIELLE, 1er tour (26 avril 1981)

Ins., 87 661 ; abst., 19,10 % ; suff. ex., 69 711. MARCHAIS, 13 419 (19,24) ; MITTERRAND, 17 494 (25,09) ; MITTERRAND + CRÉPEAU, 18 788 (26,95) ; GISCARD D'ESTAING, 18 937 (27,16) ; CHIRAC, 10 913 (15,65) ; *CHIRAC + GARAUD + DEBRÉ, 12 973 (18,60)*.

LÉGISLATIVES, 1er tour (14 juin 1981)

Ins., 87 819 ; abst., 27,56 % ; suff. ex., 62 661 ; PC, 16 458 (26,26) ; PS-MRG, 21 480 (34,27) ; UDF-RPR, 22 595 (36,05).

EUROPÉENNES (17 juin 1984)

Ins., 91 815 ; abst., 37,82 % ; suff. ex., 54 926 ; PC, 7 777 (14,15) ; PS, 12 580 (22,90) ; UDF-RPR, 20 618 (37,53) ; FN, 6 683 (12,16).

HAUTES-ALPES

PRÉSIDENTIELLE, 1er tour (26 avril 1981)

Ins., 75 034 ; abst., 21,10 % ; suff. ex., 58 098. MARCHAIS, 8 947 (15,39) ; MITTERRAND, 14 127 (24,31) ; MITTERRAND + CRÉPEAU, 15 251 (26,25) ; GISCARD D'ESTAING, 17 336 (29,83) ; CHIRAC, 9 842 (16,32) ; CHIRAC + GARAUD + DEBRÉ, 11 335 (19,51).

LÉGISLATIVES, 1er tour (14 juin 1981)

Ins., 75 130 ; abst., 27,29 % ; suff. ex., 53 586. PC, 7 511 (14,01) ; PS, 20 601 (38,44) ; UDF-RPR, 25 284 (47,18).

EUROPÉENNES (17 juin 1984)

Ins., 77 255 ; abst., 38,87 % ; suff. ex., 45 516. PC, 4 654 (10,22) ; PS, 9 594 (21,07) ; UDF-RPR, 21 402 (47,02) ; FN, 3 918 (8,60).

ALPES-MARITIMES

PRÉSIDENTIELLE, 1er tour (26 avril 1981)

Ins., 594 882 ; abst., 20,73 % ; suff. ex., 465 063. MARCHAIS, 75 563 (16,24) ; MITTERRAND, 98 426 (21,16) ; MITTERRAND + CRÉPEAU, 106 192 (22,83) ; GISCARD D'ESTAING, 149 702 (32,18) ; CHIRAC, 94 400 (20,29) ; CHIRAC + GARAUD + DEBRÉ, 106 393 (22,87).

LÉGISLATIVES, 1er tour (14 juin 1981)

Ins., 598 856 ; abst., 30,26 % ; suff. ex., 411 793. PC, 72 437 (17,59) ; PS-MRG, 98 167 (23,83) ; UDF-RPR, 203 166 (49,33).

EUROPÉENNES (17 juin 1984)

Ins., 609 231 ; abst., 40,74 % ; suff. ex., 351 961. PC, 39 320 (11,17) ; PS, 55 268 [illegible] ; UDF-RPR, 150 540 (42,77) ; FN, 75 312 (21,39).

BOUCHES-DU-RHONE

PRÉSIDENTIELLE, 1er tour (26 avril 1981)

Ins., 1 036 072 ; abst., 21,62 % ; suff. ex., 800 797. MARCHAIS, 204 643 (25,55) ; MITTERRAND, 190 955 (23,84) ; MITTERRAND + CRÉPEAU, 203 779 (25,44) ; *GISCARD D'ESTAING, 204 419 (25,52)* ; CHIRAC, 118 748 (14,82) ; CHIRAC + GARAUD + DEBRÉ, 138 965 (17,35).

LÉGISLATIVES, 1er tour (14 juin 1981)

Ins., 1 039 574 ; abst., 35,19 % ; suff. ex., 665 344. PC, 192 173 (28,88) ; PS, 223 972 (33,66) ; UDF-RPR, 218 983 (32,91).

EUROPÉENNES (17 juin 1984)

Ins., 1 056 854 ; abst., 45,48 % ; suff. ex., 561 241. PC, 100 500 (17,90) ; PS, 103 949 (18,52) ; UDF-RPR, 191 859 (34,18) ; FN, 109 406 (19,49).

VAR

PRÉSIDENTIELLE, 1er tour (26 avril 1981)

Ins., 470 780 ; abst., 19,26 % ; suff. ex., 374 433. MARCHAIS, 67 294 (17,97) ; MITTERRAND, 85 749 (22,90) ; MITTERRAND + CRÉPEAU, 92 334 (24,65) ; GISCARD D'ESTAING, 117 514 (31,38) ; CHIRAC, 64 991 (17,35) ; CHIRAC + GARAUD + DEBRÉ, 75 332 (20,11).

LÉGISLATIVES, 1er tour (14 juin 1981)

Ins., 472 343 ; abst., 28,92 % ; suff. ex. 331 509 ; PC, 57 862 (17,45) ; PS, 114 905 (34,66) ; UDF-RPR, 146 923 (44,31).

EUROPÉENNES (17 juin 1984)

Ins., 502 583 ; abst., 41,16 % ; suff. ex., 288 029 ; PC, 37 241 (12,92) ; PS, 50 359 (17,48) ; UDF-RPR, 115 985 (40,26) ; FN, 57 486 (19,95).

VAUCLUSE

PRÉSIDENTIELLE, 1er tour (26 avril 1981)

Ins., 272 600 ; abst., 16,75 % ; suff. ex., 222 033. MARCHAIS, 42 264 (19,03) ; MITTERRAND, 57 430 (25,86) ; MITTERRAND + CRÉPEAU, 61 632 (27,75) ; GISCARD D'ESTAING, 59 495 (26,79) ; CHIRAC, 36 103 (16,26) ; CHIRAC + GARAUD + DEBRÉ, 42 621 (19,19).

LÉGISLATIVES, 1er tour (14 juin 1981)

Ins., 276 018 ; abst., 27,72 % ; suff. ex., 196 251 ; PC, 40 811 (20,79) ; PS, 75 968 (38,70) ; UDF-RPR, 76 554 (39).

EUROPÉENNES (17 juin 1984)

Ins., 287 610 ; abst., 39,03 % ; suff. ex., 168 336 ; PC, 21 579 (12,81) ; PS, 35 066 (20,83) ; UDF-RPR, 63 326 (37,61) ; FN, 27 678 (16,44).

POLITIQUE

LE DÉBAT SUR L'AMÉNAGEMENT DU TEMPS DE TRAVAIL AU SÉNAT

« Ça commence ! »

« Ça commence ! », cette voix non identifiable dans le brouhaha n'aura pas été, au-delà de la constatation du moment, prémonitoire. La première séance, mardi 28 janvier, effectivement consacrée par le Sénat au projet de loi sur l'aménagement du temps de travail, a permis aux communistes de montrer leur volonté de *« tout faire pour empêcher le vote »* de ce texte jugé par eux *« inacceptable »*.

Après une série de rappels au règlement, Mme Hélène Luc, présidente du groupe communiste, obtenait une première suspension de séance puis déposait ensuite un épais dossier à la présidence de la séance, contenant les quelque trois mille cinq cents signatures recueillies par une pétition hostile au projet.

Refusant de nouveaux rappels au règlement et d'autres suspensions de séance, M. Alain Poher, qui présidait, provoquait du même coup sur les bancs communistes des protestations rendant inaudible le début de l'intervention de M. Michel Delebarre, ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, jusqu'à ce que les sénateurs communistes quittent pour quelques instants l'hémicycle.

Oui, le harcèlement avait commencé... Il n'a pas duré. Au terme de cette première journée de débat, vingt-quatre heures ont été gagnées sur l'ordre du jour primitivement envisagé. La discussion des quatre articles et des quatre cent neuf amendements, dont trois cent quatre-vingt-dix-huit par les seuls communistes et onze par la commission des affaires sociales, prévue pour débuter jeudi, pourra intervenir dès ce mercredi, la motion tendant à opposer la question préalable déposée par le PC (et dont l'adoption équivaut au rejet du texte) ayant été repoussée par 286 voix (UDF, RPR, PS et MRG) contre 24 (PC).

A défaut d'abuser du recours à la procédure (seules deux autres suspensions de séance, dont l'une *« en signe de recueillement après l'accident de Challenger »*, ont été demandées par le groupe communiste et accordées), les orateurs du PC ont utilisé le temps de parole qui leur était imparti dans la discussion générale, à l'inverse des autres groupes, qui se sont contentés d'interventions peu nombreuses.

Accusés de *« collusion avec la droite »* par le gouvernement et les socialistes, les communistes ont répondu que les connivences n'existent, en fait, qu'entre l'actuelle majorité, laquelle *« n'a cessé et ne cesse d'ouvrir des brèches par où la droite s'engouffre avec délectation »*, selon M. Charles Lederman (Val-de-Marne), et la droite, *« qui approuve la logique du projet, conforme à une vieille tradition patronale »*, selon Mme Luc (Val-de-Marne). Celle-ci voit la preuve de cette collusion *« droite-socialistes »* dans le fait que les commissaires socialistes ont adopté, en commission des affaires sociales, deux des amendements de la majorité sénatoriale. Il n'empêche que toutes les critiques portées contre le bilan des socialistes s'accompagnent aussi d'une préférence ainsi formulée par Mme Luc : *« Les communistes choisissent, contre la droite et le CNPF, le camp des travailleurs. »* S'y ajoute une nuance dans la bouche de M. Lederman, qui affirme que le congrès socialiste de Toulouse a enterré la lutte des classes, *« même si François Mitterrand a retrouvé pour un jour ses accents d'avant 1981 au Grand-Quevilly »*.

Collusion ?

L'opposition, majoritaire au Palais du Luxembourg, n'a de cesse de contester cette accusation de collusion. Elle ne nie pas le bien-fondé de l'aménagement du temps de travail, *« réalité incontournable »* pour M. Jean Cherioux (RPR, Paris), nécessaire pour *« moderniser l'économie »*, selon M. Marcel Lucotte (RI, Saône-et-Loire). Toutefois, les *« mais »* sont nombreux : elle reproche au texte sa *« rigidité »* ; elle affirme que, loin de favoriser la création d'emplois, la réduction du temps de travail ne fera que nuire à la compétitivité des entreprises ; elle accuse le gouvernement de *« manœuvres électorales »*, comme l'estime M. Claude Huriet (ratt. adm. Un. cent., Meurthe-et-Moselle), destinées à *« régler des comptes »* avec les anciens alliés communistes, comme le suggère M. Lucotte.

Quant à l'*« isolement du PS »*, souligné par M. Roger Husson (RPR, Moselle), il est apparu avec l'intervention de M. Jean Béranger (Gauche dém., Yvelines). Ce dernier, vice-président du MRG, se déclare ni plus ni moins réservé sur un texte qui, dit-il, *« exprime certes l'espoir, mais serait en décalage avec la réalité, et décevrait inévitablement l'ensemble des acteurs économiques »*.

Accusés par Mme Luc de *« dérouler le tapis rouge sous les pieds de la droite »*, les orateurs socialistes n'ont pu qu'abonder dans le sens de M. Delebarre. Définissant les enjeux du projet, le ministre observe qu'il répond favorablement aux aspirations des salariés pour mieux maîtriser leur temps de travail, qu'il permet *« aux entreprises de travailler mieux »* et qu'il favorise le développement de l'emploi.

Après avoir pris position contre les amendements de la commission des affaires sociales, il a tenté de convaincre les sénateurs que ce projet porte *« un triple témoignage »* du gouvernement : *« La confiance dans la capacité des partenaires sociaux à exercer des compétences et des responsabilités indispensables au progrès social »*, *« la conviction que l'aménagement du temps de travail est une des clés de l'amélioration de la situation de l'emploi »*, enfin *« la volonté de s'opposer à tout processus de déréglementation qui conduirait à une régression sociale »*.

ANNE CHAUSSEBOURG.

● RECTIFICATIF. – Dans l'article publié dans *le Monde* du 29 janvier sur le colloque avec MM. Chirac et Rocard, une erreur s'est glissée dans les résultats du sondage réalisé pour *Liaisons sociales* : 61 % des Français – et non 46 % – sont *« sans opinion »* sur la suppression des lois Auroux.

LUTTE D'INFLUENCE AU PR

Les « ultras » s'organisent autour de M. Alain Madelin

Au Parti républicain, une lutte d'influence s'est engagée entre l'équipe des « ultras » entraînée par M. Alain Madelin et M. Gérard Longuet, respectivement délégué général et trésorier du parti, placés à ces postes-clefs par M. François Léotard, et l'équipe qui s'est constituée autour de M. Pierrick Borvo, directeur de cabinet du secrétaire général du PR, depuis trois ans.

La tension est montée d'un cran au début du mois de janvier avec l'arrivée au PR de M. Michel Calzaroni et de M. Rudy Roussillon qui ont provisoirement abandonné leurs fonctions, l'un de directeur général adjoint de l'information au CNPF, l'autre de chef de cabinet du président de la FNSEA, pour s'occuper de la campagne de M. Léotard, ce qui n'est pas du goût d'une partie de l'équipe déjà en place, mise devant le fait accompli : l'attachée de presse du parti, qui se sentait de plus en plus tenue à l'écart par les différents clans organisés du PR, est partie, M. Pierrick Borvo, ancien militant du PS et camarade de promotion de M. Léotard à l'ENA, a menacé d'en faire autant.

Les nouvelles arrivées confirment la volonté d'influence de l'équipe Alain Madelin-Gérard Longuet qui mettent en place autour de M. Léotard leur réseau. Depuis plusieurs mois chaque mardi soir, à l'Assemblée nationale, ils se réunissent avec MM. Yves Verwaerde, secrétaire national chargé des fédérations, Bernard Lehideux, secrétaire national chargé des élections, Mme Anne Méaux, attachée de presse de M. Giscard d'Estaing et du groupe UDF de l'Assemblée nationale et... M. Michel Calzaroni : tous ont eu des sympathies pour l'extrême droite activiste des années 68 ou la droite extrémiste qui, en 1974, créait le Parti des forces nouvelles. Ils ont, depuis cette époque, gardé entre eux des liens solides.

Au sein d'un parti marqué par l'individualisme, ils peuvent tirer avantage du même souci de l'organisation qui les anime, de la même cohérence idéologique, d'une réflexion à long terme sur un projet déjà ancien, même s'il est rebaptisé aujourd'hui libéralisme pour les besoins de la cause.

Le débat au PR entre partisans d'une droite plus « ultra » et d'une droite plus « modérée » n'est certes pas nouveau. Du temps de M. Jacques Blanc (prédécesseur de M. Léotard) M. Hervé de Charette, délégué général, et M. Madelin représentant ces deux tendances s'affrontaient. Et à l'époque, quand Mme Monique Pelletier (comme aujourd'hui M. Lionel Stoléru) s'inquiétait d'une possible *« dérive droitière »* du PR, M. Madelin répondait que, plus qu'une dérive droitière, il craignait lui une *« dérive bourgeoise »* du PR.

Le rappel du passage à Occident (1) de MM. Madelin et Longuet suffisait alors à apaiser l'ardeur de cette droite militante et agissante. Aujourd'hui, ce handicap est surmonté grâce à une opération charme développée dans les médias par M. Madelin. Soignant le côté jeune, décontracté « à la Léotard », il explique, dans *Paris Match* daté du 24 janvier, puis dans *le Figaro Magazine* daté du 25 janvier, et enfin dans *le Journal du dimanche* du 26 janvier que son adhésion à Occident *« à quinze ans »* n'était qu'une erreur de jeunesse et que *« la droite de l'époque ne ressemblait en rien au Front national d'aujourd'hui »*. A l'équipe qu'il anime sont d'ailleurs volontiers intégrés M. Michel-Edouard Leclerc, qui gère avec son père les centres Leclerc, et M. Claude Malhuret, de Médecins sans frontières.

Que la volonté de cette équipe de peser sur les orientations du parti soit, comme on a pu le dire, insufflée par M. Giscard d'Estaing, qui prendrait ombrage de la trop grande popularité de M. Léotard, n'est pas aussi évident, même si l'attachée de presse de l'ancien président de la République (Mme Méaux) joue un rôle dans cette opération. En témoigne cette exclamation de M. Madelin : *« On peut dire que je suis fasciste, homosexuel, tout ce qu'on veut, mais sûrement pas giscardien ! »*

M. Léotard inquiet ?

Elle n'en inquiète pas moins certains proches de M. Léotard qui se contente, lui, de dire qu'il préfère des hommes *« de conviction »* aux hommes *« tièdes »*. Sans doute n'est-il pas mécontent non plus de laisser à M. Madelin le soin de mener aux avant-postes la croisade pour un ultra-libéralisme, ce qui lui permet de ne pas s'enfermer dans une idéologie encombrante une fois la mode passée.

Il sait aussi se servir de l'équipe Madelin-Longuet pour contrecarrer les barristes du PR et se donner une position d'arbitre.

Pour ces raisons sans doute, il n'a pas donné le feu vert aux hommes qui, avec MM. Pierrick Borvo, Jean-Pierre Raffarrin et Michel Mouillot (chargés de la communication au PR), voulaient contre-attaquer. Il devra néanmoins arbitrer et répartir les rôles, jeudi 30 janvier, quand les deux équipes se retrouveront pour décider de l'organisation de la campagne électorale au PR, et donc de la ligne politique des prochains mois.

CHRISTINE FAUVET-MYCIA.

(1) Mouvement activiste étudiant des années 60.

SITUATIONS 86

Yvelines : la « trublionne » barriste contre les notables versaillais

Versailles. – M. Raymond Barre avait clairement fixé la règle : il n'y aurait pas de listes barristes en dehors de celle qu'il mènera personnellement dans le Rhône. Mais, en politique comme ailleurs, il faut une exception pour confirmer la règle. Cette fois, elle s'appellera Yvelines, où une liste dissidente de l'UDF reçoit un soutien de l'ancien premier ministre. Les panneaux publicitaires du département sont recouverts d'affiches où, au-dessus des portraits jumeaux de M. Barre et de Mme Boutin, éclate ce slogan : *« Avec vous, j'ai confiance »*. Et pour que tout soit clair, le député du Rhône participe, mercredi 29 janvier, à un dîner-débat de soutien à *« la liste d'union pour la défense de la Ve République »*.

Le « trublion » de la politique française jette ainsi un formidable pavé dans la mare politique des Yvelines, qui, depuis toujours, reposait calmement sous la surveillance des notables versaillais.

Le président du conseil général, M. Paul-Louis Tenaillon, président du CDS et de l'UDF départemental, – mais qui a commencé sa carrière politique à l'UDSR et qui reste *« le fils spirituel »* de M. Edouard Bonnefous, l'un des caciques de la IVe République et l'un des dirigeants des sénateurs anti-gaullistes du début de la Ve, – a tout naturellement pris la tête de la liste UDF. Le RPR, mené par MM. Michel Péricard et Frank Borotra (un jeune apparatchik chiraquien qui, depuis les dernières municipales, est devenu adjoint au maire de Versailles), entendait bien contester la suprématie de son « allié » en s'appuyant sur ses quatre députés sortants et sur ses succès aux municipales de 1983. L'UDF espérait bien résister en se souvenant qu'aux cantonales de 1985 elle avait remporté les primaires qui l'opposaient aux chiraquiens.

Cette concurrence à droite ne faisait pas oublier aux uns et aux autres la bataille contre la gauche. Les socialistes escomptaient bien que la perte d'influence du PC et la personnalité de leur chef incontesté dans son fief, M. Michel Rocard, leur permettraient de faire, pour une fois, aussi bien dans les Yvelines que dans le reste du pays.

M. Barre est venu bousculer cette bataille triangulaire. Il a été aidé par les querelles internes du PR ; solidement tenu par des giscardiens fidèles, ce parti a préféré s'appuyer sur les notables versaillais, symbolisés par M. Tenaillon, plutôt que de jouer la carte du renouveau. Tous ses adhérents ne soutiennent pas cette stratégie. Ainsi M. Nicolas About, qui, en 1978, avait ravi le siège de député de Mme Jacqueline Thome-Patenôtre mais l'avait perdu en 1981, n'a jamais accepté de se plier aux règles versaillaises. Envers et contre tous, il a décidé de se présenter en mars prochain, bien que personne ne le soutienne dans son parti. Pour que les choses soient claires, il a fait alliance avec M. Jean Charpy, président départemental des parents d'élèves de l'enseignement privé et rival personnel de M. Tenaillon.

Mais pour l'UDF, la difficulté principale vient de Mme Boutin. Tombeuse du député socialiste Guy Mallandain aux cantonales de 1982, elle a été devancée à Rambouillet, aux muncipales, par un RPR. Après avoir été au début du septennat une « groupie » de M. Giscard d'Estaing, elle est devenue une fidèle de M. Barre. Dès le mois de juin, celui-ci avait signifié aux responsables de l'UDF et du PR qu'il faisait de son cas (avec trois ou quatre autres) une affaire personnelle.

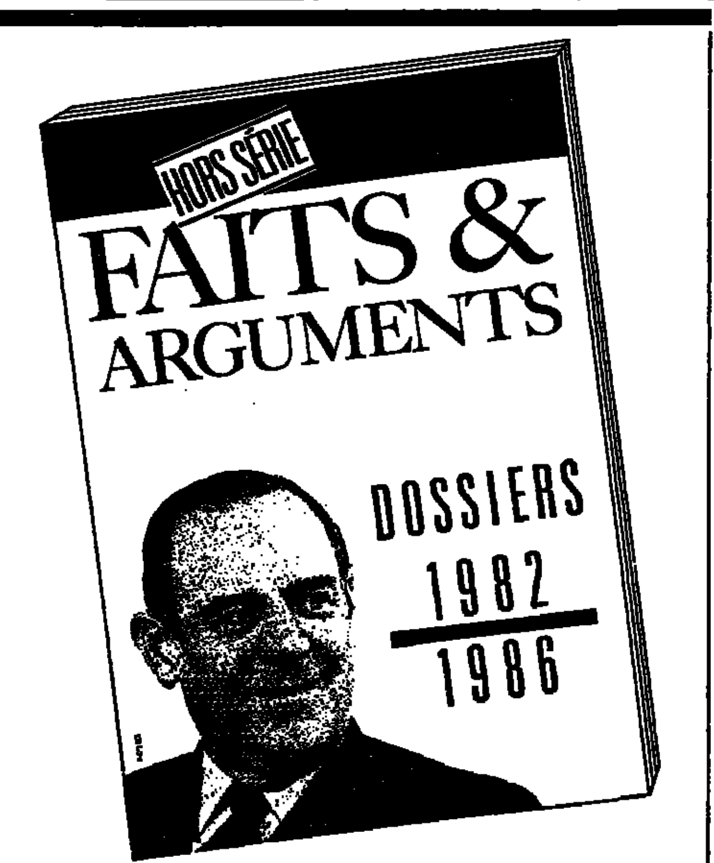
Consternation !

Dynamique et accrocheuse, Mme Boutin commença en octobre à préparer une liste dissidente. Elle trouva des appuis de poids, notamment celui de M. Robert Delerozoy : maire de Choisel, l'ancien président de l'Assemblée permanente des chambres de commerce et d'industrie, actuel président de la chambre régionale d'Ile-de-France, ne pardonne pas à l'UDF de ne pas l'avoir mis en position éligible aux dernières européennes, alors qu'il était député sortant. Un sondage lui laissait espérer un bien joli succès. Après des discussions de marchand de tapis avec les responsables de l'UDF, Mme Boutin refusa la quatrième place sur leur liste, qui lui était proposée. Le 11 janvier, M. Barre lui donna le feu vert, malgré une intervention de MM. Jean-Claude Gaudin, Philippe Mestre et André Rossinot.

Depuis, c'est la consternation dans les milieux politiques du département. Les polémiques succèdent aux polémiques. Les petites phrases assassines aux vilaines allusions. On s'étonne que Mme Boutin, qui avait proclamé *« son amour »* pour M. Giscard d'Estaing en 1982, se range maintenant parmi ses opposants. On affirme que la décision de M. Barre n'a aucune justification rationnelle.

Le CDS, surtout, ne comprend pas, lui qui se veut *« le parti barriste »*, il s'étonne que le député du Rhône s'oppose à une liste menée par l'un des siens. Mais M. Barre a montré au PR, et surtout à M. Michel d'Ornano, qu'il ne fait pas bon lui refuser ce qu'il demande. Il tient aussi sa promesse de soutenir ceux à qui l'on reproche un « délit d'opinion » barriste. Et il donne une leçon au CDS, qui ne saurait prétendre au monopole du barrisme. Ainsi, derrière une apparente querelle de clocher, M. Barre joue une partie importante dans les Yvelines.

THIERRY BRÉHIER.



Il n'y aura pas d'alliance avec l'extrême droite

déclare M. Chirac

M. Jacques Chirac a rejeté mardi 28 janvier, à Lille, toute idée d'alliance avec l'extrême droite, tant au plan national que dans les régions, au lendemain du 16 mars, car *« pour nous*, a-t-il précisé en faisant allusion à l'alliance PS-PC, *la fin ne justifie pas les moyens »*.

Dans le même temps, le président du RPR a mis en garde les électeurs qui seraient tentés de porter leur voix vers l'extrême droite contre toute dispersion des suffrages qui ne ferait qu'affaiblir *« la majorité de demain »* au risque de donner à M. Mitterrand *« les moyens de manœuvrer »*.

De notre correspondant

Lille. – M. Chirac, qui s'exprimait devant trois mille personnes réunies à la Foire internationale de Lille pour soutenir la liste RPR conduite par M. Chalandon, est revenu sur la *« nécessité de donner une majorité large, cohérente, déterminée »* à la France. Et cette majorité, a-t-il répété, ne peut être constituée que par l'union du RPR et de l'UDF, *« seule force de gouvernement »*. Elle ne saurait être élargie à l'extrême droite, a-t-il précisé.

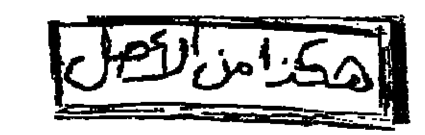
Dénonçant la « volonté » du président de la République de *« réduire l'union RPR-UDF »* en favorisant l'extrême droite par l'instauration de la proportionnelle et de la mettre dans l'incapacité de soutenir un gouvernement afin de *« préparer ainsi à sa main les conditions pour la prochaine échéance, celle de 1988 »*, M. Chirac a déclaré : *« Chaque voix qui s'égarera de la majorité de demain risque de l'affaiblir, au point, peut-être, de la rendre contestable et de redonner à M. Mitterrand les moyens de manœuvrer. Je mets en garde ceux qui vont vers ceux qui crient le plus fort : il n'y aura pas d'alliance entre l'opposition actuelle et l'extrême droite. »*

« Il n'y aura pas d'alliance parce que, tout simplement, nous avons des philosophies différentes. Nous n'avons jamais été dans l'histoire du même côté qu'eux. Ils ont une philosophie vieille comme le monde, qui s'appuie sur l'idée qu'il y a une hiérarchie entre les hommes – une philosophie qui est, quant au fond, raciste. »

M. Chirac a assorti cette mise au point d'une violente attaque contre les socialistes et les communistes. *« Les socialistes*, a-t-il déclaré, *qui ont longtemps essayé de se faire passer pour les champions de la défense des droits de l'homme, n'ont pas un instant hésité à s'allier avec des hommes dont toute l'histoire nous apprend qu'ils sont infiniment plus dangereux pour les libertés, pour les peuples, pour les droits de l'homme. Ce sont les communistes, qui, de surcroît, chacun le sait s'agissant des dirigeants, vont chercher leurs ordres à l'étranger. »*

M. Chirac a lancé : *« Cinq ans de gauche, ça suffit »*, et a vivement critiqué l'action du gouvernement, notamment en matière de chômage. Il a affirmé : *« Aujourd'hui, la France est affaiblie, déçue, inquiète. »* M. Chirac avait successivement visité Calais, Villeneuve-d'Ascq et Mons-en-Barœul.

JEAN-RENE LORE.



Le Monde

EDUCATION

Peut-on enseigner les droits de l'homme ?

Ils sont officiellement aux programmes. Mais il reste à faire passer leur message dans les classes.

PAS plus que dans le reste de la société, la défense des droits de l'homme n'apparaît naturelle à l'école. Informés, généreux, ouverts aux autres, les petits frères de la « bof génération » ne s'emballent guère pour des grandes causes, à moins que les retombées concrètes n'apparaissent clairement ou qu'une mode ne les y poussent – comme on l'a vu avec « Touche pas à mon pote » ou, plus récemment, la campagne de Bob Geldofs. Pour les enseignants eux-mêmes, l'ampleur des programmes et le caractère idéologiquement brûlant du sujet sont autant d'obstacles supplémentaires.

Comment, dès lors, lever ces réticences et permettre à l'école de remplir la mission de *« renforcement du respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales »* que la Déclaration universelle de 1948, en principe affichée dans toutes les écoles depuis 1982, assigne à l'éducation en général. Une mission qui n'est guère contestée dans son principe. Il ne s'agit évidemment pas de former des militants, mais d'enseigner dans leur contexte historique les grands textes littéraires et juridiques qui fondent la notion de droits de l'homme, et les comportements individuels et sociaux qui en découlent.

Cette idée d'une « éducation aux droits de l'homme » fait son chemin depuis longtemps au sein d'organisations internationales telles que l'UNESCO. Sollicitées par les éducateurs, des organisations non gouvernementales spécialisées (Amnesty International, Action des chrétiens pour l'abolition de la torture (ACAT) et des mouvements comme le MRAP et la Ligue des droits de l'homme) produisent des documents pédagogiques.

L'éducation nationale elle aussi prend désormais en compte l'éducation aux droits de l'homme. M. Savary avait créé un groupe permanent de réflexion sur ce thème, dont le premier rapport, rédigé en décembre 1983 sous la responsabilité de Mme Francine Best, directrice de l'Institut national de la recherche pédagogique, s'est perdu dans le tintamarre de la guerre scolaire. Il n'a jamais été publié mais on peut y lire : *« Les jeunes, en prise directe sur les réalités de la nation et du monde entier, ont besoin d'une éducation qui les instruise des droits de l'homme, et donc de leurs devoirs. »* Mais comment transmettre un tel message ? La notion de droits de l'homme, ambiguë parce qu'à mi-chemin entre le droit, la morale et la politique, ne se laisse pas facilement enfermer dans un enseignement existant. Parmi les outils d'une meilleure imprégnation de l'école, le rapport de Mme Best cite la pédagogie interdisciplinaire et les activités d'éveil.

Avec M. Chevènement, cette dernière conception est contestée et le grand retour de l'éducation civique englobe l'apprentissage des droits de l'homme dans un cadre nettement plus hexagonal. Les déclarations de 1789 et de 1948 figurent dans les nouveaux programmes élémentaires après *la Marseillaise* et la patrie ; en classe de quatrième s'ajoute l'étude des droits et des devoirs du citoyen et – touche moderniste... – de la convention sur l'élimination des discriminations à l'égard des femmes. Mais la nouvelle éducation civique n'est qu'une des matières d'accueil pour les droits de l'homme, dont il n'a jamais été envisagé de faire une discipline spécifique.

« Que penserait-on d'un élève qui aurait obtenu un zéro en droits de l'homme ? » ironisait à dessein M. Peter Leuprecht, responsable de ces questions au Conseil de l'Europe, lors d'une journée de réflexion organisée le 25 janvier par des groupes parisiens d'Amnesty International. Dans une recommandation reprise en France par l'éducation nationale, le Conseil de l'Europe estime en effet que, dans le secondaire, l'initiation aux droits de l'homme pourra se faire dans des matières aussi diverses que l'histoire, la géographie, l'éducation morale et religieuse, les langues et la littérature ou les sciences économiques. En outre, dès la maternelle et le primaire, les enfants pourront *« faire l'expérience du règlement non violent des conflits et du respect d'autrui dans le cadre de la classe »*.

Torture et médias

Mais ce type d'éducation exige bien plus que le catalogue de principes ou de bonnes intentions auquel se limitent la plupart des discours sur les droits de l'homme. Dans les établissements, l'imagination d'un professeur, le libéralisme d'un proviseur, l'enthousiasme d'un groupe d'élèves sont les meilleurs auxiliaires d'un enseignement épineux et parfois dérangeant.

Comme le note Me Guy Aurenche, membre du comité directeur de l'ACAT, aborder la question de la torture dans une classe est particulièrement délicat et souvent peu recommandé. Ainsi, dans un collège de la région parisienne où des comportements agressifs avaient été constatés dans les classes, un questionnaire a révélé que 40 % des élèves se déclaraient favorables à la torture *« dans certaines circonstances »*. Un professeur de lycée note que ses élèves, habitués à la violence par les médias, sont *« rarement traumatisés »* par la torture.

Une approche purement scolaire peut permettre de débroussailler en douceur le terrain. Au collège le Clos Ferbois de Jargeau (Loiret), un projet d'action éducative sur « Victor Hugo et les droits de l'homme » a passionné les élèves de troisième pour des thèmes comme le droit d'expression, le travail des enfants et la peine de mort. Les œuvres choisies en cours de lettres vont de Rousseau à Hugo et André Brink et de Gandhi au rapport d'Amnesty International. On étudie la vie à Berlin en classe d'allemand et le travail d'un enfant mexicain en espagnol.

Le thème des droits de l'homme pénètre même en « éducation manuelle et technique » où les collégiens tentent de cuisiner des plats à base de produits disponibles dans les pays du tiers-monde. A l'école privée Charles-Péguy de Montreuil (Seine-Saint-Denis), c'est un professeur de mathématiques, membre de l'ACAT, qui a conduit sa classe de seconde à confronter la déclaration des droits de l'homme au témoignage d'élèves réfugiés du Cambodge.

Attitudes de refus

Mais le maintien d'une activité permanente ne peut reposer que sur un petit noyau de professeurs et d'élèves convaincus. *« Les droits de l'homme sont une affaire d'éthique et d'idéologie qui met mal à l'aise certains enseignants, et provoque même des attitudes de refus »*, note Mme Josée de Felice, maître de conférences à l'université de Paris-VII. Les réticences de l'administration, l'hostilité des collègues et les réactions des parents sont autant d'obstacles pour des professeurs peu préparés. Invités à s'exprimer dans les établissements, les mouvements de défense des droits de l'homme présentent leurs activités et tentent d'aider les enseignants par la diffusion de documents. Mais leur principale forme d'action, la rédaction de lettres pour la libération des prisonniers politiques qu'ils « adoptent » à l'étranger n'a rien pour enthousiasmer durablement les lycéens.

Mme Nathalie Roussarie, documentaliste au lycée Marie-Curie de Sceaux note la difficulté de montrer les résultats tangibles que réclament des élèves marqués par un fort sentiment d'impuissance. Avec trois autres enseignants, dont certains sont membres d'Amnesty International, elle anime cependant un « club des droits de l'homme » qui réunit régulièrement une douzaine de lycéens (sur mille deux cents) et organise des forums plus larges avec des personnalités.

Ailleurs, des lycéens particulièrement militants éprouvent le besoin de se réunir indépendamment des enseignants pour mieux adapter leurs activités à l'attente de leurs camarades. Au lycée Charlemagne de Paris, un « club-Amnesty » peu à peu déserté, s'est débaptisé pour pouvoir aborder des problèmes d'actualité immédiate (immigration, peine de mort) choisis par les élèves eux-mêmes à travers un sondage. *« Notre club est un lieu libre dans un système scolaire qui ne l'est guère »*, confie l'un des animateurs.

Que signifierait en effet une réflexion sur les droits de l'homme dans une école despotique ? Examiner le règlement intérieur d'un collège, le fonctionnement des conseils de classe, les rapports élèves-professeurs à la lumière du droit à l'expression ou du principe de non-ségrégation serait à cet égard un exercice révélateur.

Dérangeant même, si l'on en croit cette enseignante de lettres parisienne, fondatrice d'un club UNESCO, selon laquelle il faudrait *« commencer par former les enseignants au respect des individus qu'ils ont en face d'eux »*. Et même à la limite du... subversif, si l'on écoute Me Guy Aurenche qui ne conçoit pas l'apprentissage des droits de l'homme sans une *« éducation à la capacité critique à l'égard de l'autorité »*.

PHILIPPE BERNARD.

Pour s'informer

● **Le Centre national de documentation pédagogique** (CNDP) : 29, rue d'Ulm, 75005 Paris (tél. : 46-34-90-00), a publié un catalogue commenté des ressources documentaires pour une éducation aux droits de l'homme dans sa revue *Références documentaires* de novembre 1985.

● **L'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture** (ACAT) : 252, rue Saint-Jacques, 75005 Paris (tél. : 43-29-88-52), édite une lettre d'information régulière, *Eduquer aux droits de l'homme*, destinée aux enseignants.

● **La Fondation civisme et démocratie** (CIDEM), créée par la Ligue des droits de l'homme et la Ligue de l'enseignement : 3, rue Récamier, 75007 Paris (tél. : 43-58-97-48), produit des documents pédagogiques.

● **Amnesty International** : 18, rue Théodore-Deck, 75015 Paris (tél. : 45-57-65-65), propose des valises pédagogiques et son mensuel *Chronique*.

● **Ecole, instrument de paix** (EIP) : 5, rue du Simplon, 1207 Genève, Suisse, produit un bulletin trimestriel, propose des sessions de formation aux enseignants, et vient de publier *Dessine-moi un droit de l'homme...* ou la déclaration internationale vue par cinquante dessinateurs humoristiques.

● **La Fédération des clubs UNESCO** : 127, rue Marcadet, 75018 Paris (tél. : 42-58-68-06), coordonne les activités de clubs dans les collèges et lycées, publie un bulletin trimestriel et des pochettes documentaires.

● **Le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples** (MRAP) : 89, rue Oberkampf, 75011 Paris (tél. : 48-06-88-00), publie des fascicules pédagogiques sur des thèmes tels que *l'Abolition de l'esclavage, la Rencontre des cultures* et *le Racisme, vous connaissez ?*

LIVRE

Paroles de juste

Pierre Daniel, l'ancien « patron » des parents d'élèves de l'école libre souhaite que l'« esprit de revanche » soit absent des prochaines luttes électorales.

LA paix scolaire est-elle gagnée à jamais ? Absente des empoignades préélectorales, la querelle de l'école ne dort peut-être que d'un œil. Qu'elle bouge encore ou non, il n'est jamais de mauvais moment pour tenter de comprendre comment le pire a été frôlé et finalement évité, il y a moins de deux ans. Le livre *Question de liberté* que publie M. Pierre Daniel, ancien président de l'Union nationale des parents d'élèves de l'enseignement libre (UNAPEL), sous forme d'entretiens avec Jean-Claude Escaffit, journaliste à *la Vie*, contribue à la compréhension d'un événement qui faillit mettre la France à feu et à sang.

Ce 24 juin 1984, les défenseurs de l'enseignement catholique défilent pour sauver les écoles privées qu'ils estiment menacées par le gouvernement socialiste. Ils seront un million. Trois semaines plus tard, le président de la République retire le projet de loi combattu par l'enseignement privé, mais aussi – et pas toujours pour les mêmes raisons – par l'opposition politique.

De la fenêtre du premier étage du café le Carillon de la Bastille, presque toute la journée de ce dimanche le plus long de l'année, un homme regarde ses « troupes » en marche. Pierre Daniel n'a guère dormi la nuit précédente. La veille, il a prévenu son épouse : *« Si demain nous devons faire le tour des hôpitaux, ou peut-être pire encore, nous devrons en assumer toutes les conséquences et les responsabilités. »* Et d'ajouter : *« Je me suis souvent demandé : qui aurait été avec nous pour partager ces moments pénibles. »*

Car ce déploiement massif de provinciaux à Paris, à la merci de la moindre étincelle de provocation, d'inconscience ou d'affolement, Pierre Daniel ne l'a pas décidé le cœur léger. A quelles pressions, de la part de ses « alliés » politiques, il fut soumis avant de s'y résoudre, l'ouvrage en témoigne. Encore que Pierre Daniel le juste manifeste peu de goût pour la polémique avec les personnes. S'il se bat bec et ongles, et sourire, pour ses idées, il n'aime pas les règlements de compte. Le livre y perd en mordant ce qu'il gagne en sérénité.

Ces entretiens se lisent avec plaisir, aussi, parce qu'ils savent éviter les écueils d'une trop grande technicité. On aurait aimé, pourtant, un regard plus historique qui place les événements de ces quatre années – 1981 à 1984 – en perspective. Pierre Daniel s'est volontairement retiré de la scène active, son temps de responsabilité accompli. Passage d'un homme de bonne volonté dans un paysage tourmenté, où il a croisé dans l'estime réciproque un autre homme de bonne volonté : Alain Savary. Tous deux ont façonné un moment décisif d'une guerre civile de cent ans.

Tous deux ont eu fort à faire avec leurs propres amis pour apaiser vents et marées. Pierre Daniel n'est pas certain que des nuages ne se tapissent encore, inassouvis. *« Si je n'avais aucune inquiétude pour l'avenir, je n'aurais pas écrit ce livre. Je veux dire : attention si l'on ne rejette pas l'esprit de revanche. »* Paroles de juste.

CHARLES VIAL.

★ *Question de liberté*, de Pierre Daniel. Entretiens avec Jean-Claude Escaffit. Desclée de Brouwer, 178 p., 72 F.

DÉBAT

L'incivisme des adultes

L'ARTICLE de Frédéric Gaussen, dans *le Monde* du 3 janvier, évoque différents aspects de ce que l'auteur appelle *« l'incivisme des jeunes »*. En contribution au débat ainsi suscité, nous souhaiterions faire part de quelques réflexions, en rapport avec la fonction de l'école dans le domaine de la formation civique.

I. – Nous voudrions d'abord relever le fait que l'incivisme des jeunes répond à l'incivisme des adultes. S'inquiéter du peu d'empressement des jeunes citoyens à se faire inscrire sur les listes électorales, c'est bien. Mais il serait dangereux de réduire le civisme à cette inscription. Comment s'étonner des réactions des jeunes, alors que les représentants de maints mouvements politiques mettent en cause les fondements mêmes de la pratique civique et républicaine dans notre pays ?

Et puis, ne relève-t-on pas, à toute occasion, le taux anormalement élevé des abstentions lors d'élections locales, dont l'importance dans la pratique quotidienne de la démocratie est pourtant considérable ? Où est le civisme des adultes là-dedans ?

Alors que la fraude à tous les niveaux, le chapardage dans les magasins et les librairies, la violation des règles fondamentales de la conduite automobile, l'accumulation des petites malhonnêtetés quotidiennes constituent des phénomènes d'une affligeante banalité, où trouver le civisme des adultes ?

Avant d'incriminer l'état d'esprit des jeunes, ne faut-il pas que mesdames et messieurs les adultes commencent, et appliquent dans leur vie de chaque jour les règles simples que sont le respect de la loi et le respect du droit, sous toutes leurs formes ?

II. – Pour ce qui est de l'école, et particulièrement de l'école primaire, nous voudrions relever un indice significatif. Les nouveaux *« programmes et instructions »* de 1985 traitent non de l'instruction civique, mais de l'éducation civique. Frédéric Gaussen a raison d'écrire que *« l'incivisme des jeunes ne se réduira pas à l'effet de quelques leçons – si nécessaires soient-elles – sur le fonctionnement des institutions »*. Certes, il y a une instruction civique et il doit y avoir des leçons, pour la communication de connaissances, susceptibles de donner un sens aux institutions et à la vie du « citoyen éclairé ».

Mais, en outre, et à tous les moments de la vie de l'écolier, dans la classe et autour de la classe, il y a une éducation civique qui consiste à inculquer des valeurs et à faire naître la volonté de les respecter. Il n'y a pas de civisme sans morale, et l'éducation civique est éminemment morale, ainsi que le rappellent les récentes instructions.

En effet, au-delà des conduites acceptées et reconnues, qui sont les conditions de la vie et de la santé d'une société, l'école doit provoquer l'adhésion des jeunes à des valeurs fondamentales (le respect de l'homme, par exemple), en face desquelles l'agnostique, l'athée, les croyants de toutes confessions se retrouvent pour les servir. Transcendant la pluralité des cultures, il y a la *civilisation*, un mot étrangement absent de notre vocabulaire d'aujourd'hui.

III. – Il nous faut rappeler enfin que, à l'école, il existe une forme éminente d'éducation civique – une éducation de tous les instants et de tous les lieux, – c'est celle que manifeste la coopération scolaire. C'est un inspecteur primaire, Barthelémy Profit, qui créa pendant la guerre de 1914-1918 ces *« petites sociétés d'élèves »*, pour lesquelles le maître est un conseiller et un tuteur, coopérateur parmi les coopérateurs, mais adulte qui n'a pas à jouer à l'enfant auprès des enfants. L'importance de l'exemple du maître, la force de sa conviction, son affirmation, par ses faits et gestes, du respect de la loi, fondement de la société coopérative et de la société tout court, rendent son action décisive. *« L'école d'autrefois formait des sujets, celle d'aujourd'hui forme des citoyens »*, disait Profit.

« La coopérative scolaire, c'est la démocratie en acte », disait-il encore. Elle est, en effet, la forme que peut prendre l'organisation de la classe ou de l'école. Assumer des tâches et des responsabilités, être responsable devant la petite société scolaire, devant les autres, devant sa conscience : tels sont les devoirs du jeune coopérateur. Le civisme, ainsi conçu, se pratique dans tous les gestes de la vie de la classe, qui est une vie démocratique : adoption de règles de vie et de travail, après discussion, délibération, décision ; écoute respectueuse d'autrui, attention prêtée à ses arguments ; acceptation des décisions de la majorité et contribution à leur application.

Le civisme réside aussi dans la mise en œuvre de la solidarité, non seulement par participation à de grandes actions humanitaires, malheureusement trop abstraites, mais surtout dans la solidarité et la fraternité vécues au quotidien, et c'est bien le plus difficile.

IV. – On peut s'étonner qu'un moyen et une institution qui, par ailleurs, s'adaptent à toutes les formes que peuvent prendre pédagogie et didactique, restent tellement méconnus. Il faut souhaiter que les coopératives scolaires, entreprises d'éducation civique, s'étendent enfin aux élèves de l'enseignement secondaire et aux étudiants de l'enseignement supérieur.

RAYMOND TORAILLE,
inspecteur général de l'éducation nationale, ancien président de l'Office central de la coopération à l'école.

N.B. – Rappelons que l'Office central de la coopération à l'école, 101 *bis*, rue de Ranelagh, 75016 Paris, rassemble les coopératives scolaires du premier degré et du deuxième degré, et se tient à la disposition de tous les enseignants pour les informer et les conseiller.

COMMUNICATION

La création de la « Six» destinée aux jeunes

Le gouvernement a confié pour dix-huit ans la concession de la sixième chaîne de télévision par voie hertzienne, à dominante musicale, à un groupe composé de Publicis, Gaumont, NRJ et de la Société générale de gestion, de distribution et de marketing de M. Gilbert Gross. La chaîne émettra, avant la fin du mois de février, dix heures par jour, pour 8 millions de téléspectateurs au départ, 18 millions à terme. Le contrat de concession et le cahier des charges seront signés après l'avis que doit donner au préalable la Haute Autorité de la communication audiovisuelle. La société d'exploitation en voie de constitution aura un capital d'environ 200 millions de francs, réparti entre Publicis (25 %), Gaumont (25 %), NRJ (18 %), la société de M. Gross (12 %) ; 20 % restent à distribuer, entre l'équipe de direction de la chaîne, des personnes privées et des sociétés d'édition musicale.

La sixième chaîne complète le nouveau paysage audiovisuel français prévu par le gouvernement au conseil des ministres du 31 juillet 1985. M. Georges Fillioud, secrétaire d'Etat chargé des techniques de communication, a précisé que le sort de la septième chaîne (culturelle et par satellite) serait arrêté dans les jours qui viennent (*le Monde* du 29 janvier). D'autre part, une délégation du ministère des relations extérieures se rend à Luxembourg, le jeudi 30 janvier, pour tenter de débloquer l'affaire du satellite de télévision directe TDF 1, en cherchant un accord avec le gouvernement luxembourgeois et la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT).

Les candidats évincés (CLT, et projet HIT-TV) font aujourd'hui contre mauvaise fortune bon cœur, à l'exception de M. Jacques Séguéla. L'opposition politique, en revanche, voit dans cette concession une nouvelle preuve de « *copinage* » entre le gouvernement et « *ses amis* » du secteur privé. Elle rappelle que M. Nicolas Seydoux, PDG de Gaumont, est le frère de M. Jérôme Seydoux, président de la « 5 », et que M. Robert Badinter, garde des sceaux, est le gendre de M. Marcel Bleustein-Blanchet.

Une chaîne en jeans

« *Ce n'est pas une nouvelle télévision mais une chaîne de télévision nouvelle.* » A l'évidence, M. Maurice Lévy, président de Publicis conseil et directeur de la sixième chaîne, tient à cette distinction. Dans le combat de poids lourds qui va opposer les télévisions publiques à la « 5 », il se situe à côté. Pas de luttes au couteau pour l'audience de 20 heures, le choix des films ou les grandes stars du petit écran. Le projet qu'il a peaufiné depuis de longs mois avec ses partenaires épouse une autre dynamique : inventer une chaîne pour « *les jeunes de tous âges* » qui rejettent la télévision officielle, solennelle et un peu coincée, la télévision habitude, familiale et obligatoire.

Musicale, la sixième chaîne le sera *naturellement* : la *musique* est depuis trente ans le principal vecteur de la culture des jeunes. Mais si ce mode d'expression perdait ses privilèges, la chaîne évoluerait avec les mœurs : le contrat qu'elle vient de signer avec l'Etat autorise cette souplesse au bout de cinq ans. Entretemps, la musique, qui dominera la moitié des programmes, n'en figera ni le rythme ni la liberté. Pas question d'enfiler clip sur clip autour d'un disc-jockey comme Music Television aux Etats-Unis ou Music Box en Grande-Bretagne.

Le projet conçu par Publicis et ses partenaires veut innover, jouer sans cesse la surprise, traiter films, séries, histoire de la télévision comme histoire du rock, à la manière iconoclaste mais passionnée dont les jeunes se saisissent par exemple des mouvements de mode. Surtout, la chaîne cherchera à nouer avec son public un dialogue direct, une interactivité continue, tant sur le contenu que sur la forme, ce qui exclut l'accumulation de programmes en boîte par trop répétitifs. « *La sixième chaîne*, résume M. Maurice Levy, *sera à la télévision classique ce que les radios locales en FM ont été aux radios périphériques : un changement radical de ton et de mode de consommation, qui drainera un autre public vers le petit écran. Nous laissons à d'autres le soin de faire une télévision en paillettes et en smocking. La nôtre sera résolument en jeans.* »

Rassurer les professionnels

Le pari est passionnant, mais difficile. Les jeunes – toutes les études de marché le montrent – ne sont pas de gros consommateurs de télévision et préfèrent dès quinze ans les sorties en bande au plaisir sédentaire des étranges lucarnes. Mais ce marché à explorer séduit nombre d'annonceurs et intéresse fort les industriels de l'électronique, qui songent à équiper les foyers français d'un deuxième récepteur de télévision.

Pour relever le défi, les partenaires de la sixième chaîne retrouvent volontiers leur vocation de pionniers. Publicis d'abord, le deuxième groupe de communication français, avec plus de 5 milliards de francs de chiffre d'affaires, se souvient qu'il a fondé la première radio libre en 1934 et rappelle qu'il s'est porté dès janvier 1985 candidat à la télévision privée. Gaumont peut s'enorgueillir d'être la plus ancienne société de cinéma du monde et d'avoir toujours mené une politique ambitieuse, même si celle-ci lui a coûté fort cher ces quatre dernières années. NRJ, avec ses trente-six stations locales, est incontestablement le leader des radios locales privées, la seule à talonner dans les sondages les stations nationales.

Face à ces trois grands de la communication, M. Gilbert Gross est moins connu du public mais s'impose chez les professionnels comme le numéro un de l'achat d'espaces publicitaires, une profession qu'il a inventée et dont il détient aujourd'hui 20 % du marché. La complémentarité des quatre partenaires est incontestable ; leur goût du risque et de l'aventure aussi. Impossible de nier la qualité professionnelle et l'équilibre du tandem de direction : M. Maurice Lévy, l'un des grands « juges de paix » du marché publicitaire français, et M. Christian Fechner, le producteur à succès de films populaires (*Marche à l'ombre*, *Papy fait de la résistance*, etc.).

Les deux hommes sont encore avares de confidences sur leur grille et sur la date exacte du démarrage de la chaîne. Ils assurent que les programmes sont prêts et que les ambitions de la « *télévision nouvelle* » se dévoileront peu à peu. On imagine seulement que leur style sera plus proche de celui de Chico d'Agneau et de Groucho Business (*les Enfants du rock* sur Antenne 2) que de celui d'Yves Mourousi ou de Michel Drucker. Pas de grands rendez-vous fixes, de plateaux spectaculaires : une grille rythmée par des séquences courtes dans laquelle on peut se glisser à tout instant, comme à la radio.

Ces choix impliquent une structure de chaîne très légère, une régie technique entièrement informatisée, ce qui explique le faible budget de démarrage : 300 millions de francs pour 1986. La plus grosse part des ressources est affectée aux programmes, sous-traités à toute une série de sociétés vidéo indépendantes choisies pour leur savoir-faire technologique, leur spécialisation dans un style de traitement de l'image.

La régie publicitaire sera elle aussi séparée de la chaîne, associant Publicis à d'autres partenaires. Malgré la liberté que lui concède son cahier des charges, M. Maurice Lévy ne veut pas entendre parler du saucissonnage systématique des programmes par la publicité : « *Nous avons trop le respect du travail des créateurs pour ne pas chercher des formules plus acceptables, sous forme d'un entracte unique, par exemple.* » Un principe que M. Nicolas Seydoux, PDG de Gaumont, a fortement appuyé.

A l'inverse de la « 5 », la sixième chaîne tient d'emblée à rassurer et à associer les créateurs, les professionnels du cinéma ou de l'audiovisuel. M. Lévy examine aussi des liaisons entre sa chaîne et des télévisions locales montées par des groupes de presse. Une stratégie de consensus, qui devrait recevoir un accueil favorable. Pourtant, l'opposition a déjà condamné les « *manœuvres politiques* » qu'elle croit percevoir sous la sixième chaîne et brandi la menace de l'après-mars. « *Je trouve très positif que les hommes politiques s'intéressent à ce point à une chaîne de rock sans informations* (1), *destinée essentiellement aux jeunes* », répond en souriant M. Maurice Lévy.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

(1) Le cahier des charges prévoit des informations « *facultatives* », comme pour la « 5 ».

	5e CHAINE	6e CHAINE
Interruption des programmes par la publicité	• Autorisée	• Autorisée
• Délais de programmation cinéma	• 2 ans jusqu'en 1990 puis même règles que le service public	Règles service public (3 ans, ou 2 ans si le film est coproduit par la chaîne)
• Quotas cinéma	• 25 % films français en moyenne sur 5 ans • Au bout de 5 ans mêmes règles que service public	Règles service public (50 % de films CEE, 60 % de films français)
• Grille cinéma	Mêmes règles que pour le service public. Mais films autorisés les samedis et dimanches matin	Mêmes règles que la 5e chaîne
• Nombre de films	Pas de règle	150
• Contributions financières cinéma	1,5 % des ressources affecté au compte de soutien cinéma	1,5 % des ressources affecté au compte de soutien cinéma
PROGRAMMES FRANÇAIS	• 30 % au bout de 3 ans, 50 % au bout de 5 ans	• 30 % : année 1 • 50 % : année 3
	• 50 % du budget des programmes pour l'achat de programmes français au bout de 5 ans	• 50 % du budget des programmes pour l'achat de programmes français au bout de 3 ans
PRODUCTION PROPRE	250 heures production originale minimale par an dès la 3e année 500 heures dès la 4e année	350 heures : année 1 500 heures : année 3
		100 vidéoclips : année 1 150 vidéoclips : année 3
CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES	3 % des ressources prélevés pour le compte de soutien aux industries de programmes	3 % des ressources pour le compte de soutien
		20 % des bénéfices affectés au financement d'œuvres de création
INFORMATIONS	Facultatives	Facultatives
COUVERTURE DU TERRITOIRE	28 millions d'habitants en 1 an. A terme 70 à 80 % du territoire	18 millions d'habitants A terme : 25 millions
DURÉE DU SERVICE	• 18 ans	• 18 ans

La télévision privée à deux vitesses

Si l'on compare les cahiers des charges des deux nouvelles chaînes, on ne peut s'empêcher de remarquer que l'Etat a créé un système de télévision privée à deux vitesses. D'un côté, une chaîne thématique aux ambitions limitées, qui doit s'aligner immédiatement sur les règles cinématographiques du service public, produire et programmer français et consacrer un cinquième de ses bénéfices à la création. De l'autre, une chaîne généraliste de taille nationale qui jouit d'une liberté presque complète pendant trois ans et en profite pour afficher une dominante nettement italo-américaine.

M. Georges Fillioud admet qu'il y a bien deux poids, deux mesures. Mais il s'empresse de le justifier. Dabord, il souligne que contrats de concession et servitudes générales de service public sont les mêmes pour la cinquième et la sixième chaîne : l'argument est important pour le Conseil d'Etat, qui doit statuer sur les recours déposés contre la « 5 ». Ensuite, il explique que le cahier des charges plus avantageux accordé à la cinquième chaîne est nécessaire à la montée en charge d'une télévision généraliste à gros budget, qui doit affronter la concurrence des chaînes publiques. « *La sixième chaîne, thématique et à vocation plus complémentaire que concurrente*, conclut-il, *peut atteindre son point d'équilibre plus rapidement et peut ainsi supporter, dès la première année, des contraintes plus lourdes.* »

D'un point de vue strictement économique, la démonstration risque de faire sourire. Elle revient à dire que, avec un budget de 300 millions de francs, la sixième chaîne est capable de produire et d'acheter français, ce que la « 5 », avec 1,5 milliard de francs par an, serait incapable de faire. L'argument est d'autant *plus contestable que la production* de vidéo clips peut se révéler tout aussi coûteuse que celle de dramatiques ou de feuilletons, si l'on veut atteindre un niveau de qualité suffisant pour séduire le public.

La chaîne musicale doit, selon les termes de M. Fillioud « *jouer un rôle important dans la reconquête du marché des médias par la chanson et les variétés françaises* ». Pourquoi la « 5 » n'a-t-elle pas hérité d'un devoir moral identique à l'égard de la production de fiction nationale, qui en a pourtant bien besoin ? Même si le gouvernement français ne voulait pas alourdir outre mesure la montée en charge de la cinquième chaîne, rien ne l'empêchait d'obliger MM. Jérôme Seydoux, Silvio Berlusconi et Christophe Riboud à consacrer une partie de leurs bénéfices au financement de la création, comme c'est le cas pour la sixième chaîne.

La chaîne musicale s'inscrit naturellement dans le cadre de la politique audiovisuelle d'un gouvernement qui s'efforce, depuis 1981, de concilier la multiplication des réseaux avec le développement des industries de programmes. *Les télévisions* publiques se nourrissent prioritairement de programmes français, même si leurs difficultés financières les poussent trop souvent à sacrifier la production à des achats de séries étrangères. Canal Plus contribue, autant que TF 1, A 2 et FR 3 réunis, au financement du cinéma. La sixième chaîne peut jouer un grand rôle vis-à-vis de l'industrie française du disque et sans doute des jeunes réalisateurs et producteurs vidéo.

Au milieu de cette cohérence, la « 5 » fait toujours tache. Les avantages qui lui sont consentis, sans contrepartie, lui donnent une position privilégiée dans la lutte concurrentielle que va maintenant connaître la télévision. Si la « 5 » gagne son pari, son régime d'exception risque de devenir la règle et d'entraîner *une déréglementation générale* de l'audiovisuel français au détriment de la création.

J.-F. L.

La « légitimité » de M. Bleustein-Blanchet

Dans son confortable bureau, au sixième étage de Publicis, M. Marcel Bleustein-Blanchet exulte comme un enfant : « *A 11 heures, Georges Fillioud m'a téléphoné et m'a dit simplement : « Vous avez gagné. » D'un coup, je me suis rendu compte que Publicis allait avoir une chaîne de télévision l'année même où l'agence fête ses soixante ans, que l'on pouvait se mettre à imaginer, à inventer, pour remplir un écran encore vierge. Vous savez, c'est un privilège immense, à mon âge, que de pouvoir revivre les passions de sa jeunesse.* »

Il fouille dans son tiroir et en extrait un classeur usé : le livre de comptes de Radio-Cité, tenu de sa propre main entre 1934 et 1939. Il feuillette amoureusement les pages, égrène quelques souvenirs et déjà rebondit sur l'avenir : « *Nous avons découvert Piaf et Trenet alors qu'ils n'étaient que des chanteurs débutants. Nous allons recommencer maintenant à aider tous les jeunes talents, à vivre au rythme de la jeunesse en faisant leur télévision. Il faudra aussi trouver un moyen d'associer la presse écrite. C'est très important, même si nous ne faisons pas d'informations sur notre chaîne.* »

M. Bleustein-Blanchet s'arrête un instant pour suivre le reportage d'Antenne 2 sur la sixième chaîne. Il sourit en écoutant MM. Charles Pasqua et Alain Madelin dénoncer la « *manœuvre politique* » du gouvernement. « *On ne peut pas empêcher les gens d'imaginer ce qui les arrange. Mais il n'y a dans cette affaire ni appuis familiaux ni contrôle politique. Publicis n'a jamais fait de politique, et une télévison qui veut réussir ne saurait en faire. Si le gouvernement nous a choisis, après une compétition très serrée, c'est que Publicis et ses partenaires sont des professionnels de la communication irréprochables. J'ai transformé la réclame en publicité, fondé la première radio libre, inventé le premier journal parlé, les sondages d'opinion, les radios-crochets et j'en passe. N'est-ce pas suffisant comme légitimité ?* »

Sur les programmes de sa télévision, Marcel Bleustein-Blanchet ne veut rien dire. Il ajoute malicieusement : « *Vous verrez bien.* » Le nom de la future chaîne au moins ? « *La plus simple serait : « La 6 Musique », car c'est ainsi que les téléspectateurs l'appelleront instinctivement. Mais ce n'est qu'une proposition.* »

J.-F. L.

Les réactions

Les maisons de disques : bravo !

De notre envoyée spéciale

Cannes. – Ni émeutes ni délire bruyant. Mais la nouvelle s'est répandue bien vite sur la Croisette inondée et morose. Et un mouvement unanime s'est imposé : « *Bravo ! pour le principe* », crient de concert les professionnels du disque, réunis pour le MIDEM.

« *Deux raisons de nous réjouir*, commente M. Henri de Bodinat, le PDG de CBS-France, qui avait été associé au projet concurrent Hit-TV ; *d'abord cette reconnaissance implicite de l'importance de la musique comme forme de loisir, notamment chez les jeunes ; ensuite, cette perspective de voir enfin diffusés sur les écrans, et rémunérés, des produits que nous aimons et savons fabriquer.* » M. Philippe Constantin, PDG des disques Barclay : « *Enfin un instrument susceptible de prendre en compte ce qui bouge, se crée, inove dans la variété française depuis trois ans. L'arrivée d'une nouvelle chaîne va obliger les professionnels et les maisons de disques à se montrer plus attentifs à l'irruption de nouveaux artistes. Une chance de lutter contre l'hystérie ambiante autour d'une domination anglo-saxonne.* »

Le président de Phonogram, M. Jacques Caillart, pense aussi français : « *C'est une ouverture et un grand espoir*, dit-il. *En nous donnant une nouvelle possibilité de débouché, une chance de rentabiliser nos investissements, la « 6 » va pouvoir décoincer, stimuler la création de clips français. C'est aussi un nouveau challenge pour les artistes.* » « *Très excitant* », dit à son tour avec un fort accent anglais M. David Stockley, président de Pathé-Marconi.

Unanime dans l'enthousiasme, ce quatuor de grosses maisons de disques. Unanime aussi pour exiger la juste rémunération des produits télévisuels et d'abord des clips. « *Une condition* sine qua non, explique M. Didier Guinochet, un jeune producteur indépendant (Indochine, imagination). *C'est la seule façon pour que nous puissions compenser les investissements importants qu'exigent aujourd'hui les clips de qualité et en fabriquer d'autres.* »

ANNICK COJEAN.



Du côté des « perdants »

• LA CLT : *pas de déclaration officielle.* – La Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT) se refuse à toute déclaration « à chaud » sur le choix fait par le gouvernement. « *Un commentaire de notre part*, nous a déclaré M. Jacques Rigaud, administrateur délégué, *pourrait être interprété comme une pression sur le Conseil d'État, saisi par nous d'un recours à propos de la concession de la « 5 ». D'autre part, les gouvernements français et luxembourgeois reprennent jeudi 30 janvier les conversations à propos du satellite TDF 1 et il ne s'agit pas de compliquer une situation déjà délicate.* » La CLT, qui a eu le sentiment d'avoir été exclue de l'ensemble du dossier « télévisions privées hertziennes » depuis le début de la mise en œuvre des deux nouveaux réseaux, ne veut donc pas apparaître comme un mauvais perdant. Il faudra sans doute attendre quelques jours pour connaître son appréciation de la nouvelle situation créée par la décision gouvernementale.

• M. ALAIN SUSSFELD (UGC) : *l'opérateur plutôt que le projet.* – M. Alain Sussfeld, vice-président-directeur général d'UGC, nous a notamment déclaré : « *Le gouvernement a choisi l'opérateur plutôt que le projet, le capital plutôt que le concept nouveau de télévision que nous présentions. Nous ne croyons pas qu'il puisse exister six chaînes généralistes, alors que nous présentions vraiment un nouveau service, un autre créneau, d'autres types de programmes à d'autres heures. Notre idée de contre-programmation demeure valable, elle aura tôt ou tard une nouvelle actualité. Dans la phase de négociations, il n'y a pas eu véritablement débat public, comme ce serait le cas aux États-Unis. Le gouvernement a fait ses analyses en s'en tenant au schéma général. Une chaîne, cela se juge aussi sur la grille et les programmes.* »

• M. JACQUES SÉGUÉLA : *le choix du premier ministre.* – M. Jacques Séguéla (agence Roux-Séguéla-Cayzac et Goudard) estime qu'il y a eu « *une complète transparence et une honnêteté totale de la compétition* ». « *Le drame*, nous a-t-il déclaré, *c'est que les pouvoirs publics ont fait le mauvais choix. Si nous avions été jugés par le président de la République, qui est homme de dynamisme et d'imagination, et non par le premier ministre, qui est un homme de conservatisme, nous aurions gagné la partie. Le projet techniquement possible, c'était le nôtre. On ne peut pas récolter plus de 400 millions de francs de publicité sur une cible limitée, touchant principalement les jeunes, qui veulent une télévision vraiment différente. Je n'ai aucune amertume, mais je constate que le choix a été politique, dans la logique de technocrate qui est celle du premier ministre. Je continue à avancer, à préparer la télévision de demain dont les médias auront un jour ou l'autre besoin* ».

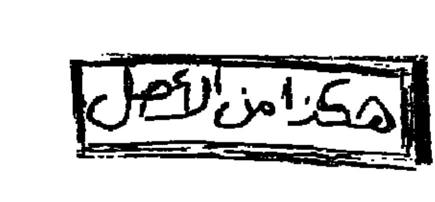
L'opposition : « copinage »

• M. JACQUES CHIRAC, président du RPR : « *Il n'y a plus de réseau pour les chaînes régionales, ce qui n'est pas conforme à ce qui avait été envisagé.* »

• M. CHARLES PASQUA, président du groupe RPR du Sénat : « *Si le gouvernement actuel, au mépris de toute logique et au mépris des règles élémentaires de la démocratie, veut utiliser les deux mois qui lui restent à brader à ses propres amis le patrimoine audiovisuel, il faut que les choses soient claires : nous remettrons tout cela en cause lorsque nous arriverons aux affaires.* »

• M. FRANÇOIS LÉOTARD, secrétaire général du Parti républicain : « *La pagaïe et la combine, ainsi que les pratiques de copinage, continuent. (...) La cinquième chaîne, c'était Seydoux-Berlusconi ; la sixième, c'est Seydoux-Badinter, et cela est fait en dépit de toutes les règles normales de concurrence. Et tout cela sera revu.* »

• M. ALAIN MADELIN, délégué général du PR : « *A quelques semaines des élections législatives, le gouvernement poursuit la grande braderie des nouvelles chaînes de télévision à ses amis politiques. (...) La loi du marché devient la loi de la famille Seydoux. Quels sont donc les liens qui unissent les Dalton de l'audiovisuel au gouvernement ?* »



Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

Alain Resnais

SUR LE PLATEAU DE « MÉLO »

Alain Resnais est en train de tenir un pari surprenant. Tourner en vingt jours, pour 10 millions de francs, l'adaptation d'une pièce d'Henry Bernstein, mélo, créée en 1929 par Gaby Morlay. Le pari – déjà gagné, – c'est que ça n'est pas du théâtre filmé. C'est un film. D'Alain Resnais.



Alain Resnais et Sabine Azema.



André Dussolier, Sabine Azema, Pierre Arditi.

NOUS sommes au studio de Billancourt. Quelques petites étoiles scintillent dans une nuit de cinéma, au-dessus d'un pavillon de meulière dont les moellons en polystyrène ont une rugosité et une modestie plus vraies que nature. A l'intérieur de la maison, une chambre exiguë, et dans la chambre, le silence. Une équipe au complet se trouve pourtant là, mais c'est celle d'Alain Resnais, et, bien sûr, tout est différent. Différent des autres plateaux, s'entend. Ici, pas de bruit, pas de cris. Les techniciens, les comédiens, semblent frappés de courtoisie, comme d'autres le seraient de congestion. C'est un état. Et il y a eu contagion.

Resnais est dans un angle, très gris, très mince, blotti dans un duvet bleu, comme s'il arrivait tout juste d'un éprouvant voyage en altitude. Disponible et distant. Il est en train de gagner un pari surprenant. A tous égards. Et le premier heureusement surpris, c'est lui. A l'époque des budgets obèses et des tournages fleuves, il a mis en chantier un film qui tient en un mot, *Mélo*, qui tient en vingt jours de tournage, qui tient en 10 millions de francs.

Mélo, pour être rétro, c'est rétro, puisqu'il s'agit de la mise en images fidèle, de la relecture d'une pièce d'Henry Bernstein créée le 12 mars 1929, au Gymnase, par Mme Gaby Morlay et MM. Charles Boyer et Pierre Blanchar.

Du théâtre filmé ? Non, évidemment. Alain Resnais cherche un terme qui convienne, peut-on lui proposer cinédrame ? Il explique : *« J'ai un critère : le plaisir. Et moi qui suis très sensible au son, à la musique des mots, j'ai toujours trouvé chez Bernstein une mélodie particulière, rigoureuse, malgré les apparences. On ne peut modifier une réplique sans que le rythme en souffre... »* Oui, mais pourquoi *Mélo* ? *« Parce que j'aime tourner,* dit Alain Resnais, *ou, plutôt, je déteste ne pas tourner. »* *Mélo* serait donc une commande, une œuvre de circonstance ? Pas du tout, c'est un film que le hasard a béni, semble-t-il. A l'origine, il y a Fanny Ardant qui parle à Alain Resnais de Bernstein. En fait, pas d'Henry, de Léonard, à propos d'une conférence que ce dernier va tenir sur l'aventure de la tonalité dans la musique occidentale.

A ce moment-là, Resnais travaille à un scénario avec Milan Kundera, mais le nom, Bernstein, sonne à l'heure juste. Et l'amène à relire plusieurs pièces. *Mélo* trouve un écho, trouve une alliée en la personne de la fille de l'auteur, qui négocie ses droits en prenant une participation dans l'entreprise, trouve un producteur motivé, Marin Karmitz. Qui dit avec fierté : *« Cette aventure remet Resnais en situation de premier film, avec tout ce que cela comporte de contraintes, mais aussi d'élans. On retrouve ici la notion d'équipe, de famille, qui était la marque, avant guerre, du cinéma de Guitry, de Pagnol. Tous les techniciens ont participé aux répétitions de* Mélo, *qui ont duré trois semaines, autant que le tournage. Cet effort préalable permet de mettre en boîte six minutes utiles par jour. C'est énorme. A ce train-là, les angoisses sont résorbées dans le travail, et notre devoir est de tout mettre au service d'un film dirigé de façon si morale. »*

Tout ? C'est-à-dire, entre autres, le décor de Jacques Saulnier, un chef-d'œuvre d'authenticité pointilleuse, émergeant tout meublé (par l'ensemblier Philippe Turlure) de l'année 1927. Dans l'appartement de Marcel (André Dussolier), on trouve une toile de Juan Gris, deux bas-reliefs de Laurens, un bar de Mallet-Stevens, deux tabourets de Chareau... Ces merveilles ont été assurées pour 8 millions de francs. Et le film ne coûte que 10 millions, tout compris !

Alain Resnais chante lui aussi le grand air des économies librement consenties, il dit : *Providence*, aujourd'hui, coûterait 35 millions, il ajoute que le film comportait cinq cents plans, et que *Mélo* n'en comptera que cent cinquante, il conclut crânement : *« Petit budget autorise petit public. On n'aura pas besoin de huit cent mille entrées. »*

Sans doute, mais si on ne les exige pas, on peut les espérer. Pourquoi le public ne rentrerait-il pas dans ce jeu si violemment anachronique, qu'il doit, comme toujours chez Resnais, recéler des pièges, des secrets, des zones interdites et révélées, le rêve, la mémoire, le passé...

Il s'agit de l'histoire de Romaine, petite bonne femme séduisante et banale, qui est l'épouse de Pierre, pianiste un peu raté, et qui rencontre Marcel, le violoniste virtuose, ami de conservatoire de « son Pierrot ». Sur fond de sonate de Brahms, on voit se pointer le triangle dans ce qu'il a, au théâtre, de plus équilatéral et convenu. Mais Bernstein, sous ses dehors mondains, a de ces férocités... Romaine aimera tant Marcel qu'elle tentera d'empoisonner Pierre. Ce crime est trop grand pour elle, elle ne pourra ni le conclure ni l'avouer. Et préférera disparaître, laissant Pierre fou de chagrin mais heureux d'ignorance...

Trois ans plus tard, ayant épousé sa cousine Christiane, Pierre reverra Marcel. Pris de soupçons, non sur la nature de la maladie étrange qui l'a, un temps, terrassé, mais sur les relations qui ont pu se nouer entre son ami et sa femme, il supplie qu'on lui dise la vérité, Marcel résistera et la *Sonate en sol majeur, opus 78*, de Brahms, une fois encore, unira ces deux hommes dont le même gracieux fantôme guide les mains. Rideau...

Eh bien, oui, c'est un beau scénario ! Et Resnais n'a-t-il pas toujours été au plus haut de lui-même, au plus intime de son inspiration, au plus « original », lorsqu'il s'est emparé à sa manière – l'effraction sans traces – de l'univers d'un auteur ? Celui de Jean Cayrol pour *Muriel*, de Marguerite Duras pour *Hiroshima mon amour*, d'Alain Robbe-Grillet pour *l'Année dernière à Marienbad*, de Jacques Sternberg pour *Je t'aime, je t'aime*, de David Mercer pour *Providence*.

« Alain aurait bien aimé avoir Giraudoux pour scénariste et dialoguiste », sourit sa première assistante, sa femme, Florence Malraux. Il ne l'a pas eu. Il aura Bernstein.

Et pour interpréter ce mélo art déco, constellé d'interjections au charme suranné : *« Tu n'es pas un peu toc toc ? »*, *« Pauvre chou ! Ah ça, par exemple, c'est chic ! »*, Alain Resnais, toujours sensible à l'« orchestration des voix », a renoué avec son quatuor de *l'Amour à mort*, Azema, Arditi, Ardant, Dussolier. Les trois « A » étaient déjà là pour *La vie est un roman*. Ainsi, *moderato ma non troppo* se créent l'idée et la réalité d'une troupe. *« On ne m'a jamais imposé un comédien de ma vie,* dit Alain Resnais, *je les ai tous choisis. Belmondo comme les autres, pour* Stavisky... »

Aujourd'hui, en respectant la chronologie, on tourne le cinquième tableau, page 71 du scénario. Nous sommes dans le salon des Belcroix, qui jouxte la chambre. Il est environ 3 heures de l'après-midi. Pierre a très mauvaise mine, une barbe de deux jours, une veste d'intérieur, des charentaises. Il est à demi étendu sur le divan. *« Répétition. Action ! »*, lance Resnais *mezza voce*. Pierre se plaint, gémit : *« Zut, ah, zut ! »* Entre Romaine avec un plateau : *« Ah ! j'allais t'appeler. Qu'est-ce que tu m'apportes ? Les gouttes ou la potion ? »* Sabine Azema dans sa robe de soie verte a une grâce traquée, un tout petit menton qui tremble, elle parle vite, léger, tout à l'heure, pour distraire « son Pierrot » qu'elle assassine, elle fera des galipettes... Pierre Arditi, lui, impressionne par son ardeur à être l'autre. Avant la prise, il s'essouffle, il s'asphyxie presque avec des mouvements désordonnés, violents. Il interroge : *« La veste, je la serre, pour mieux donner l'impression de froid ? »*

« Oui, vous pouvez la serrer. » Le vouvoiement surprend. Il est de mise ici, où l'on joue les pires excès de la passion, en demeurant polis, délicieusement. On est bien chez Resnais...

« Chez Resnais, on est bien », confirment Arditi et Azema à la buvette du studio. *« On ne peut pas s'emmerder avec ce type*, résume Pierre Arditi. *Lors des répétitions, vers la fin, tout le monde pleurait, y compris les techniciens. »* Sabine Azema ajoute : *« Il vous oblige à aller loin, sans exiger rien. Tous les détails comptent. Depuis peu, j'ai adopté Heure bleue, de Guerlain, c'est un parfum d'époque, n'est-ce pas ? »*

De l'époque où *Mélo* était représenté, en effet. *« Romaine est le rôle qui m'a donné le plus de mal*, déclarait alors Gaby Morlay, *et que j'ai donc le plus aimé. »* Un soir qu'elle chantonnait dans sa loge, Henry Bernstein fondit sur elle, indigné : *« Voulez-vous vous taire ! Ils sont en train de vous pleurer... »*

Bernstein a connu une quinzaine d'adaptation, au cinéma (la dernière en date, *Victor*, de Claude Heymann, en 1951, avec Jean Gabin), et on ne compte pas moins de trois versions filmées de *Mélo*. Française et signée Paul Czinner, en 1932, avec Gaby Morlay, Victor Francen et Pierre Blanchar, américaine, en 1936, et allemande, en 1937.

Dans *Candide* du 25 octobre 1932, Henry Bernstein ne prenait pas la peine de dissimuler son opinion sur la version Czinner : *« ... Débordant de dégoût, j'ai assisté, samedi soir, à la seconde projection de ce prétendu film, et je n'ai goûté qu'une amère joie, celle d'entendre, alors que le mot « fin » paraissait à l'écran, une bordée de sifflets saluer cette ineptie. »*

Cette fois, M. Bernstein, c'est juré, vous ne serez pas trahi. Vous dont l'œuvre est désormais bien dévaluée, vous risquez même d'être réhabilité. Sachez que vous ne devrez pas ce sauvetage posthume à l'ingrate postérité, mais, c'est évident, au poète le plus discret de la modernité, au cinéaste du mystère et de la limpidité. J'ai nommé Alain Resnais. Rideau.

DANIÈLE HEYMANN.

HENRY BERNSTEIN, AUTEUR COMBLÉ

HENRY BERNSTEIN est l'auteur (comblé) de vingt-neuf pièces qui eurent pour la plupart un grand succès. Elles portent des titres courts, sobres : *la Rafale, la Griffe, l'Assaut, le Secret, le Venin, le Cœur, la Soif...* Dès ses débuts, le jeune Bernstein trouva des admirateurs de poids : Léon Blum, Alfred Capus, les Guitry.

En 1911, Jules Claretie, alors administrateur, fait entrer *Après moi*, de Bernstein, au Français. Aussitôt une cabale antisémite se déchaîne, lancée par les Camelots du roi, rejoints bientôt par les militants de l'Action française – duels, invectives, violences se succèdent dans les deux camps, Léon Daudet est passé à tabac... La pièce est finalement retirée, Proust écrit alors à Reynaldo Hahn : *« Je pense que vos griefs contre Bernstein sont tombés devant les saloperies qu'on lui a fait (sic), et l'admirable attitude qu'il a su conserver. »*

Mélo causa moins de remous. Encensée dès sa création par Henri Bidou dans le *Journal des débats* du 18 mars 1929 : *« Ce qui tient dans Mélo est incroyable. Nous sommes loin de la courte crise du drame classique. Des êtres vivants changent, se développent, succombent. La pièce est faite de longues lignes courbes qui interfèrent entre elles. De ces courbes, le dramaturge ne peut nous montrer que les sommets. Eux seuls sont éclairés. De là une division en épisodes. Loin de donner à ces moments du drame des valeurs égales, l'auteur en a varié l'importance et le caractère avec beaucoup de liberté ; il a sans y penser retrouvé la tradition du drame grec aussi peu soucieux que lui de symétrie. »*

Henry Bernstein, interrogé sur la genèse de la pièce, déclara : *« Je l'ai écrite non sans agrément, et, je l'avoue, avec une facilité singulière que je n'avais jamais connue. »* Quant au titre ? Là l'auteur est plus obscur : *« Certains se demandent pourquoi j'ai appelé ma pièce* Mélo. *Je l'ai moi-même mieux su que je ne saurais maintenant le dire. Peut-être les spectateurs en percevront-ils la raison, comme je le fis alors que je donnai un nom à cette œuvre. »*

Alain Resnais, en tout cas, en a perçu et l'évidence et le charme, sinon la raison. Pour lui, c'est clair : *« La vie est un mélo. »*

D. H.

La Ville de Paris a confié à Jean-Luc Monterosso, responsable du Mois de la photo, le soin d'inventer un lieu consacré à la photographie. Un espace pour les artistes en voie de notoriété, pour les chercheurs, pour un public en quête d'informations.

Espace-Photo

LIEU FIXE POUR L'ART DU TRANSFORMABLE

SOUS des dehors doux et réservés, Jean-Luc Monterosso est un battant, un gagneur, un formidable animateur, et certainement l'une des personnalités qui a le mieux contribué à la reconnaissance de la photographie en France depuis huit ans. Après avoir été critique et responsable de la diffusion audiovisuelle à Beaubourg, il a été nommé délégué général de Paris Audiovisuel en 1977. Et c'est sous son impulsion que, à l'initiative des affaires culturelles de la Ville de Paris, est né le Mois de la photo, l'une des manifestations mondiales les plus importantes.

A trente-cinq ans, cet homme enthousiaste vient de réaliser un nouveau rêve : la création d'un lieu permanent entièrement dédié à la photographie. C'est le premier du genre dans la capitale et il doit beaucoup au soutien du maire de Paris. Situé dans la nef principale du nouveau quartier des Halles, à cinq minutes à pied du Louvre et de Beaubourg, intégré à un ensemble culturel (vidéothèque, discothèque), cet espace est remarquablement équipé. Conçu comme un outil d'exploration, il offrira au visiteur un bouquet d'expositions personnelles de haut niveau, alliant la recherche, la découverte et la consécration.

« Le projet de l'Espace photographique de Paris mûrit depuis sept ans. Vous venez d'en être nommé directeur. Quelle sera sa mission?

— Celle d'un lieu de rencontre et de confrontation. De par sa superficie (400 mètres carrés), qui permet de présenter une centaine de photographies, il se situe entre la galerie privée et le musée. Nous y accueillerons de préférence des artistes rarement exposés par les institutions et dont le travail est déjà trop important pour les galeries privées, mais pas encore assez ample pour être présenté dans un musée.

Même après quinze années de pratique, certains n'ont pas envie d'être « muséifiés ». J'ajoute qu'en été l'espace sera ouvert à la « jeune photographie ». D'autre part, je souhaite innover en proposant des expositions d'un type inédit. La photographie est l'art du transformable, elle ne peut se réduire à une forme unique d'exposition. Nous sommes équipés de façon à concevoir de petites mises en scène, en jouant de la diversité des éclairages et de l'espace, et par l'usage de cimaises mobiles. Grâce au système mis au point pour « Les immatériaux », à Beaubourg, il sera possible d'accompagner une photo, ou un ensemble de photos, par un commentaire qui sera celui de l'auteur ou, simplement, d'un amateur. On oublie trop souvent que chaque photo a son histoire, et qu'il est important de la connaître pour pouvoir l'apprécier.

— Vous commencez par un hommage à Bernard Pierre Wolff. Quels seront les autres invités, exposerez-vous uniquement des opérateurs connus?

— Cet hommage était prévu depuis longtemps, et l'exposition a été préparée bien avant la mort de Bernard Pierre Wolff. Il a fait don de ses photographies à Paris Audiovisuel, qui a la charge de son œuvre. Il est très important, mais n'est pas encore reconnu à sa juste valeur. Les opérateurs qui lui succéderont préparent des créations spécialement conçues pour l'espace. Nous accueillerons les portraits d'Alice Springs (la femme d'Helmut Newton), les images de Jimmy Fox sur le milieu de la boxe, Claude Alexandre, dont le travail sur le corps aurait plu à Georges Bataille, et Bruce Weber, le grand photographe de mode en vogue aux Etats-Unis. L'espace sera ouvert aussi bien au photo-journalisme qu'à la publicité ou à la recherche personnelle, toutes les tendances de la création contemporaine.

— Cet espace est aussi un lieu de consultation et d'animation. Tout le monde pourra y avoir accès.

— Oui. C'est notre seconde mission, puisque dès novembre le public pourra consulter tous les matins, et uniquement sur rendez-vous, pour des raisons de protection des ouvrages, la bibliothèque anthologique de Roméo Martinez, qui est un peu celle de l'honnête homme du vingtième siècle en matière de photographie. Je suis heureux que la Ville de Paris ait pu acquérir cet ensemble irremplaçable. Sinon, il serait parti aux Etats-Unis. Complémentairement à cette activité, par le biais de l'audiovisuel, nous offrons aux photographes exposés un certain nombre de possibilités technologiques, sans pour autant faire de l'audiovisuel à tout prix, et en laissant chacun libre d'utiliser le moyen d'expression qui lui convient. Dès septembre, nous proposerons une exposition originale, conçue par une équipe de chercheurs de l'université de Vincennes. En même temps qu'une manière inédite d'envisager la présentation des images, nous explorerons la palette mise à la disposition de chaque créateur.

— Vous disposez d'une subvention annuelle relativement confortable de 3 millions de francs. Une part de ce budget sera-t-elle consacrée à l'acquisition des œuvres?

— Depuis 1977, il existe à la Ville de Paris une commission d'achat qui a fourni un effort considérable pour enrichir nos collections et préserver le patrimoine. Outre l'octroi de bourses et de commandes, il y a aussi une politique d'aide aux expositions. Le budget dont nous disposons est certes important, je crois que le monde de la photographie en est conscient. Mais il est temps que l'effort des pouvoirs publics soit complété par l'aide privée. En exposant des photographies, nous ne donnons pas seulement au public le goût des images, nous lui suggérons aussi le désir d'en faire. Le spectateur qui s'intéresse à la photo est virtuellement un consommateur en puissance. Dès lors, il me paraît normal de mettre à contribution le privé, et je ferai tout pour compléter notre budget par cet apport essentiel.

— Vous préparez activement le prochain Mois de la photo. Lors d'une conférence de presse, vous avez annoncé votre intention d'en modifier la formule, d'en faire une manifestation proche de la « Mostra » du cinéma. Quels seront les principaux changements?

— Premièrement, le Mois de la photo devient une compétition internationale. Il y aura désormais une sélection établie par un jury avec proclamation d'un palmarès et attribution de prix. Second changement : le sponsoring privé. Je me réjouis que les Rencontres d'Arles aient montré l'exemple en s'associant à Fuji. Notre conseil d'administration a accepté les propositions de Kodak et Canon de sponsoriser le prochain mois. Une manifestation qui, l'an dernier, a été vue par quatre cent mille visiteurs doit devenir peu à peu celle des industriels de la photo. Pour ces nouveaux partenaires, il s'agit d'un investissement à long terme : j'espère que le Mois de 1988 ne sera pas uniquement patronné par deux ou trois marques, mais par l'ensemble des industries photographiques.

— Quels seront les thèmes principaux et surtout quelles seront les têtes d'affiche du prochain Mois?

Ils sont au nombre de trois : la photo d'Amérique latine, encore mal connue; la photographie de 1920 à 1950, l'une des époques les plus riches d'une histoire toujours à écrire; et, troisièmement, la photographie des « limites », celle des métamorphoses ou des détournements pratiquée par ceux que l'on a dénommé *« des intrus dans la photographie »*. A savoir cinéastes, peintres ou écrivains, qui ne sont pas photographes, mais utilisent le médium photographique.

Quant aux têtes d'affiche : une grande rétrospective Alvarez Bravo au Musée d'art moderne, une exposition Maywald au musée Galliera, et enfin Ralph Gibson, qui réalisera cinquante tirages inédits, non pas sur Paris, mais sur son atmosphère créative. »

Propos recueillis par
PATRICK ROEGIERS

★ Espace photographique de Paris, 4 à 8, Grande Galerie, niveau 2, métro Les Halles, entrée piétonne rue du Pont-Neuf. Ouvert tous les jours sauf le lundi de 13 heures à 18 heures, y compris le week-end, nocturne le mercredi jusqu'à 22 h 30. Tél. : 43-59-00-80.

EXPOSITION BERNARD PIERRE WOLFF



New-York 1983 (Photo de Bernard Pierre Wolff).

RICHARD LINDNER disait de New-York qu'elle était la seule ville non provinciale du monde. Sans doute est-ce la raison pour laquelle Bernard Pierre Wolff s'y était établi depuis vingt-cinq ans. Sa vision n'est pas seulement personnelle, elle restitue ce que la réalité comporte d'irréel, d'insoutenable, de sordide.

Chacune de ses images est un cri de révolte et d'amour fou, lancé au cœur de cette cité d'enfer où les drogués crèvent comme des rats, les clochards comme des chiens, et où les pigeons seuls paraissent en liberté. Mais qu'aucun des déshérités qui la hantent ne voudrait quitter. Par réflexion, les immeubles s'effondrent, semant sur le bitume des ruines humaines, silhouettes décaties de morts-vivants au milieu desquels ressuscite un clown pour saluer. La figure tordue des passants démasque le vrai visage de cette mégalopole mythique que Wolff saisit à bras le corps pour lui faire les yeux doux et assener un coup de poing à la face du normal. Pour le spectateur, il en résulte mieux qu'un K-O : un éblouissement.

Car Bernard Pierre Wolff opère sans fard. Et dévoile constamment son émotion, sa compassion, le désespoir qui l'anime en se colletant à la désespérance, avec une virtuosité d'approche qui réactive la vision par le graphisme, le souci de la forme et la composition, la souplesse du cadrage, l'usage géométrique du noir et blanc.

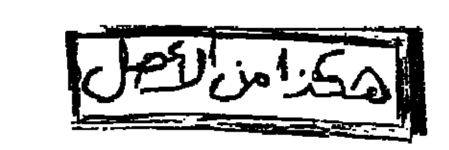
Ancien assistant d'Henri Langlois à la Cinémathèque, né dans la Sarthe en 1930, passionné par Orson Welles, le jazz et Céline, ce sabreur de clichés avait élu domicile dans les marges du confort. Pêchant ses perles dans les bidonvilles de Bénarès ou de Bombay, il en a ramené des images âpres de dépaysement, d'envol et de mouvement, totalement à l'encontre des albums de voyage en couleurs, si menteurs et ennuyeux. Moins contemplatif que Cartier-Bresson, qu'il admirait, Wolff était le porte-parole des mendiants, aveugles ou femmes en pleurs, de la beauté du peuple indien, dont il happe la prunelle, laissant surgir à chaque prise des plans cinématographiques de son œil-caméra.

Que ce soit à Londres, Mexico ou Tokyo, Bernard Pierre Wolff usait sociologiquement du reportage pour mettre nos certitudes en question et rendre compte de l'équilibre du monde sous le fouillis du désordre, et parfois du désastre. La photographie était vécue par lui comme une écriture quotidienne et fulgurante, qui réinjecte dans la réalité le sens de l'harmonie.

La vraie portée du voyage est d'être un périple du corps et de l'esprit. Tombé malade en Afrique, Bernard Pierre Wolff est mort le 28 janvier 1985, à l'âge de cinquante-quatre ans, sans savoir si ses images le menaient à bon port. *« Mon intérêt*, disait-il, *c'est les gens. »* Il peut être rassuré. Cette première grande rétrospective fait admirer en pleine lumière les étoiles de son ciel intérieur. Par son exceptionnelle densité, comme il l'aurait sans doute désiré, elle lui permet une nouvelle fois de repartir ailleurs. Et d'apaiser à jamais ses inquiétudes.

P. R.

★ Hommage à Bernard Pierre Wolff. Espace photographique de Paris, exposition présentée par Paris Audiovisuel jusqu'au 23 mars. L'ensemble des photos est repris dans un catalogue comportant des textes de J.-L. Monterosso, C.-H. Favrod, Charles Harbutt et Pierre Borhan.



La France des Italiens

QUAND LES ARTISTES DE LA RENAISSANCE TRAVERSAIENT LES ALPES

De tous les artistes italiens venus chercher la gloire en France, le plus remuant fut sans doute l'incroyable Benvenuto Cellini, sculpteur baroque, mauvais garçon doué pour écrire. Son autobiographie, complétée de documents, fera beaucoup pour sa réhabilitation.

LES Alpes ont toujours été plus faciles à franchir qu'on ne croit. Et dans les deux sens. Vers 1510, il y avait une demeure française célèbre en Italie, aussi admirée que, trente ans plus tard, le Chambord de François Ier : un château ultramoderne «porte» de la Normandie, Gaillon.

A l'intérieur, un peintre italien, un Milanais du nom de Solario, achevait le décor de la chapelle supérieure, ornée d'une double rangée de portraits de la famille d'Amboise. Tout cela a, bien entendu, été détruit, car peu de châteaux luxueux ont autant souffert que celui-là. La restauration en cours restitue du moins les beaux volumes de pierre couverts d'ardoise, au-dessus de la Seine; elle regroupe un à un les vestiges du décor sculpté de la cour. Quant à Solario, un excellent «dossier» du cabinet des peintures du Louvre réunit, autour de l'exquise *Vierge au coussin vert* et du portrait de l'indolent *Charles d'Amboise*, un ouvrage inédit : *la Déploration* (acquis en 1978), qui se trouvait peut-être à Gaillon, et divers souvenirs, fragments... liés à ce moment glorieux du château normand (1).

La venue de Solario en France fut de toute façon assez brève (1507-1509 ou 1510), et on n'observe aucune influence de sa manière raffinée sur l'art français. La même chose peut se dire de Léonard : le grand homme mourut peut-être dans les bras du prince que ses discours émerveillaient tant! Le portrait d'une «certaine dame» — qu'on a nommée plus tard la Joconde — se voyait dans son manoir; mais les exemples ne suscitaient toujours pas une peinture française digne de ce nom. Le message ne passait pas. Ce vide incroyable et qui demande explication ne fut comblé que longtemps plus tard, avec la venue du Florentin Rosso et du Bolonais Primatice à Fontainebleau. Et, cette fois, la greffe réussit. Louis Dimier, qui explora tout cela au début de notre siècle, datait tout simplement de l'épisode bellifontain, après 1530-1540, la naissance de l'art français moderne.

Si la galerie du roi François subsiste, avec son mystérieux amalgame d'allégories royales et



Modèle du Persée (cire).

de thèmes antiques dans un décor d'une extravagante beauté (on se rappelle que l'ensemble fut restauré aussi bien qu'on le pouvait, au temps d'André Malraux), il n'en est pas de même avec le chef-d'œuvre de Primatice : le long corridor de la galerie d'Ulysse, au sud de la cour du Cheval-Blanc, détruit en 1739 avec ses peintures. Mais il subsiste des dessins donnés par le brillant abbé de Saint-Martin (c'était la prébende du Bolonais) pour cette composition de plus de cent médaillons et épisodes. Dans un bel ouvrage publié grâce à une fondation du Collège de France, toute la documentation a été réunie, triée, et la mise en place des scènes, retrouvée; ce qui permet de respirer, après quatre siècles, l'intense saveur romanesque de cette *Odyssée* en images (en bande dessinée, si l'on veut) qui fascinait Poussin autant que Rubens (2).

C'est exactement le moment où un orfèvre florentin au tempérament de feu occupait le terrain à Paris et faisait l'impossible pour faire parler de lui, en bien ou en mal, peu importe. Cellini, car ce ne peut être que lui, séjourna en France de 1540 à 1545; il avait bien besoin de hautes protections, car, pratiquant assidûment les deux Vénus et un peu spadassin, il avait souvent des ennuis avec la police des mœurs. Il remerciait ses bienfaiteurs par des médailles et des bibelots d'une technique incomparable, et aussi, comme il le fit à François Ier, des promesses époustouflantes : douze statues d'argent, plus grandes que nature, pouvant servir de porte-flambeau à la table royale (seul le *Jupiter* fut réalisé), ou la statue colossale de Mars pour une fontaine de Fontainebleau, dont le modèle en plâtre de plus de 16 mètres aurait ébloui le roi. Nous savons tout cela par les écrits du personnage. Il compte autant par son discours que par son œuvre. Cas unique, s'il n'y avait justement avant lui celui de Léonard.

Benvenuto Cellini jouit de la faveur dont jouissent ceux qui passent, à tort ou à raison, pour de mauvais garçons cyniques quand ils sont doués pour écrire — c'est le cas — et quand ils font preuve d'un brio extraordinaire dans leur art, ce que nul ne contestera à l'auteur de l'absurde et fascinante *Salière* de François Ier (aujourd'hui au Musée de Vienne). Il charmait Goethe. Berlioz composa dans sa jeunesse (1838) un opéra sur les aventures de l'orfèvre, dans lequel tout, musique et livret, choqua le public de l'Opéra. Nous sommes loin de ces pudeurs. Mais, jusqu'à ces derniers temps, le jugement final restait incertain. Un livre important, admirablement publié, de Sir John Pope-Hennessy permet d'y voir plus clair (3).

Il n'y a rien de plus entraînant, de plus divertissant dans toute la littérature artistique que cette autobiographie, la *Vità* (dont on voudrait disposer en français d'une version aussi alerte que celle de J. Pope-Hennessy en anglais, 1963). Le tableau de la «dolce vita» à Rome avant le sac de 1527, la fonte du *Persée* (1549) dans la fièvre et les cris de désespoir, sont des morceaux inoubliables. Mais on butte sans cesse sur d'énormes vantardises : dès qu'il est en prison, Benvenuto a des visions mystiques; ses échecs sont dus à d'affreux jaloux comme la duchesse d'Etampes, qui protège Primatice et que, à l'en croire, Benvenuto ne se gêne pas pour insulter; il dissimule d'ailleurs certains faits, etc. Bref, les raisons de suspicion vont de pair avec l'amusement. Quant à l'œuvre même, il en manque la moitié : des poignards, vases, bijoux, médailles dont parle notre orfèvre, on n'a identifié qu'une partie à Florence ou Milan. Restent, bien sûr, les ouvrages célèbres comme la lunette en bronze de la *Nymphe* (Louvre), le *Persée*, les bustes des Médicis, les éphèbes de marbre au Bargello et le crucifix gracile de l'Escorial; mais combien de fois n'a-t-on pas entendu regretter l'artificiel, le tarabiscoté ou la froideur de ces «chefs-d'œuvre» ?

Tout change avec le maître-livre, où John Pope-Hennessy, ce connaisseur insigne de la sculpture de la Renaissance, entend balayer les réserves habituelles. Dans cette réhabilitation l'illustration joue un rôle notable par le choix des détails, des angles de vue, des effets de lumière sur le bronze. Les surfaces bien travaillées de la sculpture ont toujours attiré les photographes; mais les gros plans visent ici — non sans succès — à valoriser toutes les trouvailles de la facture que révèlent même, par exemple, des bustes à première vue surchargés et factices comme ceux de Cosme Ier. Les plus belles pages, concernant la *Nymphe* de Fontainebleau, qui devait passer à Anet, et l'inévitable *Persée* que, non sans intrigues, Benvenuto parvint à faire placer au lieu d'honneur par excellence de Florence : la loge des Lances. L'ouvrage vert-de-gris doit être lu soigneusement en hauteur, car chaque niveau comporte une référence et une surprise : la statue, c'est une interprétation de Michel-Ange, les statuettes du socle, de Donatello, le bas-relief de la base, de Ghiberti. C'est dans cette récapitulation qu'éclate le génie de Benvenuto, maître de la fioriture. Les comptes livrent toutes les informations possibles sur le poids du métal utilisé et les conditions de l'ouvrage, pièce par pièce. Le dossier est bon.



Modèle de la tête de Méduse (bronze).

Il est un peu exceptionnel aujourd'hui que le récit de la vie, l'exposé du catalogue et le commentaire de l'art aillent de pair. C'est que Sir John est d'avis que Benvenuto a toujours raison; les affirmations, emphatiques certes, de la *Vità* étant recoupées par les documents, il n'y a qu'à se laisser guider par l'artiste lui-même. Il en résulte un texte nourri et même chaleureux, un peu inhabituel dans l'historiographie britannique, dont il serait bien sot de se plaindre. Tout au plus peut-on craindre un petit déséquilibre : le spadassin, le sodomite enragé, le hâbleur se trouve avantageusement — et à tout prendre judicieusement — situé dans le climat de l'époque; inversement, dans l'isolement de la monographie, l'admiration due au praticien tend à mettre constamment l'orfèvre-sculpteur hors de pair. Certes, à Florence même, avant la venue du Nordique Jean de Boulogne, les grands sculpteurs étaient rares. L'ennemi juré de Benvenuto, Bandinelli, ne faisait le poids qu'en paroles. Mais l'amour du bibelot, de l'objet singulier, des plaquettes... propres à orner les intérieurs, était général depuis longtemps. Une brillante exposition présente en ce moment même, en Allemagne, une foule de ces bronzes où auprès des statuettes s'alignent lampes et encriers pleins de figures acrobatiques et de petits monstres (il n'y a pas de salière, il est vrai) (4). Les figurines de Cellini sont de cette famille, et même, en plus fort, ce merveilleux *«Persée de bronze qui rend le spectateur de marbre»*, pour citer un contemporain éperdu d'admiration.

ANDRÉ CHASTEL.

(1) «Andrea Solario en France». 57 numéros, catalogue par Sylvie Béguin et ses collaborateurs, Pavillon de Flore (Dossiers du département des peintures, 31).

(2) *La galerie d'Ulysse à Fontainebleau*, par S. Béguin, J. Guillaume, A. Roy et A.-M. Lecoq, PUF, 374 pages, 408 illustrations.

(3) John Pope-Hennessy, *Benvenuto Cellini*, trad. de l'anglais, Ed. Házan. 323 pages, 155 planches, 95 figures (photographies de D. Finn et T. Okamura). La traduction est bonne, avec toutefois une erreur regrettable à la première page, où la *vita travagliata* («vie de tourments») de Benvenuto est devenue : vie de travail.

(4) «Natur und Antike in der Renaissance». 343 numéros, catalogue sous la direction de H. Beck et de Peter C. Boll, Liebieghaus (Musée de sculpture ancienne), Francfort-sur-le-Main (jusqu'au 2 mars 1986).

Sélection

CINÉMA

« Le ciel peut attendre » d'Ernst Lubitsch

Aimer les femmes, le champagne et la musique ne saurait être un péché. Même le diable, dans ce divertissement grave et ironique, a une bonne tête. Si le ciel peut attendre, c'est que, pour Lubitsch, le paradis existait sur terre, dans une vie élégante, luxueuse et mondaine, avec de jolies compagnes, telle Gene Tierney, et une forme de bonheur sans morale. Une comédie testament de la Lubitsch *touch*. — J. S.

ET AUSSI. — ***L'Histoire officielle*, de Luis Puenzo (bouleversant hommage aux disparus de l'Argentine). *Chorus Line*, de Richard Attenborough (les charmes de la comédie musicale). *Ginger et Fred*, de Federico Fellini (vertiges du petit écran). *Dragées au poivre*, de Jacques Baratier (délicieux pastiches).**

THÉATRE

« Le Veilleur de nuit » au Théâtre 13

Lorsqu'un homme devient vieux, comment peut-il se battre pour ne pas être jeté au rebut ? Tel est le propos du *Veilleur de nuit*, chef-d'œuvre de franc-parler, de tact, de poésie et de naturel, que Sacha Guitry a écrit quand il était tout jeune encore. La mise en scène de Jacques Nerson est un prodige de « lifting » invisible, d'élégance cruelle et souriante, et les acteurs, Fabrice Luchini, Marc Dudicourt, Agnès Denèfle, Yasmina Reza, nous saisissent par leur imagination, leur intelligence. — M. C.

ET AUSSI. — ***Comédienne d'un certain âge pour jouer la femme de Dostoïevski*, au Petit Odéon (fantaisie d'un jeune auteur soviétique) ; *le Mahabharata* aux Bouffes du Nord (quand les oiseaux bleus et les éléphants blancs de l'Inde se font la guerre) ; *Voyages d'hiver à la Cité internationale* (le rallye Paris-Dakar à trois sur un vieux tandem) ; *le Cid* au Théâtre du Rond-Point (les groupies de Francis Huster font un triomphe au vieux Corneille).**

MUSIQUE

La Tétralogie et John Cage

Aussi étrange que cela puisse paraître, la Tétralogie de Wagner *n'a pas été donnée intégralement* à Paris depuis 1957 ! Elle nous revient enfin grâce à Mark Janowski (chef d'un très bel enregistrement paru chez Eurodisc), qui veut marquer ainsi solennel*lement le dixième anniversaire du Nouvel Orchestre* Philharmonique de Radio France. Quelques chiffres montrent l'énormité de l'entreprise : 150 musiciens, 120 choristes, 50 chanteurs internationaux, *96 répétitions, 26 000 heures de travail... Deux* séries pour cet événement : les 31 janvier, 2, 5 et 8 février au Théâtre des Champs-Élysées ; les 10, 12, 14 et 16 février au Théâtre musical de Paris/Châtelet.

John Cage, lui, se contentera de huit heures de concerts en assistant au « Non-stop John Cage » que lui consacre le Centre Erik-Satie du Blanc-Mesnil (71, avenue Charles-Floquet, le 2, de 15 h à 23 h).

J. L.

ET AUSSI. — Symphonie Résurrection, de Mahler, par l'Orchestre national, dir. V. Neumann (Champs-Élysées, le 30) ; Chopin, par Marc Laforêt, 2e prix du concours de Varsovie 1985 (Gaveau, le 31) ; *le Trouvère* (Strasbourg, les *31, 2, 7, 9, 11*) ; *Mozart*, par le *Quatuor Amadeus et G. de Peyer* (Champs-Elysées, le 1er février) ; Verdi et Puccini par Cristina Rubin, soprano de vingt-six ans, prix Verdi de Bussetto 1985, avec l'Orchestre Lamoureux (Pleyel, le 2, à 17 h 30) ; Mozart, par le quatuor Hagen (Th. du Rond-Point, le 2, à 11 h) ; Nunes, Kanach, Darasse, Eötvös, par le Groupe vocal de France (Centre Pompidou, le 3) ; Mozart, Chopin, Schubert, par M.-J. Pires (Champs-Elysées, le 4) ; Henze, Liszt, Falla, Albéniz, par l'Orchestre de Paris, dir. *D. Barenboïm et Martha Argerich* (Pleyel, les 5, 6, 7 février).

JAZZ

Barney Wilen et Philippe Petit au Sunset

L'impensable fluidité du ténor, dans *Ascenseur pour l'échafaud*, aux côtés de Miles, la confidence de cette séance directement enregistrée en suivant l'image, la percée du jeune homme au saxophone, voilà pour la légende : Barney Wilen fixé pour l'éternité d'une musique qui ne vit que d'instants. Barney Wilen aujourd'hui, toujours autant d'autorité *et* d'aisance dans le jeu, c'est un quartette aimable avec le guitariste Philippe Petit, l'évidence du son et la recherche d'un univers original. Rêverie assurée. Le passeur, en l'occurrence, ne rechigne pas aux règles fondamentales de son rôle, celui de batteur de jazz, sans se donner des airs ni chercher midi aux pendules binaires : il se nomme Al Levitt. — F. M.

* Barney Wilen et Philippe Petit au Sunset, 60, rue des Lombards, du 28 janvier au 4 février.

DANSE

La danse contemporaine dans tous ses états

Pendant que Merce Cunningham investit l'Opéra avec *Un jour ou deux, les jeunes compagnies se pro*duisent un peu partout dans Paris. Au Centre Georges-Pompidou, Dominique Bagouet, monté de Montpellier, vient présenter son *Crawl de Lucien*. Ce n'est plus une architecture à la française comme *Déserts d'amour*, mais une suite d'interréactions entre danseurs (du 29 janvier au 2 février). Dans son cycle de « Journées danse », l'Escalier d'or accueille à 18 h Jérôme Rachel pour une action dramatique, *Unus*, et à 22 h Anne-Marie Poras avec *Transit*, une histoire de vacances traitée en style jazz (du 28 janvier au 2 février). Le Théâtre contemporain de la danse donne carte blanche à des chorégraphes à l'auditorium de la FNAC du Forum des Halles à 17 h 30 (Dominique Petit le 27 janvier, Anne Martin le 28, Valérie Ros de la Grange, le 29, Peter Dodson le 30, Angelin Preljocaj le 31). Denis Psaltopoulos passe au Théâtre 18 à 20 h 30. — *M. M.*

ET AUSSI. — ***Hommage à Merce Cunningham* en sa présence à la cinémathèque du Palais de Chaillot, samedi 1er février à 15 h (trois films dont un inédit en France, *Dell Commedia*).**

EXPOSITIONS

Louise Nevelson Galerie Claude-Bernard

Nevelson, grande dame de la culture en noir et en bois, à quatre-vingt-six ans continue de produire énormément. Comme en témoigne l'exposition de la Galerie Claude-Bernard, remplie de grandes et petites pièces secrètes, avec ou sans pieds de meuble, boutons de tiroirs, moulures fleuries et autres ingrédients récupérés aux ordures et assemblés en d'étranges machines à broyer le temps. — G. B.

ET AUSSI. — *Magnelli, peintures 1920-1930*, Galerie Maeght-Lelong. *Ensor* (dans les collections privées belges), Galerie Isy-Brachot. *Magritte et Cie* au musée de Picardie, à Amiens. *Robert et Sonia Delaunay* à la Fondation Septentrion, à Marcq-en-Barœul. *Miro* à Villeneuve-d'Ascq.

EXPOSITIONS

Centre Pompidou

Sauf mardi, de 12 h à 22 h ; sam. et dim., *de 10 h à 22 h. Entrée libre le dimanche* (42-77-12-33).

LAURENS. Le cubisme, constructions et papiers collés 1915-1919. Jusqu'au 16 février.

VALERIO ADAMI. Rétrospective. **TONY OURSLER.** Sphères d'influence, installation vidéo. **LA PHOTOGRAPHIE CALIFORNIENNE, 1945-1980.** Jusqu'au 10 février. **TAKIS.** Long mur magnétique, 1985. Galerie contemporaine.

ACHILLE CASTIGLIONI. Du design au ready-made. Jusqu'au 3 février. — **LE BATEAU BLANC.** Science, technique, design : la construction navale à Trieste. Jusqu'au 10 février. CCI.

TRIESTE. Ville de l'écriture. Jusqu'au 2 février. Petit foyer.

GUY DELAHAYE. Photographies. Jusqu'au 3 février. Forum.

DES TOURS ET DES PUCES. Animations : les mercredis et samedis (pendant les vacances scolaires, l'atelier est ouvert tous les jours sauf mardi et dimanche). Jusqu'au 16 février. Ateliers des enfants.

LE CINÉMA ITALIEN. 1905-1945. Photos, documents, livres. Jusqu'au 31 mars. Galerie du Forum.

Musées

ANCIENS ET *NOUVEAUX*. Choix d'œuvres acquises par l'État ou avec sa participation de 1981 à 1985. Grand Palais, avenue du Général-Eisenhower (42-61-54-10). Sauf mardi, de 10 h à 20 h; mer. jusqu'à 22 h. Entrée 20 F. Jusqu'au 3 février.

ANDREA SOLARIO EN FRANCE. Jusqu'au 3 mars — **HOMMAGE A JEAN-BAPTISTE PIGALLE, 1714-1785.** Jusqu'au 10 février. Musée du Louvre, pavillon de Flore, entrée porte Jaujard (42-60-39-26). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 16 F (gratuite le dimanche).

***DISPOSITIF-SCULPTURE.* DISPOSITIF-FICTION.** ARC au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (47-23-61-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30 ; mercredi jusqu'à 20 h 30. Entrée : 18 F. Jusqu'au 16 février.

AUTOCHTONES. Gautray, Coutet, Gaston, Lasserre. Musée d'art moderne de la Ville de Paris, musée des enfants, 12, avenue de New-York (voir ci-dessus). Jusqu'au 26 avril.

SCULPTURES FRANÇAISES DU XIVe *SIÈCLE — VICTOR-HUGO* ET LA PHOTOGRAPHIE. L'atelier de Jersey — **LE GAMIN DE PARIS.** — Musée d'art et d'essai, palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (47-23-36-53). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 12 F ; dim. : 6 F.

HISTOIRE DU JOUET, du dix-huitième siècle à nos jours. Musée des arts *décoratifs, 107, rue de Rivoli* (42-60-32-14). Sauf lundi et mardi, de 12 h 30 à 18 h 30; sam. de 11 h à 17 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 16 février.

MODES ET PUBLICITÉ 1885-1986. Le regard de Marie-Claire. — **DIM,** ça fait vingt ans que je t'aime. Musée de la publicité, 18, rue de Paradis (42-46-13-09). Sauf mardi, de 12 h à 18 h. Entrée : 16 F. Jusqu'au 31 mars.

EN PASSANT PAR LA B.N. Paris au cœur. Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (47-03-81-26). T.l.j. de 12 h à 18 h. Jusqu'au 1er février.

IMAGES DE LA GORGONE, Bibliothèque nationale (voir ci-dessus). T.l.j. de 13 h à 17 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 2 février.

DESSINS DE RODIN (deuxième volume de l'inventaire). Musée Rodin, 77, rue de Varenne (47-05-01-34). Sauf mardi, de 10 h à 17 h. Entrée : 12 F. Jusqu'au 17 mars.

***L'ENCRE DES LETTRES DE* TAIWAN.** Peintures et calligraphies chinoises du XVIIe au XIXe siècle. Musée Cernuschi, 7, avenue Vélasquez (45-63-50-75). Sauf lundi (et fêtes), de 10 h à 17 h 40. Entrée : *12 F. Jusqu'au 16 février.*

AUTOPORTRAITS CONTEMPORAINS. Œuvres sur papier. Musée-galerie de la SEITA, 12, rue Surcouf (45-55-91-50). Sauf dim., de 11 h à 18 h. Jusqu'au 1er mars.

PARIS VU PAR LES ARTISTES JAPONAIS, de 1880 à nos jours. Jusqu'au 2 février. **LES CISTERCIENS A PARIS.** Jusqu'au 13 avril. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (42-72-21-13). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40.

BALZAC ET LE MONDE DES COQUINS, de Vidocq à Vautrin. Maison de Balzac, 47, rue Raynouard (42-24-56-38). Sauf lundi (et jours fériés), de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 2 février.

ÉMILE GALLÉ, 1846-1904. *Musée du* Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (42-34-25-95). Sauf lundi, de 11 h à 18 h ; jeudi jusqu'à 22 h. Entrée : 15 F ; sam. : 10 F. Jusqu'au 2 février.

***FÊTES* ET THÉATRES EN INDE.** Musée Kwok On, 41, rue des Francs-Bourgeois (42-72-99-42). Sauf sam. et dim., de 12 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 31 juillet.

PIERRE BALMAIN. Quarante années de création. Jusqu'au 6 avril. — **LES POUPÉES RACONTENT LA MODE DU XVIIIe SIÈCLE A NOS JOURS.** Jusqu'au 2 avril. Musée de la *mode et* du costume, palais Galliera, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (47-20-85-46). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Entrée : 15 F.

LES FRANÇAIS ET LA TABLE. *Musée national des arts et traditions populaires*, 6, avenue du Mahatma-Gandhi, bois de Boulogne (47-47-69-80). Sauf mardi, de 10 h à 17 h 15. Entrée : 10 F ; dim., 8 F. Jusqu'au 21 avril.

INTERFÉRENCES. Deux siècles de communication à distance. Musée national des techniques, 270, rue Saint-Martin (42-71-24-14). Sauf lundi, de 9 h 30 à 11 h 30 et de 13 h à 17 h 30 ; dim., de 10 h à 17 h 15. Entrée : 10 F. Jusqu'au 2 février.

EXCOFFON. De la peinture à la publicité. Hôtel de la Monnaie, 11, quai de Conti (43-29-12-48). Du 30 janvier au 29 mars.

Centres culturels

HOMMAGE A PAUL DELVAUX. — Centre Wallonie-Bruxelles, 127-129, rue Saint-Martin (42-71-26-16). T.l.j. de 11 h à 19 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 31 mars.

TROUVER TRIESTE. Portraits pour une ville, fortunes d'un port adriatique. — Conciergerie, 1, quai de l'Horloge (43-54-30-06). T.l.j. de 10 h à 17 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 3 février.

HANNAH VILLIGER. Sculpture. Centre culturel suisse, 38, rue des Francs-Bourgeois (42-71-44-50). Sauf lundi, de 14 h à 19 h ; dim., de 14 h à 17 h. Entrée libre. Jusqu'au 16 février.

LASSE PERSON — CARSTEN REGILD. Peintures. Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (42-71-82-20). De 12 h à 18 h ; sam. et dim., de 14 h à 18 h. Jusqu'au 16 février.

NOUVELLES TAPISSERIES. — Paris Art Center, 36, rue Falguière (43-22-39-47). Jusqu'au 9 février.

LE TROMPE-L'ŒIL DU XVIIe SIÈCLE A NOS JOURS. Mairie, 71, avenue Henri-Martin. Tlj. de 11 h 30 à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 19 février.

YURI KUPER. Œuvres de 1978 à 1985. Hôtel de Ville, salle Saint-Jean. Jusqu'au 23 mars.

DESSINS CONTEMPORAINS. Dix-huit artistes de Cologne. Centre culturel allemand, 17, avenue d'Iéna (47-23-61-21). Sauf sam. et dim., de 10 h à 20 h. Du 23 janvier au *14 février.*

BERNARD-PIERRE WOLFF. Rétrospective. Espace photographique de Paris, Forum des Halles (niveau 2), entrée rue du Pont-Neuf (43-59-00-80). Entrée : 7 F. Jusqu'au 23 mars.

MARIONNETTES ET OMBRES D'ASIE. Le Louvre des Antiquaires, 2, place du Palais-Royal (42-97-27-00). Sauf lundi, de 11 h à 19 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 2 mars.

ABSTRACTION X 4 (J. Drapell, H. Feist, D. Haynes, L. Plotek). Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine *(45-51-35-73). Tous les jours de 10 h à* 19 h. Du 31 janvier au 9 mars.

MEXIQUE-COLOMBIE. Avec l'art, recréons la vie. Centre culturel du Mexique, 28, boulevard Raspail (45-49-16-26). Du lundi au vendredi, de 10 h à 18 h : le samedi de 14 h à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 22 février.

Galeries

PORTRAITS ET MODÈLES, d'Emile Bernard à André Lhote. Galerie Saphir, 84, boulevard Saint-Germain (43-26-54-22). Jusqu'au *28 février.*

A PROPOS DE DESSIN. Galerie Adrien Maeght, 42-46, rue du Bac/36, avenue Matignon (45-48-45-15). Jusqu'à fin février.

MAGNELLI. Peintures 1920-1930. **TITUS CARMEL.** Peintures 1985. Galerie Maeght Lelong, 13-14, rue de Téhéran (45-63-13-19). Jusqu'au 8 mars.

CINQ CONSTRUCTIVISTES SUÉDOIS. Galerie 30, 30, rue Rambuteau (42-78-41-07). Jusqu'au 1er mars.

PIERRE ANTONIUCCI. Peintures 1986. Galerie de France, 52, rue de la Verrerie (42-74-38-00). *Jusqu'au* 22 février.

LAURENT BAUDE. Sculptures et installation. Galerie G. Lavrov, 42, rue Beaubourg (42-72-71-19). Jusqu'au 10 février.

FRANÇOISE BISSARA-FREREAU. Voyages écrits. Atelier A. Le Moine, 21, avenue du Maine (42-22-47-01). Du 30 janvier au 20 février.

CHRISTO. Le Pont-Neuf empaqueté, projet pour Paris. 16, rue Murillo (47-66-01-31). Jusqu'au 21 février.

ANTONIO DI PALMA. Galerie Krief-Raymond, 50, *rue Mazarine (43-29-32.37).* Jusqu'au 16 février.

JAMES ENSOR. Galerie Isy Brachot, 35, rue Guénégaud (43-54-22-40). Jusqu'au 1er mars.

FASSIANOS. Peintures, gouaches. Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (42-71-20-50). Jusqu'au 27 février.

JEAN-LUC GODARD. Galerie du jour, 6, rue du Jour (42-33-43-40). Jusqu'au 9 février.

LIONEL GUIBOUT. Galerie Darthea Speyer (43-54-78-41). Jusqu'au 1er mars.

JAMES GUITTET. L'extrême raison de peindre. *Galerie Regards, 11*, rue des Blancs-Manteaux (42-77-19-61). Jusqu'au 15 février.

HÉLION. Les années 60. Galerie Patrice Trigano, 4 *bis*, rue des Beaux-Arts (46-34-15-01). Jusqu'au 8 février.

SYLVIA LACAISSE. Sculptures. Galerie Pierre-Lescot, 153, rue Saint-Martin (48-87-81-71). Jusqu'au 22 février.

LUC LAURAS. Galerie Yvon Lambert, 5, rue du Grenier-Saint-Lazare (42-71-09-33). Jusqu'au 6 février.

EUGÈNE LEROY. Peintures récentes. Galerie Gillespie-Laage-Salomon, 57, rue du Temple (42-78-11-71). Jusqu'au 12 février.

MANFRED MOHR. Galerie Charley Chevalier, 27, rue de la Ferronnerie (45-08-58-63). Jusqu'au 10 février.

LUIS MORAGON. Galerie Polaris, 25, *rue Michel Le Comte (42-72-21-27).* Jusqu'au 20 février.

ROBERT MORRIS. Feutres 1973-1976. Galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg (42-72-14-10). Jusqu'au 5 février.

HORST MUNCH. Peintures. Galerie Philippe Casani, 13, rue Chapon (48-04-00-34). Jusqu'au 1er mars.

LOUISE NEVELSON. *Galerie Claude* Bernard, 7-9, rue des Beaux-Arts (43-26-97-07). Jusqu'au 22 février.

KJELL NUPEN. Galerie Ariel, 140, boulevard Haussmann (45-62-13-09). Jusqu'au 14 février.

MICHEL PARRÉ. Galerie Jean Briance, 23-25, rue Guénégaud (43-26-85-51). Jusqu'au 1er mars.

GÉRARD PASCUAL. *Galerie Baudoin* Lebon, 34, rue des Archives (42-72-09-10). Jusqu'au 22 février.

PIZA. Entailles. Galerie La Hune, 14, rue de l'Abbaye (43-25-54-06). Jusqu'au début février.

GEORGES ROMATHIER. Brins-Brou-Chine. Galerie Bellint, 28 *bis*, boulevard de Sébastopol (42-78-01-91). Jusqu'au 15 février.

THEODORE ROSZAK. Photogrammes et dessins des années 30. Galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix (42-72-35-47). Jusqu'au 6 mars.

RUTJER RUHLE. Peintures. *Galerie* Stadler, 51, rue de Seine (43-26-91-10). Du 30 janvier au 1er mars.

ANDY WARHOL. Prints. Galerie D. Templon, 1, impasse Beaubourg (42-72-14-10). Jusqu'au *5 février.*

En région parisienne

CRÉTEIL. Patrice Alexandre. Maison de la culture, place Salvador-Allende (48-98-40-76. jusqu'au 10 mars.

LA DÉFENSE. La commedia dell'arte et les masques des Sartori. Galerie de l'Esplanade de la Défense (43-68-32-26). Du lundi au vendredi de 11 h à 19 h ; samedi et dimanche, de 12 h à 19 h. Du 30 janvier au 19 avril.

MONTROUGE. *Passeport pour l'Inde.* Bibliothèque, 32, rue Gabriel-Péri. Jusqu'au *25 février.*

NEMOURS. Fontainebleau et l'estampe en France au XVIe siècle. Iconographie et contradictions. *Château-musée* (64-28-40-37). Jusqu'au 17 février.

POISSY. Jouets anciens de Russie. Musée du jouet, 2, enclos de l'Abbaye (39-65-06-06). Tous les jours de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30. Jusqu'au 6 avril.

PONTOISE. Noir et blanc. Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (30-38-02-40). Sauf mardi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au *28 février.* — Le monde paysan au XIXe siècle. Musée Pissarro, 17, rue du Château (30-31-06-75). Sauf lundi et mardi, de 14 h à 18 h. Jusqu'au 28 février.

SAINT-DENIS. *Maurice Loutreuil, 1885-1925.* Musée d'art et d'histoire, 22 *bis*, rue Gabriel-Péri (48-20-63-83). Sauf mardi, de 10 h à 17 h 30 ; dim., de 14 h à 18 h 30. Jusqu'au 2 février.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE. Le chemin de Gauguin, genèse et rayonnement. Musée départemental du Prieuré, 2, rue Maurice-Denis (39-73-77-87). Jusqu'au 2 mars.

SCEAUX. Tadeus Lewandowski. CAC Les Gemeaux, 49, avenue Georges-Clemenceau (46-60-05-64).

En province

AMIENS. Magritte et Cie. Peinture 1950-1985 dans les collections du Musée d'art contemporain de Gand. Musée de Picardie, 48, rue de la République (22-91-36-44). Jusqu'au 13 avril.

ANGERS. Les textiles de l'Inde. Musée des beaux-arts, 10, rue du Musée (41-88-64-65). *Jusqu'au 20 février.*

AVIGNON. Egypte et Provence : civilisation, survivances et « cabinets de curiosités ». Musée Calvet, 65, rue Joseph-Vernet (90-86-33-84). Jusq'au 30 mars.

BESANÇON. Le monde arabe : une langue, ses écritures, des architectes, des femmes et des hommes. Musée des beaux-arts, 1, place de la révolution (81-81-44-47). Jusqu'au 25 février.

BORDEAUX. Keith Haring. Peintures, *sculptures et dessins.* CAPC, *entrepôt* Lainé, rue Foy (56-44-16-35). Jusqu'au 23 février.

CALAIS. Fautrier 1925. Jusqu'au 19 février. — Sculptures en ciment du Nigéria. S.J. et A.O. Akpan. Jusqu'au 2 mars. Musée des Beaux-Arts et de la Dentelle, 25, rue de Richelieu (21-97-99-00).

CHATEAUROUX. *Les figurations* aujourd'hui, 1960-1985. Couvent des Cordeliers (54-27-26-31).

CLERMONT-FERRAND. Nicolas Alexandre Tarkhoff, 1871-1930. Musée Bargoin, 45, rue Ballainvilliers (73-91-37-31). Jusqu'au 23 mars.

DIJON. Des pharaons aux premiers chrétiens. — Musée des beaux-arts, place *de la Sainte-Chapelle* (80-30-31-11). Jusqu'au 10 mars. — La Graufesenque-Millau. Musée archéologique, 5, rue Docteur-Maret (80-30-88-54). Jusqu'au 4 mars.

DUNKERQUE. Sophie Calle. Photographies. Ecole régionale des beaux-arts (28-66-15-60). Du 31 janvier au *28 février.*

FLAINE. Pol Bury : ramollissements, fontaines, miroirs. Centre d'art (50-90-85-84). Jusqu'au 10 février.

GRENOBLE. Joël Negri. Maison de la culture, 4, rue Paul-Claudel (76-25-05-45).

LA ROCHE-SUR-YON. Paul Baudry, 1828-1886. *Musée* d'art et d'archéologie (51-05-31-40). Jusqu'au 31 mars.

LE MANS. Roger de La Fresnaye. Abbaye de l'Epau (43-85-05-84). Jusqu'au 16 mars. — Guy Houdoin, 1966-1986. — Gudrun von Maltzan. Photographies monumentales. Palais des congrès et de la culture, cité *Cénomane* (43-24-22-44). Jusqu'au 2 mars.

LILLE. *De Carrache à Guardi. La peinture italienne des XVIIe et XVIIIe siècles.* Musée des beaux-arts. place de la République (20-57-01-84). Jusqu'au 23 février.

MARCQ-EN-BARŒUL. Robert et Sonia Delaunay. Fondation Septentrion (20-46-26-37). Jusqu'au 27 avril.

MARSEILLE. Raymond Mason. Musée Cantini, 19, rue Grignan (91-54-77-75). Jusqu'au *17 février* - Des drôles d'animaux. Musée Borély, avenue Clot-Bey (91-73-21-60). Jusqu'au 23 février. Richar Baquié et ses invités Joaquim Mogarra et Françoise Quardon. ARCA, 61, cours Julien (91-42-18-01). *Jusqu'au 9 février.* — Ilya Kabakov. Galeries de la Vieille Charité, rue de la Charité (91-54-77-75). Jusqu'au 2 mars.

MULHOUSE. Amédée Ozenfant, *1886-1966. Musée* des beaux-arts, 4. place Guillaume-Tell (89-43-98-11). Jusqu'au 17 février.

NIMES. Antoni Gaudi, *1852-1926.* Musée des beaux-arts, rue Cité-Foulc (66-67-38-21). Jusqu'au 28 février.

ORLÉANS. Matisse, dessins — Alice Springs, photographies — Sophie Calle, travaux divers. Centre d'action culturelle, carré Saint-Vincent *(38-62-45-68).* Jusqu'au 1er mars.

RENNES. Dessins hollandais et flamands de Leyde. Jusqu'au 17 mars — Nicolas de Staël. Jusqu'au 29 avril. Musée *des beaux-arts, 20, quai Emile-Zola (99-79-*44-16).

SAINT-ÉTIENNE. Robert Combas. Musée d'art et d'industrie (77-33-04-85). Jusqu'au 28 février.

STRASBOURG. Wolf Vostell, 1977-1985. — Musée d'art moderne, 1, rue du Vieux-Marché-aux-Poissons (88-32-46-07). Jusqu'au 9 février.

TOULON. La peinture en Province dans les collections du musée, du XVIIe siècle au début du XXe siècle. Musée, 113, boulevard Leclerc (94-93-15-54). Jusqu'au 28 février.

TOULOUSE. L'homme et la mort. Danses macabres de Dürer à Dali. Musée des Augustins, 21, rue de Metz (61-22-21-83).

VILLENEUVE-D'ASCQ. Joan Miro. Musée d'art moderne, allée du Musée (20-05-42-46). Jusqu'au 16 mars.

THEATRE

LES SPECTACLES NOUVEAUX

Les jours de première sont indiqués entre parenthèses.

ALIAS, Chaillot (47-27-81-15), 20 h 30.

VIVE LA POMME DE TERRE, Théâtre de Fortune, le 1er à 21 h (1).

ELVIRE-JOUVET 40, Athénée, salle L.-Jouvet (47-42-67-27), les 1er, 3 à 18 h 30 (1).

LE MENTEUR, Comédie-Française, (42-96-10-20), 20 h 30 (1).

UNE PASSION DANS LE DÉSERT, Théâtre du Rond-Point (42-56-70-80), 18 h 30 (4).

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

☞ Spectacles sélectionnés par le club du « Monde des spectacles »

Les salles subventionnées

OPÉRA (47-42-57-50), jeu., 19 h 30, dim., 15 h : la Traviata ; vendredi, lun., mar., 19 h 30, sam., 14 h 30 et 20 h 30 : spectacle de ballets : Un jour ou deux/Washington Square.

SALLE FAVART (42-96-06-11), relâche.

COMÉDIE-FRANÇAISE (42-96-10-20) (vend.), mer., à 14 h 30 : le Misanthrope : mer., à 20 h 30 : l'Impresario de Smyrne ; sam., lun., à 20 h 30, dim., à 14 h : le Menteur ; jeu., dim., à 20 h 30 : le Balcon.

CHAILLOT (47-27-81-15), Grand Foyer (dim., lun.), 20 h 30 : Alias.

ODÉON (43-25-70-32) (lun.) à 20 h 30 : Six personnages en quête d'auteur, de L. Pirandello.

PETIT ODÉON (43-25-70-32) (lun.) à 18 h 30 : Comédienne d'un certain âge pour jouer la femme de Dostoïevski, de E. Radzinski.

TEP (43-64-80-80) : (dim. soir, lun.), mer., ven., sam., mar. à 20 h 30 ; jeu. à 19 h ; dim. à 15 h : les Tourlourous. Cinéma : sam. à 14 h 30 ; dim. à 20 h : Charlot et le Comte, de Ch. Chaplin ; Une partie de campagne, de J. Renoir ; Les Camarades, de M. Monicelli (v.f.).

BEAUBOURG (42-77-12-33) : Débats-Rencontres : Droit d'asile aujourd'hui et demain : mer., à 15 h : la situation des réfugiés en France ; 16 h 30, L'écrivain et l'exil ; 18 h 15, Musiques et poésies de l'exil ; jeu. à 18 h 30 : L'Inde, actualité politique et sociale ; L'art en situation ; Trouver Trieste : mer., de 21 h à 23 h ; jeu., de 15 h à 17 h : Voix slovène ; lun., à 21 h : Rilke et Trieste ; ven., de 21 h à 23 h : le nouveau néo-classicisme ; sam., à 21 h ; dim., à 16 h : Bernard Heidsieck : « Derviche/le Robert » ; Cinéma-Vidéo : nouveaux films BPI : 13 h (+ 17 h 30, lun.), Lettre à M. Petrucciani, de F. Cassenti ; 16 h, Plus ou moins homme : Vercors, de F. Buyens ; 19 h, Les maronites entre fleur et fusil ; Les Hassidim, de P. Callebaut, N. Nacy ; Vidéo/Musique (mar.), 13 h, Spartacus, de A. Khachaturian ; 16 h, Maria Callas, de G. Seligman ; 19 h, The Weavers, de J. Brown ; Cinéma (mar.), 14 h 30, 17 h 30, 20 h 30 : Le cinéma italien, 1905-1945. Série de films muets (programmes aux banques d'accueil). Salle Garance (42-78-37-29), mer., à 15 h : L'heure du conte. Annie Kiss ; (lun., mar.), 15 h : Cinéma pour Valério Adami. Hommage à Taylor Mead ; (lun., mar.), 18 h : Yann Beauvais ; Concerts/Spectacles : mer., jeu., ven., sam., à 20 h 30, dim., à 16 h : Compagnie Dominique-Bagouet (Le crawl de Lucien) ; Concerts : mer., à 20 h 30 : Cours d'analyse musicale ; lun., à 20 h 30 : Le groupe vocal de France ; mar., à 20 h 30 : Ateliers musique et micro-informatique (IRCAM).

THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83) : relâche.

THÉÂTRE DE LA VILLE (42-74-22-77) : (lun.) 20 h 45, dim., 14 h 30 : Lapin, Lapin, d'Élie Bourquin, mise en scène de Beno Besson ; (lun.), 18 h 30 : Sol (clown-poète).

CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34) (dim. soir, lun.), 20 h 30, dim. à 16 h : Bajazet.

Les autres salles

☞ ANTOINE-SIMONE BERRIAU (42-08-77-71) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 17 h et 21 h, dim. 15 h 30 : Lily et Lily.

ARCANE (43-38-19-70) (D. soir, L., mar.), 20 h 30, dim. 17 h : les Femmes savantes.

☞ ARTS HÉBERTOT (43-87-23-23), (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h, sam. 17 h 30 : le Sexe faible.

ATELIER (46-06-49-24), 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h : Deux sur la balançoire.

ATHÉNÉE (47-42-67-27), Salle Ch.-Bérard (D. soir, L.), 20 h 30, mar. 18 h 30 : Cher vieux troubadour. – Salle L.-Jouvet, (D. soir, L.), 21 h, dim. 16 h, mar. 19 h : Vincent et l'amie des personnalités ; les 1er, 3 à 18 h 30 : Elvire Jouvet 40.

ATHÉVAINS (43-79-06-18) (D. soir, L.), 20 h, sam. et dim. 16 h 30 : les Amoureux.

BASTILLE (43-57-42-14) (D. soir), 20 h, dim. 17 h : la Vie de Paolo Uccello (dern. le 2).

☞ BOUFFES DU NORD (42-39-34-50), les 29, 30, 4 à 20 h, le 1er à 15 h, le 2 à 13 h : le Mahabharata.

BOURVIL (43-73-47-84) (D., L.), 20 h, sam. 16 h : Pas deux comme elle ; 21 h 30, sam. 17 h 30 : Y'en a marr...ez vous.

☞ CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51) (D. soir, L.) 20 h, dim. 15 h 30 : Riffifoin dans les labours.

CARTOUCHERIE, Th. du Soleil (43-74-88-50) (D. soir, L., mar.), 18 h 30, dim. 13 h : l'Histoire terrible mais inachevée de Norodom Sihanouk, roi du Cambodge ; Tempête (43-28-36-36), (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h : la Force de l'habitude.

☞ CENTRE MANDAPA (45-89-01-60), les 31, 1er à 20 h 30 : Mort d'Oluwemi d'Ajumako.

CITÉ INTERNATIONALE (45-89-38-69), Grand Théâtre (D., L., mar.), 20 h 30 : Lettres d'un inculpé ; La Resserre (D., L.), 20 h 30 : Tuez. – Galerie (D., L., mar.), 20 h 30 : Voyages d'hiver.

☞ CLA (45-08-48-28) (D. soir, L., mar.) 20 h 30, dim. 16 h : l'Incroyable et Triste Histoire du général Penaloza et de l'exilé Mateluna.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41) (Mer., D. soir), 21 h, dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Élysée.

☞ COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24) (D. soir, L.), 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h 30 : L'âge de monsieur est avancé.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : les Intrigues d'Arlequin et Colombine.

☞ COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : le Confort intellectuel.

DAUNOU (42-61-69-14) (Mer., D. soir), 21 h, dim. 15 h 30 : Au secours, elle me veut.

DÉCHARGEURS (42-36-00-02) (D. soir, L.), 18 h 30, dim. 16 h : la Petite Marchande d'allumettes ; (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 17 h : Secrets du crépuscule (dern. le 4).

DIX HEURES (46-06-07-48), mar. 20 h 30 : Femmes ; mer., jeu., ven., sam. 20 h 30 : la Femme assise.

☞ ÉPICERIE (42-72-23-41), 18 h 30 : Elle et lui (dern. le 31) ; 20 h 30 : la Dispute (dern. le 31).

ESPACE ACTEUR (42-62-35-00) (D. soir, L., mar.), 21 h, dim. 17 h : le Vent coulis.

ESPACE KIRON (43-73-50-25), le 4 à 20 h 30 : les Bonnes.

ESPACE GAITÉ (43-27-95-94) (J., D. soir) 20 h 30, sam. 18 h, dim. 16 h 30 : Jeff ; (D.) 22 h 15 : Kamikaze.

ESSAÏON (42-78-46-42) (S., D. soir), 20 h 30, sam., dim. 17 h : Il était une fois... un cheval magique (dern. le 2).

FONTAINE (48-74-74-40) (D. soir, L.), 20 h 45, sam., dim. 16 h : Gin Game.

GALERIE 55 (43-26-63-51) (D., L.), 20 h 30 : The Fantasticks.

☞ GUICHET-MONTPARNASSE (43-27-88-61) (D., L.), 21 h, ven., mar. 18 h 30 : l'Issue.

☞ GRAND HALL MONTORGUEIL (42-96-04-06) (D. soir, L.) 20 h 30, dim. 18 h 30 : Mademoiselle Julie.

HUCHETTE (43-26-38-99) (D.), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Rhapsodie Béton.

INTERCLUB 17 (42-27-68-81) (V., D. soir, L.) 20 h 30, dim. 15 h : l'Avare guignol Horror Show et Travelar Sheik.

JARDIN D'HIVER (42-62-59-49) (D., L.), 21 h : la Nuit d'Irlande.

☞ LA BRUYÈRE (48-74-76-99) (D. soir, L.), 21 h : la Voisine.

LUCERNAIRE (45-44-57-34) (D.) : I. 18 h : Métamorphoses ; 21 h 45 : Arsène et Cléopâtre. – II. 19 h : Pardon, M'sieur Prévert ; 20 h 45 : Témoignages sur Ballybeg. – Petite Salle, 21 h 30 : A fleur de peau.

MADELEINE (42-65-07-09) (D. soir, L.), 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h : Comme de mal entendu.

MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-72-30), 20 h 30 : Hakawati, (dern. le 31).

☞ MARAIS (42-78-03-53) (D.), 20 h 30 : l'Eternel Mari.

☞ MARIE-STUART (45-08-17-80), (D., L.), 18 h 30 : Bienvenue au club ; (D. soir, L.), 20 h 15, dim. 15 h 30 : Savage Love ; 22 h 15 : Haute surveillance.

MARIGNY (42-56-04-41), (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 14 h 15 et 18 h 30 : Napoléon. – Petite salle (42-25-20-74) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : Lorna et Ted.

☞ MATHURINS (42-65-90-00), Grande Salle (D. soir, L.), 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h 30 : le Résident. – Petite salle (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h 30 : la Baie de Naples.

MICHEL (42-65-35-02) (D. soir, L.), 21 h 15, sam. 18 h 45 et 21 h 40, dim. 15 h 30 : Pyjama pour six.

MICHODIÈRE (47-42-95-22) (D. soir, L.), 20 h 45, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : la Prise de Berg-op-Zoom.

MOGADOR (42-85-45-30) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 16 h 30 et 21 h, dim. 16 h 30 : la Femme du boulanger ; mer., sam., dim. 14 h : les Aventures du cochon en Amazonie.

☞ MONTPARNASSE (43-20-89-90), Grande Salle (D. soir, L.), 20 h 45, sam. 17 h 30 et 21 h 15, dim. 15 h 30 : les Gens d'en face. Petite Salle (D. soir, L.), 21 h, sam. 18 h 30, dim. 16 h : Frédéric et Voltaire.

NOUVEAU THÉÂTRE MOUFFETARD (43-31-11-99) (D. soir, L., mar.), 20 h 45, dim. 15 h 30 : Britannicus.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76) (Mer., D. soir), 20 h 30, dim. 15 h 30 : De doux dingues.

ŒUVRE (48-74-42-52) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 15 h : l'Escalier.

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81) (D. soir, L.), 20 h 45, sam. 18 h 45 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : Voisin, voisine.

☞ PALAIS DES GLACES (46-07-49-93) jeu., ven., sam. 20 h 30, dim. 16 h : le Grand Meaulnes.

PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90), mer., sam. 14 h 30 et 20 h 30, ven., mar. 20 h 30, dim. 14 h 30 et 18 h 30 : Jules César.

☞ PELOUSE DE REUILLY sous chapiteau (45-85-47-10) le 29 à 20 h 30 : Bérénice ; le 30 à 20 h 30 : Phèdre ; le 31 à 20 h 30 : Manipulations ; les 1er, 2 à 12 h : Wallenstein.

☞ POCHE (45-48-92-97) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : l'Écornifleur ; (D. soir), 19 h, dim. : Esquisses viennoises.

PORTE DE GENTILLY (45-80-20-20) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h : Deux trous rouges au côté droit.

POTINIÈRE (42-61-44-16) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h, sam. 18 h : Mimie en quête d'hauteur.

RENAISSANCE (42-08-18-50) (D. soir, L.), 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h : les Voisins du dessus.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 15 h : Faisons un rêve.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93) (D) 21 h : Nuit d'ivresse.

☞ STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10) (D. soir, L.), 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h 30 : A cinquante ans, elle découvrait la mer.

TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79), I : sam. 22 h, dim. 17 h, lun., mar. 20 h 30 : l'Écume des jours. – II : sam. 18 h et 22 h, dim. 17 h, lun., mar. 20 h 30 : Huis clos.

TH. DES CINQUANTE (43-55-33-88) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h : Fefou et ses amies.

THÉÂTRE D'EDGAR (43-22-11-02) (D.), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h, sam. 22 h et 23 h 30 : Nous, on fait où on nous dit de faire.

TH. DE FORTUNE le 1er à 21 h : Vive la pomme de terre.

THÉÂTRE DE L'ILE SAINT-LOUIS (46-33-48-65), jeu., ven. 20 h 30 : Astro Follies Show.

TH. DE MÉNILMONTANT (43-66-60-00), ven., sam. 21 h : Madrapour (dern. le 1er).

THÉÂTRE 3 SUR 4 (43-27-09-16) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 17 h : le Tigre.

☞ TH. 13 (45-88-16-30) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h : le Veilleur de nuit.

TH. 14 JEAN-MARIE SERREAU (45-45-49-77) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 17 h : le Plaisir des autres.

TH. NOIR (43-46-91-93) (L.), 20 h 30 : Impasse 14.

TH. PARIS-CENTRE (46-47-50-50) (D., L.) 21 h : Elles nous parlaient d'amour.

TH. DE LA PLAINE (48-42-32-25) (D., L., mar.), 20 h 30, dim. 17 h : Soudain l'été dernier.

☞ TH. DE LA PORTE-SAINT-MARTIN (46-07-37-53) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 18 h et 21 h 15, dim. 15 h : le Tombeur.

TINTAMARRE (48-87-33-82) (D., L.), 20 h 15 : le Bal de Néanderthal ; 21 h 30 : Lime crève l'écran.

THÉÂTRE 33 (48-58-19-63), ven., mar. 20 h 30 : Pourquoi pas Courteline ? ; mer. 20 h 30, sam. 18 h 30 et 20 h 30 : l'Enfant mort sur le trottoir - le Motif ; jeu. 20 h 30, dim. 18 h 30 et 20 h 30 : J. Cocteau.

THÉÂTRE DU ROND-POINT (42-56-70-80), Grande Salle, les 29, 31, 1er, 4 à 20 h 30, le 2 à 15 h : le Cid ; le 30 à 20 h 30 : Oh ! les beaux jours. – Petite Salle (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h et 17 h 30 : Retour à Florence ; (D., L.), 18 h 30 : Une passion dans le désert, (à partir du 4).

TH. DU TEMPS (43-55-10-88) (D., L.), 20 h 30 : Electre.

TOURTOUR (48-87-82-48) (D., L.), 18 h 30 : Gringoire ; 20 h 30 : Agatha.

TRISTAN BERNARD (45-22-08-40) (D. soir, L.), 18 h 30, sam. 21 h, dim. 15 h : Paris 35-40 ; (D.) 21 h : les Aviateurs, à partir du 31.

VARIÉTÉS (42-33-09-92) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 18 h 15 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : les Dégourdis de la 11e.

ZINGARO (48-03-11-32) (J., D., L.), 21 h : Spectacle équestre et musical (dern. le 1er).

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h, dim. à 15 h 30 : Touche pas à mon vote.

DEUX-ANES (46-06-10-26) (Mer.), 21 h, dim. 15 h 30 : la France au clair de l'urne.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35) (D.), 20 h 15 : Tohu-Bahut 2 ; (mer.) 21 h 45 : Au suivant ; (lun.) 23 h, mer. 22 h : Histoire d'O ; lun à 23 h : banc d'essai des jeunes.

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Kamikaze de l'Oncle Sam ; 22 h 30 : l'Etoffe des blaireaux. – II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : Doux pour le prix d'un.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11) (D.), I. 20 h 15 + sam. 23 h 45 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. II. 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

CAFÉ DE LA GARE (45-49-27-78), (D. soir, L.), 20 h, dim. 15 h 30 : Riffifoin dans les labours ; 22 h, dim. 20 h : La mort, le moi, le nœud.

L'ÉCUME (45-42-71-16) (D., L.) 22 h · Ch. Benichou.

PETIT CASINO (42-78-36-50) (D.), 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 15 : Nous, on sème.

POINT-VIRGULE (42-78-67-03) (D.), 20 h 15 ; Moi je craque, mes parents raquent ; 21 h 30 + sam. 22 h 30 : Nos désirs font désordre.

SENTIER DES HALLES (42-36-27-27) (D., L.), 20 h : La baignoire qui venait du froid.

En région parisienne

ANTONY, Th. F. Gémier (46-66-02-74), le 1er à 15 h : le Jeu de l'amour et du hasard.

AUBERVILLIERS, Th. de la Commune (48-33-16-16) (D. soir et L.), 20 h 30, dim., 16 h 30 : la Vie de Clara Gazul.

AULNAY-SOUS-BOIS, Espace J. Prévert (48-68-00-22), le 31 à 21 h, le 2 à 16 h : Amoureux sauvetage ; le 4 à 20 h 30 : Heure musicale.

BEZONS, CAC (39-82-20-88), le 2 à 16 h : les Noces de Figaro.

BLANC-MESNIL, Centre E. Satie (48-65-44-58), le 2 à partir de 15 h : Non stop J. Cage.

BONDY, APJT (48-47-18-27), les 30, 4 à 21 h : les Autres.

BOULOGNE-BILLANCOURT, TBB (46-03-60-44), le 29 à 20 h 30 : Chantecler.

CHATENAY-MALABRY, Th. du Campagnol (46-61-14-27) : Vautrin-Balzac, les 29, 4 à 20 h 30 : 1re partie ; le 31 à 20 h 30 : 2e partie ; le 1er à 17 h, le 2 à 15 h : 1re et 2e parties ; Ecole Centrale (46-61-33-10), le 3 à 21 h : P. Ibanez ; le 4 à 20 h 30 : Ticket ; à 22 h : les Désaxés.

CHATILLON, Théâtre (46-57-22-11), Petite Salle, 21 h : Yes, peut-être. (der. le 1er) ; Grande Salle, les 30, 31 à 21 h : R. Devos ; Eglise St-Philippe-St-Jacques, le 4 à 21 h : J. Bourges-Maunoury, Stockhausen, Liszt).

CHOISY, Th. P.-Eluard (48-90-89-79) (D., L.) 20 h 30 : Mademoiselle Else.

CLAMART, CC J. Arp (46-45-11-87) le 4 à 20 h 30 : J. Garon.

CLICHY, Th. Rutebeuf (48-39-28-58), le 31, à 21 h : Crazy Cavan Arc (42-70-03-18), le 30 à 21 h : Perez Group.

LA COURNEUVE, CC J. Houdremont (48-36-54-10), les 30, 31, 1er, 3 à 20 h 45, le 2 à 16 h 30 : les Corps électriques.

CRÉTEIL, Maison des arts (48-99-90-50) (J., D. soir, L.), 20 h 30, dim., 15 h 30 : Phèdre.

EVRY, Agora (60-79-10-00), les 31, 1er à 20 h 30 : L'Ombre et la proie.

ISSY-LES-MOULINEAUX, Théâtre (46-42-70-91) le 4 à 21 h : Musique de l'air.

IVRY, Th. des Quartiers (46-72-37-43) (D. soir), 20 h 30, dim., 17 h : Juliette ou la misérable (dern. le 2).

LONGJUMEAU, Th. A.-Adam, (69-09-40-77), le 2, à 15 h : On dînera au lit ; le 4, à 20 h 30 : Heures musicales de Longjumeau (Grieg, Tchaïkovski).

MONTIGNY-LE-BRETONNEUX, salle J.-Brel, le 31 à 21 h : Orchestre J.-F. Paillard (Bach, Mozart, Haëndel...)

MONTROUGE, Discothèque (46-56-52-52), le 30 à 20 h 30 : T. Gubitsch, O. Calo, J.-P. Celea.

NANTERRE, Th. des Amandiers, (47-21-18-81) (D. soir, L.), 20 h 30, dim., 15 h 30 : Cosi Fan Tutte (dern. le 2).

NEUILLY, Th. de l'Albatros (42-58-27-63) (D. soir, L., mar.), 20 h 30, dim., 16 h : l'Albatros.

RIS-ORANGIS, CC R.-Desnos (69-06-72-72), le 1er à 20 h 45 : Hamlet.

RUEIL-MALMAISON, Th. A.-Malraux (47-32-24-42), le 1er à 20 h 45 : C. Bolling.

SAINT-DENIS, Th. G.-Philipe (42-43-17-17) (J., D. soir), 20 h 30, dim., 16 h : Lorenzaccio.

SAINT-MAUR, Th. de la Cité (48-89-99-10), le 31 à 21 h : O. Latry (Franck, Bach, Messiaen).

SARCELLES, OCM (34-19-54-30), le 4 à 20 h 30 : Cl. Nougaro.

SCEAUX, Les Gémeaux (46-60-05-64), le 31, à 22 h 30 : Cl. Barthelemy Trio ; le 4, à 20 h 30 : Avron big band.

SARTROUVILLE, Théâtre (39-14-23-77), les 30, 31 à 21 h : Ma famille revue.

SURESNES, Th. J.-Vilar (47-72-38-80) le 4 à 21 h : la Danse du diable.

VERSAILLES, Th. Montansier (39-50-71-18), les 31, 1er à 21 h : l'Etiquette ; le 4 à 21 h : Mozarteum Quartett de Salsburg (Mozart, Beethoven, Schumann).

MUSIQUE

Les concerts

MERCREDI 29 JANVIER

Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir. E. Jochum (Haydn) (+ le 30).

La Table verte, 22 h : Trio Mozart (Mozart, Brahms, Beethoven, Haydn, Dvorak).

JEUDI 30 JANVIER

Radio-France, 20 h 30 : Orchestre national de France, V. Neumann (dir.), Chœurs de Radio-France (Mahler).

Salle Gaveau, 20 h 30 : Y. Pochtar (Brahms, Debussy, Prokofiev).

Centre culturel canadien, 20 h 30 : Paris-Montréal (Bon, Lorrain, Provost, Martin, Pameton).

Institut néerlandais, 20 h 30 : M. Blankestijn, B. Brackman (Mozart, Brahms, Bartok).

Cortot, 20 h 30 : Ensemble Espace Musique (Lorrain, Jarrel, Wessel, Benjamin, Boush).

Salle Pleyel, 20 h 30 : voir le 29.

La Table verte, 22 h : voir le 29.

VENDREDI 31 JANVIER

Théâtre des Champs-Élysées, 20 h : l'Or du Rhin, opéra de Wagner, par le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. M. Janowski (version concert).

Salle Gaveau, 20 h 30 : M. Laforêt (Chopin).

Institut britannique, 20 h 45 : H. Newnham, L. Fleming, R. Bandt, J. Griffiths (musique française et italienne du XII au XVe siècle).

Église St-Julien-le-Pauvre, 21 h : C. Villevieille (XVIIIe siècle).

Église St-Louis-en-l'Isle, 20 h 30 : M. Figueras, J. Savall.

Cortot, 20 h 30 : J. Ridoret (Chopin, Liszt, Messiaen).

Sorbonne, amphi Richelieu, 12 h 30 : J.-Y. Fourmeau, D. My (Creston, Charpentier, Hindemith, Milhaud).

Chopin-Pleyel, 18 h 15 : Camerata de Versailles (Mahler, Schoenberg, Hoelderle, Strauss).

La Table verte, 22 h : voir le 29.

SAMEDI 1er FÉVRIER

Th. des Champs-Elysées, 20 h 30 : Quatuor Amadeus (Mozart).

Église St-Merri, 21 h : Duo Andranian (Brahms, Rachmaninov, Vallier).

La Table verte, 22 h : voir le 29.

Église St-Gervais, 16 h 30 : L. Mallie (Bach, Scarlatti, de Grigny, Frescobaldi).

Radio-France, 19 h : Finale publique du Forum régional des orchestres amateurs (+ le 2).

Église St-Julien-le-Pauvre, 20 h 30 : P. A. Do Nascimento, N. Bertrand (Bach, Haendel, Scarlatti).

Centre Bösendorfer, 18 h 30 : V. Berri, D. Allayrangue, P. Balbous, J.-M. Catherin, H. de Vogüe (Schubert, Schumann, Brahms).

Salle Gaveau, 20 h 30 : F. Jacquinot, J.-M. Damase (Mozart, Schumann, Chopin, Damase, Chabrier, Milhaud).

DIMANCHE 2 FÉVRIER

Théâtre du Rond-Point des Champs-Élysées, 11 h : Quatuor Hagen de Salzburg (Mozart).

Radio-France, 14 h et 20 h : voir le 1er.

Église St-Merri, 16 h : E. Noraka, D. Selig (Haendel, Brahms, Poulenc).

Salle Pleyel, 17 h 45 : Orchestre Lamoureux, Chœurs de France (Puccini, Verdi).

Théâtre des Champs-Élysées, 18 h : La Walkyrie, opéra de Wagner par le Nouvel Orchestre philharmonique et Chœurs de Radio-France (version concert).

Eglise des Billettes, 17 h : M. Minkowski, F. Biondi, J.-Ph. Vasseur, M. Nadeo (Boccherini, Stamitz).

LUNDI 3 FÉVRIER

Église St-Thomas-d'Aquin, *17 h : J. Taddei* (Bach, Liszt).

Théâtre des Mathurins, 20 h 45 : Trio Tchaïkovski (Beethoven, Rachmaninov).

MARDI 4 FÉVRIER

Théâtre des Champs-Élysées, 20 h 30 : M.-J. Pirès (Mozart, Chopin, Schubert).

Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre du Conservatoire de Paris, dir. D. Chabrun (Debussy, Stravinsky, Ohana).

Nouveau Théâtre Mouffetard, 20 h 45 : Ensemble à Vent V. Barthe (Mozart, Dvorak).

Conservatoire Rachmaninoff, 20 h 30 : N. Storojev (mélodies et airs d'opéra russe).

Institut néerlandais, 20 h 30 : Quatuor Belik (Stallaert).

Cortot, 20 h 30 : A. Prévost (musique française et vénézuélienne du XXe siècle).

Centre culturel suédois, 20 h 30 : Duo Lindahl (piano quatre mains) (Brahms, Grieg, Nörre, Poulenc, Schubert, Sjögren).

Église de la Madeleine, 20 h 45 : Orchestre J. Barthe, Chorale Carillon d'Anthony, Chorale des J.M.F. (Verdi).

Jazz, pop, rock, folk

AMERICAN CENTER (43-35-21-50), le 2 à 16 h 30 : H. Boerde, H. Texier, J. Allouche.

ARC, grand auditorium (47-23-61-27), le 30 à 20 h 30 : J. Kuhn, D. Humair, J.-F. Jenny-Clark, L. Schneider.

BAINS (48-87-01-80), les 3 et 4 à 22 h : R. Matta.

BAISER SALÉ (42-33-37-71), 23 h : A. Sundy, Saïd, Etienne, M. Hazan (dern. le 2) ; le 3 : Cornbread Band ; le 4 : Vendeka.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), 21 h 30 : Ch. Slide Quintet (dern. le 31) ; les 1er, 2, 3 : Royal Tencopators ; le 4 : M. Saury.

CENTRE JUIF D'ART ET DE CULTURE (48-05-28-60), le 1er à 20 h 30 : Shaked.

DUNOIS (45-84-72-00), 20 h 30, les 31, 1er : J.-C. Asselin, S. Lacy, A. Bricolo ; le 2 : J.-C. Asselin, F. et J.-L. Mechali, S. Lazarevitch, M. Magnoni.

ELDORADO (42-08-23-50), 22 h, le 30 : The Cult.

FIAP (45-88-89-15), le 31 à 20 h 30 : J. Erdos, le 1er à 20 h 30 : Santos Chillemi Quartet.

FONDATION ARTAUD (45-82-66-77), 22 h : le 1er : Sound System.

GIBUS (47-00-78-88), 22 h, le 29 : Little Egypt ; le 30 : J. Neplin ; le 31 : Roma ; le 4 : les Scurs.

MÉRIDIEN (47-58-12-30), 22 h : E. Lockjaw Davis (dern. le 1er).

MOGADOR (42-85-45-30), le 3 à 20 h 30 : M. Lemieux.

MONTANA (45-48-93-08), (D., L.) : 22 h : R. Urtreger, R. Galeazzi (dern. le 30) ; à partir du 1er : Midnight Trio.

MONTGOLFIER (45-54-95-00), 22 h : S. Guérault (dern. le 2) ; à partir du 3 : M. Attenoux.

MUTUALITÉ (43-29-12-99) : les 30, 31 à 20 h : Burning Spear.

NEW MORNING (45-23-51-41), 21 h 30, B. Powell (dern. le 1er) ; le 2 : J. Henderson, J. Brackeen, K. Clark, K. Killgo.

PETIT JOURNAL (43-26-28-59), 21 h 30 : mer. : Watergate Seven One ; jeu. : Cl. Luter ; ven. : Tin Pan Stompers ; sam. : Orpheon Celesta Jazz Trad ; lun. : Alligator Jazz Band ; mar. : Mad Brass Band Middle Jazz.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70), à 21 h 30 : mer. : E. Louiss ; jeu. : S. Guerault ; ven. : Quintette de Paris ; sam. : Big Boss Band ; lun. : Blue Big Band ; mar. : Dorothy Donegan Trio.

PETIT OPPORTUN (42-36-01-36), (Mer.), 23 h : M.-A. Martin, H. Laberrière, P. Buchman.

PHIL'ONE (47-76-44-26), 21 h 30, le 30 : Soirée Fresh de Dan ; les 31, 1er : Zaka Percussions ; le 2 : Phil'one Super Man.

LA PINTE (43-26-26-15), les 29, 30 : Blue Blasters ; les 31, 1er : Ph. Maréchal Quartet ; les 3, 4 : J.-N. Couchet Trio.

REX CLUB (42-36-83-93), les 30, 31, 1er à 20 h : Uzeb ; le 3 : Minimal Compact ; le 4 : Ch. Sexton.

SLOW CLUB (42-33-84-30) : (D., L.), 21 h 30 : D. Doriz Sextet (dern. le 31) ; le 1er : J. Caroff Dixieland ; le 4 : M. Laferrière Dixieland.

STAND BY (46-33-96-23), les 31, 1er à 21 h 30 : L. Coronel, M. Nissim, F. Mechali, P. Gritz.

LA SPHERE (48-06-53-33), le 31 à 21 h : M. Brown, M. Waldron.

SUNSET (42-61-46-60), 23 h : B. Wilen, Ph. Petit Quartet.

TH. DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-47-77), le 3 à 20 h 30 : Orchestre national de jazz.

RADIO-FRANCE, Auditorium 105 (45-24-15-16), le 29 à 20 h 30 : E. Cotinaud, F. Mechali, J.-F. Canape ; le 4 à 20 h 30 : Yoshk'o Seffer, L. Sclavis.

Le music-hall

BASTILLE (43-57-42-14), le 30, 31, 1er à 21 h 30 : Hussein El Masry ; le 4 à 21 h 30 : Reinette l'Oranaise.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 18 h, dim. 15 h 30 : le Grand Orchestre du Splendid.

CASINO DE PARIS (42-82-05-57), 21 h, sam. 16 h et 21 h : A. Ménager (dern. le 1er).

CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97), 21 h : Chansons françaises.

CHAPITEAU DU CIRQUE GRUSS (42-45-85-85), le 1er à 21 h : M. Seberg, B. Deraime.

CHEVALIER DU TEMPLE (42-71-67-28), les 30, 31, 1er à 22 h 30 : R. Bahri.

CITÉ INTERNATIONALE, Grand Théâtre (45-89-38-69), le 3 à 20 h 30 : S. Alaoui.

DEJAZET (48-87-97-34), le 1er à 20 h 30 : L. Ferré ; le 2 à 16 h : L. Ferré, B. Wooton, G. Lafaille, L. Capart ; le 4 à 20 h 30 : Font et Val.

L'ÉCUME (45-42-71-16), le 3 à 20 h 30 : Chansons bleu nuit.

ÉLYSÉE-MONTMARTRE (42-52-25-15), le 1er à 15 h : P. Sevran.

GYMNASE (42-46-79-79) (D., L.), 21 h : Th. Le Luron.

LUCERNAIRE (45-44-57-34), 20 h : M. Illianek (dern. le 31).

MUSÉE GUIMET (47-23-64-85), le 30 à 18 h 30 : J. During, B. Caillat (musique traditionnelle persane).

OLYMPIA (47-42-25-49) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 17 h : F. Cabrel.

PALAIS DES CONGRÈS (42-66-20-75), (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h : M. Mathieu.

SALLE PLEYEL (45-63-88-73), le 1er à 20 h 30 : E. Macias.

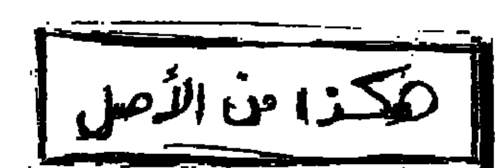
TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-60-44-41) (D.), 22 h 30 et 24 h : Libertango.

ZENITH (45-04-50-30) (D. soir), 20 h 30, dim. 16 h : Lily Passion.

Opérettes

ÉLYSÉE-MONTMARTRE (42-52-25-15), mer., 14 h 30, ven., sam. 14 h 30 et 20 h 30 ; dim. 14 h et 17 h 30 : Carnaval aux Caraïbes.





Pourvu que ça dure !



ERIC BARDON COMEDIEN 19 ANS — BOB TWENSY MUSICIEN 23 ANS — YUMI SHIMADA STYLISTE 24 ANS — JACK LANG MINISTRE 46 ANS — SOPHIE PASQUET ILLUSTRATRICE 26 ANS

Nous sommes déjà dans les années 90 !
Gardons notre longueur d'avance !

Nous, créateurs de formes, d'images, de sons, d'émotions, de rêves, mais aussi créateurs d'entreprises culturelles, d'emplois et de plus-value, nous participons à notre manière et avec notre talent au prestige de la France et à sa vitalité économique : **la création et l'entreprise sont enfin mariés !**

Notre patrie, c'est la création, la liberté d'expression, l'initiative, l'audace, l'insolence et le sens de la fête. De la peinture à la B.D., du rock à la musique classique, du théâtre à l'art culinaire, de la vidéo au cinéma... Nos territoires n'ont plus de limites.
Culture = *cultures.*

Aujourd'hui en France, plus que jamais nous sommes **reconnus, valorisés, et aidés sans être assistés.**

Aujourd'hui en France, **nos droits sont affirmés !**

Aujourd'hui la France confirme sa tradition de terre d'accueil des artistes de tous les pays pour qu'ils puissent s'exprimer librement.

Nous croyons fermement au **mélange et au métissage culturel !**

Cet élan, il est porté par les centaines de mille qui ont participé à la Fête de la Musique, à la Fête du Cinéma, aux Oscars de la Mode, aux Victoires de la Musique et qui ont couru les grandes expositions et les concerts. Ne le laissons pas retomber.

La création c'est la vie !

Cet élan n'est pas le simple fait du hasard, mais l'aboutissement d'une grande politique culturelle, de moyens financiers importants, et surtout de la mobilisation de tous les acteurs de la création. Ne le laissons pas retomber.

Pour que vive la création.

Bravo **Jack Lang** ! pour avoir relevé le défi de l'imagination et de l'*ouverture.*

Il faut que ça dure.

Cette vocation de la France, nos droits, nos ambitions, nos espoirs et nos rêves : **nous y tenons !**

Il faut que ça dure

BULLETIN D'ADHÉSION

NOM : ______
ALIAS : ______
PRÉNOM : ______

ADRESSE : ______
______
TÉLÉPHONE : ______

MEMBRE BIENFAITEUR : 1 500 F ou plus...
MEMBRE D'HONNEUR : 500 F
MEMBRE FONDATEUR : 80 F
Chèque libellé à l'ordre de "Clubs ZENITH"

108 rue du Ruisseau
75018 Paris

Clubs ZENITH

Agence KLASH

CINEMA

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

MERCREDI 29 JANVIER

16 h, Hommage à M. Audiard : Faut pas prendre les enfants du bon dieu pour des canards sauvages = le Docteur Mabuse ; 19 h, L'image d'une époque ; 21 h 30 : Inferno/Les hommes d'une époque, de F. Lang.

JEUDI 30 JANVIER

16 h, l'Adoption, de M. Grunobaum ; 19 h, Umberto D., de V. de Sica (v.o.) ; 21 h What price glory, de R. Walsh.

VENDREDI 31 JANVIER

16 h, Hommage à Ian Hugo : courts métrages ; 19 h, les Insurgés, de J. Huston (v.o.) ; 21 h, la Captive aux yeux clairs, de H. Hawks (v.o.).

SAMEDI 1er FÉVRIER

15 h, La cinémathèque de la danse présente : Hommage à Merce Cunningham (Deli commedia, de E. Caplan (v.o.) ; Walk around time, de C. Atlas (v.o.) ; Channels/inserts, de C. Atlas (v.o.) ; 17 h, Hommage à H. Hathaway : Peter Ibbetson (v.o.s.-t.fr.) ; 19 h, Scarface, de H. Hawks (v.o.) ; 21 h, Juliette des Esprits, de F. Fellini (v.f.).

DIMANCHE 2 FÉVRIER

Les grandes restaurations de la Cinémathèque française : 15 h, Madame Récamier, de G. Ravel ; 17 h 15, l'Appel de la vie, de G. Neveux ; 19 h, la Jeune Fille, de L. Bunuel ; 21 h, la Femme du sable, de H. Teshigawara (v.o.s.-t.fr.).

LUNDI 3 FÉVRIER

Relâche.

MARDI 4 FÉVRIER

16 h, Blue-jeans, de H. Burin des Roziers ; 19 h, Films réalisés par les étudiants de l'IDHEC (2e + 3e année) ; 21 h, l'Equipée sauvage, de L. Benedek (v.o.s.-t.fr.).

BEAUBOURG (42-78-35-57)

MERCREDI 29 JANVIER

15 h, Rétrospective Warner Bros (1950-1985) : le Renard, de M. Rydell (v.o.s.-t.fr.) ; 17 h 15, Le cabinet du Docteur Caligari, de R. Wiene ; 19 h, Rétrospective du cinéma suédois (1929-1985) : Elle n'a dansé qu'un seul été, de A. Mattsson (v.o.s.-t.ang.).

JEUDI 30 JANVIER

15 h, Rétrospective Warner Bros (1950-1985) : Rachel, Rachel, de P. Newman (v.o.s.-t.fr.) ; 17 h, l'Aurore, de F.-W. Murnau ; 19 h 15, Rétrospective du cinéma suédois : Barabbas, de A. Sjoberg (v.o.).

VENDREDI 31 JANVIER

15 h, Rétrospective Warner Bros (1950-1985) : Le cœur est un chasseur solitaire, de R. E. Miller (v.o.s.-t.fr.) ; 17 h 15, le Bled, de J. Renoir ; 19 h, Rétrospective du cinéma suédois *(1929-1985)* : Karim Mansdotter, de A. Sjoberg (v.o.s.-t.ang.).

SAMEDI 1er FÉVRIER

Rétrospective Warner Bros (1950-1985) : 15 h, Bye, bye braverman, de S. Lumet (v.o.) ; 21 h, la Vallée du bonheur, de F. Ford Coppola (v.o.) ; Rétrospective du cinéma suédois 1929-1985 : 17 h, les Epoux, de A. Henrikson (v.o.s.-t.ang.) ; *19 h*, les Oiseaux sauvages, de A. Sjoberg (v.o.s.-t.fr.).

DIMANCHE 2 FÉVRIER

Rétrospective Warner Bros (1950-1985) : 15 h, Bullitt, de P. Yates (v.o.s.-t.fr.) ; 21 h, la Mouette, de S. Lumet (v.o.) ; Rétrospective du cinéma suédois (1929-1985) : 17 h, l'Arc et la flûte, de A. Sucksdorf (v.o.) ; 19 h, Programme de courts métrages de A. Sucksdorff : l'Aube ; le Rythme de la ville ; Un monde divisé, etc.

LUNDI 3 FÉVRIER

15 h, Rétrospective W. Bros (1950-1985) : les Cinq hors-la-loi, de V. McEveety (v.o.s.-t.fr.) ; 17 h, Tartuffe, de F.-W. Murnau (intertitres esp.) ; 19 h, La cinémathèque créatrice présente : Carte blanche à Rose Lowder.

MARDI 4 FÉVRIER

Relâche.

Les exclusivités

AMADEUS (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).

L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) : Parnassiens, 14e (43-35-21-21). — V.f. : Arcades, 2e (42-33-54-58).

ASTÉRIX ET LA SURPRISE DE CÉSAR (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08), h. sp. ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; St-Ambroise, 11e (47-00-89-16), h. sp. ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) h. sp. ; Montparnos, 14e (43-27-52-37), h. sp. ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-86), h. sp.

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Brés., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Rialto, 19e (46-07-87-61).

NANANA'S BOULEVARD (Fr.) : Paramount-City, 8e (45-62-45-76) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31).

BILLY ZE KICK (Fr.) : Quintette, 5e (46-33-79-38).

BIRDY (A., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

LA CAGE AUX FOLLES No 3 (Fr.) : Opéra Night, 2e (42-96-62-56) ; George-V, 8e (45-62-41-46).

LE CAVIAR ROUGE (Fr.) : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

CHORUS LINE (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 5e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50). — V.f. Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-26-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

CHRONOS (Fr.-A.) : La Géode, 19e (42-45-66-00).

COLONEL REDL (Hongrois, v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Lincoln, 8e (43-59-36-14).

COTTON CLUB (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

CUORE (It., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

LA DERNIÈRE LICORNE (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85), h. sp. ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

DROLE DE MISSIONNAIRE (Brit., v.o.) : St-Ambroise, 11e (47-00-89-16).

L'EFFRONTÉE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; Images, 18e (45-22-47-94).

EMMANUELLE IV (Fr.) (**) : George-V, 8e (45-62-41-46).

ESCALIER C (Fr.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82).

L'EXÉCUTRICE (Fr.) (**) : Maxéville, 9e (47-70-72-86).

LA FORÊT D'ÉMERAUDE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34). — V.f. : Bergère, 9e (47-70-77-58).

LES GOONIES (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

GINGER ET FRED (It., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; PLM Saint-Jacques, 14e (45-89-68-42) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). — V.f. Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) UGC - Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (43-27-84-50).

HAREM (Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

HAUT LES FLINGUES (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40). — V.f. : Rex, 2e (42-36-83-94) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; 14 Juillet-Racine, 6e (43-26-19-68) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). — V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06).

L'HOMME AU CHAPEAU DE SOIE (Fr.) : République, 11e (48-05-51-33).

L'HONNEUR DES PRIZZI (A., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs Elysées, 8e (43-59-04-67) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). — V.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (46-36-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Murat, 16e (46-51-99-75) ; Le Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LES INTERDITS DU MONDE (Fr.) (**) : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Paramount City, 8e (45-62-45-76) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40).

INVASION (A., v.o.) (*) : Rex, 2e (42-36-83-93).

LA JEUNE FILLE ET L'ENFER (Fr.) (*) : Paramount-Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Paramount-City, 8e (45-62-45-76).

KALIDOR (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).

LES LOUPS ENTRE EUX (Fr.) : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Gaîté-Boulevard, 9e (42-33-67-06) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

LUNE DE MIEL (Fr.) : Gaîté-Boulevard, 2e (42-33-67-06).

LE MEDECIN DE GAFIRE (Malien-Nigérien, v.o.) : Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

MORT SUR LE GRIL (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-72-52-36) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16). — V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93).

MUSCLOR ET SHE-RA LE SECRET DE L'ÉPÉE (A., v.f.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21), h. sp.

LES NOCES DE FIGARO (All., v.o.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).

ON NE MEURT QUE DEUX FOIS (Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

ORIANE (franco-vénézuélien, v.o.) : Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

OURAGAN SUR L'EAU PLATE (Brit., v.f.) : Lumière, 9e (42-46-49-07).

PAPA EST EN VOYAGE D'AFFAIRES (Youg., v.o.) : Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60).

LA PARTIE DE CHASSE (Brit., v.o.) : Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82).

PEUR BLEUE (A., v.o.) (*) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

PLENTY (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; *14-Juillet Beaugrenelle, 15e* (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).

PROFS (Fr.) : Arcades, 2e (42-33-54-58) ; Bergère, 9e (47-70-77-58).

RAMBO II (A., v.f.) : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40).

RAN (Jap., v.o.) : Publicis-Matignon, 8e (43-59-31-97).

RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

RETOUR VERS LE FUTUR (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Capri, 2e (45-08-11-69).

LES RIPOUX (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

ROCKY IV (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Victor Hugo, 16e (47-27-49-75) ; v.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gaumont Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

ROUGE BAISER (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

SANS TOIT NI LOI (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra (ex-Berlitz), 2e (47-42-60-33) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

SHOAH (Fr.) : Olympic, 14e (45-43-99-41).

SILVERADO (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

SOLEIL DE NUIT (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-62-60-33) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Murat, 16e (46-51-99-75) ; Le Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (42-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE SOULIER DE SATIN (Franco-Portugais, v.o.) : Bonaparte, 6e (43-26-12-12).

STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04), h. sp.

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

SUBWAY (Fr.) : *Gaumont Richelieu, 2e* (42-33-56-70) ; Studio de la Contrescarpe, 5e (43-25-78-37) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

TANGOS, L'EXIL DE GARDEL (Franco-Argentin, v.o.) ; Studio Cujas, 5e (43-54-89-22).

TARAM ET LE CHAUDRON MAGIQUE (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42).

TARGET (A., v.o.) : Colisée, 8e (43-59-29-46) ; v.f. : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaîté Boulevard, 9e (42-33-67-06).

THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (43-29-11-30).

TOKYO GA (All., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Capri, 2e (45-08-11-69) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; St-Lazare Pasquier, 8e *(43-87-35-43) ; Français, 9e* (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-52-27) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE VOYAGE A PAIMPOL (Fr.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

ZAPPA (A., v.o.) : Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

Les grandes reprises

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Rialto, 19e (46-07-87-61).

AMOR DE PERDICAO (Port, v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

L'ARRANGEMENT (A., v.o.) : Action Rive gauche, 5e (43-29-44-40), mer., ven., dim. et mar.

LA BELLE ET LA BÊTE (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LA BELLE ET LE CLOCHARD (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

CARMEN (Saura) (v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

CE PLAISIR QU'ON DIT CHARNEL (A., v.o.) (*) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LA CHATTE SUR UN TOIT BRULANT (A., v.o.) : *Saint-Germain-des-Prés, 6e* (42-22-87-23) ; Balzac, 8e (45-61-10-60).

LE CIEL PEUT ATTENDRE (A., v.o.) : Champo, 5e (43-54-51-60) ; Reflet La Fayette, 9e (48-74-97-27).

CLÉO DE 5 A 7 (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

LA COCCINELLE A MONTE-CARLO (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; UGC Convention, 15e (42-67-63-42) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

LES COPAINS D'ABORD (Fr.) : Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).

DÉLIVRANCE (A.) (*) : Studio Galande (H. sp.), 5e (43-54-72-71).

LE DERNIER TANGO A PARIS (Fr.-It., v.o.) (**) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16).

DERSOU OUZALA (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

DON QUICHOTTE (Fr.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

DRAGÉES AU POIVRE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Action Ecoles, 5e (43-25-72-07) ; Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

DOCTEUR FOLAMOUR (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

FALLING IN LOVE (A., v.o.) : Calypso, 17e (43-80-30-11).

LE FLEUVE SAUVAGE (A., v.o.) : Action Rive gauche, 5e (43-29-44-40), jeu., sam. et lun.

GUN CRAZY (A., v.o.) : Olympic, 14e (45-43-99-41).

LA HUITIÈME FEMME DE BARBE-BLEUE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

LES HOMMES DE LA MER (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

IDENTIFICATION D'UNE FEMME (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

IVAN LE TERRIBLE (Sov., v.o.) : République Cinéma, 11e (48-05-51-33) (h. sp.).

JACK L'ÉVENTREUR (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (43-29-11-30) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

JÉSUS DE NAZARETH (It.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

JOHNNY GUITARE (A., v.o.) : Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

MADEMOISELLE JULIE (A., v.o.) : Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41).

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : *Boîte à films*, 17e (46-22-44-21).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (45-08-11-69).

MONTY PYTHON LA VIE DE BRIAN (A., v.o.) : Rialto, 19e (46-07-87-61).

MONTY PYTHON SACRE GRAAL (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (*) : Studio Galande (h. sp.), 5e (43-54-72-71).

ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85).

PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

POLICE (Fr.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08) (h. sp.).

LE PROCÈS (A., v.o.) : Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Reflet La Fayette, 9e (48-74-97-27).

48 HEURES (A., v.o.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

ROBIN DES BOIS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

THIS IS ARMY (A., v.o.) : Péniche des Arts, 15e (45-27-77-55).

LA STRADA (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

THE MAJOR, THE MINOR (A.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Champo, 5e (43-54-51-60).

LA TRAVIATA (It., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85).

LES VISITEURS (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) : Lincoln, 8e (43-58-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

VOYAGE AU CENTRE DE LA TERRE (A., v.f.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

ZORBA LE GREC (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

Les festivals

ANIMATION (v.o.), Rialto, 19e (46-07-87-61) ; en alternance : Métal hurlant, le Chaînon manquant.

F. ASTAIRE-G. ROGERS (v.o.), MacMahon, 17e (43-80-24-81) : mer. : En suivant la flotte ; jeu. : L'amour vint en dansant ; ven., mar. : Top Hat ; sam. : Gay divorcée ; dim. : Ziegfeld Follies ; lun. : Amanda.

CINQ FILMS POUR LE PRIX D'UN (v.o.), Studio Bertrand, 7e (47-83-64-66) ; 14 h : la Rue sans joie ; 15 h 45 : les Trois Lanciers du Bengale ; *17 h 20* : les Bas-Fonds ; 18 h 55 : Tueur à gage ; 20 h 25 : l'Héritière ; 22 h 30 : Assurance sur la mort.

1) **COCORICO - CRÉATEURS DU CINÉMA FRANÇAIS, LA DERNIÈRE VAGUE**, Epée de Bois, 5e (43-37-57-47), mer. : la Pirate ; jeu. : l'An 01 ; ven. : La femme qui pleure ; sam. : la Drôlesse ; dim. : les Doigts dans la tête ; lun. : la Vie de famille ; mar. : la Fille prodigue. — 2) **LA DERNIÈRE VAGUE** (t.l.j., 22 h), mer. : le Fils puni ; jeu. : Saloperie de rock'n roll ; ven., lun. : Faux Fuyants ; sam. : Boy Meets Girl ; dim. : les Doigts dans la tête ; mar. : Liberté la nuit ; mer. : Zig-Zig ; jeu. : Ecoute voir ; ven. : Liza ; sam. : Tristana ; dim. : Fort Saganne ; lun. : le Dernier Métro ; mar. : les Prédateurs ; mer. : Liberté la nuit ; jeu. : Loin de Manhattan ; ven. : Boy Meets Girl ; sam. : le Fils puni ; dim. : l'Authentique Procès de Carl-Emmanuel Jung ; lun. : Liberté la nuit ; mar. : les Doigts dans la tête.

DOVJENKO (v.o.), Reflet-Logos, 5e (43-54-42-34), mer. : l'Arsenal ; jeu. : Ivan ; ven. : Aérograd, Zvenigora ; sam. : la Terre ; dim. : *le Poème de la mer* ; lun. : les Années de feu ; mar. : Chtchors.

EISENSTEIN, Reflet-Logos, 5e (43-54-42-34), mer., jeu. : le Cuirassé Potemkine ; ven., sam. : Alexandre Nevski ; dim., lun., mar. : Ivan le Terrible.

KUROSAWA (v.o.), Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68), mer. 18 h 30, lun. 16 h 30 : Dersou Ouzala ; sam. 18 h 30 : Dodes Caden.

MARX BROTHERS (v.o.), Ranelagh, 16e (42-88-64-44), jeu. 20 h, ven. 22 h, sam. 20 h 45, dim. 18 h, lun. 19 h, mar. 21 h 45 : la Soupe au canard ; mer. 20 h, jeu. 21 h 45, ven. 19 h, sam. 22 h 15, dim. 14 h 30, lun. 20 h 30 : Chercheurs d'or ; mer. 21 h 45, ven. 20 h 30, dim. 16 h 15, lun. 22 h, mar. 20 h : Une nuit à Casablanca.

NUIT DU CINÉMA INDIEN (v.o.), République Cinéma, 11e (48-05-51-33) : sam. 20 h : la Déesse ; 22 h : Umrao Jaan ; dim. 0 h 40 : Schorni ; 3 h 20 : les Trois Lanciers du Bengale ; 5 h 10 : les Marginaux ; 7 h : Calcutta, ville cruelle.

CINÉMA PORTUGAIS (v.o.), Le Latina, 4e (42-78-47-86), mer. : Chronique des bons voyous ; mer., sam. : les Brumes de l'aube ; jeu., mar. : les Sources magiques de Jeremia ; jeu., dim. : Sans l'ombre d'un péché ; ven., dim., lun. : Moi l'autre ; ven. : la Place du mort ; sam., lun., mar. : Cerromaior.

PROMOTION DU CINÉMA (v.o.), Studio 28, 18e (46-06-36-07) : mer. : Santa Claus ; jeu. : Après la répétition ; ven. : Pizzaiolo et Mozzarel ; sam. : Explorers ; dim., mar. : Colonel Redl.

ROHMER, Denfert, 14e (43-21-41-01), mar. 17 h 40 : Perceval *le* Gallois ; mer. 16 h 20 : Pauline à la plage ; mar. 12 h : le Beau Mariage ; jeu. 17 h : les Nuits de la pleine lune.

MERYL STREEP (v.o.), Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) : sam., dim., lun, 11 h 40 : la Maîtresse du lieutenant *français ; 11 h 50 : Kramer contre* Kramer ; sam., lun., 11 h 45 : Falling in love ; 11 h 55 : la Mort aux enchères ; 11 h 30 : le Mystère Sylkwood.

F. TRUFFAUT, Denfert, 14e (43-21-41-01), sam., mar. 22 h : les Deux Anglaises et le continent ; dim. 12 h : Vivement dimanche ; jeu. 19 h : la Peau douce ; ven. 22 h, dim. 18 h 20 : l'Homme qui aimait les femmes ; ven. 18 h, lun. 15 h 20 : la Chambre verte ; ven. 20 h, lun. 19 h 10 : la Femme d'à *côté* ; ven. 22 h, dim. 18 h 20 : l'Homme qui aimait les femmes.

WESTERNS (v.o.), Olympic-Marylin, 14e (45-43-99-41), mer. : Jérémiah Johnson ; jeu. : Rio Bravo ; ven. : José Wales hors-la-loi ; sam. : l'Homme aux colts d'or ; dim. : la Horde sauvage ; lun. : le Reptile ; mar. : Massacre à Fort-Apache.

Les séances spéciales

AMERICAN GIGOLO (A., v.o.) : Calypso, 17e (43-80-30-11), 22 h.

AU-DESSOUS DU VOLCAN (A., v.o.) : *Templiers, 3e (42-72-94-56)*, ven, dim, 22 h.

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (A., v.o.) : 3 Luxembourg, *5e* (46-33-97-77), 12 h.

BOY MEETS GIRL (Fr.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 16 h 15. + Saint-Ambroise, 11e (47-00-96-16), ven., 17 h 50.

CABARET (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 19 h 30.

CASANOVA (de Fellini) (It., v.f.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), sam., dim. 17 h 30.

LES CHARIOTS DE FEU (Brit., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21), 19 h 50.

LES CHIENS DE PAILLE (**) (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), sam., dim. 22 h.

COUP DE CŒUR (A., v. o.) : République-Cinéma, 11e (48-05-51-33), jeu., lun, 22 h.

LE DOULOS (Fr.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 14 h 15.

GERTRUD (Dan. ; v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), ven., mar. 22 h.

HAIR (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21), sam., dim., lun. 18 h 10.

LES JEUX DE LA COMTESSE DOLINGEN DE GRATZ (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01), sam. 12 h.

INDIA SONG (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01), sam. 18 h, mar., 14 h.

KAGEMUSHA (Jap., v.o.) : République-Cinéma, 11e (48-05-51-33), lun. 19 h 10.

LA MAISON ET LE MONDE (Ind., v.o.) *République-Cinéma, 11e* (48-05-51-33), Jeu., dim, 19 h 30.

METROPOLIS (All., muet) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85), ven., 18 h, sam. 19 h., lun., 17 h 45, mar., 16 h 30.

LES PARENTS TERRIBLES (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), mer., sam., lun., 16 h.

PANDORA, (A., v.o.) : Cinoches, 6e (42-71-52-36), *19 h 50*.

PIERROT LE FOU (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68), jeu., mar., 21 h.

PINK FLOYD, THE WALL (A., v.o.). Boîte à Films, 17e (46-26-44-21), 22 h 15.

POSSESSION (**) (Brit., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), mer., sam. mar. 22 h.

PROVIDENCE (Fr.) Templiers, 3e (42-72-94-56), jeu., lun. 22 h.

QU'EST-IL ARRIVÉ A BABY JANE ? (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (46-33-97-77), 12 h.

ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71), 22 h 25, ven., sam. 0 h 15.

RUSTY JAMES (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21), 20 h 20, ven. 13 h 30.

SOLEIL VERT (*) (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68), jeu., dim., lun., 19 h, ven., 17 h 30, sam., 21 h.

STALKER (Sov., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01), lun. 21 h.

LA STRADA (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68), mer., lun. 21 h.

LE TAMBOUR (All., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 13 h 45.

TERMINATOR (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 20 h 15, ven., 0 h 10.

VIVA ZAPATA (A., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01), mer., 18 h.

LES FILMS NOUVEAUX

AMERICAN WARRIORS, film américain de Sam Furstenberg (v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount-City (45-62-45-76) ; *(v.f.)* : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Paramount *Orléans, 14e (45-40-45-91)* ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Tourelles, 20e (43-64-51-98).

LES AVENTURES DE BUCAROO BANZAI DANS LA HUITIÈME DIMENSION, film américain de W. D. Richter (v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Paramount Mercury, 8e (45-62-75-90) ; (v.f.) : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (45-40-45-91).

LE DOCTEUR ET LES ASSASSINS (*), film américain de Freddie Francis (v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Publicis Champs Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; (v.f.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

LA GALETTE DES ROIS, film français de Jean-Michel Ribes : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Murat, 16e (46-51-99-75) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

SECRET HONOR, film américain de Robert Altman (v.o.) : Reflet Médicis, 5e (43-54-42-34) ; 14 Juillet Montparnasse, 6e (43-26-58-00) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Olympic Entrepôt, *14e* (45-43-59-41).

TUTTI FRUTTI, film américain de Michael Dinner (v.o.) : Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George-V, 8e (45-62-41-46.) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; (v.f.) : Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

VAMPIRE, VOUS AVEZ DIT VAMPIRE ?, film américain de Tom Holland (v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Georges-V, 8e (45-62-41-46) ; (v.f.) : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

DANSE

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17), 20 h 45 : F. Dugied (dern. le 1er).

AMERICAN CENTER (43-35-21-50), les 30, 31, 1er à 21 h : Technicolor Tarentella.

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35), mer. 15 h 30, jeu., ven., mar. 20 h 30, sam. 15 h 30 et 20 h 30, dim. 15 h 30 : le Cœur suspendu (à partir du 1er)

THÉATRE-18 (42-26-47-47) (D. soir), 20 h 30, dim. 16 h : Pour un petit coin de paradis (dern. le 2) ; (D. soir), 22 h, dim. 17 h 30 : Vols tardifs.

ESCALIER D'OR (45-23-15-10) (D. soir, L.), 21 h, dim. 18 h 30 : Transit (dern. le 2) ; à partir du 4 : M. Pigeon.

FORUM DES HALLES (42-61-81-18), 17 h 30, le 29 : V. Ros de La Grange ; le 30 : P. Dodson ; le 31 : A. Preljocaj.

MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-72-30), le 4 à 20 h 30 : Danse sacrée du Raslila.

RADIO-TÉLÉVISION

A VOIR

Les étrangers de l'Arve

C'est une vallée bien française, entre Cluses et Chamonix : l'Arve. Et pourtant ce n'est une vallée comme les autres : avec quelque 20 % d'étrangers, voire 50 % dans certaines villes, elle est sans doute dans le peloton de tête en matière d'immigration. La présence, dans ce coin des Alpes, d'une forte population étrangère est une tradition, si l'on peut dire, qui remonte à une trentaine d'années.

Le lieu était propice pour mener une enquête sur la réalité de cette cohabitation, sur les phantasmes qu'elle engendre. C'est ce qu'on fait Eric Favereau, Tewfik Fares, Laurent Joffrin et Dominique Merlin pour le « Magazine d'Antenne 2 ». « Le mouton dans la baignoire » n'a pas pour but de propager des propos moralisateurs. C'est un reportage, bien mené, fouillé, souvent émouvant.

Les auteurs ont tenté de donner des réponses à cinq questions : les immigrés sont-ils coupables de prendre le travail des Français au chômage ? Coûtent-ils trop cher à la Sécurité sociale ? Rendent-ils la vie plus difficile dans les cités ? Sont-ils à l'origine de la délinquance ? Déstabilisent-ils l'école ?

Les témoignages recueillis dans la vallée de l'Arve surprendront peut-être. *« Si, maintenant, les travailleurs étrangers décidaient de partir, tout risquerait de s'effondrer comme un château de cartes »*, affirme le maire de Cluses, évoquant la situation des cinq cents usines implantées dans la région. C'est aussi le point de vue de la majorité des responsables de ces entreprises. Autre constat : les immigrés, contrairement aux idées reçues, ne remplissent pas les hôpitaux de la vallée. Ils représentent moins de 20 % des malades hospitalisés. Côté délinquance, les faits révèlent que si l'insécurité est présente dans les esprits, elle est absente des registres de police.

Les angoisses irrationnelles demeurent, toutefois, avec leur cortège habituel de réactions de rejet. A quelques exceptions près, les deux communautés française et étrangère vivent repliées sur elles-mêmes. Un seul café est largement ouvert aux étrangers, des cités d'habitation leur sont réservées et pour ceux qui ne peuvent y accéder, l'unique solution reste le foyer local, distant de plusieurs kilomètres du centre-ville, sans aucun moyen de transport public.

ANITA RIND.

★ « Le mouton dans la baignoire », A 2, jeudi 30 janvier, 22 h 5.

Mercredi 29 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 30 Parlons France.
Avec M. Laurent Fabius, premier ministre.

20 h 40 Téléfilm : la Guerre du cochon.
Scénario de J. L'Hote et G. Chouchan, réal. G. Chouchan. Avec B. Fresson, J. Goupil, H. Laborit...
Dernier épisode d'une chronique folle autour du pâté pur porc. Son héros, Julien Le Rouzic, fabricant émérite de charcuterie bretonne, en butte aux éleveurs locaux, aux grandes surfaces, craque.

21 h 40 Patinage artistique, championnats d'Europe.
Eurovision, en direct de Copenhague.

22 h 40 Performances.
Emission de Michel Cardoze.
Invitée : Catherine Lara, pour son dernier album. Au sommaire : Chopin sans peine, une méthode d'enseignement du piano révolutionnaire. Une femme est une femme, comment une « femme ordinaire » devient une playmate d'un magazine masculin ; etc.

23 h 10 Journal.

23 h 25 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A2



20 h 35 L'heure de vérité : Valéry Giscard d'Estaing.
L'éventuel futur ministre des finances convaincra-t-il dans son inévitable plaidoirie pour la cohabitation ?

21 h 55 Document : Le fil ténu de la vie.
Sujet tabou entre tous : le cancer chez les enfants. Cette enquête sérieuse démystifie la question en racontant la vie quotidienne de trois enfants atteints de la maladie (deuxième cause de mortalité infantile après les accidents). Deux sur trois survivront – ce qui correspond au taux actuel. Une émission dure, qu'il faut néanmoins regarder.

22 h 45 Chefs-d'œuvre en péril.
Emission de P. de Lagarde. Spécial concours 1985. Le palmarès. Sous la présidence de M. Jack Lang.
La récompense ira à la personne qui aura, par son initiative ou sa ténacité, permis de sauver un élément de notre patrimoine.

23 h 25 Journal.

23 h 50 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 35 Gala du MIDEM 86.
Avec Alain Souchon, Cock Robin, Simply Red, Pino Daniele, Bonnie Tyler.

21 h 35 Thalassa.
Magazine de la mer de Georges Pernoud. *Aveiro, une lagune en sursis.*

22 h 15 Journal.

22 h 40 Cinéma : la Petite Bande.
Film français de Michel Deville (1982), avec F. Marthouret, R. Amstutz, N. Bécue, F. Lugagne.
Sept petits Anglais, qui s'ennuient chez eux, réussissent à passer en France sans argent, sans papiers, et mènent une vie vagabonde. Film sans dialogues – le silence des vadrouilleurs étant une nécessité, – univers poétique d'un conte où l'imaginaire enfantin vient bousculer le monde des adultes.

0 h 10 Prélude à la nuit.

FR 3-PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h, L'Age en fleur ; 17 h 15, A deux sur la trois (Et si... ; Fraggle rock ; Bizarre, comme c'est bizarre ; Intrigues et pizzas à Haïti ; Il faut le faire ; Croq'soleil) ; 18 h 55, la Panthère rose ; 19 h 5, Atout PIC ; 19 h 15, Informations ; 19 h 35, Un journaliste un peu trop voyant.

CANAL PLUS

21 h, Lipstick, film de L. Johnson ; 22 h 30, Train d'enfer, film de R. Hanin ; 23 h 55, les Amants terribles, film de D. Dubroux ; 1 h 30, Document : Bêtes d'amour ; 2 h 25, Superstars.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Antipodes : les lycéens de Dakar et la littérature.
21 h 30 Pulsations : le jazz passe au Salon... européen (échos du Salon européen du jazz de la Défense, du 21 au 24 novembre 1985).
22 h 30 Nuits magnétiques : la nuit et le moment ; sur le vif.
0 h 10 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (en direct de Cannes) : « Divertimento », de Haydn ; 4e Concerto de Mozart ; Œuvres de P. Fouilland ; Pièce pour trompette et orchestre de chambre de Tabakov ; Variations sur un thème de Frank Bridge, de Britten. Par l'Orchestre philharmonique de Sofia et le Chœur national bulgare, dir. Y. Dafov, sol. V. Mintcheva, mezzo-soprano, N. Tzevtkova, soprano, K. Kaloudov, ténor.
23 h Concert (en direct de Cannes) : Œuvres de l'Ecole andalouse du seizième siècle, par l'Atelier de Ziryab, dir. R. de Zayas.
0 h Jazz-Club en direct du « Petit Journal Montparnasse ».

Jeudi 30 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 30 Droit de réplique. Le PC et le PS répondent à M. Fabius.

20 h 35 Partis de campagne.
La première d'une série (qui devait s'appeler « Aux urnes citoyens ») de débats politiques le jeudi en direct de la Maison de la radio jusqu'au 6 mars inclus. Ce soir, M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, face à M. Jacques Toubon, secrétaire général du RPR.

21 h 50 Série : Columbo : des sourires et des armes.
Un trafiquant d'armes est assassiné et l'illustre inspecteur Columbo aurait de grandes présomptions sur la personne d'un poète appartenant à un groupe de pacifistes irlandais.

23 h 25 Journal.

23 h 40 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Cinéma (cycle cinéma pour rire) : le Quart d'heure américain.
Film français de Philippe Galland (1982), avec Anémone, G. Jugnot, J.-P. Bisson, B. Catillon, M. Dussart.
Une animatrice de radio s'éprend d'un petit gros pas du tout séduisant, mais sexuellement habile. Sketches à la manière du café-théâtre sur une situation très drôle.

22 h 5 Magazine : le mouton dans la baignoire.
Les immigrés sont-ils coupables ? Une enquête d'E. Favereau, T. Fares, L. Joffrin et D. Merlin pour répondre aux nombreuses questions dont la plus importante est de savoir si oui ou non, la France a intérêt à en garder plus de quatre millions sur son sol ?

23 h 20 Journal.

23 h 45 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Cinéma : la Piscine.
Film français de Jacques Deray (1968), avec A. Delon, R. Schneider, M. Ronet, J. Birkin, P. Crauchet.
L'arrivée d'un vieil ami et de sa fille jette le trouble dans la vie de deux amants en vacances à Saint-Tropez. Drame psychologique dans le huis clos d'une luxueuse villa. L'histoire est semée de clichés mais il y a les interprètes.

22 h 10 Journal.

22 h 35 Petite histoire, grande histoire.
1935-1945, les années noires. Réal. F. de Waele.
A partir de souvenirs filmés, l'histoire de trois familles belge, allemande et française d'un même milieu social...

23 h 15 Prélude à la nuit.
Mélodies populaires pour enfants de Bartok par Andor Foldes au piano.

CANAL PLUS

7 h, Gym à gym ; 7 h 15, Top 50 (et à 12 h 5 et 20 h) ; 7 h 40, Cabou Cadin (et à 17 h 30) ; 8 h 25, Lili petit à petit ; 8 h 50, Marche à l'ombre, film de M. Blanc ; 10 h 15, Rouge-gorge, film de P. Zucca ; 12 h, Dessin animé ; 12 h 30, Magazine : direct ; 14 h, les Nanas, film de A. Lanoe ; 15 h 30, les Grands Fonds, film de P. Vates ; 17 h 45, 4 C+ ; 18 h 25, Les affaires sont les affaires ; 19 h, Maxitête (et à 9 h 55 et 20 h 30) ; 19 h 5, Zénith ; 19 h 40, Tout s'achète ; 20 h 15, Coluche ; 20 h 35, El Norte, film de G. Nava ; 22 h 55, Fais gaffe à la gaffe, film de P. Boujenah ; 0 h 15, Frissons, film de D. Cronenberg ; 1 h 45, Anarchistes, grâce à Dieu.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Bonsoir Génia, de J. Mignot, avec P. Destailles, S. Rougerie, A. Alba.
21 h 30 Opéra 86 : l'autre visage de Massenet (à l'occasion de « Grisélidis » donné à l'Opéra du Rhin, à Strasbourg).
22 h 30 Nuits magnétiques.
0 h 10 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (en direct de Cannes) : « Carnaval op het strand », de L. van Hove, « Fantaisie pour piano, chœur et orchestre op. 80 », de Beethoven, « Sinfonia domestica », de Strauss, par l'Orchestre philharmonique royal de Flandres, dir. E. Tchakarov et le Chœur national bulgare, chef des chœurs, G. Robev, sol. I. Vakarelis.
23 h Concert (en direct de Cannes) : « Antigone », de F. Rzewski, par I. Jarsky, soprano, F. Rzewski, piano, mise en scène M. Lonsdale.
0 h Allemagne, années 80 : Guitares et pianos, cordes mensongères.

TRIBUNES ET DÉBATS

JEUDI 30 JANVIER

– *MM. Jean Poperen*, secrétaire national du PS, et *François Léotard*, secrétaire général du PR, sont les invités de l'émission « Face au public », de France-Inter, à 19 h 15.

– *MM. Edmond Hervé*, secrétaire d'Etat chargé de la santé, et *Pierre Méhaignerie*, président du CDS, participent à un « débat régional », comme têtes de liste dans le département d'Ille-et-Vilaine, à 19 h 15, sur Europe 1.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 29.01.86 A 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 30.01.86 DÉBUT DE MATINÉE

Averse — Pluie — Neige — Brouillard — Verglas dans la région

Front quasi stationnaire — Front chaud — Front froid — Pluie — Brouillard — Verglas — Neige — Averses — Vent fort — Occlusion

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 29 janvier à 0 heure et le jeudi 30 janvier à minuit.

Situation générale :

L'isolement en altitude d'une goutte froide en fond de thalweg maintiendra un temps perturbé.

Jeudi, un corps pluvio-neigeux avec ciel couvert affectera le matin la moitié est puis les régions s'étendant de l'est du Rhône au Nord-Est, au Bassin parisien, au Nord et à la Normandie, en soirée à la Bretagne. Les quantités de précipitations associées seront localement assez fortes. Dans le Sud-Est, le vent de sud sera modéré à assez fort devenant modéré l'après-midi. Il s'orientera alors à l'est sur une moitié nord du pays en étant modéré.

Par ailleurs, un temps instable avec des averses de pluie en plaine, de neige dès la basse altitude intéressera en matinée les régions du Finistère à l'Aquitaine puis du sud de la Loire à l'ouest du Rhône avec quelques éclaircies.

Les températures minimales atteindront 3 à 5 degrés près des côtes, de l'ordre de 0 degré du Nord au Nord-Est, 0 à – 2 degrés ailleurs. Les maxima seront de 2 à 4 degrés en moitié nord, 8 degrés près de la Méditerranée, 6 degrés sur les autres régions.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré dans la journée du 28 janvier, le second le minimum dans la nuit du 28 au 29 janvier) : Ajaccio, 12 et 2 degrés ; Biarritz, 7 et 4 ; Bordeaux, 7 et 1 ; Bréhat, 8 et 3 ; Brest, 7 et 2 ; Cannes, 11 et 5 ; Cherbourg, 6 et 2 ; Clermont-Ferrand, 5 et 1 ; Dijon, 4 et – 2 ; Dinard, 7 et 3 ; Embrun, – 1 et – 4 ; Grenoble-St-M.-H., 3 et 0 ; Grenoble-Saint-Geoirs, 3 et 0 ; La Rochelle, 9 et 3 ; Lille, 5 et 1 ; Limoges, 3 et 1 ; Lorient, 8 et 3 ; Lyon, 6 et 0 ; Marseille-Marignane, 8 et 6 ; Nancy, 3 et – 5 ; Nantes, 7 et 3 ; Nice, 9 et 4 ; Paris-Montsouris, 6 et 0 ; Paris-Orly, 5 et 0 ; Pau, 5 et 0 ; Perpignan, 6 et 2 ; Rennes, 7 et 1 ; Rouen, 4 et 1 ; Saint-Etienne, 6 et 0 ; Strasbourg, 4 et – 3 ; Toulouse, 6 et 2 ; Tours, 6 et 1.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 16 et 6 ; Genève, 4 et – 1 ; Lisbonne, 12 et 9 ; Londres, 7 et 3 ; Madrid, 7 et 1 ; Rome, 11 et 0 ; Stockholm, – 3 et – 7.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MÉTÉO SUR MINITEL. – Les usagers de la région d'Ile-de-France possesseurs d'un Minitel pourront, désormais, en composant le 36-15-91-77, puis météo IDF, connaître les prévisions météorologiques pour l'ensemble de la région pour les cinq jours à venir.

EN BREF

CADEAUX

« JE VOUS AI APPORTÉ DES BONBONS... ». « ... LES FLEURS, C'EST PÉRISSABLE... » – Pour fêter un gourmand – ou une gourmande, – il est désormais possible de lui envoyer un gâteau, des chocolats, de la confiserie ou du champagne n'importe où en France. Il suffit de passer la commande à un pâtissier adhérent d'Allo-Cadeaux-Pâtisserie (une affichette le signale sur la vitrine). Les gourmandises seront livrées le lendemain, parfois le jour même, à leur destinataire par un pâtissier correspondant d'Allo-Cadeaux-Pâtisserie de sa ville.

★ **Allo-Cadeaux-Pâtisserie, 9, avenue du Vivarais, 78310 Maurepas. tél. : 34-61-27-61.**

GUIDE

POUR VOUS SERVIR. – Que vous souhaitiez faire garder votre enfant ou promener votre chien, louer un château ou du matériel médical, vous faire coiffer ou livrer un repas à domicile, que vous ayez besoin d'urgence d'un dépanneur ou d'un médecin, le guide Allô Service 1986, avec ses 2 500 adresses utiles de services parisiens, répondra à toutes vos demandes, mêmes les plus inattendues. On peut aussi poser des questions sur Minitel : 36-15-91-77, taper AS.

★ **Prix : 30 F en vente dans les kiosques à Paris ou à Allô Service, 9, rue d'Aboukir, 75002 Paris, Tél. : 42-33-13-96.**

PTT

YÉMEN DU SUD. – L'administration des postes et télécommunications communique qu'en raison des événements elle n'est pas en mesure d'acheminer le courrier à destination du Yémen. Il est donc demandé aux expéditeurs de différer jusqu'à nouvel avis le dépôt de leurs envois.

SÉMINAIRE

L'ORDINATEUR ARCHIVISTE. – En moins de dix ans, le volume d'informations produites et consommées par les administrations et les entreprises a décuplé. Seules les technologies modernes (microfilms, logiciels adaptés, etc.) peuvent permettre la maîtrise et la gestion des documents et l'accès rapide et aisé aux données. L'Institut de formation aux techniques archivistiques (IFTA) propose aux chefs de service intéressés de bénéficier, au cours d'un séminaire de quelques jours, de l'expérience d'archivistes paléographes des Archives de France et d'informaticiens spécialistes de l'archivage assisté par ordinateur. Il propose également aux secrétaires, documentalistes et archivistes une formation pratique et ces domaines.

★ **IFTA, Centre national de formation continue, Mas de l'Enfant, 13570 Barbentane. Tél (16) 78-83-45-14.**

VIE PRATIQUE

LA DÉFENSE EN FICHES. – L'EPAD (Etablissement public pour l'aménagement de la Défense) vient de rééditer et d'actualiser les fiches qu'il consacre à ce quartier du nouveau Paris. Dix fiches en tout, donnant tous les renseignements sur les transports en commun, le sport, la santé, les restaurants, les services et commerces, les logements, les services publics, les hôtels et les boutiques du centre commercial des Quatre-Temps. Elles sont à retirer (gratuitement) au service des relations publiques de l'EPAD, 36e étage de la tour Fiat de la Défense. On peut aussi les obtenir en écrivant à l'EPAD, Cedex 1, 92080, Paris-la Défense.

VIE QUOTIDIENNE

ATTENTION DANGER. – Dans tous les pays industrialisés, les accidents représentent actuellement la première cause de décès chez l'enfant, à partir de l'âge de un an. En 1980, le taux de mortalité pour 100 000 enfants âgés de un à quatorze ans était de 15,5 en France, 11,5 aux Pays-Bas et 10,5 en Grande-Bretagne ; en France, actuellement, on enregistre chaque année environ un millier de décès par accident chez les enfants âgés de un à neuf ans révolus, pour la majorité des accidents domestiques : brûlure, électrocution, absorption de produits toxiques, chute, etc. *« Pour sauver ne serait-ce qu'une vie d'enfant »*, l'Association de prévention en matière de santé (APMS), qui regroupe cent six compagnies d'assurances et des médecins, lance la campagne « Tu m'aimes ? Protège-moi ! ». Depuis le 23 janvier, des autocollants, testés par des enfants, sont distribués gratuitement dans les supermarchés Casino, les pharmacies, les écoles et chez les assureurs APMS. Ils sont destinés à être collés sur les « pièges » de la maison (prises de courant, cuisinière, armoire à pharmacie, etc.) pour dissuader l'enfant de s'en approcher.

★ **APMS, 26, boulevard Haussmann, 75009 Paris.**

PARIS EN VISITES

JEUDI 30 JANVIER

« Le Palais de justice en activité », 14 h 30, métro Cité et 15 heures, 4, boulevard du Palais.

« Les prestigieux hôtels du Marais : de la prise de la Bastille à la maison professe des jésuites, le souvenir de la marquise de Sévigné et de sainte Jeanne de Chantal », 14 h 15, métro Bastille, sortie rue Saint-Antoine (M. Banassat).

« Balmain au Musée de la mode et du costume », 11 heures, palais Galliera (G. Caneri).

« André Solario au Louvre », 14 heures, pavillon de Flore (G. Caneri) ; ou 15 h 30 (l'Art pour tous).

« Versailles : les salons Napoléon-III de la préfecture », 14 heures, grille de la préfecture, avenue de Paris.

« Le Marais : de l'auberge de l'Aigle d'Or aux hôtels de Soubise et des ambassadeurs de Hollande », 14 h 30, rue de l'Hôtel-de-Ville devant la poste (P.-Y. Jaslet).

« L'hôtel de Miramion, Musée de l'Assistance publique », 15 heures. Tél. : 42-60-71-62 après 18 h 30, 45-48-26-17 (A. Ferrand).

« Le musée Picasso et l'hôtel Salé », 11 heures, 5, rue de Thorigny (E. Romann).

« De l'abbaye de Cluny aux trésors du Moyen Age ; le rétable d'or de Bâle ; vie quotidienne et religieuse du treizième au dix-huitième siècle », 16 heures, 6, place Paul-Painlevé (I. Hauller).

« Les salons de l'hôtel de Lauzun », 15 heures. Tél. la veille : 42-57-06-77.

« Les salons de réception de l'Hôtel de ville », 14 h 30, métro Hôtel-de-Ville, sortie Lobau (M. Ragueneau).

« Les Impressionnistes, peintre de la lumière », 15 heures, entrée du Jeu-de-Paume (M.C. Lasnier).

« Le Palais de justice en activité », 14 h 30, métro Cité (côté Marché aux fleurs) (M. Pohyer).

« Les hôtels et l'église de l'Ile Saint-Louis », 14 h 30, métro Saint-Paul (G. Botteau).

« Saint-Sulpice et son quartier », 14 h 30, métro Saint-Sulpice.

« Le Marais », 15 heures, métro Saint-Paul.

CONFÉRENCES

62, rue Madame, 14 h 30, « Le Brun et Versailles » ; 19 heures, « Peinture : le siècle de Louis XIV » ; salle de cinéma du Musée de l'homme, 18 h 30, « Origine et évolution de l'homme » (H. De Lumley) ; 26, rue Bergère, 19 h 30 « La numérologie ou la danse des nombres » (B. Marinovich, numérologue). Centre Georges-Pompidou, salle Jean-Renoir, 18 h 30, « Regard 1985 sur l'Inde ».

INFORMATIONS « SERVICES »

MODE

Un jardin en fleurs

Un goût très sûr caractérise toute la collection de Philippe Venet, dont les modèles sont modérément appuyés au corps. Les tailleurs souples prennent les *tons de jardins de fleurs : pivoine,* muscari, vert jeune pousse, lavande en uni ou vestes vives sur *jupes blanches. Les sept-*huitièmes épaulés sont taillés en redingotes sur jupes droites au *genou. Plus ajustées,* les robes à grandes manches resserrées au coude se croisent en cache-cœur *à corselet tandis que les mousse-*lines drapées à fines bretelles se couvrent de petites vestes imprimées.

Emanuel Ungaro plisse et drape en variantes infinies les robes moulantes qu'on vient chercher chez lui. Les modèles bustiers baleinés se révèlent en *anthracite ou noir,* même sous les manteaux de lainage turquoise, jonquille, fuchsia, pêche ou abricot. Les imprimés mettent en vedette des motifs floraux plats sur fond blanc et des feuillages *vifs sur noir. Le satin de soie* triomphe en robes du soir s'animant de grandes incrustations *placées en contraste au* bas de la jupe.

Prenant le papillon comme confident, **Louis Féraud** le pose en amusantes boucles d'oreilles et l'agrandit pour orner le dos de très jolis fourreaux de laine ou de soie noire à bretelles. Ses formes simples et seyantes se découpent en puzzles géométriques noir et blanc. Les effets tricolores claquent comme des drapeaux en ensembles de manteaux et de robes. De superbes chemises à capuche vibrent comme des dal*hias sous le soleil.*

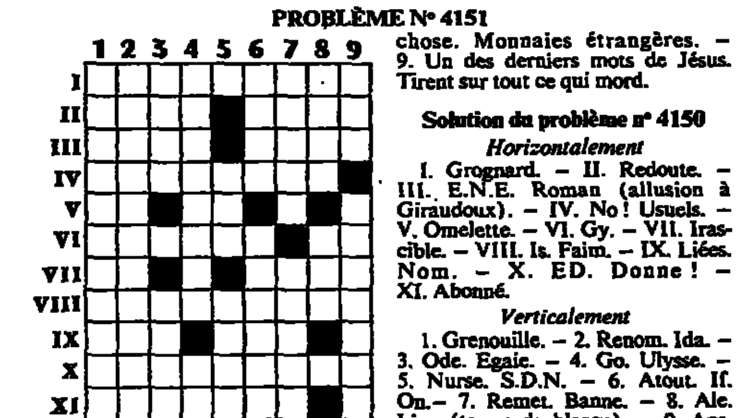
Chez **Channel**, Karl Lagerfeld joue sur plusieurs claviers avec fantaisie et succès. Trois longueurs se retrouvent en vestes et jupes de tailleur, plus ou moins *ajustées. Les redingotes, une ten*dance de la saison, sont traitées en souplesse. Je leur ai préféré les *grands manteaux volants descen*dant jusqu'à la cheville, particulièrement séduisants en soie marine sur les fourreaux du soir empierrés.

Lecoanet Hemant, en net progrès, contraste les volumes de ses hauts épaulés et plaisants sur *des jupes près du corps. Les mou*vements en biais donnent un joli tombé arrondi au décolleté, *drapés et broderies des ensem*bles et des robes du soir.

NATHALIE MONT-SERVAN.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4151



HORIZONTALEMENT

I. S'exprime par un bon caractère ou exprime une mauvaise humeur. – II. Système de fermeture de porte. Devise. – III. Partie du pied. Crée une certaine effervescence dans une coupe italienne. – IV. Fait donc vinaigre. – V. Avalé ou rendu. Lettres d'éloges. – VI. Coins de verdure pour un gaucho. Article. – VII. Note. A souvent été vu dans le plus simple appareil. – VIII. C'est en quelque sorte l'équivalent du bac. – IX. Passage à niveau peu important. Coule en Suisse. – X. Entrée très remarquée. – XI. Nom de famille.

VERTICALEMENT

1. Cœur d'acier. – 2. Ont intérêt à mettre des gants avec leurs ouvrières. – 3. Est dans le vague ou dans la vague. Connaît donc l'usage. – 4. Espèce de toile. Cité. – 5. Objet de culte chez certains. Très poli. – 6. Organe de « presse ». Commune aux casaniers et aux battants. – 7. Se prend par l'oreille avant de se prendre par la bouche. A une bonne coque ou n'a pas de coquille. – 8. Aspire donc à quelque chose. Monnaies étrangères. – 9. Un des derniers mots de Jésus. Tirent sur tout ce qui mord.

Solution du problème n° 4150

Horizontalement

I. Grognard. – II. Redoute. – III. E.N.E. Roman (allusion à Giraudoux). – IV. No ! Usuels. – V. Omelette. – VI. Gy. – VII. Irascible. – VIII. Is. Faim. – IX. Liées. Nom. – X. ED. Donne ! – XI. Abonné.

Verticalement

1. Grenouille. – 2. Renom. Ida. – 3. Ode. Egaie. – 4. Go. Ulysse. – 5. Nurse. S.D.N. – 6. Atout. If. On. – 7. Remet. Banne. – 8. Ale. Lion (terme de blason). – 9. Ans. Femmes.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 29 janvier :

UN DÉCRET

● N° 86-130 du 28 janvier 1986 modifiant le code de la Sécurité sociale (deuxième partie : décrets en Conseil d'Etat) et relatif à la mensualisation de prestations de vieillesse, d'invalidité et d'accidents du travail.

DES ARRÊTÉS

● *Du* 21 janvier 1986 portant création d'un comité directeur en matière de formation générale à l'informatique.

● Du 3 décembre 1985 fixant la liste de classement au concours de 1985 pour l'entrée à l'Ecole normale supérieure de l'enseignement technique (sections A 1, A 2 et A 3).

RELIGION

● *Mgr Pierre Molères, évêque coadjuteur de Bayonne.* – Jean-Paul II a nommé le 28 janvier le Père Pierre Molères évêque coadjuteur de Mgr Jean-Paul Vincent, évêque de Bayonne, âgé de soixante-quinze ans. Le Père Molères vient du diocèse de Dax où il est né le 21 novembre 1932. Il a été responsable de la catéchèse, du catéchuménat et du service de l'enfance, avant d'être nommé en 1974 archiprêtre de Mont-de-Marsan, puis en 1981 vicaire épiscopal chargé du même secteur.

SPORTS

● BASKET-BALL : *Coupe des coupes.* – Battu, mardi 28 janvier à Moscou, par l'équipe du CSKA (104-77), le Stade Français s'est fait éliminer en poule de quart de finale de la Coupe d'Europe des clubs vainqueurs de coupes.

● SKI ALPIN : *Coupe du monde.* – L'Italien Richard Pramotton a remporté, mardi 28 janvier à Adelboden (Suisse), le slalom géant comptant pour la Coupe du monde. Il a devancé son compatriote Marco Tonazzi de 30/100 et l'Autrichien Hubert Strolz de 43/100. Le premier Français, Franck Piccard, a terminé vingt-deuxième à 2 sec. 68.

● TENNIS : *Tournoi de Philadelphie.* – Les Français Guy Forget et Yannick Noah se sont qualifiés, mardi 28 janvier, pour le deuxième tour du Ttournoi de Philadelphie, doté de 375 000 dollars, en battant respectivement l'Allemand de l'Ouest Michael Westphal (6-4, 6-2) et le Chilien Ricardo Acuna (6-3, 6-2). En revanche, Thierry Tulasne a été éliminé par l'Américain Ben Testerman (6-7, 7-6, 6-3).

JUSTICE

Un jugement condamnant M. Tjibaou pour atteinte à l'intégrité du territoire est totalement infirmé par la cour de Paris

La onzième chambre de la cour d'appel de Paris, présidée par M. Jean Schewin, a infirmé, mardi 28 janvier, « *en toutes ses dispositions* », le jugement rendu le 24 mai 1985 par la dix-septième chambre du tribunal qui avait condamné M. Jean-Marie Tjibaou à un an de prison avec sursis et 10 000 F d'amende pour atteinte à l'intégrité du territoire national (*le Monde* daté 26-27 mai 1985). Les raisons de cette infirmation sont simples : la citation qu'avait délivrée le 26 avril, contre le leader du FLNKS, le gouvernement territorial de Nouvelle-Calédonie et dépendances alors en place et représenté par son président, M. Dick Ukeiwé, a été jugée irrecevable par la cour pour « *défaut de qualité de la partie civile pour poursuivre un particulier du chef de délit d'atteinte à l'intégrité du territoire national prévu et puni par l'article 88 du code pénal* ».

La cour, suivant en cela les observations qu'avait présentées à son audience du 10 décembre l'avocat général, M. Raymond Galiber d'Auque, n'avait pas à statuer sur le fond même de l'affaire (*le Monde* du 12 décembre 1985). Aussi bien, son arrêt se borne-t-il à rapporter les propos retenus contre M. Tjibaou par le gouvernement territorial pour motiver son action contre le leader indépendantiste. Il lui était fait grief de plusieurs déclarations constatées à Paris les 23, 24, 26 janvier et 20 avril 1985, et notamment celle par laquelle M. Tjibaou annonçait « *la création d'un gouvernement provisoire de la République de Kanakie et l'établissement d'un drapeau de cette République* ». Et la cour relève que de tels faits, « *s'ils étaient établis, pourraient en droit constituer le délit visé par la poursuite* ».

Mais la question est de savoir qui peut invoquer ce délit, prévu et réprimé par l'article 88 du code pénal, et qui peut demander condamnation de celui ou de ceux qui l'auraient commis. « *En droit,* déclare l'arrêt, *seul l'Etat français représenté par le ministère public a qualité pour mettre en mouvement et exercer l'action publique en cas d'atteinte à l'intégrité du territoire national ou de soustraction à l'autorité de la France d'une partie des territoires sur lesquels cette autorité s'exerce.* » « *Une telle règle,* ajoute-t-il, *résulte tant de la Constitution elle-même que de diverses dispositions légales et d'une jurisprudence constante.* »

Les pouvoirs du gouvernement territorial

Il est vrai que le jugement de première instance avait fait valoir que la loi du 6 septembre 1984 portant statut du Territoire de la Nouvelle-Calédonie et dépendances dotait, par son article 2, ce territoire de la personnalité juridique et de l'autonomie interne. Il est vrai que cette même loi (article 42) permettait au gouvernement du territoire de déléguer à son président le pouvoir de prendre des décisions dans le domaine des actions à intenter ou à soutenir au nom du même territoire. Mais, pour la cour d'appel, « *il n'en demeure pas moins que l'article 4 de cette même loi précisait bien que les autorités du territoire étaient compétentes dans toutes les matières qui n'étaient pas réservées à l'Etat* ». Et l'article 5 reste là pour dire quel est le domaine réservé à l'Etat : maintien de l'ordre, justice, droit pénal, procédure pénale.

La cour réfute un autre attendu du jugement de première instance. Celui-ci relevait que l'article 702 nouveau du code de procédure pénale a donné, depuis la suppression de la Cour de sûreté et des tribunaux des forces armées, compétence aux juridictions de droit commun pour instruire et juger selon les règles de ce code les crimes et délits contre la sûreté de l'Etat commis en temps de paix. Les magistrats d'appel en conviennent volontiers, mais, répondent-ils, « *ce texte n'a pas pour autant dérogé aux règles fondamentales concernant la mise en mouvement et l'exercice de l'action publique en cas de délits prévus par l'article 88 du code pénal* ».

Tout cela pour mieux affirmer encore que « *une personne morale publique autre que l'Etat, telle une collectivité territoriale, n'a aucune qualité même si elle allègue avoir subi un préjudice personnel et direct causé par la commission du délit, pour se substituer en cette occasion à l'Etat dans ses prérogatives et devoirs concernant l'action publique* ».

Ainsi est constatée l'irrecevabilité de l'action publique mise en mouvement par l'ancien gouvernement territorial de Nouvelle-Calédonie, ce qui coupe court à toute autre discussion devenue par là même sans objet.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

● *Condamnation d'un chauffard.* – Denis Hilliard, trente-cinq ans, un chauffeur routier irlandais qui avait provoqué la mort de cinq personnes dans un accident de la route, le 2 novembre dernier, alors qu'il était en état d'ébriété, a été condamné, mardi 28 janvier, à dix mois de prison ferme ainsi qu'à trois amendes de 1 000 francs chacune par le tribunal de Cherbourg. Le procureur de la République avait requis deux ans de prison ferme, soit le maximum prévu par le code pénal.

Après l'accident, une prise de sang avait révélé que Denis Hilliard présentait un taux d'alcoolémie de 1,93 gramme.

Le tribunal a, d'autre part, condamné la société de transport irlandaise à verser plusieurs centaines de milliers de francs de dommages et intérêts aux familles des victimes.

● *Attentat contre une agence immobilière de Cannes.* – Une explosion d'origine criminelle, selon les premiers éléments de l'enquête, a causé d'importants dégâts, mardi soir 28 janvier, à l'une des principales agences immobilières de Cannes, située à proximité du Palais des festivals qui accueille actuellement le MIDEM.

Vers 22 heures, la charge déposée devant l'agence Muller, spécialisée dans les appartements de luxe et connue pour sa clientèle du Proche-Orient, a soufflé une partie de l'établissement. Le directeur, M. Claude Muller, a déclaré n'avoir jamais reçu de menaces.

● *Grève de la faim à la prison de Rennes.* – Une détenue, Liliane Martin, trente-six ans, mère de quatre enfants, observe une grève de la faim commencée à la centrale de Rennes le 13 janvier. Condamnée pour « *vol qualifié et non-assistance à personne en danger* » à la réclusion criminelle à perpétuité, dans une affaire de cambriolage commis en janvier 1981, au cours duquel un gardien de château avait trouvé la mort, Liliane Martin avait bénéficié d'une réduction de sa peine – à vingt ans de réclusion – sur décision du président de la République.

L'avocat de la détenue, M[e] Valera, qui anime un comité de soutien en faveur de celle-ci, estime que la peine infligée à sa cliente, même ramenée à vingt ans, est tout à fait excessive.

Echecs

TIMMAN BATTU TROIS FOIS DE SUITE PAR YOUSSOUPOV

Il faudra un miracle pour que Jan Timman arrive à battre Arthur Youssoupov dans la seconde demi-finale du Tournoi des prétendants au championnat du monde d'échecs : après sept parties, il est mené 4,5-2,5, ayant subi, mardi, sa troisième défaite consécutive.

Le match se déroulant en dix parties, il ne reste à Youssoupov qu'à faire deux nulles pour arriver à cinq points et demi, score qui le qualifierait pour la finale du Tournoi, où il rencontrerait son compatriote Sokolov.

LE CARNET DU Monde

Décès

– M[me] Jacqueline Caron,
son épouse,
Ses enfants et petits-enfants,
Parents, alliés et amis,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Marcel CARON,

survenu le 23 janvier 1986.

Priez pour lui.

La Bourdatte,
64330 Garlin.

– M[me] Yvonne Giorgi,
M. et M[me] Guy Giorgi,
leurs enfants et petit-fils,
M. et M[me] Jean Giorgi
et leurs enfants,
M. et M[me] Yves Chevrel
et leurs enfants,
M[me] Maguy Giorgi,
M[me] Marcelle Duplessis,
Les familles Giorgi et Ferey,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Paul GIORGI,
commandeur de l'ordre
des Palmes académiques,

survenu le 21 janvier 1986, en son domicile, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

Les obsèques ont été célébrées le 24 janvier, en l'église Saint-Nicolas de Saint-Maur-des-Fossés.

18, avenue de la République,
94340 Joinville-le-Pont.

– Ludmila Grabar,
André Grabar,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

Pierre GRABAR,
officier de la Légion d'honneur,
membre de l'Académie nationale
de médecine,
directeur honoraire de l'Institut
de recherches scientifiques sur le cancer
du CNRS à Villejuif,
chef de service honoraire
à l'Institut Pasteur de Paris,

leur père, frère et oncle,

survenu le 26 janvier 1986, en son domicile parisien, dans sa quatre-vingt-huitième année.

Les obsèques auront lieu dans la plus stricte intimité.
Un service funèbre sera célébré le lundi 3 février, à 18 h 40, en la cathédrale orthodoxe russe Saint-Alexandre-Nevski, 12, rue Daru, à Paris-8[e].

192 *bis*, rue de Vaugirard,
75015 Paris.

[Pierre Grabar est né le 23 septembre 1898 à Kiev. Après avoir acquis en France une formation d'ingénieur-chimiste, il devint chef de laboratoire à la faculté de médecine de Strasbourg. Sa carrière se déroula ensuite à l'Institut Pasteur de Paris, où il fut pendant de nombreuses années chef de service avant d'aller à la direction de l'Institut de recherches scientifiques sur le cancer, à Villejuif.

Président-fondateur de la *Société française* d'immunologie, membre de l'Académie nationale de médecine, Pierre Grabar a été l'un des pionniers de l'immunologie. Très tôt il a pressenti l'immense intérêt de cette discipline, tant pour l'étude des processus fondamentaux que pour ses vastes possibilités d'applications à la biologie et à la médecine. Son œuvre scientifique est très importante. Son renom international a valu à Pierre Grabar de multiples distinctions scientifiques françaises et étrangères.]

– M. Alain Mc Kenzie
et ses enfants, Florence et Scott,
M[me] Michel Macheboeuf,
Le docteur et M[me] Lionel Chauveinc
et leurs enfants,
Le docteur Françoise Macheboeuf,
M. et M[me] Couillaud,
M. Jacques Mc Kenzie,

ont la douleur de faire part du décès de

M[me] Claude Mc KENZIE,
née Macheboeuf,

survenu le 27 janvier 1986.

Les obsèques auront lieu le vendredi 31 janvier, à 8 h 30, en l'église Notre-Dame-des-Champs, à Paris-6[e].

Le présent avis tient lieu de faire-part.

146, boulevard du Montparnassse,
75014 Paris.

– M[me] Louis Pacteau,
son épouse,
M. et M[me] Gerhard Beierlein,
M. et M[me] Alain Durand-Henriot,
ses enfants,
ses petits-enfants,
Ainsi que toute la *famille,*
ont la tristesse de faire part du décès de

***M. Louis* PACTEAU,**

le 26 janvier 1986, à l'âge de soixante-seize ans.

Une messe sera célébrée à son intention, le vendredi 31 janvier, à 17 heures, en l'église Saint-Louis de Garches.

– Valence. Magalas.

M[me] Jacques Palazy,
M[me] Maurice Palazy,
Le docteur Patrick Pringuey
et M[me], née Christine Palazy,
M[lle] Françoise Palazy,
M. Antoine Palazy,
Les familles Jonquères-d'Oriola, de Saint-Pastou, Balmefrezol, d'Oriola et Romieu,

ont la douleur de faire part du décès de

***M. Jacques* PALAZY,**
préfet commissaire de la République
du département de la Drôme,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,

survenu à l'âge de cinquante-sept ans.

La messe des obsèques sera célébrée en l'église Saint-Jean, à Valence (*Drôme*), *le jeudi 30 janvier 1986,* à 10 h 30.

Condoléances sur registre.

Inhumation dans l'intimité dans le tombeau de famille, à Magalas (Hérault), vers 16 h 30.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

– Isabelle Silhol-Peeples
et son fils,
Béatrice Silhol-Northam,
ses enfants et petit-fils,
Laure Silhol,
ses enfants et petit-fils,
Françoise et Henry Le Besnerais
et leur fille,

ont la grande tristesse de faire part du décès, le 22 janvier 1986, de

M[me] Emile SILHOL,
née Dagmar Schlumberger.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité familiale, à Villeneuve-lès-Avignon, le 24 janvier.

« L'Eternel est celui qui te garde ;
Il gardera ton âme dès maintenant et à jamais. »
(Ps. 121/5,7.)

68, rue Escudier,
92100 Boulogne.
Chemin Alfred-Vieillot,
30400 Villeneuve-lès-Avignon.
15, Beausoleil,
92210 Saint-Cloud.
127, avenue de Versailles,
75016 Paris.

– M. et M[me] Vidal

font part du décès de

M. VIDAL de VERDELON,
ancien greffier en chef
titulaire de charge.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité, le mercredi 22 janvier 1986, au cimetière protestant de Montpellier.

Communications diverses

– L'Académie diplomatique internationale organise à son siège, 4 *bis*, avenue Hoche, à Paris-8[e], un colloque sur : « Les grands barrages internationaux : développement économique et coopération *internationale* », *les jeudi 30* janvier, de 9 h 30 à 18 heures, et vendredi 31 janvier, de 9 h 30 à 13 heures. Renseignements : tél. 42-27-66-18.

Soutenances de thèses

DOCTORATS D'ÉTAT

– *Université Paris-VIII,* vendredi 31 janvier, à 9 h 30, salle F 288, M[me] Nicole Niel, épouse Bacri : « Fonctions de l'intonation dans l'organisation perceptive de la parole. »

– Université Grenoble-III, jeudi 6 *février,* à *13 h 30,* grande salle des colloques, M. John Abioye.

– Université Paris-VIII, jeudi 20 février, à 14 h 30, salle G 201, M. Michel Courthial : « Le visage. »

– Université Paris-II, lundi 24 février, à 9 h 30, salle des Conseils, M. Sami Louis Salhab : « Les commissions économiques des Nations unies, contribution à l'étude de la centralisation dans le système des Nations unies. »

– Université Paris-VIII, vendredi 28 février, à 14 heures, département d'arabe, M. Georges Awad : « La morphophonologie de l'arabe : système numérique de projection, étude prosodique, une description linguistique en vue d'un traitement automatique. »

RÉGION PARISIENNE

La RATP installe une télévision en circuit fermé sur son réseau

La télévision dans le métro est une réalité aux stations Argentine, Charles-de-Gaulle-Etoile et Franklin-Roosevelt. Aujourd'hui, cent soixante écrans diffusent un programme d'une trentaine de minutes composé de « clips » RATP, de magazines, de publicités, et, tous les quarts d'heure, un vidéotexte donnant, en deux minutes, des flashes d'information.

Cette « première », que présentait, ce mercredi 29 janvier, M. Claude Quin, président de la RATP, sera étendue à l'ensemble des stations de métro, des gares du RER et des grandes gares d'autobus grâce au système de vidéodiffusion en circuit fermé que la Régie est en train de mettre en place au moyen de son réseau de fibres optiques. En 1989, la moitié des stations et des gares seront équipées.

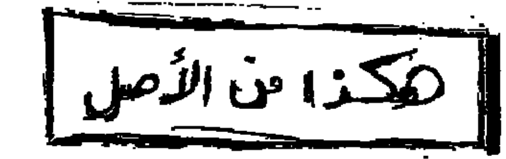
M. Quin a défini les trois objectifs de ce réseau baptisé « Tube ». D'abord, *« en cas d'incident sur le réseau, donner aux voyageurs dans les meilleurs délais des précisions sur la durée probable de l'interruption du service et sur les éventuels itinéraires de substitution* ». Ensuite, des créations artistiques *« adaptées aux quelques minutes pendant lesquelles les voyageurs circulent dans les couloirs ou stationnent sur un quai* ». Enfin, pour un tiers du temps d'émission, « Tube » diffusera de la publicité. Les perspectives de recettes nettes sont de l'ordre de 15 millions de francs en 1986 et d'un peu plus de 120 millions de francs en 1989.

« Tube » sera confiée à une société anonyme, Transcommunications, où se retrouveront la *direction générale des télécom*munications (10-15 %), la RATP (35 %), le reste du capital étant *proposé aux investisseurs institu*tionnels, au secteur de l'économie sociale et aux entreprises privées, à l'exclusion des sociétés de communication et de publicité. L'investissement cumulé, en 1989, *sera de l'ordre* de 164 millions de francs. L'équilibre d'exploitation devrait être acquis dès 1988.

A terme, « Tube » sera en partie interactif, c'est-à-dire qu'une *borne d'information* sur cinq permettra un dialogue télévisé entre le bureau de la station et le quai. *Un canal « personnel »* communiquera aux agents de la RATP des nouvelles de l'entreprise.

Il reste à la Régie à maîtriser le volume du son de ses amplificateurs, qui portent, souvent, beaucoup plus loin que les trois mètres théoriques et qui ont suscité des plaintes de la part de certains usagers.

AL. F.



ANNONCES CLASSÉES

	La ligne*	La ligne TTC
OFFRES D'EMPLOIS	114,00	135,20
DEMANDES D'EMPLOI	34 00	40,32
IMMOBILIER	76,00	90,13
AUTOMOBILES	76,00	90,13
AGENDA	76,00	90,13
PROP COMM CAPITAUX	224,00	265,66

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm col*	Le mm TC
OFFRES D'EMPLOIS	65,00	77,09
DEMANDES D'EMPLOI	19 00	22,53
IMMOBILIER	50 00	59,30
AUTOMOBILES	50,00	59,30
AGENDA	50,00	59,30

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

emplois régionaux

LA VILLE DE ROMANS-SUR-ISÈRE recrute pour son service URBANISME-ÉCONOMIE :

– UN CHARGÉ D'ÉTUDES D'URBANISME

Diplômé et expérience d'une dizaine d'années.

– UN CHARGÉ D'ÉTUDES D'ÉCONOMIE

Diplômé d'études supérieures et expérience d'une dizaine d'années.

Adresser candidature manuscrite avec C.V. et photo à : Monsieur le Maire, Hôtel de Ville, Place Jules-Nadi, 26100 ROMANS avant le 22 février 1986.

STATION LES KARELLIS RECHERCHE

UN COMMERCIAL CONFIRMÉ

Ayant expérience de la vente groupes (CE, autocaristes). Connaissance du tourisme associatif souhaitée.

Adr. C.V. et candid. avec photo et prétentions à : STATION LES KARELLIS 73870 ST-JULIEN-MONTDENIS.

OFFRES D'EMPLOIS

Maison d'édition

cherche pour assurer rubriques sociales d'une revue familiale de grande diffusion

SPÉCIALISTES EN DROIT SOCIAL

AYANT A LA FOIS

- une connaissance approfondie de la législation de SÉCURITÉ SOCIALE
- et une expérience de journaliste.

Sens du concret et de la vulgarisation. Références professionnelles demandées.

Ecrire sous le nº 314 843 M LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7ᵉ.

ENCYCLOPAEDIA UNIVERSALIS

recherche COLLABORATEURS (TRICES) COMMERCIAUX

Libres de suite. Tél. ce jour au : 45-38-66-75 ou au 45-38-98-54.

Cabinet juridique OISE cherche

COLLABORATEUR

Droit sociétés. Expérience en cabinet de 3 à 5 ans minimum. Ecrire sous le nº 8212 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7ᵉ

SYNDIC D'IMMEUBLE rech. INSPECTEUR D'IMM. GESTIONNAIRE 130.000 F PAR AN

Envoyer C.V. à COGESTIM, 68-80, av. du Maine Paris-14ᵉ.

NÉGOCE INTERNATIONAL DE PRODUITS DE BASE (COMMODITY TRADING)

Groupe spécialisé dans l'agro-industrie tropicale recherche pour sa filiale de négoce basée à PARIS

TRADER CONFIRMÉ

- 5 ans d'expér. minimum.
- Conn. approfondie des marchés internationaux au comptant et à terme, de frêt et de couverture de change.
- Age minimum : 30 ans.
- Bonne prat. de l'anglais courant des affaires indispens.
- Expérience dans le trading.
- Prat. de la gest. administ., financière et comptable appréciée qui permettrait l'accès envisageable à un poste de direction.

Ecr. avec c.v. dét., réf. préc., photo et prét. s/nº 1 215 à Contesse Pub., 20, av Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui tr.

secrétaires secrétaires

secrétaire principale 17ᵉ

Nous sommes une équipe de consultants passionnés par notre métier de recherche de cadres. Nous voulons accueillir notre secrétaire principale, capable d'animer deux autres secrétaires. Nous la souhaitons rigoureuse et apte à bien communiquer.

BTS sténo-dactylo, 4 ans d'expérience minimum, vous êtes la secrétaire personnelle du PDG. Vous êtes également responsable de la « logistique » et devez assurer une organisation administrative optimum : établissement et suivi des procédures, coordination des dossiers de recherche, comptabilité simple. Vous frappez vous-même votre courrier (30% du temps environ) et il est souhaitable que vous utilisiez déjà un ordinateur de bureau (IBM PC AT).

Rémunération : 120 000 F + intéressement.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature + photo, sous la référence 458, à Annick Lucchini - JACQUES TIXIER S.A. 7, rue de Logelbach - 75017 PARIS.



jacques tixier s.a.

MEMBRE DE SYNTEC

MEDIA PA

propositions diverses

Les possibilités d'emplois à l'étranger sont nombreuses et variées. Demandez une documentation (gratuite) sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM), B.P. 291.09, PARIS CEDEX 09.

traduction demande

TRADUCTEUR

langue anglaise, recherche traductions techniques ou commerciales, déplacement accepté. Rapidité.

Tél. : 98-80-27-42.

automobiles ventes

de 8 à 11 C.V.

DS 23 IE PALLAS, 5 vitesses Beige métallisé, deux pneus neufs. 146.900 km d'origine Très bon état. Prix à débattre Téléphone : 64-90-75-81 après 20 heures.

DEMANDES D'EMPLOIS

CHEFS D'ENTREPRISE

L'Agence Nationale Pour l'Emploi vous propose une sélection de collaborateurs :

- INGÉNIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

INGÉNIEUR. – Consultant 35 ans, DESS gestion, bilingue anglais, 12 ans expérience PME et conseil marketing, organisation, social.
CHERCHE poste en rapport. Free-lance accepté. (BCO-BD 785.)

RELATION PUBLIQUE. – 32 ans, DESS. Une dizaine d'années d'expérience professionnelle, ayant le goût du contact, de la communication et le sens des responsabilités.
CHERCHE à Paris ou environs un poste dans toute société ou entreprise comme responsable ou collaboratrice d'un service de relation publique, de communication, d'information ou de formation animation. (BCO-JV 786.)

INGÉNIEUR. – 52 ans, GPAO Meth MRP. 15 ans expérience gestion production achats techniques devis industriels. 12 ans production bureau études méthodes mécaniques précision outillages automobile, télécommunication aéronautique.
ACCEPTERAIT missions mises en place GPAO et-ou poste Paris-Ile-de-France. (BCO-JV 787.)

JOURNALISTE. – 31 ans, anglais courant, espagnol, 10 ans d'expérience presse, relations publiques, communication, très bonne connaissance milieux mode, spectacle, tourisme, tous articles presse locale.
RECHERCHE poste similaire tous domaines d'activité. (BCO-JV 788.)



ECRIRE OU TÉLÉPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
Tél. : 285-44-40, postes 33 et 34.

TRADUCTEUR RÉVISEUR

de haut niveau, excellente rédaction, 15 ans d'exp. de la trad. (Angl., All. et It. vers le Fr.) 10 ans d'enseign. à l'ESIT : spécialités : Eco, fin. ; conn. informatique et trait. de texte, ch. poste en rapport avec capacités.

Ecrire sous le nº 314.791 M LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7ᵉ.

J.F. 23 ans, maîtrise d'économétrie, cours marketing, CNAM, étudie ttes proposit. Ecrire sous le nº 314.811 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7ᵉ.

L'immobilier

appartements ventes

1ᵉʳ arrdt

BEAUBOURG

Halles près Forum, duplex 166 m² sur 2ᵉ et 3ᵉ étage luxe et charme T. : 43-31-89-46.

5ᵉ arrdt

CENSIER Studio tt cft. excellent état Px 270.000 F. 43-25-97-18.

6ᵉ arrdt

Vavin, 100 m², balc. soleil

PLEIN CIEL, ASC.

Le matin : 47-03-32-44

7ᵉ arrdt

Mº DUROC - 220 m² grand standing Prix 4.800.000 F. 43-80-45-10

St-Dominique 75 m² 47-03-32-31.

MAISONNETTE JARD.

9ᵉ arrdt

BLD CLICHY - GD 2 P. Tt cft. 52 m², imm. récent RARE 430.000 F. 45-26-99-04.

11ᵉ arrdt

CHARONNE imm. récent, stand., liv. dble, 2 chbres, 2 bains, 72 m², balcon et terrasse 35 m², box. Parfait état. 42-39-60-22.

14ᵉ arrdt

RASPAIL. Imm. moderne, vrai 3 p., belle cuis. équipée tt cft. 1.160.000 F. 43-20-80-51.

Hôpital St-Joseph, 3 appts 85 m² dont 1 avec jardin. 1.360.000 F + park., 1 duplex 6-7 p., 1.960.000 F. Frais réduits 2,60 % Tél. : 43-26-73-14 ou 45-46-26-25.

16ᵉ arrdt

JASMIN. MAGNIFIQUE 6 pces, 200 m², 2ᵉ étage, asc., chbres, service. 45-75-89-07.

17ᵉ arrdt

17ᵉ - Métro Brochant. Particulier vend 2-3 pièces, cuisine, s. d'eau, chauffage central individuel, 45 m², calme. Tél. : 42-29-05-24 (le matin).

19ᵉ arrdt

RUE MANIN. Imm. récent, 2 p. 46 m². 400.000 F. AFFAIRE RARE. 42-39-60-22.

20ᵉ arrdt

MAISON GD CHARME

220 m², 8 p. + jardin 80 m² + terrasse, soleil, calme except. 2.500.000 F. 43-26-73-14 ou 45-46-26-25.

92 Hauts-de-Seine

FONTENAY-AUX-ROSES 4 mn RER, petit imm. p. de t., stand., 4 p., cuis., s. de b., 81 m² + balcon, garage, cave. Tél. : 43-29-71-68.

95- Val-d'Oise

CERGY, ORÉE DU BOIS, vds F 4 dans résidence calme, près toutes commodités, clair, ensoleillé, vue très étendue, comprenant : entrée, cellier, cuis., séjour av. balcon, 3 chbres, w.-c., s. de bns, nombreux placards, cave, parking sous-sol. 400.000 F. (Prêt cessible 60.000 F.) Tél. 16 (1) 30-32-00-83, après 19 heures.

Province

Cannes vue panoramique mer et Esterel, except. 6 pces standing 192 m² + terrasses nord-sud, 4 chbres, 3 bains impec. + 2 garages. Libre juin 1986, rare – 2 500 000 F Mich. Berge – 93-99-52-52 N.W.

appartements achats

Recherche 1 à 2 p. Paris préfère 5ᵉ, 6ᵉ, 7ᵉ, 12ᵉ, 14ᵉ, 15ᵉ, 16ᵉ avec ou sans travaux. PAIE CPT chez notaire. 48-73-20-67 même le soir

ORPI

1ʳᵉ force de vente à PARIS recherche tous appartements. RÉALISATION RAPIDE

ORPI - 45-77-46-10

locations non meublées offres

Paris

R. ABBÉ-GROULT, Mº Vaugirard Chenoux, dans bel imm anc., 1ᵉʳ ét., asc. 5 p. cft parfait état 8 500 F + ch. Tél. le matin. SEGECO. 46-22-03-92.

locations non meublées demandes

Paris

Pour cause mutation personnel et cadres supérieurs GDE BANQUE FRANÇAISE rech. à louer appts ttes catégories, studios, villas, Paris, proche banlieue. Tél. : 45-04-04-45.

EMBASSY SERVICE

8, avenue de Messine, 75008 PARIS recherche en location ou à l'achat APPTS DE GDE CLASSE pour CLIENTÈLE ETRANGÈRE, corps diplomatique et cadres de Sociétés multinationales.

Tél. : 45-62-78-99.

Région parisienne

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. (1) 48-89-89-66, 42-83-57-02.

locations meublées demandes

Paris

OFFICE INTERNATIONAL rech. pour sa direction beaux appts de standing 4 pièces et plus. Tél. : 45-26-18-95.

immobilier information

Informations sur différents logts à louer du studio au 6 p., de 2 000 F à 10 000 F, également échanges possibles. Nous ne sommes ni agence ni marchand de listes, mais une association sans but lucratif. Ecrire APPEL 75 7 r. Sainte-Anne 75001 Paris Réponse assurée à tout courrier sérieux.

immeubles

ACHETONS tout imm. vide ou occupé même avec gros trav., PARIS et proche banlieue, intermédiaires sollicités OFBI. 48-97-48-48. 51 rue René-Alazard, 93-BAGNOLET

villas

PARC DE SCEAUX Maison de 6 p., cuis., bains calme, jard., exceptionnel. 1 670 000 F. 46-61-32-11.

CHANTILLY (60) Le Lys. cause double emploi, belle villa dble liv., 2 chbres, cheminée, s.d.b., chff. centr., 2 gar., 3 200 m² paysagé. 950.000 F. Urgent. 46-34-13-18.

propriétés

VALLÉE DU LOT Ppté 12 ha, 6 ha de vignes A.O.C rapport vins Cahors, bâtiments de caractère. Libre. 1 400.000 F. Cabinet JARGEAU, 47500 Monsempron-Libos. Tél. : 53-71-01-28.

LE VÉSINET

Près R.E.R. maison XIXᵉ, 380 m² habit., récept. 160 m², sur 5.000 m² terrain. 8.000.000 F. 39-02-38-10.

HAUTE-NORMANDIE 160 km Paris 20 km mer vends cause départ: Belle ppté, excellent état (château XVIIIᵉ siècle) Parc 2 ha., très beaux arbres Rivière, 4 salles de récept. 8 chbres, cave voûtée grenier 75 m² cheminées de style, chf. centr., tt cft 1.500.000 F. 16 (35) 86-07-55.

châteaux

CHATEAU HARAS écuries dépendances (élevage pur sang arabe) 20 ha - 3.800.000 F. Agence des BARONNIES, 24220 BEYNAC. Tél. : 16 (53) 29-42-99.

viagers

ÉTUDE LODEL

Viagers. 35, bd Voltaire, 75011 PARIS. 43-55-61-58.

Immobilier d'entreprise et commercial

bureaux bureaux

Locations

ÉTOILE - GEORGE-V

Loue directem. 1 bureau ou + dans imm. stand. 45-63-17-27.

VOTRE SIÈGE SOCIAL

DOMICILIATIONS

SARL - RC - RM Constitution de Sociétés. Démarches et tous services. Permanences téléphoniques.

43-55-17-50

Votre adresse commerciale ou

SIÈGE SOCIAL

bureaux, secrétariat, télex

CONSTITUTION STÉS

Prix compétitifs. Délais rapides.

ASPAC 42-93-60-50 +

VOTRE SIÈGE A PARIS-17ᵉ Domiciliation R.M., R.C., SARL, constitution sté. 47-63-47-14.

SIÈGE SOCIAL

Secrétariat + Bureaux neufs. Démarche R.C. et R.M. SODEC SERVICE Champs-Elysées 47-23-55-47 Nation 43-41-81-81

fonds de commerce

Ventes

Vds raison santé licence TAXI, région COTE D'AZUR. Ecrire sous le nº 314.847 M LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7ᵉ.

Locations

A céder ou gérance libre, boutique de cycles, cyclomoteurs et scooters. Agent Peugeot, PARIS, cause double emploi, emplacement idéal, cave, atelier, deux boxes. Appartement 4 pièces. Avec ou sans stock. Rens. : 47-00-27-47.

l'agenda du Monde

Particuliers (offres)

Encyclopédie Universalis, édition 1968. Prix 1.200 F Tél. après 20 heures. 64-58-42-14

Particuliers (demandes)

Particulier achète meubles anciens même en mauvais état. Tél. le soir ou répondeur : 45-77-81-00.

Bijoux

BIJOUX ANCIENS ET OCCASIONS OR

Brillants et Argenterie. Le plus grand choix. Des affaires exceptionnelles. Références Paris. Pas cher. PERRONO Joailliers-Orfèvres. Mº Opéra, 4 Chaussée d'Antin. Mº Etoile, 37, av. Victor-Hugo. Achat tous bijoux, échanges.

BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUES se choisissent chez GILLET, 19, r. d'Arcole, 4ᵉ, 354-00-83. ACHAT BIJOUX OR-ARGENT. Métro : Cité ou Hôtel-de-Ville. Parce que l'on aime.

Bibliophilie

ALAIN LAFFITTE Librairie Philippe-Auguste 19, rue Cardinal-Lemoine (5ᵉ). Tél. : 46-34-73-25 ACHAT. ESTIMATION. PARTAGES.

Cuisine

KITCHNETTE LILLIPUT de 0.60 m à 1.60 m en 1 m 3.000 F. SANITOR 21, rue de l'Abbé-Grégoire Paris-6ᵉ. Tél. 42-22-44-44.

Cours

Prof. d'anglais, langue mat., très exp., peut accepter encore 2 part. ou 2 groupes de l'entreprise. Tél. : 43-22-62-01, mat.

Laboratoire de recherche fondamentale à Grenoble recherche

UN ÉTUDIANT

en 3ᵉ année d'école d'ingénieur ou en DEA pour préparer une thèse de physique du solide à partir d'octobre 86. Le sujet consiste à étudier le magnétisme des métaux par des méthodes nucléaires. Une partie des mesures se fera en Suisse et en G.-B.

S'adresser à MDIH Service de physique, Départ. de Rech. fondamentale CENG 85 X. 38041 GRENOBLE. Tél. : 76-88-44-00.

Enseignement

L'ANGLAIS EN ANGLETERRE

Notre hôtel de 100 chambres en bord de mer, célèbre dans le monde entier et notre School of English tout aussi célèbre sont dans le même bâtiment. A partir de 20 £ par jour, pension complète + leçons

RÉDUCTIONS

pour séjours de 90 jours ou plus en hôtel y compris cours spéciaux pour Cambridge Examination. Ouvert toute l'année - pas de limite d'âge. Cours spéc. à Pâques ou à Noël. Ecrire à :

REGENCY SCHOOL OF ENGLISH

Ramsgate-on-Sea, Kent (Angleterre). Tél. : (44) 843-59-12-12. Télex 96454 Regram ou Mᵐᵉ BOUILLON. 4, rue de la Persévérance, 95 EAUBONNE Tél. : 39-59-26-33 (le soir)

LE FRANÇAIS OU L'ANGLAIS EN FRANCE REGENCY LANGUES. 116, Champs-Elysées, 75008 PARIS. Tél. : (1) 45-63-17-27. Télex 641605 ISO BUR REGENCY SCHOOL OF ENGLISH AND FRENCH 118/119 Palais de la Scala, MONACO. Tél. : 93-50-49-00. Télex 469 870 118.

Stages

BAC CETTE ANNÉE ? PASSPORT TO ENGLISH propose une préparation spéciale en anglais à OXFORD. 9-16 février cours agréés. 43-79-97-92.

Artisans

Travaux - Décoration Peinture Appartement et bureaux Prix intéressants Le matin et soir au 43-79-37-40

Bois de chauffage

BOIS POUR CHEMINÉE

7 filets pour le prix de 6, livraison gratuite (Paris). Tél. : 48-21-33-48.

Jeune fille au pair

J.F. 18 ans ch. Pair août + sept. 86. U.S.A. Canada Pouget B.P. 63 93240 Stains

Manuscrits

RECHERCHE MANUSCRITS TOUS GENRES (pas de poésie) pour maisons d'éditions sérieuses. Ecrire M. HANS 15, rue Paul-Claudel, 88250 LA BRESSE.

Moquettes

A saisir

MOQUETTE 100 % PURE LAINE WOOLMARK

Prix posée : 99 F/m². Tél. : 46-58-81-12.

Tapis

LAURENT TAPIS D'ORIENT

SOLDES

101, avenue La Bourdonnais, 75007 Paris. 45-50-40-21.

Teinturiers

HOMMES D'AFFAIRES ! Votre situation exige une tenue élégante et impeccable ! Faites nettoyer vos vêtements de valeur : ville, soirée, week-end par un spécialiste qualifié « PRIX HORS SAISON » GERMAINE LESECHE, 11, bis, rue de Surène, 75008 PARIS Téléphone : 42-65-12-28.

Troisième âge

Prox. COULOMMIERS (77) RETRAITE valides, semi-valides, inval. 64-04-05-75.

HOTELLERIE « Les Cèdres » Accueil, confort, service. Spécialiste de la famille et du 3ᵉ âge. Mº Louis-Aragon. 46-38-34-14 et 47-26-89-63.

Philatélie

Collection historique du timbre-poste complète de 1973 à 1985 compris, état neuf, prix intéressant. T. 42-72-81-79.

Vacances - Tourisme - Loisirs

SKIEZ A SERRE-CHEVALIER Quelques places disponibles DU 9 AU 15 FÉVRIER (7 jours : 1.700 F). ALAJ. loi 1901, agréée ANCV. 45-23-13-12. 47-70-54-52.

SKI DE FOND

HAUT-JURA 3 h de Paris par TGV, dans ferme du XVIIᵉ siècle, cft, cuis. et pain maison, table d'hôtes 12 pers. Px par pers. semaine depuis 1 850 F et selon période pens. complète + vin + matér. de ski + accompagnement. Tél. : (16) 81-38-12-61 LE CRET L'AGNEAU 25650 MONTBENOIT.

LA PLAGNE

Part. loue studio 3 pers., pied des pistes, février, fin mars et Pâques. Tél. : (16) 48-20-25-26 (le soir).

AUTRICHE/IGLS/Tirol, appartements, cuisine et chambres, 1-8 pers. à louer 1-2 - 8-2 et 22-2 - 5-4-86. Tirolerhof, A-6080 IGLS/INNSBRUCK.

Loue Guadeloupe studio bord plage, mois 4.000, 15 j. 2.500. Tél. province : 49-46-02-92.

LOUE LES ANGLES (66) chalet 5 pers., 300 m pistes, cft, soleil, vue tél., 68-50-27-31 ROY 21, rue Tauls, PERPIGNAN.

Jura, stage ski de fond et orientation 1 520 F/6 jours pens. compl. 23-2/1-3. Réservations à CIMES-GTA, 7, rue Voltaire, 38000 Grenoble. 76-51-76-00.

DRISCOLL HOUSE HOTEL 200 chambres à un lit. Demi-pension, 65 livres par semaine adultes entre 21-60 ans. S'adresser à 172, New Kent Road London SE 1. Tél. : 01-703-4175.

Saint-Cyprien-Plage (Roussillon), grand choix d'appartements, locations saisonnières. S'adresser « Inter Immobilier » les Ondines, 66750 Saint-Cyprien-Plage. Tél. : 68-50-79-22 ou 68-21-02-75.

Loue à Porto-Vecchio (Corse). F 3 dans villa bord de mer, vue except., mer, mont., tennis, piscine. 15-6 au 15-9. Téléphone : 95-70-36-66.

Stage ski hors pistes en Oisans, 2 340 F 6 jours pens. compl., 22-27/2. Réserver à : CIMES-G.T.A., 7, rue Voltaire, 38000 Grenoble. Tél. : 76-51-76-00.

---

les annonces classées

Le Monde

sont reçues par téléphone

du lundi au vendredi

de 9 heures à 18 heures

au 45-55-91-82

économie

REPÈRES

Dollar : nouveau repli à 7,32 F

La baisse du dollar a repris, mercredi 29 janvier, sur toutes les grandes places financières étrangères. La devise américaine est tombée à 7,3225 F (contre 7,3850 F), à 2,3830 DM (contre 2,4066 DM), surtout à 193,60 yens (contre 195,35 yens). Après l'annonce de la réduction du taux d'escompte japonais, les marchés ont été assez nerveux. Les cambistes s'attendent à une décision similaire en RFA puis, sans doute, la semaine prochaine, aux Etats-Unis.

Défaillances et créations d'entreprises : records en tout genre

1985 a été une année record pour les défaillances comme pour les créations d'entreprises. Pour les premières, l'INSEE a indiqué qu'elles avaient atteint, l'année dernière, le chiffre de 26 425, en progression de 5,6 % sur 1984. Ce qui porte à 2 202 le nombre mensuel de défaillances en 1985, contre 2 085 l'année précédente. Quatre secteurs ont particulièrement souffert : les services rendus aux entreprises (+ 24,7 %) et aux particuliers (+ 17,8 %), les hôtels-cafés-restaurants (+ 16,9 %) et les transports (+ 13,7 %). Les créations d'entreprises ont atteint, selon M. Jean Gatel, secrétaire d'Etat chargé de l'économie sociale, le chiffre de 110 000, contre 88 000 en 1984 et seulement 70 000 en 1981 et 1980.

Paiements courants : excédent britannique record

La Grande-Bretagne a enregistré en 1985 un excédent de 3 549 millions de livres (36 milliards de francs environ) de sa balance des paiements courants. Ce résultat, le plus confortable qui ait été enregistré depuis 1982, est nettement supérieur aux *prévisions gouvernementales – 3 milliards de livres, – pourtant* jugées ambitieuses par la grande majorité des experts. Il a été obtenu grâce à un très sensible redressement en décembre, et, *pour l'année entière*, à une *progression* de plus de 10,7 % à 16 502 millions de livres des exportations pétrolières. Le mois dernier, les ventes britanniques à l'étranger ont augmenté de 1,9 %, alors que les importations baissaient de 2,2 %, permettant au commerce extérieur de faire apparaître un inhabituel excédent de 125 millions, contre un déficit de 132 millions en novembre. La balance des invisibles ayant, pour sa part, été excédentaire de 566 millions, c'est un solde positif de 691 millions que la Grande-Bretagne a pu engranger durant le dernier mois de 1985. Mais, hors pétrole, la progression des exportations est restée très faible : 0,2 % pour l'ensemble de 1985.

ÉNERGIE

LA CRISE DU MARCHÉ PÉTROLIER

Mme Thatcher rejette le dialogue avec l'OPEP

Mme Thatcher, premier ministre britannique, a clairement rejeté, mardi 28 janvier, l'idée d'une coopération avec les producteurs de pétrole membres de l'OPEP, afin de stabiliser les prix, provoquant aussitôt un nouvel accès de faiblesse des cours du brut sur les marchés internationaux. A un député qui lui demandait, à la Chambre des communes, si elle envisageait d'engager un dialogue avec l'OPEP afin de soutenir les prix, Mme Thatcher a répondu : « *Non, je ne le pense pas. Le Royaume-Uni reste la région pétrolière la plus libre du monde, où les limites (à la production) sont uniquement techniques (...). Le niveau de la production est décidé par les compagnies, et il n'y a aucun changement dans cette politique.* »

Sir Peter Walker, président de British Petroleum (BP), l'une des compagnies les plus actives en mer du Nord, a également exclu toute coopération entre les producteurs de l'OPEP et les autres, qui, a-t-il dit, « *ne peut réussir* », à moins que l'URSS et les Etats-Unis, les deux premiers producteurs mondiaux, ne s'y associent. Seule l'OPEP, a-t-il ajouté, « *peut remédier et remédiera* » à la crise actuelle, en décidant de freiner à nouveau sa production. « *Jamais, depuis six ans, le marché pétrolier n'a connu une telle incertitude et une telle instabilité*, a-t-il estimé. *Son comportement est absolument imprévisible et échappe aux paramètres normaux de l'offre et de la demande.* »

La déclaration du premier ministre britannique a provoqué une nouvelle baisse des cours, qui s'étaient légèrement raffermis depuis deux jours. Les prix sont retombés à Londres en dessous de 20 dollars par baril et ont perdu à New-York près de 1 dollar en une séance. Le refus britannique, qui conditionne la coopération éventuelle de la Norvège, le second producteur de la mer du Nord, ne laisse en effet à l'OPEP que deux solutions : soit céder en acceptant de nouveau de limiter son rythme d'extraction, soit résister en continuant à produire au même rythme, alors que le marché est déjà engorgé, ce qui provoquera inévitablement d'ici quelques semaines une nouvelle baisse des cours.

Le président de l'OPEP, M. Arturo Hernandez Grisanti, ministre vénézuélien du pétrole, qui, le même jour, a lancé un appel à une stabilisation du marché, n'a indiqué, toutefois, aucun infléchissement de la stratégie de l'Organisation. Précisant qu' « *il ne dépend pas de la volonté d'un pays ni de la volonté d'une personne de modifier les conditions du marché pétrolier international* » ; il a salué l'attitude de l'Egypte, producteur non membre de l'OPEP, qui vient d'annoncer une réduction de sa production. Et il a mis l'accent sur « *la conduite des pays producteurs non membres de l'Organisation qui maintiennent fermement leurs positions et refusent de coopérer à la stabilisation du marché* ».

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	7,3050	7,3100	+ 40	+ 55	+ 85	+ 115	+ 300	+ 400
$ can.	5,1611	5,1664	– 92	– 74	– 176	– 144	– 392	– 305
Yen (100)	3,7781	3,7846	+ 70	+ 81	+ 138	+ 160	+ 502	+ 563
DM	3,0680	3,0714	+ 92	+ 105	+ 190	+ 209	+ 628	+ 685
Florin	2,7146	2,7175	+ 59	+ 68	+ 121	+ 136	+ 407	+ 454
F.B. (100)	14,9877	15,0041	– 347	– 256	– 850	– 684	– 1545	– 1135
F.S.	3,6262	3,6314	+ 110	+ 127	+ 242	+ 266	+ 811	+ 882
L (1 000)	4,5089	4,5096	– 429	– 394	– 819	– 763	– 1862	– 1758
£	10,3293	10,3437	– 324	– 281	– 604	– 533	– 1850	– 1639

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	7 3/4	8	7 15/16	8 1/16	7 15/16	8 1/16	8	8 1/8
DM	4 1/2	4 3/4	4 1/2	4 5/8	4 1/2	4 5/8	4 1/2	4 5/8
Florin	5 5/8	5 7/8	5 11/16	5 13/16	5 11/16	5 13/16	5 11/16	5 13/16
F.B. (100)	9	10	11 1/4	12 1/4	11 1/2	12 1/2	10 3/8	11 1/4
F.S.	0 3/4	1 3/4	4 3/8	4 1/2	4 1/4	4 3/8	4 3/16	4 5/16
L (1 000)	15	19	18 7/8	19 7/8	19	20	17 1/8	17 5/8
£	12	12 1/4	12 5/8	12 3/4	12 3/4	12 7/8	12 3/4	12 7/8
F. franç.	8 5/8	8 7/8	12 1/4	13 1/4	13 1/4	14 1/4	12 7/8	13 7/8

SOCIAL

LE 30 JANVIER

Une journée d'action de la CGT pour dénoncer la « régression sociale »

La CGT ne manque pas de constance. Pour la quatrième fois en deux mois, après le 26 novembre, les 4 et 19 décembre, elle organise une journée nationale d'action, le 30 janvier, contre le projet de loi sur l'aménagement du temps de travail, avec « *quatre-vingt-quatre manifestations* », dont un défilé à Paris (à partir de 11 heures, de la place de l'Opéra à celle de la République).

Si l'on en croit M. André Sainjon, secrétaire général de la fédération de la métallurgie, les actions programmées devront « *dépasser l'ampleur de celles du 24 octobre* », lorsque la centrale avait organisé une journée nationale interprofessionnelle, la première depuis 1981, sans rencontrer pourtant le succès escompté. Loin de là...

Selon les chiffres officiels du ministère du travail, sur les conflits généralisés, seuls 233 300 salariés (soit 10,35 % des effectifs des 5 180 établissements concernés) ont cessé le travail moins d'une demi-journée en octobre sur des mots d'ordre interprofessionnels... Face à de tels revers, la nouvelle initiative de la CGT n'émeut pas grand monde. Et le patronat de la métallurgie (UIMM) peut constater tranquillement que, « *en dépit des tentatives de mobilisation de la CGT vouées à un échec complet, la situation sociale demeure toujours remarquablement calme* ».

Pour 1985, on devrait ainsi compter moins d'un million de journées perdues pour fait de grève, soit le plus bas niveau depuis 1965 (979 900).

S'étant donné le temps de la préparation, la CGT devrait cette fois mobiliser plus de monde que le 19 décembre dernier. Elle s'efforcera notamment de réussir sa manifestation parisienne. Mais, à six semaines des élections législatives, la lassitude risque de gagner les militants et elle aura du mal à... « *faire mieux* » que le 24 octobre.

La centrale rencontre visiblement des difficultés avec sa pétition, même si elle parle déjà de dizaines de milliers de signatures, « *succès* » qui va, selon elle, « *au-delà de son audience électorale* » dans certaines entreprises. Elle annonce de nombreux arrêts de travail pour le 30 janvier mais les consignes viennent pour l'essentiel d'entreprises, les fédérations restant pour la plupart en retrait (1). Quelques opérations à l'intention des médias pourraient faire impression auprès de l'opinion.

Regain électoral

Comme le PC, la CGT compte sur un regain de sympathie en faveur de ses thèses, malgré ce que son service d'informations téléphoniques appelle « *les campagnes de dénigrement organisées par le gouvernement, le patronat, le Parti socialiste et les autres organisations syndicales* ».

Quelques bons résultats électoraux, comme ceux obtenus à Renault-Billancourt, où, avec 80,32 % dans le collège ouvrier, elle a retrouvé un niveau inégalé depuis 1947, la confortent dans ce sentiment. Mais même à Billancourt, cette progression électorale ne s'est pas traduite par une plus grande mobilisation, malgré l'accord chez Renault sur l'indemnisation du chômage partiel que la centrale juge « *honteux* » ou la suppression par la Régie de sa campagne publicitaire dans *la Vie ouvrière*...

Toute la difficulté pour la CGT est qu'elle joue sur deux tableaux. Elle s'en prend tout d'abord au projet de loi lui-même sur l'aménagement du temps de travail. Quitte à caricaturer parfois ce projet, elle le juge globalement négatif, considérant, par exemple, que le nouveau régime des heures supplémentaires aboutira à un « *vol légal* » d'une partie de la rémunération des salariés, le calcul du temps de travail sur une moyenne annuelle aboutissant de surcroît à « *faire disparaître le paiement des temps de pause, des primes diverses* ».

Ce texte, estime-t-elle, « *n'incite pas simplement les organisations syndicales et le patronat à négocier à partir des revendications patronales, il satisfait d'abord légalement les revendicaions patronales* ».

Le deuxième tableau est nettement moins syndical. A travers la flexibilité, c'est l'ensemble de la politique du « *pouvoir socialiste* », selon la formule du tract de l'Union régionale d'Ile-de-France – qui est dénoncé. Après avoir énuméré les griefs, « *réduire les salaires, ériger en système la précarité et l'insécurité du travail et des rémunérations, faire reculer gravement des droits, des garanties et des libertés individuelles et collectives* »), le texte de la pétition reproche, en « *bref* », au projet du gouvernement « *d'instaurer une régression générale du mode et du niveau de vie dans notre pays* ».

Dans un éditorial publié par *la Vie ouvrière* – dans son « *spécial impôts* » tiré à 1 800 000 exemplaires, – M. Henri Krasucki, tout en assurant que la CGT demeure soigneusement sur le terrain syndical, enfonce le clou en se demandant comment, d' un « *immense espoir* » en 1981, on a pu arriver à « *cet immense gâchis* » : « *Dans un premier temps, des réformes intéressantes, pour certaines importantes, furent engagées, puis, d'infléchissements en infléchissements, on se retrouve avec des résultats accablants.* (...) *Pour faire du neuf, pour sortir de la crise, il faut s'en donner les moyens, s'attaquer au capital, s'appuyer sur le monde du travail.* (...) *Ceux qui détiennent le pouvoir n'ont pas voulu faire le choix indispensable, voilà pourquoi une occasion historique aboutit à ce fiasco.* » CQFD.

« Autocritiques »

Même si M. Krasucki se garde d'accoler l'adjectif socialiste au mot pouvoir, la responsabilité de la « *régression sociale* », masquée par « *le mot sympathique de flexibilité* », est clairement attribuée au PS (et au CNPF). Les douze socialistes de la commission exécutive ne s'y sont pas trompés : cinq d'entre eux, alors présents, se sont abstenus sur l'appel concernant la journée du 30 janvier. Et l'un des deux socialistes du bureau confédéral, M. André Deluchat, en allant jusqu'à reconnaître des « *points positifs* », à côté d'autres « *négatifs ou dangereux* », dans le projet Delebarre, a affirmé que « *l'action qui nous est proposée tant dans la forme que sur le fond est davantage politique que syndicale* ».

La question est donc de savoir si au-delà du 30 janvier la direction de la CGT pourra conserver ou non sa ligne antisocialiste, ratifiée par son quarante deuxième congrès en novembre. L'inflexion décelée au PC, où M. Marchais réaffirme maintenant que « *l'adversaire des communistes, c'est la droite* », sera-t-elle observée aussi à la CGT ?

La centrale a, jusqu'alors, singulièrement ménagé l'opposition (2), mais M. Krasucki est conscient des dangers d'une CGT repliée exclusivement sur son « *noyau communiste* ». Il pourrait être tenté de jouer la carte du « *rassemblement* » interne en vue d'un éventuel retour de la droite au pouvoir. La poursuite de campagnes sur les « *libertés* » mettant en cause le gouvernement socialiste laisse mal augurer d'un tel changement, même si dans *la Vie ouvrière* M. Krasucki a rappelé que, « *au plan politique, la gauche est pluraliste* », y incluant implicitement le PS.

Le bureau confédéral, dit-on place du Colonel-Fabien, a rejeté majoritairement une offensive des « *durs* », conduite par M. Michel Warcholak, qui protestait, avec « *lettres de lecteurs* » à l'appui, contre la publication par *le Peuple* du 16 janvier d'une présentation du livre de M. Pierre Juquin. Intitulé « *Autocritiques* »...

Un signe ?

MICHEL NOBLECOURT.

(1) La métallurgie annonce « *deux heures d'arrêts de travail au minimum* ». A EDF, la CGT indique que « *des arrêts de travail entraînant des baisses de production d'électricité pourront se traduire par des délestages jeudi entre 8 heures et 12 heures* ». La Fédération des cheminots annonce des débrayages et arrêts de travail mais, selon la direction, le trafic SNCF sera normal.

(2) Seul M. Gaumé, membre du bureau confédéral et du comité directeur du PS, s'en est pris au programme du RPR.

La CFDT critique la plate-forme RPR-UDF

A l'issue de la réunion de son conseil national, qui s'est tenu du 22 au 24 janvier, la CFDT a relevé, dans la plate-forme RPR-UDF, des « *points de critique* ». M. Jean Kaspar, secrétaire national, a expliqué devant la presse que le conseil national y avait vu une certaine « *méfiance à l'égard du syndicalisme et une volonté d'affaiblir la représentation collective des salariés dans les entreprises* ». M. Jean-François Troglic, secrétaire national, a affirmé que, « *sur des points essentiels* », elle comporte des « *risques* » pour l'emploi (avec la suppression de l'autorisation administrative de licenciement), la protection sociale, le SMIC, le syndicalisme et les droits des salariés.

Dans une déclaration, l'union régionale des Pays de Loire CFDT – qui avait voté contre la position confédérale sur les élections, – souligne que, pour l'avenir, « *deux dangers principaux* » guettent notre société : « *Le premier est représenté par le libéralisme destructeur, inspirant à des degrés divers le patronat et les forces de droite* », le second concerne « *la place que les immigrés y occupent et le devenir des libertés individuelles et collectives. La CFDT refuse la double assimilation entre immigration et insécurité et entre immmigration et chômage* ».

L'union régionale des Pays de Loire CFDT appelle les salariés à prolonger leur action « *en refusant leur voix à la droite, qui véhicule des propositions contraires à leurs intérêts immédiats et fondamentaux en fonction de conceptions de la société radicalement opposées à celle de la CFDT ; en portant leurs suffrages sur les listes de candidats décidés à prendre en compte leurs aspirations (...) ; à engager les transformations nécessaires pour avancer dans la construction d'une société de liberté, plus démocratique, plus juste, plus solidaire* ».

Quant à la fédération des banques CFDT, elle attire l'attention des salariés sur « *le bilan de la législature qui s'achève et sur les risques considérables que recèlent les propositions de la droite* ».

Contestation à propos de la mutation du directeur de l'antenne bordelaise de la Caisse des dépôts

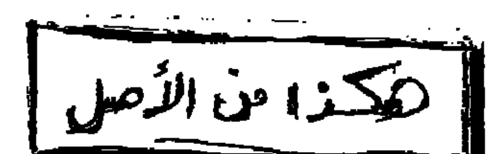
Sanction ou mutation normale ? La nomination, fin décembre, du directeur de l'antenne bordelaise de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) comme « conseiller auprès du directeur de la prévoyance » de la CDC suscite un certain émoi à Bordeaux, nous indique notre correspondant.

M. Reh-Maton, directeur adjoint à la Caisse des dépôts, avait été nommé, en 1981, à la tête de l'établissement bordelais, qui compte mille trois cents salariés et gère plusieurs caisses de retraite du secteur public, en particulier celle des agents des collectivités locales (CNRACL). Le 16 décembre dernier, il a été invité par M. Robert Lion, directeur général de la CDC, à rester chez lui, en attente d'une nouvelle affectation, et il doit prendre une retraite anticipée en septembre prochain, à soixante-trois ans.

Pour ses proches, cités par *Sud-Ouest*, qui a « sorti » l'affaire le 24 janvier, il s'agit d'un limogeage, consécutif à des conflits entre M. Reh-Maton et les représentants des ministères au conseil d'administration de la CNRACL à propos de la nouvelle compensation entre les régimes « spéciaux » de retraite introduite par la loi de finances pour 1986 (*le Monde* du 18 septembre 1985 et du 11 janvier 1986) et de la réduction du fonds d'action sociale de la CNRACL de 198 millions de francs à 178 millions par l'autorité de tutelle. M. Reh-Maton a notamment « *mis les points sur les « i »* » en répondant aux retraités privés d'aide par cette réduction.

Selon d'autres sources, le conflit remonterait à l'élection du président du conseil d'administration de la CNRACL en mars 1984. Traditionnellement, il n'y avait qu'un seul candidat, cette fois, il y en a eu deux ; celui de la majorité, M. Dupuis, maire (PS) de Nougaro, vice-président du conseil général du Gers (et beau-père d'un des fils du président de la République), fut battu : il n'obtint que 10 voix, contre 12 voix à M. Petit, maire (UDF) d'Eaubonne. L'élection du bureau du conseil fut contestée ; l'on aurait reproché à M. Reh-Maton de n'avoir pas assuré l'élection du candidat gouvernemental.

Mais à la Caisse des dépôts, on affirme que le départ de M. Reh-Maton était prévu de longue date, dans le cadre de la décentralisation de la CDC : le directeur de l'autre antenne provinciale de la CDC, celle d'Angers mille salariés), qui gère l'IRCANTEC, caisse de retraite complémentaire des contractuels du secteur public, a été aussi changé au début de 1986. La mutation de M. Reh-Maton a seulement été accélérée à la suite d'un incident à propos de l'organisation de la Caisse entre lui et le directeur de la prévoyance au cours d'une réunion de cadres supérieurs à la mi-décembre.



AFFAIRES

LES CONSTRUCTEURS D'ÉLECTROMÉNAGER COMPTENT SUR LA REPRISE DE LA CONSOMMATION

L'électroménager français espère profiter de la reprise de la consommation des ménages en produits industriels, estimée à 3 % en 1986, selon les chiffres annoncés, le mardi 28 janvier, par M. Cabal, président du GIFAM (groupement des industries françaises des appareils d'équipement d'électroménager). Le marché de l'électroménager ne s'était accru que de 1 % en volume en 1985. Mais les bénéfices attendus risquent d'être amputés par la dégradation de la balance commerciale. En effet, alors que le secteur avait réussi à redresser le taux de couverture des importations de 69 % où il était tombé en 1982, à 76 % deux ans plus tard, ce taux est retombé à 75 % en 1985. Le déficit commercial s'est creusé de 200 millions de francs en un an, atteignant 2 milliards l'an dernier.

Les importations ont repris une progression plus rapide que les exportations. Un appareil sur deux vendu en France, est fabriqué dans un autre pays. La pénétration étrangère est particulièrement forte pour les produits blancs (les appareils de cuisine), concurrencés par les produits bas de gamme en provenance des pays socialistes. Mais les concurrents sont également ouest-européens. Sur le total de la production étrangère vendue en France, un appareil sur trois est ouest-allemand, un sur quatre italien. Ces mauvaises performances sont en partie compensées par le dynamisme du petit matériel électroménager, qui a dégagé, l'an dernier, 1 milliard de francs d'excédents commerciaux.

Le secteur, dans son ensemble, dépend de plus en plus de la poursuite de la progression des exportations. Le développement des ventes à l'étranger, de 6 % en 1985, a expliqué intégralement la croissance du chiffre d'affaires, alors que les livraisons dans l'Hexagone, au contraire, stagnaient en valeur (– 2 % en volume).

Selon le président du GIFAM, une des forces de l'électroménager français réside dans l'innovation. Témoins, les succès des fours compacts et des mini-fours conçus et développés en France, et surtout, l'accroissement de 90 % de la production de fours à micro-ondes en 1985. Ces fours sont exportés à 78 % en dépit de la concurrence japonaise. Il n'en reste pas moins des producteurs pour donner l'alarme. Se demandant *« combien d'entreprises d'électroménager seront sur le marché dans cinq ans »*, le directeur général de d'Electrolux-produits blancs, M. Yves Peirotes, remarque que la concurrence supposée déloyale des pays de l'Est et la pratique des prix d'appel ne suffisent pas à expliquer la crise du secteur. *« Le présent est inquiétant, tout le monde perd de l'argent en France »*, déclare-t-il. Electrolux, pour sa part, a perdu 130 millions de francs en 1985, pour un chiffre d'affaires de 2,1 milliards. La reprise de la demande ne saurait faire oublier que certains marchés sont saturés. Déjà, le mouvement de concentration a réduit le nombre de fabricants. Alors que cinquante entreprises réalisent 90 % du chiffre d'affaires en 1970, une vingtaine suffisent aujourd'hui.

D. B.

● **Nickel : constitution d'un front commun canado-australien.** – Les ministres des mines australien et canadien, MM. Gareth Evans et Robert Layton, ont décidé officiellement la création, en octobre prochain, d'un groupe d'études international sur le nickel, a-t-il été annoncé, le 28 janvier, à Ottawa. Le Canada et l'Australie sont le deuxième (174 000 tonnes en 1984) et le troisième (77 000 tonnes) producteur mondial de ce métal, après l'Union soviétique (175 000 tonnes). M. Layton a envisagé la possibilité de conversations informelles sur une participation de la France, concernée en raison de sa production importante de Nouvelle-Calédonie (58 000 tonnes). La production mondiale a, selon l'annuaire Minemet, représenté 752 000 tonnes en 1984.

APRÈS UNE DÉCENNIE DE DIFFICULTÉS

Le spectaculaire redressement de Bull

Depuis quelques mois, M. Jacques Stern, PDG de Bull, rayonne. La compagnie, au bord de la faillite en 1982, est remise sur les rails. L'adoption, ce mois-ci, par l'ensemble des constructeurs américains, des normes informatiques que le PDG français avait choisies dès 1985 (*le Monde* du 9 janvier) est venue prouver qu'il avait fait le bon choix stratégique.

Dirigeants, cadres et techniciens invités cette semaine à un grand show à l'héliport de Paris, à l'occasion du lancement d'un nouveau micro-ordinateur, sont visiblement confortés. L'espoir se lit sur les visages et s'affiche dans les conversations. Même M. Francis Lorentz, le directeur général, énarque financier donc soucieux, a désormais le sourire.

Bull renoue avec les succès après plus d'une décennie de difficultés. Le groupe français a retrouvé des bénéfices en 1985 : entre 20 et 50 millions de francs. La croissance de 18,5 % de ses ventes, qui lui a permis d'atteindre un chiffre d'affaires de 16,1 milliards de francs, a été supérieure à celle du grand concurrent IBM-France (+ 13 %).

Bull, qui s'était lancé sur le difficile marché des micro-ordinateurs professionnels, a réussi à se placer en un an dans le peloton de tête en France (derrière IBM et en compétition avec Olivetti et Apple) et à prendre quelque 3 % du marché en Europe avec 33 000 appareils vendus.

La nouvelle usine de Villeneuve-d'Ascq, dans le Nord, et la sortie du Micral 60 (six à sept fois plus puissant que le Micral 30), annoncée le mardi 28 janvier, pour compléter la gamme vers le haut, devraient permettre de poursuivre cette progression. Deux accords avec des sociétés américaines ont été signés : le premier, avec Microsoft, leader mondial des logiciels, concerne les produits d'avenir, le second, avec AST-Research, a trait à la commercialisation de produits d'extension (notamment de mémoires). Aux côtés d'Olivetti, Bull permet à l'Europe de l'Ouest de regagner un peu de terrain sur les constructeurs américains dans la micro-informatique.

Le milliard de 1986

Bull, pour financer ce redressement, avait signé un contrat de plan pluriannuel avec l'Etat, au terme duquel il devait recevoir 4,5 milliards de francs entre 1983 et 1986 en dotation de capital. La première année, le groupe n'a reçu que 700 millions de francs (le reste a été couvert par emprunt obligataire), puis 1 milliard fut versé par l'actionnaire public en 1984, puis un autre en 1985.

Reste 1 milliard de francs pour 1986... hypothéqué par les difficultés de l'entreprise nationalisée de télécommunications CGCT.

L'enveloppe des dotations en capital des entreprises nationales de la filière électronique inscrite au budget des PTT n'est que de 2,135 milliards de francs pour 1986. Or il faudrait environ 1 milliard de francs pour apurer le bilan de la CGCT (plus même, selon certains). Le gouvernement tient à faire son devoir pour ne pas laisser un « dossier pourri » à son successeur, qui en profiterait pour généraliser la critique sur l'échec des nationalisations. Si l'on ajoute 400 millions de francs pour Thomson (composants), 200 millions pour la CGE, qui ont été promis, il ne reste plus assez pour verser le milliard de Bull.

D'où un vrai dilemme entre les « politiques » et ceux qui veulent d'abord aider les entreprises de « la France qui gagne », comme Bull. A moins – solution qui semble se dessiner – que les PTT trouvent un moyen pour combler une fois de plus la différence.

ERIC LE BOUCHER.

ÉTRANGER

En RFA

L'année 1986 s'annonce « extraordinairement positive »

Le chancelier Helmut Kohl entame sa dernière année de mandat sur des bases économiques à faire pâlir d'envie plus d'un pays industriel. Après la cascade de bons résultats pour 1985 – à l'exception notable du chômage, – le rapport annuel fixant les objectifs gouvernementaux pour 1986 en apporte la confirmation. La croissance pourrait décoller quelque peu par rapport aux deux années passées pour atteindre 3 %, contre quelque 2,5 % l'an dernier, et dépendre un peu plus de la demande interne que des exportations. Des perspectives d'autant plus encourageantes qu'elles se fondent sur de nouveaux progrès en matière de lutte contre l'inflation.

Les prix qui n'avaient progressé que de 2,2 % en 1985, le meilleur résultat obtenu en RFA depuis quinze ans, pourraient n'augmenter cette année que de 1,5 % à 2 %. La baisse des cours du pétrole et des matières premières n'est pas étrangère à cette évolution et devrait assurer une poussée de 8 % à 9 % des investissements privés.

Plus optimiste encore, le président de la Bundesbank, M. Karl Otto Poehl, n'exclut pas que cette conjonction favorable permette d'assurer une expansion de 3,5 % de l'économie, et surtout d'utiliser la « petite marge » de manœuvre dont l'institut d'émission dispose pour réduire très prudemment les taux d'intérêt. Une hypothèse qui ne peut qu'être accueillie favorablement par tous ceux qui plaident en faveur d'une baisse internationale du loyer de l'argent et espèrent que les décisions japonaises en ce sens feront école.

La reprise dans la plus grande stabilité promise aux Allemands ne leur permettra pas de réduire de façon significative le chômage. Si le gouvernement attend du dynamisme des investisseurs la création de quelque 300 000 emplois, de nombreux jeunes issus des dernières années du « baby boom » arrivent sur le marché du travail et le nombre des sans-emplois ne sera sans doute réduit que de 150 000, à 2,15 millions.

Mais la RFA semble une fois de plus partie pour accumuler des records impressionnants de sa balance des paiements courants. En 1985, son excédent a plus que doublé pour atteindre 38,6 milliards de marks (115,8 milliards de francs) et pourrait encore s'améliorer cette année.

Une envolée qui ne va pas sans poser quelques problèmes à Bonn. L'an dernier encore, la croissance a été largement tirée par les exportations – les ventes aux Etats-Unis ont progressé de près de 43 % en valeur – faisant grincer des dents certains partenaires de la RFA qui commencent à l'assimiler au « Japon de l'Europe ». Le ralentissement de l'expansion américaine et la fermeté du mark devrait atténuer ce phénomène au cours des mois à venir, sans dommages pour l'économie, la consommation étant appelée, selon le rapport économique du gouvernement, à progresser de 3,5 %, et à prendre, partiellement tout au moins, la relève.

Dans un premier temps, les partenaires de l'Allemagne resteront malgré tout impressionnés par les résultats de 1985, annoncés le 28 janvier par l'Office fédéral des statistiques. L'excédent commercial de décembre, 7,9 milliards de marks, n'a été dépassé qu'en octobre 1984 et 1985. Il porte à 73,3 milliards le solde positif de l'ensemble de l'année, une amélioration de 35,7 % sur 1984. Quant à la balance des paiements courants, elle a enregistré un solde positif de 6,8 milliards le mois dernier.

Une base confortable pour envisager un avenir qualifié d'*« extraordinairement positif »* par M. Pœhl comme par le ministre de l'économie, M. Martin Bangemann, avant même la réunion du conseil des ministres, le 29 janvier. Une satisfaction qui explique la célérité avec laquelle les responsables de l'équipe Kohl ont dévoilé certains éléments du rapport économique annuel du gouvernement dont la publication officielle est prévue pour le 30 janvier.

F. Gr.

ENTREPRISES

Uniroyal et Goodrich fusionnent leurs activités pneumatiques

Très affaiblies ces dernières années par une concurrence sauvage, les deux firmes américaines, Uniroyal et BF Goodrich, ont décidé de fusionner leurs activités pneumatiques. La nouvelle entreprise, baptisée Uniroyal-Goodrich Tire Co. (dont chacun détiendra 50 % du capital), avec un chiffre d'affaires de 2 milliards de dollars, deviendra le numéro deux américain du pneumatique, qui réunira neuf unités de production aux Etats-Unis, au Canada et au Mexique. Le siège social sera installé à Akron (Ohio) et le centre de contrôle technique basé à Troy (Michigan).

Les pneus fabriqués par Uniroyal-Goodrich, essentiellement destinés aux voitures de tourisme et aux véhicules utilitaires, seront commercialisés sous les deux marques. Goodrich s'était replié sur le marché du remplacement voici deux ans, alors qu'Uniroyal se consacrait principalement à la première monte.

Global Marine se met sous la protection de la loi sur les faillites

Nouvelles victimes du retournement du marché pétrolier, Global Marine, une entreprise américaine de service de forages pétroliers en mer, vient de demander à bénéficier de la protection de l'article 11 de la loi sur les faillites (équivalent américain de la suspension provisoire des poursuites). En raison de la nouvelle baisse des prix du pétrole, Global Marine a décidé d'abandonner ses efforts pour négocier avec ses quelque trente-sept créanciers, principalement étrangers, un plan de restructuration de sa dette portant sur 1,1 milliard de dollars. Certaines grandes banques françaises, dont le Crédit lyonnais et la Banque française du commerce extérieur (BFCE), auraient notamment accordé à la société un crédit de 125 millions de dollars garantis par la COFACE. En 1985, Global Marine a enregistré 220 millions de dollars de pertes sur un chiffre d'affaires de 380 millions. Le malaise est général. Selon des statistiques professionnelles, il n'y aurait plus aujourd'hui que 1 670 plate-formes pétrolières en opération aux Etats-Unis contre un maximum de 4 500 en 1981.

Sandoz se renforce aux Etats-Unis

Le groupe chimique suisse Sandoz (31 milliards de francs français de chiffre d'affaires) renforce son implantation aux Etats-Unis. Il vient de racheter, pour 200 millions de dollars, la division agrochimique de Velsicol Chemicals de Chicago. Cette acquisition se situe dans le droit-fil de la stratégie adopté par la société pour élargir ses bases sur le marché américain, le plus important pour lui à l'étranger (8,7 milliards de francs). Jusqu'ici, Sandoz avait mis l'accent sur le génie génétique et les biotechnologies. En avril 1985, Sandoz Corp. s'était encore agrandi en rachetant Master Builders, un fabriquant de produits chimiques destinés à l'industrie du bâtiment de Cleveland, pour 190 millions de dollars. Avec Velsicol, spécialisé dans les herbicides, Sandoz aura désormais accès à l'immense marché du Middle-West qu'il convoitait. Selon la direction de la firme suisse, le groupe dispose encore de 1,8 milliard de francs pour continuer son développement outre-Atlantique.

Siemens rachète le numéro un américain des relais

Le groupe ouest-allemand Siemens a acheté l'américain Potter-Brumfield, numéro un sur son marché et un des leaders mondiaux des relais utilisés pour l'informatique, les télécommunications et les systèmes de commande. Potter-Brumfield, dont le siège est à Princeton, en Indiana, a réalisé, en 1985, un chiffre d'affaires de 100 millions de dollars et compte 3 000 salariés, qui travaillent dans quatre centres de production aux Etats-Unis et au Mexique.

Siemens, qui a réalisé, en 1984, 11 % de son chiffre d'affaires aux Etats-Unis (soit plus de 2 milliards de dollars), étend ainsi son champ d'activité sur le marché américain. Il vient de signer un accord avec GTE, le numéro trois américain des télécommunications, pour la constitution d'une société commune.

Bosch fonde une société japonaise avec Mitsubishi et Mikuni

Le groupe allemand Bosch, un des leaders mondiaux de l'injection, va créer une société japonaise, dont il détiendra 30 % aux côtés des japonais Mitsubishi Electric Corp. (40 %) et Mukini (30 %). La nouvelle société, baptisée Nippon Injector KK, aura un capital de 1,2 milliard de yens (environ 45 millions de francs). Elle fabriquera, à partir de 1987, à Odawara, au Japon, des soupapes d'injecteur sous licence Bosch, vendues dans un premier temps à Mitsubishi Motors pour ses voitures. 9 milliards de yens d'investissements sont prévus, sur trois ans.

TRANSPORTS

Les cinq gouvernements concernés devraient décider cet été la construction d'un TGV nord-européen

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). – Le projet de TGV Nord qui reliera Paris, Lille, Bruxelles, Cologne et Amsterdam progresse. Le dossier technique devrait être transmis aux gouvernements pour décision avant les vacances d'été. C'est ce qui a été annoncé à l'issue d'une réunion qui rassemblait le 28 janvier, à Bruxelles, les ministres des transports belge, français, allemand, néerlandais et luxembourgeois, et à laquelle avaient été conviés les industriels et les représentants des sociétés de chemins de fer.

A quel matériel fera-t-on appel ? A un train rail-roue, c'est-à-dire du type du TGV circulant en France, ou bien à des rames à sustentation magnétique et à moteur linéaire actuellement développées en RFA ? Le choix n'est pas encore fait, mais il apparaît que les chances du matériel de type TGV sont de loin les plus grandes.

M. Charles Josselin, le secrétaire d'Etat français aux transports, a fait état à ce sujet de *« convergences entre les industiels »*. Il a souligné l'avantage que représente la nette avance prise par le TGV. M. De Croo, le ministre belge, ne l'a pas démenti. Il a fait valoir que le lien fixe trans-Manche qui vient d'être décidé sera achevé en 1993-1994 et qu'il n'est pas évident qu'à cette époque le train à sustentation magnétique puisse être mis en service dans des conditions commerciales.

Or, tous les pays concernés attendent à l'évidence que le nouveau TGV soit prêt à rouler au moment de l'entrée en service du tunnel sous la Manche. Les Français, qui ne se privent pas, bien sûr, de vanter la qualité et la fiabilité de leur matériel, ne commettent pas l'erreur de vouloir à tout prix l'imposer. M. Tondelinger, le ministre ouest-allemand, a rappelé que la RFA développait également un train « rail-roue » dénommé l'ICE (Inter City Experimental). Le TGV Nord fera sans doute appel à une combinaison des deux techniques, celle du TGV français et celle de l'ICE ouest-allemand.

Outre cet aspect industriel, les ministres des transports devront trancher avant l'été entre les différents tracés possibles. Choix difficile en France, mais surtout en Belgique. Un autre problème important concerne le financement de l'opération et, ensuite, l'exploitation du réseau. Le coût du projet est évalué à environ 140 milliards de francs belges (100 FB = 10,8 FF). Des formules originales de financement comprenant des participations privées sont en train d'être étudiées.

PHILIPPE LEMAITRE.

AGRICULTURE

Le souhait de trois agriculteurs sur quatre : un plus grand nombre de paysans avec des productions limitées

Si tant est que l'on puisse résumer l'opinion d'un million de personnes à travers le filtre de huit cent quarante-huit interviews, l'enquête commandée à BVA-Agrimar par le mensuel *Pays et Paysan*, organe proche du syndicat progressiste FNSP (Fédération nationale des syndicats paysans), montre qu'il existe dans le monde agricole une majorité lucide face à la crise et sensible à la solidarité nécessaire pour le maintien du plus grand nombre (1).

La première question a trait à l'image que le monde agricole a de lui-même. De multiples discours ont glorifié la qualification d'« entrepreneur ». Celle-ci ne recueille que 4,5 % de suffrages, contre 56,6 % à « agriculteur », 19,9 % à « producteur », qui devance de peu le terme « paysan » (18,4 %).

De ces *agriculteurs - producteurs* - paysans, combien en restera-t-il en l'an 2000, sur le million actuel ? En deux questions, le sondage révèle ce qui fait peut-être le drame des agriculteurs, c'est-à-dire leur impuissance : 78 % sont favorables au maintien du plus grand nombre d'agriculteurs, contre 19 % qui pensent que la politique agricole doit favoriser les exploitations les plus compétitives. Or, dans le même temps, plus d'un agriculteur sur deux admet qu'il y aura moins de 600 000 exploitants en l'an 2000, 23 % qu'il y aura entre 600 000 et *800 000, 15 % entre 800 000 et* 1 million. Il s'en trouve cependant 3 % pour penser qu'il y en aura plus qu'aujourd'hui. La faille entre l'admission d'une évolution inéluctable et le désir profond du maintien du groupe explique la frustration d'une société « peau de chagrin », ferment de tous les mécontentements, la critique d'ordre politique n'étant qu'une réaction parmi d'autres. Dans le domaine plus spécifique de l'élevage, les agriculteurs, qui en connaissent les difficultés, souhaitent une répartition de la production entre les éleveurs (50 %) et un encouragement dans les régions où seul l'élevage est possible (43 %).

Alors que la pluralité syndicale n'existe officiellement que depuis cinq ans, celle-ci est favorablement vue par 58,5 % des personnes interrogées (12 % la jugent très positive, 46,5 % assez positive) ; 40,5 % sont plutôt contre (29,5 % l'estiment assez négative et 11 % très négative). Fait plutôt remarquable : seul une personne sur cent n'a pas d'opinion. Cet attrait pour le syndicalisme est confirmé par le hit-parade des responsabilités utiles : syndicats agricoles, 43 % (et parmi ceux-ci, 66 % favorables à la pluralité) ; coopératives, 41 % ; crédit agricole, 33 % ; groupes de vulgarisation ou de développement, 28 %.

La crise agricole provoque des réponses variées : un agriculteur sur deux tire la conclusion qu'il faut cesser *d'investir en* rentabilisant au mieux les structures actuelles. Un sur cinq est favorable à des investissements au sein de structures collectives. Un sur trois fait confiance à l'investissement individuel. On trouve une correspondance curieuse entre les dépenses de couverture sociale et la question déterminante des prix et des volumes. Un agriculteur sur quatre accepterait de payer plus pour une amélioration des prestations sociales (71 % sont pour le *statu quo)*. C'est la même proportion, un quart des paysans, qui souhaite laisser jouer le marché, sans limite de volume ni garantie de prix, alors que 73 % se prononcent en faveur d'une limitation des volumes, avec garantie de prix.

La méfiance vis-à-vis du politique

Pour appliquer une telle politique, à qui les agriculteurs souhaiteraient-*ils faire appel ? Un homme politique ?* Il ne recueille que 6 % des suffrages. Un économiste ? 15 %. C'est à l'un d'entre eux, un professionnel, qu'ils feraient confiance à 77 %. Ce résultat surprend quand on sait les jugements sévères portés par la profession sur M. Michel Debatisse, ancien président de la FNSEA, devenu secrétaire d'Etat aux industries agricoles et alimentaires.

Il est vrai qu'il ne s'agissait pas de l'agriculture proprement dite. Il étonne surtout quand on connaît la méfiance manifestée par la famille paysanne à l'égard de l'engagement politique.

Quoi qu'il en soit, ce serait un des leurs. Lequel ? 70 % ne pensent à personne en particulier. L'actuel président de la FNSEA, M. François Guillaume, recueille 13 % des suffrages. Quant à M. Debatisse, il est cité trois fois sur huit cent quarante-huit entretiens...

Dès qu'il s'agit de juger les politiques agricoles, le camp des « sans opinion », cantonné entre 3 % et 6 % pour les autres questions, s'élève à 32 % et même 39 %, soit un tiers des sondés.

Pour ceux qui ont une opinion, les gouvernements de M. Giscard d'Estaing ont fait plus pour l'amélioration du revenu agricole (53 %) que ceux de M. Mitterrand (15 %), *pour les actions en faveur du développement* agricole (43 % contre 19 %), pour l'installation des jeunes (41 % contre 21 %), dans la conduite des négociations européennes (41 % contre 25 %), pour l'amélioration de la vie en milieu rural (40 % contre 21 %), pour celle, enfin, de la protection sociale des agriculteurs (38 % contre 28 %).

Enfin, il était intéressant de savoir à combien les agriculteurs estimaient la proportion des aides publiques dans leur revenu. Pour les quatre cinquièmes d'entre eux, celle-ci n'excède pas 10 %. Pour un sur dix, elle est inférieure à 19 %. Aucun ne pense qu'elle excède 50 % du revenu.

En fait, quand on dispose de données statistiques, on s'aperçoit que la perception qu'ont les agriculteurs de leur activité est fort éloignée de la réalité : ainsi pour les aides publiques, qui représentent de 53 % à 77 % du revenu, selon les régions (chiffres de 1979) ; ainsi pour l'évolution du revenu, négative en moyenne annuelle de 1974 à 1981 et positive de 1981 à 1985.

La leçon qui se dégage de ce sondage, c'est qu'il y a une majorité d'exploitants, bien au-delà des seuls adhérents du mouvement progressiste, qui se reconnaît dans les idées de ce mouvement, à savoir une meilleure rentabilisation des structures existantes (ce qui fut maladroitement traduit par la lutte contre *l'agriculture productiviste*), la pluralité syndicale (qui fut surtout utilisée négativement contre le syndicalisme majoritaire) et la maîtrise des volumes comme corollaire des prix garantis. Faute d'avoir pris conscience à temps de l'existence d'une majorité favorable à ces idées, au-delà des clivages syndicaux, le gouvernement socialiste, qui, en théorie, les partageait, n'a pas su en tirer un bénéfice politique.

JACQUES GRALL.

(1) Sondage réalisé par BVA-Agrimar pour *Pays et Paysan* (64, rue de la Folie-Méricourt, 75011 Paris), auprès d'un échantillon de 848 agriculteurs, constitué à partir du recensement général de l'agriculture de 1980, entre le 6 et le 20 décembre 1985.

URBANISME

La France coopère avec l'Egypte pour maîtriser le développement du Caire

De notre envoyé spécial

Le Caire. — Une mission de six experts français vient de se rendre *en Egypte pour apprécier* l'efficacité de la coopération engagée depuis 1981 avec les autorités de ce pays à propos de l'aménagement urbain du Caire et de ses banlieues. Elle devrait proposer au gouvernement et à la région Ile-de-France, associés dans cette opération, de poursuivre la coopération moyennant quelques ajustements : davantage de réalisations concrètes et moins d'études, une clarification du rôle respectif des différents interlocuteurs égyptiens, une sélection plus rigoureuse dans les objectifs essentiels et dans les grands projets d'infrastructures nécessaires.

Une métropole de dix millions d'habitants, la plus grande d'Afrique, qui grossit de mille âmes supplémentaires chaque jour... La croissance du Caire et de ses faubourgs est aussi galopante qu'anarchique. L'habitat *« informel ou spontané »*, selon la *formule des experts*, prolifère, grignotant les rares terres agricoles du Delta du Nil ; 80 % des immeubles sont édifiés sans permis de construire, le bakshich est partout et les procédures administratives élémentaires ignorées. La population s'entasse, la circulation s'engorge et la spéculation foncière vit de beaux jours.

C'est pour tenter de mettre un peu d'ordre dans l'urbanisme et les transports qu'une équipe de spécialistes français, animée par M. J.E. Cornu, est détachée depuis quatre ans près du ministère du développement, des nouvelles *communautés et de la bonification des* terres dirigé par M. El Kafrawi.

Elle a recommandé la construction d'un boulevard périphérique de 72 kilomètres afin d'orienter le développement urbain vers les zones désertiques (1) et d'améliorer le trafic, la création aux alentours immédiats du Caire, notamment à l'est, d'une dizaine de nouveaux quartiers d'habitation appelés à accueillir chacun d'ici à l'an 2000 quelque 250 000 habitants à faibles ou moyens revenus, et enfin l'aménagement d'espaces verts en ville.

L'Etat égyptien pour 3,5 millions de francs, le gouvernement français pour 1,5 million et la région Ile-de-France, *représentée par* l'IAURIF (2), pour 1,5 million, se partagent le financement de la mission d'assistance technique, dont le terme est fixé en principe à septembre 1986. C'est pour décider dans quelles conditions il était opportun de la prolonger d'une ou de plusieurs années que le groupe d'experts s'est rendu au Caire récemment.

La mise en application des choix d'urbanisme proposés par l'équipe de M. Cornu, et approuvée par le président Moubarak en juin 1985, se heurte toutefois à trois séries de difficultés :

— Une croissance démographique de la ville qui ne se ralentit pas ;

— Un enchevêtrement de multiples autorités égyptiennes responsables, à un titre ou à un autre, de l'urbanisme (les luttes d'influence entre le ministre du développement et des nouvelles communautés et le très puissant gouverneur du Caire, M. Abou Taleb, sont connues) ;

— La décision prise en 1973 par l'Egypte de construire deux catégories de villes nouvelles (sept au total), soit à une vingtaine de kilomètres, soit à une cinquantaine, en plein désert, dans le but de canaliser la croissance démographique. Mais plus de dix ans après, force est de reconnaître qu'elles n'ont pas joué le *rôle d'écran recherché et que* le pari est loin d'être gagné.

La ville nouvelle dite « du 6 Octobre » s'étale sur 10 kilomètres et présente une vision fantomatique avec en arrière-fond les pyramides. Des centaines d'immeubles, la plupart terminés, émergent des *sables* mais restent vides. Les quelque cinq cents ouvriers qui travaillent à l'usine ultramoderne de General Motors habitent presque tous au Caire et font chaque jour l'aller et retour avec un bus de ramassage ou des taxis collectifs.

Urbaniser le désert pour désengorger la ville ? C'est à la fois une nécessité urgente et encore une gageure. D'autant que la première ligne du métro régional (que construisent des firmes françaises et qui devrait enfin être terminée à l'automne 1987) sera orientée nord-sud, alors que la plupart des villes et des quartiers nouveaux ont été localisés à l'est et à l'ouest du Caire...

FRANÇOIS GROSRICHARD.

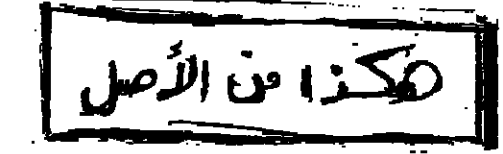
(1) Le désert est propriété d'Etat et la planification urbaine y est donc plus aisée que sur les terres agricoles qui sont en général privées.

(2) Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région Ile-de-France.

METROPOLIS A 20

A l'issue de la réunion de son conseil d'administration, les 22 et 23 janvier au Caire, l'association des grandes métropoles Métropolis, créée en 1984 et présidée par M. Michel Giraud, président (RPR) du conseil régional d'Ile-de-France, a décidé de tenir son prochain congrès à Mexico en mai 1987. Ce sera l'an prochain l'Année mondiale des sans-abri et Métropolis 87 devrait être la plus grande manifestation mondiale sur le thème de l'habitat.

Les quatorze métropoles fondatrices (communes, centres et banlieues de l'agglomération) sont *Abidjan, Addis-Abeba*, Barcelone, Buenos-Aires, Le Caire, Colombo, l'Ile-de-France, le Grand-Londres, Mexico, Montréal, New-York, Turin, Tokyo et Los Angeles. Au Caire, les représentants de Dakar, Kinshasa, Casablanca, Beyrouth, Lisbonne et Istanbul ont décidé d'adhérer à Métropolis. *« Mon objectif est que Métropolis 87 regroupe une cinquantaine de grandes villes à Mexico »*, a déclaré M. Giraud.



Moët-Hennessy

Une action gratuite pour cinq anciennes

Le conseil d'administration réuni le 22 janvier 1986 ayant pris connaissance des résultats estimés du groupe pour l'année 1985, a décidé de procéder à une augmentation de capital de 49 621 200 F par incorporation de réserves et émission d'actions gratuites sur la base d'une action nouvelle pour cinq actions anciennes avec jouissance au 1er janvier 1985. Le conseil a également décidé de mettre en paiement un acompte sur dividende maintenu à 9 F auquel s'ajoute l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) de 4,50 F soit un total de 13,50 F. Cet acompte sera versé à compter du 13 février prochain par exercice du coupon n° 43. Il bénéficiera tant aux actions anciennes qu'aux nouvelles actions. Les obligations 8 % 1977 et 7 % 1984 non converties au 31 décembre 1985 ne pouvant pas participer à cette attribution gratuite, les bases de conversion seront ajustées pour tenir compte de cette opération.

Le chiffre d'affaires provisoire consolidé du groupe Moët-Hennessy a atteint 7,650 millions de francs en 1985 marquant ainsi une progression de l'ordre de 12 % par rapport à 1984. Au cours de cet exercice, l'effet devise n'a eu aucun rôle dans la croissance du chiffre d'affaires, le cours moyen du dollar ayant été analogue à celui de 1984. Par contre, le résultat du groupe a continué à bénéficier de la politique de couverture de change suivie. Les estimations actuelles du résultat avant impôt sont donc conformés aux prévisions annoncées en septembre 1985, soit une progression de l'ordre de 25 %.

Le chiffre d'affaires du secteur **Champagne** et vins de 3,350 millions de francs a progressé de 9,3 %.

A la suite de la faible vendange en Champagne en 1985, les expéditions de champagne ont été maintenues au niveau de l'année précédente, soit 27,5 millions de bouteilles.

Les autres produits de ce secteur ont fortement progressé, notamment le **Pierlant impérial**, dont les ventes ont dépassé les deux millions de bouteilles prévus et le whisky J & B qui a poursuivi sa croissance sur le marché français.

Pour leur part, les ventes de Domaine Chandon aux Etats-Unis ont progressé de 12 % en volume pour atteindre 3,6 millions de bouteilles.

Le chiffre d'affaires du secteur **Cognac et spiritueux** a atteint 2,450 millions de francs, soit une progression de plus de 14 % par rapport à l'année dernière. Les expéditions de **Hennessy** de 26,6 millions de bouteilles ont augmenté de 8,3 %, marquant un taux de croissance nettement supérieur à celui de l'ensemble de la profession. Ce développement important provient pour une large part du marché des Etats-Unis et de la poursuite de l'expansion au Japon.

Dans un environnement très concurrentiel, les parfums **Christian Dior** ont augmenté leurs ventes de 16 % pour un total de 1,430 millions de francs. L'exercice a été marqué par le grand succès rencontré par le nouveau parfum féminin **Poison** lancé en France et en Europe à l'automne dernier. Les données les plus récentes sur l'évolution des ventes de cette senteur montrent que la demande des consommateurs s'est continuellement amplifiée depuis son introduction sur ces différents marchés.

Avec un chiffre d'affaires de 288 millions de francs, les **laboratoires Roc** ont consolidé les positions acquises en 1984 et ont retrouvé une situation financière en équilibre.

La société **Armstrong Roses** a bénéficié du retournement du marché des rosiers aux Etats-Unis, enregistrant une progression de chiffre d'affaires de 14 % pour un total de 13,8 millions de dollars US. Le programme de redressement s'est poursuivi de façon tout à fait conforme aux prévisions avec une réduction des pertes de plus de la moitié en 1985 et des perspectives favorables pour 1986.




1er SEMESTRE 1985-1986

Pour les six premiers mois de l'exercice, le chiffre d'affaires s'élève à 127,2 millions de dollars. Le bénéfice net, qui représente 67 cents par action, revient de 16 millions de dollars à 13,4 millions de dollars.

Commentant ces résultats, M. John H. Krehbiel, président de Molex, a déclaré que le second semestre est traditionnellement meilleur pour l'entreprise que le premier et que, au cours de la période à venir, Molex devrait enregistrer un léger accroissement de ses ventes et de ses bénéfices malgré un marché peu porteur, caractérisé par une concurrence très vive sur les prix.

Le président a cependant tenu à confirmer que l'objectif à long terme de Molex reste une croissance de 20 % à 25 % par an et une marge nette annuelle de 10 %. C'est pour cette raison que Molex investira au cours de l'exercice près de 61 millions de dollars, tant en recherche et développement qu'en moyens de production.

CODETEL

Dans une lettre d'information du 9 janvier 1986 et destinée aux actionnaires de la société, le président, M. Jacques Caplain, apporte des précisions sur l'exercice écoulé et sur les perspectives pour 1986 :

FINANCEMENT DES TÉLÉCOMMUNICATIONS :

« En 1985, la participation de CODETEL aux investissements de l'administration des PTT est demeurée importante. Un nouveau protocole d'un montant de 360 millions de francs dont 60 millions de francs financés par remploi de fonds propres a été signé en juillet ; un complément de protocole de 120 millions de francs dont 15 millions de francs financés par remploi de fonds propres vient d'être signé en fin d'exercice.

» Au total, c'est donc le financement de 480 millions de francs d'équipements de télécommunications qui a été confié à votre société au titre de l'année 1985. Comme les années précédentes, le rendement des fonds propres est voisin de celui des obligations émises par les sociétés du secteur privé. »

ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES :

« L'activité immobilière s'est poursuivie en 1985 à un rythme plus élevé qu'en 1984. Quatre immeubles de bureaux neufs ont été acquis pour un montant de 41 millions de francs ; l'un d'entre eux, entièrement loué, vient d'être mis en service, les trois autres seront achevés au cours du second semestre de 1986. D'autres opérations, acceptées en fin d'exercice, seront conclues prochainement pour un montant de 79 millions de francs dont une opération de crédit-bail.

» Le montant cumulé des acquisitions immobilières réalisées au 31 décembre 1985 s'élève ainsi à 368 millions de francs dont 115 millions représentent des immeubles loués en crédit-bail et 271 millions constituent notre patrimoine soit 30 % des fonds propres de la société. »

RÉSULTATS 1985 : MAINTIEN DU DIVIDENDE :

« Les opérations d'arrêté des comptes débutent seulement et le résultat de l'exercice ne sera pas connu avant quelques semaines. Cependant, les circonstances économiques et financières de 1985 ayant été favorables, en particulier la baisse du coût de l'argent à court terme, nous n'aurons pas à déplorer une baisse sensible du résultat comme nous avions pu le craindre il y a quelques années. Je peux vous dire que le résultat sera comparable à celui de l'exercice précédent qui s'élevait à 119 millions de francs. J'ai donc l'intention de proposer au conseil d'administration, si les résultats définitifs de l'exercice confirment nos prévisions, la distribution d'un dividende identique à celui de l'année dernière. »

EN 1986 : DÉVELOPPEMENT DU CRÉDIT-BAIL :

« Les mêmes conditions favorables se poursuivent en ce début d'exercice. Nous aurons probablement la possibilité de conclure un nouveau protocole en 1986, le budget des PTT ayant prévu une enveloppe de 2,8 milliards de francs d'investissements à confier aux sociétés de financement des télécommunications. En ce qui concerne notre activité de diversification immobilière, nous nous efforcerons de développer de façon significative les opérations louées en crédit-bail dans un marché qui a été actif aux cours des deux dernières années. »

MANUTAN

RÉSULTAT NET + 20 %

Le conseil d'administration a arrêté les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 1985.

Cet exercice fait ressortir un chiffre d'affaires en augmentation de + 19,5 % (269,9 millions de francs) et un résultat net de + 20,2 % (11,4 millions de francs) par rapport à l'exercice précédent.

Le taux de marge nette (4,2 %) a donc pu être maintenu malgré les coûts exceptionnels engendrés par l'introduction en Bourse.

Au niveau consolidé, le chiffre d'affaires passe de 345,2 millions de francs au 30-09-84 à 393,4 millions de francs au 30-09-85 soit + 14 %. Cette augmentation est satisfaisante compte tenu du fait qu'en 1985 l'exercice de M. Prud'homme SA n'a été pris en compte que pour neuf mois (date de clôture ramenée du 31-12 au 30-09).

Le résultat net consolidé s'élève à 17,7 millions de francs. La part du groupe est de 15,5 millions de francs en augmentation de + 16,1 %.

Tous ces résultats sont conformes aux prévisions annoncées lors de l'introduction de la société au second marché.

Il sera proposé à l'assemblée générale du 10 mars prochain la distribution d'un dividende net de 3 francs par action (au nominal de 10 francs) assorti d'un avoir fiscal de 1,50 francs représentant un revenu global de 4,5 francs par action.

VOLVO FRANCE SA

Mme Margareta Galfard, trente-cinq ans, est nommée directrice des relations extérieures et de la communication de Volvo France SA à partir du 1er février 1986.

Margareta Galfard sera responsable de toutes les formes de communication externe de Volvo France SA, et sera notamment chargée des relations avec la presse.

Société financière

LOCABANQUE

11-13, avenue de Friedland à Paris (8e)

LOCABANQUE a mené à bien son projet de fusion avec LOCASOFAL, par voie d'absorption de cette dernière; les assemblées générales extraordinaires des deux SICOMI, réunies le 20 décembre dernier, ont approuvé définitivement cette opération, qui a entraîné la dissolution de LOCASOFAL.

Les actionnaires de LOCASOFAL ont perçu onze actions de LOCABANQUE, pour cinq actions LOCASOFAL.

Le capital de LOCABANQUE a ainsi été porté à 137 millions de francs.

Les engagements signés par LOCABANQUE au cours de l'exercice 1985 ont porté sur quarante et une opérations pour un montant de 237 millions de francs.

Pour assurer le financement de ses opérations, LOCABANQUE a procédé en juillet 1985 à l'émission d'un emprunt obligataire au TAM (taux annuel monétaire) de 100 millions de francs.



lyonnaise des eaux

Augmentation de capital

Emission de 767 997 actions nouvelles de F 200 nominal à souscrire à raison de 1 action nouvelle pour 5 anciennes.

Prix d'émission : F 750
Jouissance : 1er janvier 1986
Souscription : du 27 janvier au 19 février 1986 inclus

L'émission est dirigée conjointement par la BANQUE INDOSUEZ et le CRÉDIT LYONNAIS, y participent :

BANQUE NATIONALE DE PARIS — BANQUE PARIBAS — BANQUE WORMS — CAISSE DES DÉPOTS ET CONSIGNATIONS — CREDIT COMMERCIAL DE FRANCE — CRÉDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DE PARIS — DEUTSCHE BANK CAPITAL MARKET LIMITED — DILLON, READ LIMITED — DOMINION SECURITIES PITFIELD LIMITED — GENERALE DE BANQUE — LAZARD FRERES & CIE — LAZARD FRERES & CO. — MORGAN GRENFELL & CO. LIMITED — SOCIETE GENERALE — SWISS BANK CORPORATION INTERNATIONAL LIMITED

Une note d'information qui a reçu le visa COB n° 86-05 en date du 7 janvier 1986 est mise sans frais à la disposition du public au siège de la société et auprès des établissements chargés de recevoir les souscriptions. Balo du 20.01.1986

Offre Publique d'Echange

DES ACTIONS

SOCIÉTÉ DE FINANCEMENT INDUSTRIEL, COMMERCIAL ET AGRICOLE "SOFICAL"

CONTRE DES ACTIONS

BOLLORÉ TECHNOLOGIES

présentée par

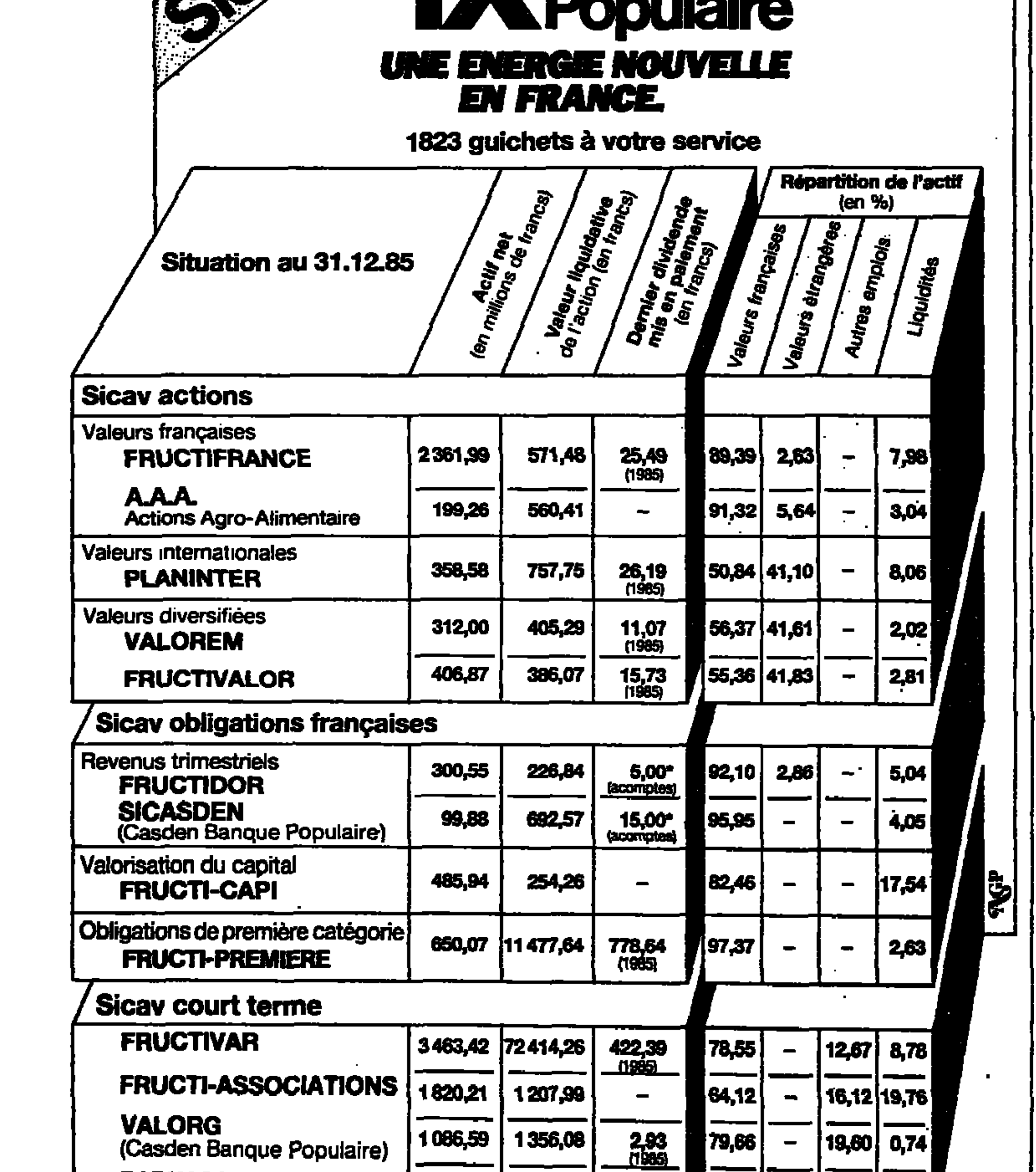
LAZARD FRÈRES & CIE
BANQUE DEMACHY & ASSOCIÉS
BANQUE NATIONALE DE PARIS
LA COMPAGNIE FINANCIÈRE

Une note d'information a reçu le visa COB n° 86-30 du 23/01/86

Pour 1 action SOFICAL, il sera remis 2 actions BOLLORÉ TECHNOLOGIES

Les actionnaires de SOFICAL seront ainsi associés à un groupe de haute technologie déjà largement internationalisé (90 % à l'exportation et à fort potentiel de croissance





Sicav — Banque Populaire

UNE ENERGIE NOUVELLE EN FRANCE.

1823 guichets à votre service

Situation au 31.12.85	Actif net (en millions de francs)	Valeur liquidative de l'action (en francs)	Dernier dividende mis en paiement (en francs)	Répartition de l'actif (en %) : Valeurs françaises	Valeurs étrangères	Autres emplois	Liquidités
Sicav actions							
Valeurs françaises — **FRUCTIFRANCE**	2 361,99	571,48	25,49 (1985)	89,39	2,63	–	7,98
A.A.A. Actions Agro-Alimentaire	199,26	560,41	–	91,32	5,64	–	3,04
Valeurs internationales — **PLANINTER**	358,58	757,75	26,19 (1985)	50,84	41,10	–	8,06
Valeurs diversifiées — **VALOREM**	312,00	405,29	11,07 (1985)	56,37	41,61	–	2,02
FRUCTIVALOR	406,87	386,07	15,73 (1985)	55,36	41,83	–	2,81
Sicav obligations françaises							
Revenus trimestriels — **FRUCTIDOR**	300,55	226,84	5,00* (acomptes)	92,10	2,86	–	5,04
SICASDEN (Casden Banque Populaire)	99,88	692,57	15,00* (acomptes)	95,95	–	–	4,05
Valorisation du capital — **FRUCTI-CAPI**	485,94	254,26	–	82,46	–	–	17,54
Obligations de première catégorie — **FRUCTI-PREMIERE**	650,07	11 477,64	778,64 (1985)	97,37	–	–	2,63
Sicav court terme							
FRUCTIVAR	3 463,42	72 414,26	422,39 (1985)	78,55	–	12,67	8,78
FRUCTI-ASSOCIATIONS	1 820,21	1 207,99	–	64,12	–	16,12	19,76
VALORG (Casden Banque Populaire)	1 086,59	1 356,08	2,93 (1985)	79,66	–	19,60	0,74
PARNASSE VALOR (Casden Banque Populaire)	107,45	1 056,23	–	70,45	–	28,24	1,31

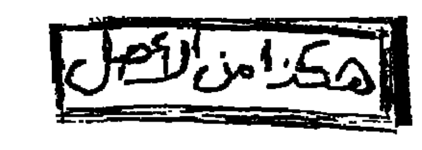
* Dernier coupon trimestriel versé

INFORMATION SICAV AU 31 DÉCEMBRE 1985

BANQUE WORMS

Sociétés d'Investissement à Capital Variable — *Date de création*	HAUSSMANN EUROPE *28.2.84*	HAUSSMANN OBLIGATIONS *13.12.82*	HAUSSMANN EPARGNE *23.7.84*	HAUSSMANN COURT TERME *17.10.83*	HAUSSMANN ASSOCIATIONS *5.12.83*	HAUSSMANN OBLICROISSANCE *22.10.84*
ORIENTATION	Valeurs mobilières diversif. françaises et européennes	Obligations françaises et étrangères	Obligations françaises	Obligations françaises	Obligations françaises	Obligations françaises
ACTIF NET (MF)	299,8	659,6	598,9	397,1	506,1	265,9
VALEUR LIQUIDATIVE (F par action)	1 436,32	1 328,07	1 184,98	59 629,29	60 433,48	57 390,31
PERFORMANCE en % (coupons inclus) :						
- depuis l'origine	+ 44,97 %	+ 56,50 %	+ 17,85 %	+ 29,91 %	+ 29,34 %	+ 12,76 %
- depuis le 1.1.85	+ 40,04 %	+ 13,86 %	+ 12,65 %	+ 10,02 %	+ 11,63 %	+ 12,29 %
RÉPARTITION DE L'ACTIF NET (%) :						
a) en France - actions	18,97 %	1,12 %	—	—	—	—
- obligations	26,20 %	86,02 %	98,98 %	78,54 %	69,90 %	84,84 %
b) à l'étranger - actions	48,75 %	—	—	—	—	—
- obligations	0,28 %	9,71 %	—	—	—	—
c) autres éléments d'actif	3,66 %	3,15 %	1,02 %	21,46 %	30,10 %	15,16 %

Les souscriptions et les demandes de rachats, ainsi que les notes trimestrielles d'information, sont reçues et disponibles aux guichets de la BANQUE WORMS — 45 boulevard Haussmann, 75009 PARIS — Téléphone (1) 42.66.90.10.



MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

28 janvier

Stabilisation

Après deux séances de forte hausse, à l'issue desquelles tous les indices avaient crevé leurs plafonds, la Bourse allait-elle se décider à marquer une pause ? Beaucoup se posaient la question, mardi, à l'ouverture. De fait, plusieurs valeurs, les « poids lourds » en particulier, se stabilisèrent et, ici et là, des titres s'attardèrent sous le poids des ventes (Carrefour, Bic, Club, Esso). Mais, d'une façon générale, le peloton poursuivit son avance à petite allure avec Lafarge, CFAO, CIT-Alcatel, Nord-Est, Compagnie bancaire, UCB, ELF, Leroy, Midi. A la clôture, l'indicateur instantané se stabilisait (– 0,02 %).

Manifestement, le marché cherche son second souffle. Mais il a fait néanmoins un très bon parcours. Les professionnels se disaient très satisfaits de son comportement et n'hésitaient pas à parler d'une nouvelle étape de hausse après un repos obligé. Jusqu'où la Bourse est-elle appelée à monter ? Des spécialistes fixaient la barre à la cote 303 ou 310 de l'indice CAC, autrement dit de 7 % à 10 % au-dessus des niveaux actuels.

Dans l'attente des précisions complémentaires demandées à SCREG sur ses comptes pour 1985, la cotation des actions de l'entreprise est restée suspendue. Elle reprendra le 30 janvier.

Sur le marché obligataire, la tendance est restée bien orientée. Les capitaux sont abondants mais le « papier » est rare. Les vendeurs sont exigeants.

La devise-titre s'est traitée entre 7,57 F et 7,59 F (contre 7,56 F/7,62 F).

Baisse de l'or, à Londres avec l'once de métal jaune à 353,80 dollars (– 4,60 dollars), à Paris avec le lingot à 84 400 F (– 2 000 F). Seul le napoléon a progressé : 587 F (+ 6 F).

NEW-YORK

Flambée de hausse

Déjà beaucoup mieux orienté en début de semaine, Wall Street a progressé, mardi, à toute allure, et, malgré un léger accès de faiblesse consécutif à l'annonce durant la séance de la catastrophe survenue à Cap-Canaveral, l'indice des industrielles s'établissait, en clôture, à 1 556,42 (+ 18,81 points), soit à 10 points seulement de son plus haut niveau de toujours (1 565,71 atteint le 7 janvier). Le bilan de la journée a été à la hauteur de ce résultat. Sur 2 007 valeurs traitées, 1 088 ont monté, 549 seulement ont baissé, et 370 n'ont pas varié.

L'encouragement est surtout venu de la forte hausse de General Motors (environ 5 %) sur la perspective d'une augmentation sensible des profits du constructeur automobile. Ce phénomène a été contagieux et, conjuguant ses effets à l'espoir d'une baisse des taux d'intérêt et à l'influence bénéfique d'une diminution de la facture énergétique pour les entreprises, il s'est propagé très vite.

Ajoutons que la fermeté du marché obligataire a renforcé le sentiment qu'une détente monétaire n'était plus hypothétique. Les « Blues Chips » ont principalement retenu l'attention des opérateurs. Mais les services publics, les télécommunications et les sociétés d'investissement ont été aussi très entourés.

L'activité a augmenté et a porté sur 145,66 millions de titres, contre 122,93 millions.

VALEURS	Cours du 27 janv.	Cours du 28 janv.
Alcoa	40 3/4	41 3/4
A.T.T.	22 7/8	22 7/8
Boeing	46 3/4	47 5/8
Chase Manhattan Bank	69 3/4	71
Du Pont de Nemours	62	63 1/4
Eastman Kodak	46 7/8	48
Exxon	51 1/4	51 1/8
Ford	60 1/2	62 5/8
General Electric	69 1/2	70 1/4
General Motors	70 7/8	74 1/4
Goodyear	31 3/4	32 1/4
I.B.M.	149 5/8	151 3/4
I.T.T.	37	37 1/2
Mobil Oil	29 3/8	29 1/8
Pfizer	47 1/2	49 1/2
Schlumberger	32	32 1/4
Texaco	28 5/8	28 1/2
U.A.L. Inc.	56	56 1/8
Union Carbide	82 3/4	82 1/4
U.S. Steel	22 7/8	23
Westinghouse	44 7/8	44 1/2
Xerox Corp.	59 1/4	60 1/2

AUTOUR DE LA CORBEILLE

DROUOT ASSURANCES COTÉE A 456 F. – Drouot Assurances, dont la cotation sur le second marché de la Bourse de Paris a dû être repoussée à plusieurs reprises en raison d'une demande excessive, a pu être négociée à 456 F le mardi 28 janvier. A ce cours, 162 438 actions Drouot Assurances ont été échangées et les ordres d'achats ont pu être satisfaits à concurrence de 6 % des ordres transmis, près de 2,7 millions d'actions étant demandées. Pour parvenir à ce résultat, AXA a mis en circulation 96 342 titres supplémentaires.

MERLIN-GERIN ESCOMPTE « UNE PROGRESSION IMPORTANTE » DE SES RÉSULTATS 1985. – La société, spécialisée dans la fabrication d'équipements électriques et électroniques, escompte pour l'exercice 1985 un résultat (avant impôts et participation du personnel) supérieur aux 435 millions de francs annoncés en mai dernier, soit « *une progression importante* » par rapport aux 334 millions de francs de 1984. La société annonce, dans un communiqué, que son chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 7,5 milliards de francs l'année dernière, soit une augmentation de 20,2 % sur 1984, le montant des commandes enregistrées atteignant 8,2 milliards de francs (plus 23,6 %).

DYNACTION LE 4 FÉVRIER AU SECOND MARCHÉ DE PARIS. – La société Dynaction, spécialisée dans la mécanique et l'électronique *via* plusieurs filiales, sera introduite, le 4 février 1986, au second marché de Paris au prix initial de 125 F par titre.

SUPRA, LE 6 FÉVRIER, AU SECOND MARCHÉ DE PARIS. – Considérée comme l'une des trois plus importantes sociétés internationales sur le marché du chauffage à bois, la société Supra sera introduite, le 6 février, sur le second marché de la Bourse de Paris au prix minimal de 570 F par action.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	27 janv.	28 janv.
Valeurs françaises	108,9	109,2
Valeurs étrangères	105	103,9

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

	27 janv.	28 janv.
Indice général	282,8	283,6

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 29 janvier .... 8 3/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	28 janv.	29 janv.
1 dollar (en yens)	195,40	194,30

BOURSE DE PARIS — Comptant — 28 JANVIER

Étrangères

Actions au comptant

SECOND MARCHÉ

Hors-cote

SICAV 28/1

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ♦ : prix précédent.

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 28/1	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	7 389	7 385	7 150	7 550
ECU	6 642	6 656	....	....
Allemagne (100 DM)	307 270	307 320	298 500	315 500
Belgique (100 F)	15 008	15 016	14 400	15 250
Pays-Bas (100 fl.)	272 150	272 140	263 500	280 500
Danemark (100 krd)	83 420	83 420	79	86
Norvège (100 k)	98 440	98 830	94 500	100 500
Grande-Bretagne (£ 1)	10 280	10 418	9 900	10 550
Grèce (100 drachmes)	5 022	5 020	3 600	4 900
Italie (1 000 lires)	4 511	4 512	4 100	4 600
Suisse (100 fr.)	382 950	382 880	361 500	370 500
Suède (100 krs)	97 690	97 850	94	100 500
Autriche (100 sch)	43 680	43 700	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	4 876	4 884	4 650	5 200
Portugal (100 esc.)	4 720	4 725	4 200	5 100
Canada ($ can 1)	5 227	5 206	5	5 400
Japon (100 yens)	3 762	3 763	3 610	3 780

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 28/1
Or fin (kilo en barre)	86000	84000
Or fin (en lingot)	86400	84400
Pièce française (20 fr)	581	587
Pièce française (10 fr)	450	.....
Pièce suisse (20 fr)	579	571
Pièce latine (20 fr)	520	508
Souverain	643	630
Pièce de 20 dollars	3680	3680
Pièce de 10 dollars	2020	2080
Pièce de 5 dollars	1280	.....
Pièce de 50 pesos	3410	3395
Pièce de 10 florins	555	561
Or Londres	355 25	.....
Or Zurich	357 50	.....
Or Hongkong	351 95	.....
Argent Londres	6 19	.....

Le Monde

L'EXPLOSION DE LA NAVETTE CHALLENGER

« Nous sommes encore des pionniers » déclare le président Reagan

Le président Reagan a prononcé, mardi 28 janvier, l'allocution suivante, retransmise par les chaînes de télévision américaines :

« Mesdames et Messieurs, j'avais prévu de vous exposer ce soir le rapport sur l'état de l'Union. Mais les événements d'aujourd'hui m'ont conduit à modifier mon programme. Aujourd'hui est un jour de deuil et de souvenir. Nancy et moi sommes douloureusement frappés par cette tragédie de la navette Challenger. Nous savons que notre peine est partagée par le pays tout entier. Il s'agit là d'une perte réelle pour notre nation.

» Il y a dix-neuf ans, presque jour pour jour, nous avons perdu trois astronautes dans un terrible accident au sol. Mais nous *n'avions jamais perdu d'astronaute en vol* ; nous n'avions pas connu de tragédie de cette sorte. Peut-être avions-nous oublié *combien il faut de courage* à l'équipage pour embarquer dans la navette. Mais eux, les sept de Challenger, étaient conscients du *risque. Ils ont pris sur eux*-mêmes et accompli brillamment leur mission. Nous pleurons sept héros (...).

» Nous nous sommes accoutumés aux merveilles de ce siècle. Il en faut beaucoup pour nous surprendre. Pendant vingt-cinq ans, le programme spatial des Etats-Unis n'a fait que cela. Nous nous sommes habitués à la notion d'espace et peut-être avons-nous oublié que nous avons seulement commencé sa conquête. Nous sommes encore des pionniers. Eux, les membres de l'équipage de Challenger, étaient des pionniers.

» Je voudrais dire quelque chose aux écoliers d'Amérique *qui regardaient en direct le décol*lage de la navette. Je sais que c'est dur à admettre, mais il arrive parfois des choses pénibles comme celle-là. Cela fait partie des risques de l'exploration et de la découverte. C'est le risque que l'on court à vouloir élargir l'horizon de l'homme. L'avenir n'appartient pas aux cœurs fragiles. Il appartient aux hommes courageux. L'équipage de Challenger nous conduisait vers l'avenir. Nous continuerons à le suivre.

» *J'ai toujours eu confiance et* respect pour notre programme spatial, et ce qui est arrivé aujourd'hui *ne les a pas entamés. Nous ne cachons pas nos projets* spatiaux. Nous ne gardons rien secret ni dissimulé. Nous faisons tout à découvert, au su et au vu *du grand public. C'est ainsi que* fonctionne un pays libre, et nous n'y changerons rien. Nous continuerons notre conquête de l'espace. Il y aura d'autres vols et d'autres équipages et, bien sûr, toujours plus de volontaires, de civils et d'enseignants. Rien ne s'arrête aujourd'hui. Nos espoirs demeurent et les missions continuent (...). »

● *La télévision polonaise* a présenté les images de l'explosion. Un commentateur, se réfugiant derrière *« les commentaires de nombreuses agences d'information*, non identifiées a affirmé que *« l'accident tragique de la navette Challenger, considérée par les Etats-Unis comme un banc d'essai pour les armes spatiales, était la preuve des défaillances techniques du Pentagone ».*

« Si les Etats-Unis se décident à transférer la course aux armements dans l'espace, une telle catastrophe pourrait avoir des conséquences tragiques et imprévisibles pour l'humanité ».

HUMOUR DANS « L'HUMANITÉ »

« Je veux qu'on arrête d'emmerder les communistes français avec l'Union soviétique »... « Le conflit russo-polonais a commencé au Xe siècle, c'est-à-dire bien avant la naissance de Georges Marchais !... Quant à l'Afghanistan, c'est une tragédie, et pour le peuple afghan et pour les jeunes soldats soviétiques, exactement comme le Vietnam était une tragédie (...) mais c'est un problème stratégique qui n'a rigoureusement rien à voir avec le communisme : les Russes ne veulent pas d'un second Iran à leurs portes »... « On préfère montrer des femmes nues, des sadiques qui tuent des vieilles ou Sakharov. La santé des ouvriers français, tout le monde s'en fout ! Mais la santé de Sakharov, alors !... on est tenus informés heure par heure... Comment va-t-il, au fait, aujourd'hui ? » Ces quelques phrases sont extraites d'une « auto-interview » de Patrick Besson, Grand Prix (1985) du roman de l'Académie française, que publie l'*Humanité* du 29 janvier. Le quotidien communiste précise que M. Besson l'a réalisée *« avec l'humour qu'on lui connaît ».*

La télévision soviétique a été exceptionnellement rapide

De notre correspondant

Moscou. – Les Soviétiques ont pu voir dès mardi soir au journal télévisé les images de l'explosion de Challenger au-dessus de Cap Canaveral. La très longue séquence consacrée à l'événement était directement reprise des réseaux américains. Les techniciens de la télévision soviétique ont été exceptionnellement rapides puisque la catastrophe s'est produite moins d'une heure et demie avant le début du principal bulletin d'information du soir. Les quotidiens de ce mercredi 29 janvier imprimés dans la nuit n'ont eu que le temps d'ajouter *au dernier moment une courte dépêche* de l'agence Tass intitulée : « Tragédie ». L'agence Tass remarque que la navette n'était pas porteuse d'un *« système de catapulte »* (sorte de module éjectable qui existe sur les vaisseaux soviétiques). L'agence, rendant compte quelques heures plus tard de l'allocution du président Reagan, relève que malgré l'explosion les Etats-Unis poursuivront leur programme spatial.

Les vols de navettes spatiales américaines ont fait ici l'objet ces derniers temps de critiques très vives. Plusieurs missions ont été présentées comme entrant dans le cadre de la « guerre des étoiles », véritable bête noire des Soviétiques. Aucun commentaire de ce genre n'a encore été formulé, pour des raisons de décence évidentes, à propos de l'explosion de Challenger, mais il n'est pas impossible que ce thème réapparaisse dans les jours qui viennent.

Les Soviétiques observent par ailleurs un mutisme total sur leurs propres navettes spatiales. De l'avis des spécialistes, l'URSS dispose actuellement d'une navette de taille nettement plus réduite que Challenger, puisqu'elle n'aurait que 5 à 6 mètres de long. Cet engin a déjà été essayé à plusieurs reprises. Le départ s'effectue de Baïkonour sur la terre ferme, et le retour a lieu sur la surface de la mer Noire ou de l'océan Indien. *Cette navette pourrait* être équipée d'un *« module de survie »*, ce qui expliquerait l'allusion de l'agence Tass à l'absence de *« système de catapulte »* sur Challenger, mais il n'existe aucune certitude à ce sujet.

L'URSS aurait actuellement en projet une navette nettement plus grande, puisqu'elle serait presque deux fois plus volumineuse que Challenger. Selon des confidences, peut-être inspirées, *faites* à des experts occidentaux, la mise au point de cette navette soviétique de l'avenir serait un peu retardée, car *celle-ci s'avérerait « trop coûteuse ».* Il semble en tout cas que les travaux n'en soient pas très avancés, et il n'est pas question d'un vol dans un avenir proche.

DOMINIQUE DHOMBRES.

RAID ISRAÉLIEN SUR TROIS CAMPS PALESTINIENS AU SUD DU LIBAN

Saïda (Liban) *(Reuter)*. – L'aviation israélienne a attaqué ce mercredi 29 janvier à l'aube trois camps palestiniens proches de Saïda, faisant un mort et quatre blessés. Selon les témoins, quatre appareils ont bombardé des objectifs en bordure des camps d'Ain-Al-Hiloueh et de Miyeh-Miyeh, tandis que d'autres avions volant plus haut assuraient la couverture. Il était 4 h 30 GMT. Le raid dura en tout sept minutes, créant la panique parmi les trente mille habitants des camps.

La chasse israélienne n'a essuyé aucun tir de DCA pendant le raid, le premier cette année au Liban et le premier contre le sud du pays depuis l'invasion israélienne de 1982. Les objectifs étaient des bâtiments utilisés par la faction Abou Moussa du Fath, le Front populaire de libération de la Palestine, commandement général (FPLP-CG) d'Ahmed Jibril, et le Front démocratique de libération de la Palestine (FDLP) de Nayef Hawatmeh, précise-t-on de source palestinienne.

Les bâtiments attaqués appartenaient tous à des mouvements palestiniens pro-syriens hostiles à l'OLP de Yasser Arafat, qui contrôle pourtant les camps de la région de Saïda.

[A Tel-Aviv, les milieux militaires israéliens rappellent que plusieurs missiles Katioucha ont été tirés dernièrement du Liban contre les agglomérations du nord d'Israël.]

Sur le vif

Matuvu

Tiens, j'ai trouvé un truc pas mal dans *le Petit Bouvard illustré*. Ouais, bon, ça va, effacez ce sourire rigolard. Je vous vois d'ici. Vous vous dites : Naturellement ! Il la fait passer aux « Grosses têtes », Bouvard, alors elle se croit obligée de lui cirer les pompes. D'abord, vous remarquerez, j'ai dit : un truc pas mal. J'ai pas dit : un truc génial. J'ai ma dignité. Ensuite, il ne faut pas croire que je tombe chaque matin, les bras en croix, derrière ma machine à écrire, foudroyée par les rebondissements spectaculaires de cette campagne électorale au canon.

L'inspiration, moi, en ce moment, je rame après. Et là j'ai déniché une définition qui m'a donné à réfléchir. « M'as-tu-vu : nom générique donné aux professionnels de l'audiovisuel et à tous leurs invités. N.B. : La réponse est souvent négative ». C'est le mal du siècle, ce désir, ce besoin de paraître. L'amour, le fric, le pouvoir même, au fond, on s'en fout, c'est secondaire. Ce qu'on veut par-dessus tout, c'est la notoriété. OK, d'accord, pas vous, je sais. Vous, même si on vous suppliait, vous n'accepteriez jamais d'aller faire le mariole à la télé.

Moi, si, je l'admets. On n'a pas besoin de se rouler à mes pieds, il suffit de me sonner. Dès *que j'entends* le téléphone, je me rue, je me jette, je me précipite. Je dis oui, avant de savoir ni qui ni quoi, ni quand, ni comment. Et encore moins : combien. Demander des sous pour montrer ma gueule à l'écran, ça ne me viendrait même pas à l'idée. Ou plutôt si, j'y pense. Mais je n'ose pas en parler. Ça me fait honte. Et, croyez moi, je ne suis pas la seule. C'est un phénomène typiquement français, ça. Le signe d'un pays sous-développé sur le plan des médias. Chez la plupart de nos voisins, personne n'imaginerait de passer pour rien. Ça ressemblerait à quoi ? Les projecteurs, c'est comme les réverbères. Si vous restez planté dessous, un peu trop maquillé, on ne vous prendra pas pour une honnête fille. Même si vous faites ça à l'œil.

CLAUDE SARRAUTE.

TROIS DISPARITIONS

L'actrice Lilli Palmer

L'actrice Lilli Palmer est morte à Los Angeles lundi 27 janvier. Elle était âgée de soixante et onze ans.

Lilli Palmer, de son vrai nom Lilli Maria Peiser, est née à Posen en 1914 (Poznan, ville alors rattachée à la Prusse méridionale). Fille du chirurgien Alfred Peiser et de l'actrice autrichienne Rose Lissmann, elle passe son enfance à Berlin, où elle fait des études d'art dramatique. En 1933, à l'arrivée au pouvoir des nazis (elle a dix-huit ans), son père la fait partir pour Paris avec sa sœur Irène. Les deux jeunes filles prennent alors le nom de Palmer et se produisent en duo dans des cabarets.

En 1934, Lilli Palmer arrive en Angleterre. Elle obtient un premier contrat pour six films à la British Gaumont, dont Quatre de l'espionnage, *d'Alfred Hitchcock. En 1938, elle commence parallèlement une carrière théâtrale avec laquelle elle obtient un grand succès. Au cours d'une tournée elle fait la connaissance de l'acteur Rex Harrison, qu'elle épouse en 1943 et qu'elle suit deux ans plus tard à Hollywood. Lilli devient une vedette de cinéma américaine :* Cape et poignard, *de Fritz Lang (1946)*, Sang et or, *de Robert Rossen (1947)*, la Vérité nue, *de Lewis Milestone (1949).*

D'une beauté piquante, intelligente, racée, capable de passer de la comédie au drame, Lilli Palmer impose sa personnalité et joue diverses pièces à Broadway, dont César et Cléopâtre, *de Bernard Shaw. En 1952, elle reçoit le prix de la meilleure interprétation pour* le Ciel de lit, *d'Irving Reis.*

Désormais actrice de renommée internationale, Lilli Palmer passe de l'Amérique à l'Europe, elle va tourner beaucoup en Allemagne de l'Ouest, mais des films où son tempérament, son talent, ne sont pas toujours assez mis en valeur. (Jeunes filles en uniforme, *de Geza Radvanyi, par exemple). En France, elle tient des rôles beaucoup plus intéressants dans* Montparnasse 19, *de Jacques Becker (1957)*, Leviathan, *de Leonard Keigel (1961)*, le Rendez-vous de minuit, *de Roger Leenhardt (1962).*

Retirée en Suisse, elle fait de la peinture, écrit des romans. Dans Un bon petit soldat *(publié chez Robert Laffont en 1979), elle avait raconté sa vie d'une manière passionnante.*

JACQUES SICLIER.

Le peintre Bernard Lorjou

Le peintre Bernard Lorjou est mort dimanche 26 janvier à Saint-Denis-sur-Loire (Loir-et-Cher). Il était âgé de soixante-dix-sept ans.

Lorjou était un artiste remuant, dont la carrière a été ponctuée de manifestations spectaculaires, de procès et de mini-scandales contre l'art abstrait, ses maîtres et ses défenseurs, pour une peinture *« témoin de son temps ».*

Autodidacte, né en 1908 à Blois, Bernard Lorjou avait fait sa percée sur la scène artistique en 1948 en participant à une exposition intitulée « L'homme témoin », qui regroupait des artistes figuratifs, et en recevant la même année, en même temps que Bernard Buffet, le prix de la Critique. Dans les années 50, au cours desquelles, soutenu par Georges Wildenstein, il connaît le succès aux Etats-Unis, on retrouve Lorjou sur l'esplanade des Invalides, où il a édifié une baraque foraine pour présenter ses *Chasses de Rambouillet*, accompagnées d'un manifeste virulent (1957).

Lorjou avait besoin de gros sujets pour libérer son *« baroquisme volubile et turbulent »* (Jean Cassou). En 1964, par exemple, il avait peint l'assassinat de John Kennedy *(Dallas Murder Show)*, et en 1970 brossé à grands coups de couleurs l'assassinat de Sharon Tate en vingt-quatre grands tableaux qui furent exposés au palais Galliera.

« L'abstrait, disait-il, *fait se pâmer les poules, bâiller les singes, braire les ânes. »* Fidèle à son inspiration réaliste, il venait d'exposer une série sur le SIDA, pensant laisser le produit de sa vente à la recherche médicale.

LE PRODUCTEUR ALBERT GROSSMANN

Le producteur américain Albert Grossmann, qui avait lancé Bob Dylan et Janis Joplin, est mort dimanche 26 janvier dans un avion qui le conduisait de New-York à Londres. De Londres, il devait se rendre à Cannes pour l'ouverture du MIDEM. Albert Grossmann était âgé de cinquante-huit ans.

D'origine juive russe, mais fils de Chicago, Albert Grossmann ouvrit dans la capitale de l'Illinois le premier grand club folk américain, « The Gate of Horn ». *Bob Dylan, Paul Butterfield ou le trio Peter, Paul and Mary, tous les grands noms du folk apparus dans les années 60 y débutent. Cette époque est dominée aux Etats-Unis par la lutte pour les droits civiques dont il devient un des champions.*

Diplômé tout à la fois d'économie et d'horticulture, il s'installera à Woodstock, dans l'Etat de New-York, où le suivent naturellement Dylan... et, en 1969, quatre cent mille personnes et quarante groupes de musiciens pour « trois jours de musique et de paix ». Outre celui de Dylan, qu'il a fait entrer chez CBS, Albert Grossmann a été le producteur de Janis Joplin, Richie Havens ou de groupes comme The Band.

Dans les années 70, il a pris un certain recul par rapport à la vie musicale, mais gardait une maison de production à Bearsville.



Le numéro du « Monde » daté 29 janvier 1986 a été tiré à 468 592 exemplaires

